

WESTERN EUROPEAN UNION
ASSEMBLY

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE
ASSEMBLÉE

GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Tenth Ordinary Session

Dixième session ordinaire

1964

A retrospective view
of the political year
in Europe

L'année politique
en Europe
Rétrospective

Paris, March 1965

Paris, mars 1965

WESTERN EUROPEAN UNION

UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

ASSEMBLY

ASSEMBLÉE

GENERAL AFFAIRS COMMITTEE

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Tenth Ordinary Session

Dixième session ordinaire

1964

A retrospective view
of the political year
in Europe

L'année politique
en Europe
Rétrospective

Paris, March 1965

Paris, mars 1965

T A B L E O F C O N T E N T S

	Page
PART ONE : Chronology	10
PART Two : Documentation	
1. Speech by Chancellor Erhard to the Bundestag, Bonn — 9th January 1964	32
2. Presidents and Vice-Presidents of the Commissions appointed by the representatives of the member States of the Six, Brussels — 10th January 1964	33
3. Speech by Mr. Luns, Chairman-in-Office of the Committee of Ministers of the Council of Europe, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg — 14th January 1964	33
4. Speech by Mr. Paul-Henri Spaak, Minister for Foreign Affairs of Belgium, to the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg — 14th January 1964	34
5. Communiqué issued after the discussions between Sir Alec Douglas-Home and Chancellor Erhard, London — 16th January 1964	36
6. Letter from President Johnson to Mr. Khrushchev — 18th January 1964	36
7. Communiqué issued after the discussions between Mr. Butler and Mr. Saragat, London — 22nd January 1964	37
8. Communiqué issued after the meeting of the Council of Ministers of Western European Union, London — 24th January 1964	37
9. Communiqué issued after the discussions between Mr. Moro and Chancellor Erhard, Rome — 30th January 1964	38
10. Press Conference by President de Gaulle, Paris — 31st January 1964	38
11. Oral questions in the House of Commons on the United Kingdom and political union in Europe — 3rd February 1964	40
12. Statement by Mr. Schmücker, German Economics Minister, to the EEC Council of Ministers, Brussels, 4th February 1964	41
13. Joint communiqué issued after the discussions between President Johnson and Sir Alec Douglas-Home, Washington — 13th February 1964	42
14. Communiqué issued after the meeting of the EFTA Council of Ministers, Geneva — 14th February 1964	43
15. Joint communiqué on passes for East Berlin issued by the Government of the Federal Republic of Germany and the Berlin Senate, Bonn — 14th February 1964	44
16. Communiqué issued after the official visit to France by Mr. Segni, President of the Italian Republic, Paris — 21st February 1964	45
17. Speech by Mr. Jean Monnet, President of the Action Committee for the United States of Europe, to the SPD European Congress, Bad Godesberg — 25th February 1964	45
18. Polish Government Memorandum on the freezing of nuclear and thermonuclear armaments in Central Europe, Warsaw — 28th February 1964	49

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PREMIÈRE PARTIE : Chronologie.....	10
DEUXIÈME PARTIE : Documentation	
1. Discours du Chancelier Erhard devant le Bundestag à Bonn — 9 janvier 1964.	32
2. Présidents et vice-présidents des commissions désignés par les représentants des États membres des Six à Bruxelles — 10 janvier 1964	33
3. Allocution prononcée par M. Luns, Président en exercice du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, devant l'Assemblée consultative à Strasbourg — 14 janvier 1964	33
4. Allocution prononcée par M. Paul-Henri Spaak, Ministre des affaires étrangères de Belgique, devant l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg — 14 janvier 1964	34
5. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre Sir Alec Douglas-Home et le Chancelier Erhard à Londres — 16 janvier 1964.....	36
6. Lettre du Président Johnson à M. Khrouchtchev — 18 janvier 1964	36
7. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre M. Butler et M. Saragat à Londres — 22 janvier 1964	37
8. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale à Londres — 24 janvier 1964	37
9. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre M. Moro et le Chancelier Erhard à Rome — 30 janvier 1964	38
10. Conférence de presse du Président de Gaulle à Paris — 31 janvier 1964 ...	38
11. Questions orales posées à la Chambre des Communes sur la Grande-Bretagne et l'union politique en Europe — 3 février 1964	40
12. Déclaration de M. Schmücker, Ministre allemand de l'économie, au Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles — 4 février 1964	41
13. Communiqué commun publié à l'issue des entretiens entre le Président Johnson et Sir Alec Douglas-Home à Washington — 13 février 1964	42
14. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'A.E.L.E. à Genève — 14 février 1964	43
15. Communiqué commun publié par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et le Sénat de Berlin-Ouest sur les laissez-passer pour Berlin-Est à Bonn — 14 février 1964	44
16. Communiqué publié à l'issue de la visite officielle de M. Segni, Président de la République Italienne, en France — 21 février 1964	45
17. Discours prononcé par M. Jean Monnet, Président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, au Congrès européen de la S.P.D. à Bad Godesberg — 25 février 1964	45
18. Mémorandum concernant le gel des armements nucléaires et thermonucléaires en Europe centrale publié par le gouvernement de la République Populaire de Pologne à Varsovie — 28 février 1964	49

TABLE OF CONTENTS

	Page
19. Communiqué issued after the official visit by Chancellor Erhard to the Netherlands, The Hague — 3rd March 1964	50
20. Speech by Mr. Dean Rusk to the Overseas Press Club of America on the fifteenth anniversary of NATO, New York — 3rd April 1964	50
21. Speech by Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, at the Eleventh Federal Congress of the Protestant Circle of the CDU-CSU Party, Munich — 3rd April 1964	51
22. Speech by Mr. Dirk Stikker, NATO Secretary-General, at the meeting of the North Atlantic Council on the fifteenth anniversary of the signing of the North Atlantic Treaty, Paris — 3rd April 1964	52
23. Speech by President Johnson on the occasion of the fifteenth anniversary of the signing of the North Atlantic Treaty, Washington — 4th April 1964..	53
24. Radio and television speech by President de Gaulle, Paris — 16th April 1964.	53
25. Protocol of Agreement on the energy policy adopted by the Special Council of Ministers of the ECSC, Luxembourg — 21st April 1964	54
26. Communiqué issued after the official visit by Chancellor Erhard to Belgium, Brussels — 24th April 1964	56
27. Communiqué issued after the visit by Mr. Moro, Italian Prime Minister, to the United Kingdom, London — 1st May 1964	57
28. Communiqué issued after the discussions between Chancellor Erhard and Mr. Werner, Luxembourg Prime Minister, Luxembourg — 4th May 1964....	57
29. Speech by Mr. Segni, President of the Italian Republic, on receiving the Charlemagne Prize, Aachen — 7th May 1964	58
30. Final communiqué issued after the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, The Hague — 14th May 1964	58
31. Meeting between Mr. Luns, Netherlands Minister for Foreign Affairs and Mr. Saragat, Italian Minister for Foreign Affairs, The Hague — 15th May 1964.	59
32. Interview of General Franco, Spanish Head of State, with the German weekly <i>Christ und Welt</i> , Madrid — 16th May 1964	59
33. Statement on Berlin by President Johnson, Washington — 18th May 1964..	60
34. Communiqué issued after the visit by Mr. Couve de Murville, French Minister for Foreign Affairs, to Spain, Madrid — 31st May 1964	60
35. Joint Declaration adopted by the Action Committee for the United States of Europe, Bonn — 1st June 1964	61
36. Communiqué issued on the entry into force of the Convention of Association between the EEC and the Associated African States and Madagascar, Brussels — 1st June 1964.....	67
37. Communiqué issued on the entry into force of the EEC Council decision regarding the association of overseas territories and countries with the Community, Brussels — 1st June 1964	67
38. Letter from President Hallstein to the Ministers for Foreign Affairs of the Six, Brussels — 4th June 1964	68
39. Results of the general elections in Luxembourg — 7th June 1964	68
40. Motion tabled by Mr. Mommer and the SPD Group submitting to the Bundestag the draft Bill concerning the election of German Representatives to the European Parliament, Bonn — 10th June 1964	68

	Page
19. Communiqué publié à l'issue de la visite officielle du Chancelier Erhard aux Pays-Bas — 3 mars 1964	50
20. Allocution prononcée par M. Dean Rusk devant l' « Overseas Press Club of America » à l'occasion du quinzième anniversaire de l'O.T.A.N. à New York — 3 avril 1964	50
21. Discours de M. Schroeder, Ministre des affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne, au onzième Congrès fédéral du Cercle protestant du parti C.D.U.-C.S.U. à Munich — 3 avril 1964	51
22. Allocution prononcée par M. Dirk Stikker, Secrétaire général de l'O.T.A.N., à la réunion du Conseil, à l'occasion du quinzième anniversaire de l'O.T.A.N. à Paris — 3 avril 1964	52
23. Discours prononcé par le Président Johnson à l'occasion du quinzième anniversaire de l'O.T.A.N. à Washington — 4 avril 1964	53
24. Allocution radiotélévisée prononcée par le Président de Gaulle à Paris — 16 avril 1964	53
25. Protocole d'accord sur la politique énergétique adopté par le Conseil spécial de Ministres de la C.E.C.A. à Luxembourg — 21 avril 1964	54
26. Communiqué publié à l'issue de la visite officielle du Chancelier Erhard en Belgique — 24 avril 1964	56
27. Communiqué publié à l'issue de la visite de M. Moro, Président du Conseil italien, en Grande-Bretagne — 1 ^{er} mai 1964	57
28. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre le Chancelier Erhard et le Premier ministre luxembourgeois, M. Werner, à Luxembourg — 4 mai 1964...	57
29. Discours de M. Antonio Segni, Président de la République Italienne, lauréat du Prix Charlemagne, à Aix-la-Chapelle — 7 mai 1964	58
30. Communiqué final publié à l'issue de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à La Haye — 14 mai 1964	58
31. Rencontre de M. Luns et de M. Saragat, Ministres des affaires étrangères des Pays-Bas et de l'Italie, à La Haye — 15 mai 1964	59
32. Interview accordée par le Général Franco, Chef de l'État espagnol, à l'hebdomadaire allemand « Christ und Welt » à Madrid — 16 mai 1964	59
33. Déclaration du Président Johnson sur Berlin à Washington — 18 mai 1964..	60
34. Communiqué publié à l'issue de la visite en Espagne de M. Couve de Murville, Ministre français des affaires étrangères, à Madrid — 31 mai 1964.....	60
35. Déclaration commune adoptée par le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe à Bonn — 1 ^{er} juin 1964	61
36. Communiqué publié lors de l'entrée en vigueur de la Convention d'association entre la C.E.E. et les E.A.M.A., à Bruxelles — 1 ^{er} juin 1964	67
37. Communiqué publié lors de l'entrée en vigueur de la décision du Conseil de la C.E.E. relative à l'association des P.T.O.M. à la Communauté, à Bruxelles — 1 ^{er} juin 1964	67
38. Lettre adressée par le Professeur Hallstein aux ministres des affaires étrangères des Six à Bruxelles — 4 juin 1964	68
39. Résultats des élections générales au Grand-Duché de Luxembourg — 7 juin 1964	68
40. Proposition de loi tendant à l'élection directe des membres allemands au Parlement européen, présentée par M. Mommer et le groupe S.P.D. à Bonn — 10 juin 1964.....	68

TABLE OF CONTENTS

	Page
41. Communiqué issued after the discussions between President Johnson and Chancellor Erhard, Washington — 12th June 1964	70
42. Treaty of friendship, mutual aid and co-operation signed in Moscow between the Union of Soviet Socialist Republics and the "German Democratic Republic" — 12th June 1964	72
43. Communiqué issued after the second session of the Council of the European Space Research Organisation, Paris — 17th June 1964.....	74
44. Joint Statement by the Governments of France, the United Kingdom and the United States on the Treaty of 12th June 1964 between the USSR and the so-called GDR — 26th June 1964	74
45. Statement on the status of Berlin by a spokesman of the German Ministry for Foreign Affairs, Bonn — 26th June 1964	75
46. Agreement between the parties to the North Atlantic Treaty for co-operation regarding atomic information, Paris — 30th June 1964	76
47. Statement by Dr. Adenauer on European political union, Cologne — 2nd July 1964	78
48. Discussions in the framework of the Franco-German Treaty between President de Gaulle and Chancellor Erhard, Bonn — 3rd-4th July 1964	79
49. Note from the USSR to the Japanese Government — 6th July 1964	79
50. Communiqué issued after the official visit by Mr. Pompidou, Prime Minister, and Mr. Couve de Murville, Minister for Foreign Affairs of the French Republic, to Sweden, Stockholm — 10th July 1964	80
51. Communiqué issued after the official visit by Chancellor Erhard to Denmark, Copenhagen — 10th July 1964	80
52. Communiqué issued after the meetings of the Council of the European Free Trade Association and of the Joint Council of Association with Finland, Edinburgh — 10th July 1964	80
53. Statement by the Government spokesman on the European and foreign policy of the Federal Republic, Bonn — 10th July 1964	81
54. New Luxembourg Government — 15th July 1964	81
55. Communiqué issued after the meeting of the EAEC Council of Ministers, Brussels — 22nd July 1964	82
56. New Italian Government — 23rd July 1964	82
57. Press conference by President de Gaulle, Paris — 23rd July 1964	83
58. German, Dutch and Italian declarations on the statements by the President of the French Republic at his press conference on 23rd July, Bonn, The Hague, Rome — 25th July 1964	87
59. Communiqué issued after the meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels — 30th July 1964	88
60. Ministerial Statement of the Group of Ten — 10th August 1964	89
61. General Resolutions adopted at the Tenth Annual Assembly of the Atlantic Treaty Association, Ottawa — 18th September 1964	90
62. Speech from the Throne by Queen Juliana, The Hague — 16th September 1964	91
63. Results of the general elections in Denmark — 22nd September 1964	92
64. Statement by Mr. Théo Lefèvre to the European Study Centre, Brussels — 25th September 1964	92

	Page
41. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre le Président Johnson et le Chancelier Erhard à Washington — 12 juin 1964.....	70
42. Traité d'amitié, d'entraide et de coopération signé entre l'U.R.S.S. et la soi-disant République Démocratique Allemande à Moscou — 12 juin 1964...	72
43. Communiqué publié à l'issue de la deuxième session du Conseil de l'Organisation Européenne de Recherches Spatiales à Paris — 17 juin 1964.....	74
44. Déclaration commune des gouvernements de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis concernant le traité signé le 12 juin 1964 entre l'U.R.S.S. et la soi-disant R.D.A. — 26 juin 1964	74
45. Déclaration d'un porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères sur le statut de Berlin à Bonn — 26 juin 1964	75
46. Accord conclu entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur la coopération dans le domaine des renseignements atomiques à Paris — 30 juin 1964	76
47. Déclaration du Dr Adenauer sur l'union politique européenne à Cologne — 2 juillet 1964	78
48. Entretiens, dans le cadre du Traité franco-allemand, entre le Président de Gaulle et le Chancelier Erhard à Bonn — 3-4 juillet 1964	79
49. Note adressée par l'U.R.S.S. au gouvernement japonais — 6 juillet 1964....	79
50. Communiqué publié à Stockholm à l'issue de la visite officielle de M. Pompidou, Premier ministre, et de M. Couve de Murville, Ministre des affaires étrangères de la République Française, en Suède — 10 juillet 1964	80
51. Communiqué publié à Copenhague à l'issue de la visite officielle du Chancelier Erhard au Danemark — 10 juillet 1964	80
52. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'Association Européenne de Libre-Échange et du Conseil mixte de l'Association Finlande-A.E.L.E. à Edimbourg — 10 juillet 1964	80
53. Déclaration du porte-parole du gouvernement sur la politique étrangère et européenne de la République fédérale à Bonn — 10 juillet 1964.....	81
54. Composition du nouveau gouvernement luxembourgeois — 15 juillet 1964 ..	81
55. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E.A. à Bruxelles — 22 juillet 1964	82
56. Composition du nouveau gouvernement italien — 23 juillet 1964	82
57. Conférence de presse du Président de Gaulle à Paris — 23 juillet 1964....	83
58. Prises de position allemande, néerlandaise et italienne à la suite des déclarations du Président de la République Française au cours de sa conférence de presse du 23 juillet, à Bonn, La Haye et Rome — 25 juillet 1964	87
59. Communiqué publié à l'issue de la réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles — 30 juillet 1964	88
60. Déclaration ministérielle du Groupe des Dix — 10 août 1964	99
61. Résolutions générales adoptées par l'Association du Traité de l'Atlantique à Ottawa — 18 septembre 1964	90
62. Discours du trône de la Reine Juliana à La Haye — 16 septembre 1964	91
63. Résultats des élections danoises — 22 septembre 1964	92
64. Déclaration de M. Théo Lefèvre devant le Centre d'études européennes à Bruxelles — 25 septembre 1964	92

TABLE OF CONTENTS

	Page
65. Conservative, Liberal and Labour Party programmes for the general elections on 15th October—27th September 1964	92
66. Statement by President Johnson during the visit of Mr. Manlio Brosio to Washington — 30th September 1964	93
67. Statement by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands at the conclusion of his visit to the Federal Republic of Germany, Bonn — 2nd October 1964	93
68. Communication from the EEC Commission to the EEC Council and governments, Brussels — 2nd October 1964	94
69. Communiqué issued after the official visit by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, to Luxembourg — 5th October 1964	101
70. Press Conference by Chancellor Erhard, Berlin — 7th October 1964	101
71. Statement on the political union of Europe by Mr. Habib-Deloncle, French Secretary of State for Foreign Affairs, Compiègne — 8th October 1964	102
72. Results of the general elections in the United Kingdom — 15th October 1964..	102
73. Communiqué issued after the discussions between Mr. Luns and Mr. Saragat, Rome — 19th October 1964	103
74. Communiqué issued after the discussions between Mr. Messmer and Mr. von Hassel, Paris — 21st October 1964	103
75. Statement on agricultural problems by Mr. Peyrefitte, French Minister of Information, Paris — 21st October 1964	104
76. First Press Conference by Mr. Gordon Walker, United Kingdom Minister for Foreign Affairs, London — 22nd October 1964.....	104
77. Statement on agricultural policy and European revival by Mr. P.-H. Spaak, Belgian Minister for Foreign Affairs, Luxembourg — 23rd October 1964	106
78. Statement to <i>Le Monde</i> by Mr. P.-P. Schweitzer, Director-General of the IMF — 24th October 1964	106
79. Measures to be taken by the new British Government to improve the balance of payments, London — 26th October 1964	107
80. Statement by the High Authority of the ECSC on the measures taken by the British Government, Luxembourg — 27th October 1964	107
81. Proposals regarding European policy transmitted by the Government of the Federal Republic of Germany to its partners in the EEC — 4th November 1964	107
82. Communiqué issued after the meeting of the Consultative Committee of EFTA, Geneva — 9th November 1964	116
83. Communiqué issued after the meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels — 12th November 1964	116
84. Communiqué issued after the meeting of the EEC Council of Ministers, Brussels — 15th November 1964	117
85. "Official" warning regarding the MLF issued by Tass Agency, Moscow — 15th November 1964	117
86. Communiqué issued after the meeting of the EFTA Council of Ministers, Geneva — 20th November 1964	117
87. Speech by President de Gaulle, Strasbourg — 22nd November 1964.....	118

	Page
65. Manifestes des partis conservateur, libéral et travailliste en vue des élections générales du 15 octobre — 27 septembre 1964	92
66. Déclaration du Président Johnson à l'occasion de la visite de M. Manlio Brosio à Washington — 30 septembre 1964	93
67. Déclaration de M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, à l'issue de sa visite en République Fédérale d'Allemagne, à Bonn — 2 octobre 1964.	93
68. Communication de la Commission de la C.E.E. au Conseil et aux gouvernements de la C.E.E. à Bruxelles — 2 octobre 1964.....	94
69. Communiqué publié à Luxembourg à l'issue de la visite officielle de M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, au Luxembourg — 5 octobre 1964	101
70. Conférence de presse du Chancelier Erhard à Berlin — 7 octobre 1964.....	101
71. Déclaration de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'État français aux affaires étrangères, sur l'union politique de l'Europe à Compiègne — 8 octobre 1964..	102
72. Résultats des élections générales britanniques — 15 octobre 1964	102
73. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre M. Luns et M. Saragat à Rome — 19 octobre 1964	103
74. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre M. Messmer et M. von Hassel à Paris — 21 octobre 1964	103
75. Déclaration de M. Peyrefitte, Ministre français de l'information, sur les problèmes agricoles à Paris — 21 octobre 1964	104
76. Première conférence de presse de M. Gordon Walker, Ministre britannique des affaires étrangères, à Londres — 22 octobre 1964	104
77. Déclaration de M. P.-H. Spaak, Ministre des affaires étrangères de Belgique, sur la politique agricole et la relance européenne à Luxembourg — 23 octobre 1964.	106
78. Déclaration faite au journal « Le Monde » par M. P.-P. Schweitzer, Président du F.M.I. — 24 octobre 1964	106
79. Mesures envisagées par le nouveau gouvernement britannique en vue d'améliorer la balance des paiements, à Londres — 26 octobre 1964	107
80. Déclaration de la Haute Autorité de la C.E.C.A. sur les mesures prises par le gouvernement britannique, à Luxembourg — 27 octobre 1964.....	107
81. Propositions relatives à la politique européenne transmises par le gouvernement allemand à ses partenaires de la C.E.E. — 4 novembre 1964	107
82. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Comité consultatif de l'A.E.L.E. à Genève — 9 novembre 1964	116
83. Communication faite à l'issue de la réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles — 12 novembre 1964	116
84. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles — 15 novembre 1964	117
85. Mise en garde « autorisée » de l'agence Tass au sujet de la M.L.F. à Moscou — 15 novembre 1964	117
86. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'A.E.L.E. à Genève — 20 novembre 1964	117
87. Discours du Président de Gaulle à Strasbourg — 22 novembre 1964	118

TABLE OF CONTENTS

	Page
88. Communiqué issued after the discussions between Mr. Dean Rusk, Mr. McNamara and Mr. Schroeder, Washington — 27th November 1964.....	118
89. Italian Government plan for the revival of the political union of Europe, Rome — 28th November 1964	119
90. Communiqué issued after the discussions between President Johnson and Mr. Wilson, Washington — 9th December 1964	121
91. Resolutions adopted by the EEC Council of Ministers, Brussels — 15th December 1964.....	122
92. Final communiqué issued after the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, Paris — 17th December 1964	125
93. French proposal for a time-table for the negotiations of the EEC Council of Ministers, Brussels — 18th December 1964	126
94. Interview of Mr. Paul Martin, Canadian Secretary of State for External Affairs, for <i>Le Monde</i> , Paris — 21st December 1964	126
95. Christmas Message from His Holiness Pope Paul VI, Rome — 22nd December 1964	127
96. Interview of Mr. Barzel, Chairman of the CDU parliamentary group, for the newspaper <i>Bonner Rundschau</i> , Bonn — 28th December 1964	128
97. Article published in the <i>Politisch-Soziale Korrespondenz</i> by Mr. Krone, Minister of State and President of the Federal Defence Council, Bonn — 28th December 1964	128
98. End-of-the-year message by the President of the French Republic, Paris — 31st December 1964	129

	Page
88. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre M. Dean Rusk, M. McNamara et M. Schroeder à Washington — 27 novembre 1964	118
89. Projet italien de relance de l'union politique de l'Europe, Rome — 28 novembre 1964	119
90. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre le Président Johnson et M. Wilson à Washington — 9 décembre 1964	121
91. Résolutions adoptées par le Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles — 15 décembre 1964	122
92. Communiqué publié à l'issue de la session ministérielle de l'O.T.A.N. à Paris — 17 décembre 1964	125
93. Calendrier proposé par la France pour les négociations du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles — 18 décembre 1964	126
94. Interview accordée à M. Paul Martin, Secrétaire d'État aux affaires extérieures du Canada, au journal «Le Monde» à Paris — 21 décembre 1964	126
95. Message de Noël de S. S. le Pape Paul VI, Rome — 22 décembre 1964 ...	127
96. Interview accordée par M. Barzel, Président du groupe parlementaire C.D.U., au journal «Bonner Rundschau» à Bonn — 28 décembre 1964	128
97. Article publié par M. Krone, Ministre d'État et Président du Conseil fédéral de la défense, dans la «Politisch-Soziale Korrespondenz» à Bonn — 28 décembre 1964	128
98. Message de fin d'année du Président de la République Française, Paris — 31 décembre 1964	129

Part One

Chronology

Première partie

Chronologie

CHRONOLOGY*

January		
6th	Speech by Mr. Harold Wilson, Leader of the British Labour Party, on the EEC agricultural policy, Oxford	13th-17th Third part of the Fifteenth Ordinary Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg (3 and 4)
6th	Meeting of the EEC Council of Ministers, Brussels	14th-15th Official visit by Mr. Segni, President of the Italian Republic, to the United States, Washington
7th-8th	Session of the European Parliament (agricultural problems), Strasbourg	15th Election by the Consultative Assembly of Mr. Peter Smithers, United Kingdom Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign Affairs, to the post of Secretary-General of the Council of Europe, Strasbourg
8th	Death of Mr. Julius Raab, former Chancellor of the Austrian Republic, Vienna	15th-16th Official visit by Chancellor Erhard and Mr. Schroeder, Federal Minister for Foreign Affairs, to the United Kingdom (5)
8th	President Johnson's Message on the State of the Union, Washington	16th Meeting of the OECD Consortium for assisting the implementation of the Turkish development plan for 1964, Paris
9th	Meeting between the Secretaries-General of the OECD and OAS (Organisation of American States) to discuss ways of implementing the agreement for co-operation between the two organisations, Paris	18th Letter from President Johnson to Mr. Khrushchev (6)
9th	Speech by Chancellor Erhard in the Bundestag, Bonn (1)	20th-24th 1963-1964 Plenary Session of the European Parliament, Strasbourg
9th	Commemoration of the 500th anniversary of the States-General, The Hague	22nd Butler/Saragat discussions, London (7)
10th	Meeting of the Special Council of Ministers of the ECSC, Brussels	23rd-24th Ministerial meeting of the Council of Western European Union, London (8)
10th	Representatives of the governments of the six member States of the EEC re-elect the Presidents and Vice-Presidents of the Commissions Brussels (2)	27th-30th Official visit by Chancellor Erhard and Mr. Schroeder, Federal Minister for Foreign Affairs, to Italy (9)
10th	Resignation of Mr. Heinzl Krekeler, German member of the Euratom Commission, with effect from 29th February 1964, Brussels	28th Signing of the amendments to the Convention on civil liability in the field of nuclear energy, Paris
10th-11th	European Conference for the development of relations with Eastern Europe, Brussels	31st Press conference by President de Gaulle, Paris (10)

* The figures in parentheses indicate the corresponding text contained in Part Two.

CHRONOLOGIE*

Janvier	
6	Discours de M. Harold Wilson, leader du parti travailliste britannique, relatif à la politique agricole de la C.E.E., à Oxford
6	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles
7-8	Session du Parlement européen (problèmes agricoles) à Strasbourg
8	Mort de M. Julius Raab, ancien Chancelier de la République autrichienne, à Vienne
8	Message du Président Johnson sur l'état de l'Union à Washington
9	Rencontre des secrétaires généraux de l'O.C.D.E. et de l'O.E.A. (Organisation des États Américains) pour discussion des modalités d'application de l'accord établissant des rapports de coopération entre les deux organisations, à Paris
9	Discours du Chancelier Erhard devant le Bundestag à Bonn (1)
9	Commémoration du 500 ^e anniversaire des États Généraux à La Haye
10	Réunion du Conseil spécial des Ministres de la C.E.C.A. à Bruxelles
10	Les représentants des gouvernements des États membres des Six renouvellent les mandats des présidents et vice-présidents des commissions, à Bruxelles (2)
10	M. Heinzl Krekeler, membre allemand de la Commission de l'Euratom, démissionne de ses fonctions avec effet à partir du 29 février 1964, à Bruxelles
10-11	Conférence européenne pour le développement des relations avec l'Europe orientale, à Bruxelles
	13-17
	Troisième partie de la Quinzième session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg (3 et 4)
	14-15
	Visite officielle de M. A. Segni, Président de la République Italienne, aux États-Unis
	15
	Élection, par l'Assemblée consultative, de M. P. Smithers, Sous-secrétaire d'État au <i>Foreign Office</i> , au poste de Secrétaire général du Conseil de l'Europe, à Strasbourg
	15-16
	Visite officielle du Chancelier Erhard et de M. Schroeder, Ministre allemand des affaires étrangères, en Grande-Bretagne (5)
	16
	Réunion du Consortium de l'O.C.D.E. chargé d'aider à la mise en œuvre du plan de développement de la Turquie pour 1964, à Paris
	18
	Lettre du Président Johnson à M. Khrouchtchev (6)
	20-24
	Session plénière 1963-1964 du Parlement européen à Strasbourg
	22
	Entretiens Butler-Saragat à Londres (7)
	23-24
	Réunion au niveau ministériel du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, à Londres (8)
	27-30
	Visite officielle du Chancelier Erhard et de M. Schroeder, Ministre allemand des affaires étrangères, en Italie (9)
	28
	Signature des amendements à la Convention sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, à Paris
	31
	Conférence de presse du Président de Gaulle à Paris (10)

* Les chiffres entre parenthèses indiquent les documents correspondants qui figurent dans la deuxième partie.

CHRONOLOGY

February			
3rd	Seventh meeting of the Council of Association between the EEC and Greece, Brussels	15th-20th	Meeting of the Nordic Council, Stockholm
3rd	Oral questions in the House of Commons on the United Kingdom and political union in Europe (11)	18th	Official visit of the President of the High Authority of the ECSC, Mr. D. del Bo, to the Luxembourg Government to renew discussions on the common energy policy
3rd-4th	Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers ; Statement by Mr. Schmücker, German Economics Minister, on the tasks of the EEC for 1964, Brussels (12)	19th	Proposal by the Government of the Federal Republic of Germany to ratify the European Social Charter, with reservations on five paragraphs, Bonn
5th	Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture) ; final adoption of the regulations prepared on 23rd November 1963, Brussels	19th	Mr. Konthi Supramongkhok (Thailand) elected Secretary-General of SEATO, Bangkok
6th-7th	Meeting of the EEC Council of Ministers (social questions), Brussels The following questions were discussed : manpower in the Community in 1963 ; salaries of male and female workers ; free movement of labour	19th-21st	Deposit of the instruments of ratification of the Agreement of Association between the EEC and Turkey by France, the first signatory State, Brussels
10th	Opening of the European Postal and Communications Conference (EPCC), Rome	19th-29th	Official visit by Mr. Segni, President of the Italian Republic, to France (16)
10th-11th	Seventeenth meeting of the Finance Ministers of the member countries of the EEC, Rome	20th	Visit by Mr. Krag, Danish Prime Minister, to the USSR
12th	Meeting of the EEC Council of Ministers (end of the egg war), Brussels	22nd	Spanish/American agreement on the building of a Polaris submarine base, Rota (near Cadiz)
12th-13th	Johnson/Douglas-Home discussions, Washington (13)	22nd	Request from the Spanish Government to the Chairman of the EEC Council of Ministers to open exploratory conversations on the future of its relations with the EEC, Brussels
13th-14th	Meeting of the EFTA Council of Ministers, Geneva (14)	24th	Meeting of the Interparliamentary Consultative Council of Benelux (creation of a Benelux Court of Justice in Brussels), The Hague
14th	The Government of the Federal Republic of Germany and the West Berlin Senate issue a joint communiqué on passes for East Berlin, Bonn (15)	24th	Personal proposal by Professor Hallstein to the EEC Council for the achievement of a full customs union between the Six before 1st January 1966, Brussels
14th-15th	De Gaulle/Erhard discussions, Paris		Opening of the twenty-first meeting of GATT, Geneva

Février			
3	Septième session du Conseil d'association entre la C.E.E. et la Grèce à Bruxelles	15-20	Réunion du Conseil Nordique à Stockholm
3	Débat à la Chambre des Communes sur la Grande-Bretagne et l'union politique en Europe (11)	18	Visite officielle du Président de la Haute Autorité de la C.E.C.A., M. D. del Bo, au gouvernement luxembourgeois pour relancer la politique énergétique commune
3-4	Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.C.A. ; déclaration de M. Schmücker, Ministre allemand de l'économie, sur les tâches de la C.E.E. pour l'année 1964 à Bruxelles (12)	19	Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne propose la ratification de la Charte sociale européenne en faisant des réserves sur cinq paragraphes, à Bonn
5	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (agriculture) ; adoption définitive des règlements élaborés le 23 novembre 1963 à Bruxelles	19	M. Konthi Supramongkhhol (Thaïlande) est élu secrétaire général de l'O.T.A.S.E. à Bangkok
6-7	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (questions sociales) à Bruxelles. Ont été traités les problèmes suivants : main-d'œuvre dans la Communauté en 1963, salaires masculins et féminins, libre circulation des travailleurs	19	Dépôt des instruments de ratification de l'Accord d'association entre la C.E.E. et la Turquie par la France, premier État signataire, à Bruxelles
10	Ouverture de la Conférence européenne des postes et télécommunications (C.E.P.T.) à Rome	19-21	Visite officielle de M. A. Segni, Président de la République Italienne, en France (16)
10-11	Dix-septième réunion des ministres des finances des pays membres de la C.E.E. à Rome	19-29	Visite de M. Krag, Premier ministre danois, en U.R.S.S.
12	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (fin de la guerre des œufs) à Bruxelles	20	Accord hispano-américain pour la création d'une base de sous-marins Polaris, à Rota, près de Cadix
12-13	Entretiens Johnson - Douglas-Home à Washington (13)	22	Le gouvernement espagnol adresse au Président du Conseil des Ministres de la C.E.E. une demande pour l'ouverture de conversations exploratoires sur l'avenir de ses relations avec la C.E.E., à Bruxelles
13-14	Réunion du Conseil des Ministres de l'A.E.L.E. à Genève (14)	22	Réunion du Conseil Interparlementaire consultatif de Benelux (création d'une Cour de Justice Benelux à Bruxelles) à La Haye
14	Publication d'un communiqué commun du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et du Sénat de Berlin-Ouest sur les laissez-passer pour Berlin-Est, à Bonn (15)	24	Proposition personnelle du professeur Hallstein au Conseil de la C.E.E. en vue de réaliser une union douanière complète entre les Six avant le 1 ^{er} janvier 1966, à Bruxelles
14-15	Entretiens de Gaulle - Erhard à Paris	24	Ouverture de la vingt et unième session du G.A.T.T. à Genève

February (continued)

24th	Deposit by Belgium of the instruments of ratification of the Convention of Association between the EEC and the Associated African States and Madagascar, Brussels	28th	Discussion on the creation of an <i>ad hoc</i> Europe-America parliamentary assembly
24th-25th	Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels The agenda included the following questions : Merger of the institutions, directives on free enterprise, Spanish request to open exploratory conversations	28th	Discussions between the President of the High Authority of the ECSC, Mr. D. del Bo, and the French Government on energy problems, Paris
24th February -5th March	Visit of a Soviet parliamentary mission to France, Paris	28th	Eleventh meeting of the COMECON Executive Committee, Moscow
25th	Resignation of the Austrian Chancellor, Mr. Gorbach, Vienna	28th	The EEC Commission receives Mr. Haekkerup, Danish Minister for Foreign Affairs, Brussels
25th	European Congress of the German Social Democrat Parliamentary Group, Bad Godesberg	28th	Publication of the Polish Government Memorandum on the freezing of nuclear and thermonuclear armaments in Central Europe, Warsaw (18)
25th	Mr. Jean Monnet, Chairman of the Action Committee for the United States of Europe, is received by the Federal Chancellor, Mr. Erhard, after delivering an address to the European Congress of the SPD, Bad Godesberg (17)	March	
25th	Opening of exploratory negotiations between the EEC and Algeria, Brussels	2nd-3rd	Official visit by Chancellor Erhard to the Netherlands (19)
26th	Opening of the Third Session of the European Fisheries Conference (the Six, the Seven, Spain, Ireland, Iceland), London	2nd-4th	Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture), Brussels The agenda included the following questions : Mansholt plan, guidance price for beef, index price for milk
26th-27th	Third meeting of Ministers of Agriculture of the twenty member countries of the OECD and Yugoslavia, Paris	4th	Security Council decision to set up an international force for Cyprus, New York
27th	Constitution of a new political group by UNR parliamentarians in the European Parliament : "The European Democratic Union", Luxembourg	5th	Meeting between Mr. Christian Fouchet, French Minister for Education, and Mr. Kurt-Georg Kiesinger, Minister-President of Baden-Württemberg and Plenipotentiary for cultural questions in the framework of the Franco-German Treaty of Co-operation, Bonn
27th-28th	Visit of the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Mr. Pierre Pflimlin, to the Federal Government, Bonn	5th	Third meeting of CDU and UNR parliamentarians, Bad Godesberg ; these meetings are to be held regularly
		5th-6th	Discussions on the Kennedy round between MM. Mansholt, Marjolin and Rey, members of the EEC Commission, and the United States Government, Washington

Février (suite)

24	Dépôt des instruments de ratification de la Convention d'association entre la C.E.E. et les E.A.M.A. par la Belgique, à Bruxelles		28	Discussion sur la création d'une assemblée parlementaire <i>ad hoc</i> européo-américaine
24-25	Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles A l'ordre du jour : fusion des institutions, directives sur la liberté d'établissement, demande espagnole d'ouverture de négociations exploratoires		28	Entretiens de M. D. del Bo, Président de la Haute Autorité de la C.E.C.A. avec le gouvernement français sur les problèmes énergétiques, à Paris
24 février- 5 mars	Visite d'une mission parlementaire soviétique à Paris		28	Onzième réunion du Comité exécutif du C.O.M.E.C.O.N. à Moscou
25	Démission du Chancelier autrichien, M. Gorbach, à Vienne		28	La Commission de la C.E.E. reçoit M. Haekkerup, Ministre danois des affaires étrangères, à Bruxelles
25	Congrès européen du groupe parlementaire social-démocrate allemand à Bad Godesberg		28	Publication du mémorandum du gouvernement de la République Populaire de Pologne concernant le « gel » des armements nucléaires et thermonucléaires en Europe centrale, à Varsovie (18)
25	M. Jean Monnet, Président du Comité d'Action pour les États-Unis d'Europe, est reçu par le Chancelier fédéral, M. Erhard, après une allocution devant le Congrès européen de la S.P.D., à Bad Godesberg (17)	Mars	2-3	Visite officielle du Chancelier Erhard aux Pays-Bas (19)
25	Ouverture de négociations exploratoires entre la C.E.E. et l'Algérie à Bruxelles		2-4	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (agriculture) à Bruxelles A l'ordre du jour : Plan Mansholt, prix d'orientation de la viande de bœuf, prix indicatif du lait
26	Ouverture de la troisième session de la Conférence européenne sur les pêcheries (les Six, les Sept, l'Espagne, l'Irlande et l'Islande) à Londres		4	Création d'une force internationale pour Chypre décidée par le Conseil de Sécurité, à New York
26-27	Troisième réunion des ministres de l'agriculture des vingt pays membres de l'O.C.D.E. et de la Yougoslavie à Paris		5	Rencontre de M. Christian Fouchet, Ministre français de l'éducation nationale, et de M. Kurt-Georg Kiesinger, Ministre-Président du Bade-Wurtemberg et plénipotentiaire pour les questions culturelles dans le cadre du Traité de coopération franco-allemand, à Bonn
27	Constitution d'un nouveau groupe politique par les parlementaires U.N.R. au Parlement européen, l'Union Démocratique Européenne, à Luxembourg		5	Troisième rencontre, à Bad Godesberg, des parlementaires de la C.D.U. et de l'U.N.R. ; ces rencontres deviendront périodiques
27-28	Visite de M. Pierre Pflimlin, Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, au gouvernement fédéral à Bonn		5-6	Entretiens de MM. Mansholt, Marjolin et Rey, membres de la Commission de la C.E.E., avec le gouvernement américain, au sujet du <i>Kennedy round</i> , à Washington

CHRONOLOGY

March (continued)		
6th	Death of King Paul I of Greece, Athens	20th-25th First 1964-1965 Plenary Session of the European Parliament, Strasbourg
6th	First meeting of the EEC/Turkey Interim Committee, Brussels	Mr. Jean Duvieusart, Belgian Christian-Socialist Senator, elected President
9th-10th	Meeting of the EEC Council (foreign affairs and agriculture), Brussels The agenda included the following questions : <i>Ministers for Foreign Affairs</i> : preparation of the United Nations Conference on Trade, relations with the Lebanon, negotiations with Israel, Kennedy round, legislation relating to pharmaceutical products <i>Ministers for Agriculture</i> : index price for milk	23rd Opening of the World Conference on Trade and Development organised by the United Nations, Geneva
9th-10th	Visit by Mr. Tage Erlander, Prime Minister, and Mr. Torsten Nilsson, Minister for Foreign Affairs of Sweden, to the Federal German Government, Bonn <i>Inter alia</i> , the following questions were discussed : European policy, relations between the Common Market and EFTA	23rd Charlemagne Prize awarded to Mr. A. Segni, President of the Italian Republic, Aachen
10th	Eighth meeting of the Council of Association between the EEC and Greece, Brussels	23rd-25th Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture), Brussels The Council adopted a decision on the level of national index prices for milk and proposed regulations for rice prices Adjournment of the reply to the request for association submitted by Spain
10th-11th	Meeting of the Steering Committee of the European Monetary Agreement, Paris	24th Re-election of Mr. Maurice Faure as President of the European Movement by the International Council, Paris
11th-13th	Annual Assembly of the Free Trade Unions of the Common Market countries (CISL), Paris	April
12th	Meeting of the ECSC Council of Ministers, Luxembourg	1st-3rd Visit to Germany by Mr. G. Andreotti, Italian Defence Minister, Bonn
13th	Emergency meeting of the NATO Council to study the conflict in Cyprus, Paris	2nd-3rd Eighteenth meeting of the Finance Ministers of the Six, Luxembourg
14th	Arrival in Cyprus of the first soldiers (Canadian) of the international force	2nd-4th Meeting of the Italian and German Delegations for economic co-operation, Rome
20th-22nd	Thirteenth Bilderberg meeting on foreign affairs, Williamsburg	2nd-12th Visit to the United States by Mr. K. Schmücker, German Economics Minister, New York and Washington
		3rd Speech by Mr. Dean Rusk, American Foreign Secretary, to the Overseas Press Club of America on the fifteenth anniversary of NATO, New York (20)

Mars (suite)			
6	Mort du Roi Paul Ier de Grèce à Athènes	20-25	Première session plénière 1964-1965 du Parlement européen à Strasbourg
6	Première réunion du Comité intérimaire C.E.E.-Turquie à Bruxelles		M. Jean Duvieusart, sénateur social-chrétien belge, est élu Président
9-10	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (affaires étrangères et agriculture) à Bruxelles A l'ordre du jour : <i>Ministres des affaires étrangères</i> : préparation de la Conférence de l'O.N.U. sur le commerce, relations avec le Liban, négociations avec Israël, <i>Kennedy round</i> , législation relative aux produits pharmaceutiques <i>Ministres de l'agriculture</i> : prix indicatif du lait	23	Ouverture de la Conférence mondiale du Commerce et du Développement, organisée par les Nations Unies à Genève
		23	Le Prix Charlemagne est décerné à M. A. Segni, Président de la République Italienne, à Aix-la-Chapelle
9-10	Visite de MM. Tage Erlander, Premier ministre, et Torsten Nilsson, Ministre des affaires étrangères de Suède, au gouvernement fédéral allemand à Bonn Parmi les sujets discutés : politique européenne, relations Marché commun-A.E.L.E.	23-25	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (agriculture) à Bruxelles Le Conseil adopte une décision portant fixation des prix indicatifs nationaux pour le lait, ainsi qu'une proposition de règlement déterminant les prix pour le riz Ajournement de la réponse à la demande d'association présentée par l'Espagne
10	Huitième session du Conseil d'association C.E.E.-Grèce à Bruxelles	24	Réélection de M. Maurice Faure comme Président du Mouvement européen par son Conseil international à Paris
10-11	Réunion du Comité directeur de l'Accord monétaire européen à Paris	Avril	
11-13	Assemblée annuelle des Syndicats libres des pays du Marché commun (C.I.S.L.) à Paris	1-3	Visite de M. G. Andreotti, Ministre italien de la défense, en Allemagne
12	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.C.A. à Luxembourg	2-3	Dix-huitième réunion des ministres des finances des Six à Luxembourg
13	Réunion d'urgence du Conseil de l'O.T.A.N. pour l'étude du conflit de Chypre, à Paris	2-4	Rencontre des délégations allemande et italienne pour la coopération économique à Rome
14	Arrivée à Chypre des premiers soldats (canadiens) de la force internationale	2-12	Visite de M. K. Schmücker, Ministre allemand de l'économie, aux États-Unis
20-22	Treizième colloque de Bilderberg sur les affaires étrangères, à Williamsburg	3	Allocution de M. Dean Rusk, Ministre américain des affaires étrangères, devant l' <i>Overseas Press Club of America</i> , à l'occasion du quinzième anniversaire de l'O.T.A.N., à New York (20)

April (continued)		
3rd	Foreign policy speech by Mr. Schröder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, at the Eleventh Federal Congress of the Protestant Circle of the CDU/CSU Party, Munich (21)	10th-12th Tenth Congress of the European Federalist Movement, Montreux
3rd	Meeting of the North Atlantic Council, Paris (22) The Secretary-General, Mr. Stikker, informed the Permanent Representatives of his intention to resign in the Summer of 1964	13th Discussions between Mr. Werner, Minister of State, and Mr. Schaus, Minister for Foreign Affairs, of the Grand Duchy of Luxembourg, and Mr. Lefèvre, Prime Minister, and Mr. Fayat, Minister, Deputy for Foreign Affairs, of Belgium, on the fusion and the seat of the institutions of the European Communities, Brussels
4th	Speech by Mr. Johnson, President of the United States, on the fifteenth anniversary of NATO, Washington (23)	13th Opening of the SEATO Conference, Manila
6th	Meeting of the Standing Committee of NATO Parliamentarians under the chairmanship of Mr. Kliesing, CDU, Germany, and official visit to the German authorities, Bad Godesberg	13th-14th Congress of the German European Movement (Europa-Union); adoption of a 42-point programme, Frankfurt
6th	Opening of discussions between European countries interested in the setting up of a world satellite communications network, London	13th-15th Meeting of the EEC Council of Ministers (attended by the Ministers for Foreign Affairs and Finance and the Directors of National Banks) on the overall situation, Brussels
7th	Colloquy of the World Union of Europeans, Paris	14th-15th Meeting of the EEC (agriculture) and EAEC Councils of Ministers, Brussels
8th-15th	Meeting of experts of the Group of Ten (Belgium, Canada, France, Germany, Italy, Japan, Netherlands, Sweden, United Kingdom, United States) responsible for proposing a reform of the monetary system, Washington	14th-16th Fourth Conference of Ministers of Education of the seventeen signatory States of the European Cultural Convention, London
9th	Opening of the fifteenth Anglo-German Colloquy, Oxford	14th-17th OECD conference on the active policy of manpower, Brussels
9th-10th	Meeting of the OECD Special Committee for Coal, Paris	16th Radio and television speech by President de Gaulle, Paris (24)
10th	Official visit to the Federal Republic of Germany by Mr. Werner, Minister of State, and Mr. Schaus, Minister for Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg, Bonn	16th-17th Meeting of the WEU Council at ministerial level, Brussels
		20th Inauguration of the European Social Science Documentation Co-ordination Centre, Vienna
		20th Meeting of the Committee of Ministers of the Council of Europe, Strasbourg

Avril (suite)

3	Discours de politique étrangère prononcé par M. Schroeder, Ministre allemand des affaires étrangères, au onzième Congrès fédéral du Cercle protestant du parti C.D.U.-C.S.U. à Munich (21)	10-12	Dixième congrès du Mouvement fédéraliste européen à Montreux
3	Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à Paris (22) Le secrétaire général, M. Stikker, fait part aux représentants permanents de son intention de quitter son poste dans le courant de l'été 1964	13	Entretiens de M. Werner, Ministre d'État, et de M. Schaus, Ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg avec le Premier ministre, M. Lefèvre, et M. Fayat, Ministre adjoint aux affaires étrangères de Belgique, sur la fusion et notamment l'implantation des institutions des Communautés européennes, à Bruxelles
4	Discours de M. Johnson, Président des États-Unis, à l'occasion du quinzième anniversaire de l'O.T.A.N. à Washington (23)	13	Ouverture de la Conférence de l'O.T.A.S.E. à Manille
6	Réunion de la Commission permanente des Parlementaires de l'O.T.A.N. à Bad Godesberg, sous la présidence de M. Kliesing, député C.D.U. allemand, et visite officielle aux autorités allemandes	13-14	Congrès du Mouvement européen allemand (Europa-Union); adoption d'un programme en 42 points, à Francfort
6	Ouverture de pourparlers entre les pays européens s'intéressant à l'établissement d'un réseau mondial de satellites de communications, à Londres	13-15	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (en présence des ministres des affaires étrangères, des finances et des directeurs des banques nationales) sur la situation conjoncturelle à Bruxelles
7	Colloque de l'Union mondiale des Européens à Paris	14-15	Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. (agriculture) et de la C.E.E.A. à Bruxelles
8-15	Réunion des experts du « Groupe des Dix » (États-Unis, France, Allemagne, Italie, Angleterre, Pays-Bas, Belgique, Canada, Japon et Suède) chargés de proposer une réforme du système monétaire, à Washington	14-16	Quatrième conférence des ministres de l'éducation des dix-sept États signataires de la Convention culturelle européenne à Londres
9	Ouverture du quinzième colloque anglo-allemand à Oxford	14-17	Conférence de l'O.C.D.E. sur la politique active de la main-d'œuvre à Bruxelles
9-10	Réunion du Comité spécial du charbon de l'O.C.D.E. à Paris	16	Allocution radiotélévisée du Président de Gaulle à Paris (24)
10	Visite officielle de M. Werner, Ministre d'État, et de M. Schaus, Ministre des affaires étrangères du Grand-Duché de Luxembourg, en République Fédérale d'Allemagne	16-17	Réunion du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale au niveau ministériel à Bruxelles
		20	Inauguration du Centre européen de coordination et de documentation des sciences sociales à Vienne
		20	Réunion du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg

April (continued)		
20th-22nd	Conference of German Ambassadors on the East-West conflict, Bonn	29th-30th Thirteenth round table on European problems, Luxembourg
20th-24th	First part of the Sixteenth Ordinary Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg	30th Mr. von Hassel and Mr. Sancar, Defence Ministers of the Federal Republic of Germany and Turkey, sign a military aid agreement, Ankara
21st	Meeting of the ECSC Special Council of Ministers ; adoption of the Protocol of Agreement on energy policy, Luxembourg (25)	May
23rd	Final negotiations for the conclusion of an agreement between Israel and the EEC, Brussels	3rd-4th Visit by Chancellor Erhard to Luxembourg (28)
23rd-24th	Official visit of Chancellor Erhard to Belgium (26)	4th Opening of the GATT negotiations (Kennedy round), Geneva
24th	Meeting of parliamentarians from the member countries of EFTA, Strasbourg	4th Meeting of the Delegation of the European Parliament to the Parliamentary Committee of Association between the EEC and Greece, Brussels
27th	The German Permanent Representative to the EEC deposits the instruments of ratification of the Yaoundé Convention (following France and Belgium), Brussels	5th Professor Günther Bock elected Chairman of the ELDO Council (European Launcher Development Organisation), Paris
27th	Visit by the NATO Secretary-General to Greece and Turkey	5th Japan attends the meeting of the OECD Council as a full member for the first time, Paris
27th April-1st May	Visit by Mr. Moro, Italian Prime Minister, to the United Kingdom, London, (27)	5th-6th Meeting of the Payments Committee of the European Monetary Agreement, Paris
28th	Meeting of the EEC Council of Ministers (transport), Brussels	5th-6th Seventh meeting of the EFTA Consultative Committee, Basle
28th	Japan becomes a member of the OECD ; deposit of the instruments of ratification, Paris	6th Initialling of the Trade Agreement between the EEC and Israel, Brussels
29th	Erhard/Schmücker/Giscard d'Estaing discussions, Bonn	7th The French Government addresses a memorandum on the future of Euratom to the Permanent Representatives of the other members of EAEC, Brussels
29th-30th	Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture), Brussels	7th Mr. A. Segni, President of the Italian Republic, receives the Charlemagne Prize (awarded on 23rd March 1964), Aachen (29)

Avril (suite)		
20-22	Conférence des ambassadeurs allemands sur le conflit Est-Ouest à Bonn	29-30 Treizième table ronde des problèmes de l'Europe à Luxembourg
20-24	Première partie de la Seizième session ordinaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg	30 M. von Hassel et M. Sancar, Ministres de la défense de la République Fédérale d'Allemagne et de la Turquie, signent un accord d'aide militaire à Ankara
21	Réunion du Conseil spécial de Ministres de la C.E.C.A. ; adoption d'un protocole d'accord sur la politique énergétique à Luxembourg (25)	Mai
23	Négociations finales pour la conclusion d'un accord entre Israël et la C.E.E. à Bruxelles	3-4 Visite du Chancelier Erhard à Luxembourg (28)
23-24	Visite officielle du Chancelier Erhard en Belgique (26)	4 Ouverture des négociations du G.A.T.T. (<i>Kennedy round</i>) à Genève
24	Réunion des parlementaires des pays membres de l'A.E.L.E. à Strasbourg	4 Réunion de la délégation du Parlement européen à la Commission parlementaire d'association C.E.E.-Grèce à Bruxelles
27	Le représentant permanent de la République Fédérale d'Allemagne auprès de la C.E.E. dépose les instruments de ratification de la Convention de Yaoundé (après la France et la Belgique) à Bruxelles	5 Le professeur Günther Bock est élu président du C.E.C.L.E.S. (Centre européen pour la mise au point et la construction de lanceurs d'engins spatiaux) à Paris
27	Visite du secrétaire général de l'O.T.A.N. à Athènes et Ankara	5 Le Japon participe pour la première fois en qualité de membre de plein exercice à la réunion du Conseil de l'O.C.D.E. à Paris
27 avril- 1 ^{er} mai	Visite de M. Moro, Président du Conseil italien, en Grande-Bretagne (27)	5-6 Réunion du Comité des paiements de l'Accord monétaire européen à Paris
28	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (questions de transport) à Bruxelles	5-6 Septième réunion du Comité consultatif de l'A.E.L.E. à Bâle
28	Le Japon devient membre de l'O.C.D.E. : dépôt des instruments de ratification à Paris	6 L'accord commercial entre la C.E.E. et Israël est paraphé à Bruxelles
29	Entretiens Erhard-Schmücker-Giscard d'Estaing à Bonn	7 Le gouvernement français adresse un mémorandum sur l'avenir de l'Euratom aux représentants permanents des autres membres de la C.E.E.A.
29-30	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (agriculture) à Bruxelles	7 M. A. Segni, Président de la République Italienne, reçoit le Prix Charlemagne (décerné le 23 mars 1964) à Aix-la-Chapelle (29)

May (continued)	
8th-9th	Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels The following questions were discussed : A. <i>Common Market</i> Transports ; common customs tariffs for petroleum products ; increase and approval of tariff quotas for newsprint ; progress report of the Monetary Committee ; trade agreement with Israel ; Kennedy negotiations ; world trade and development conference ; exploratory conversations with Nigeria B. <i>Euratom</i> Appointments to the Scientific and Technical Committee
9th	Conversations between Mr. Herzog, French Secretary of State for Youth and Sport, and Mr. Willy Brandt, Mayor of Berlin, Berlin
9th-11th	McNamara/von Hassel conversations on defence policy, Bonn
11th	On the eve of the ministerial meeting of the North Atlantic Council at The Hague, the French, German, United Kingdom and United States Ministers for Foreign Affairs issued a statement in which they "reaffirmed their conviction that a just and peaceful solution to the problem of Germany will have to be found on the basis of the right of self determination". They "agreed that every suitable opportunity should be seized to bring the German people's wishes for reunification in freedom nearer to realisation". The discussion will be resumed in the ambassadorial group representing the four governments that meets in Washington
11th-15th	Second 1964-1965 Plenary Session of the European Parliament, Strasbourg
12th-13th	The Working Party set up by the Group of Ten for studying the reform of international monetary systems meets to draft its final report, Paris
12th-14th	Ministerial meeting of the North Atlantic Council, The Hague (30)
12th-16th	Sixth Congress of the European Culture Foundation, Athens
13th	The Permanent Representative of the Grand Duchy of Luxembourg deposits the instruments of ratification of the Yaoundé Convention, Brussels
13th-14th	Von Hassel/Messmer discussions, Bonn
13th-15th	Congress of the Association of European Jurists, Nice
14th-15th	Mr. Douglas Dillon and Mr. Giscard d'Estaing, United States and French Finance Ministers, endeavour to settle their differences over international monetary reform, Paris
15th	Meeting between Mr. Luns and Mr. Saragat, Netherlands and Italian Ministers for Foreign Affairs, The Hague (31)
16th	Interview of General Franco, Spanish Head of State, with the German weekly <i>Christ und Welt</i> , Madrid (32)
17th	Speech by Mr. George Ball, Under-Secretary of State, on the United States policy regarding Germany, Washington
18th-19th	Visit by Mr. Willy Brandt to the United States. Discussions with President Johnson, Mr. Rusk, Mr. Bundy, Mr. McNamara, Mr. Fulbright, Washington (33)
19th-21st	Meeting of the EEC Council of Ministers (cereals, butter), Brussels
19th-24th	Meeting of the Franco-Spanish Committee for the Pyrenees (communications, movement of persons and goods, agricultural questions), Paris
22nd-23rd	Meeting of the Parliamentary Committee of Association between the EEC and Greece, Brussels

Mai (suite)			
8-9	Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles Ont été traitées les questions suivantes : A. <i>Marché commun</i> Transports ; tarif douanier commun pour les produits pétroliers ; augmentation et octroi des contingents tarifaires en ce qui concerne le papier journal ; rapport d'activité du Comité monétaire ; accord commercial avec Israël ; négociations Kennedy ; Conférence mondiale sur le commerce et le développement ; conversations exploratoires avec la Nigéria B. <i>Euratom</i> Nominations au Comité scientifique et technique	12-14	Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord à La Haye (30)
		12-16	Sixième congrès de la Fondation européenne de la culture à Athènes
		13	Le représentant permanent du Grand-Duché de Luxembourg dépose les instruments de ratification de la Convention de Yaoundé à Bruxelles
9	M. Herzog, Secrétaire d'État français à la jeunesse et aux sports, s'entretient avec M. Willy Brandt, Maire de Berlin, à Berlin	13-14	Entretiens von Hassel-Messmer à Bonn
9-11	Entretiens McNamara-von Hassel sur la politique de défense à Bonn	13-15	Congrès de l'Association des juristes européens à Nice
11	Les ministres des affaires étrangères des États-Unis, de la France, de la République Fédérale d'Allemagne et du Royaume-Uni réaffirment, à La Haye, à la veille de la réunion du Conseil de l'O.T.A.N., leur conviction que le problème allemand ne pourra être résolu que sur la base du droit à l'autodétermination. Ils s'emploieront de toutes leurs forces à trouver les moyens pour faciliter la réunification dans la liberté souhaitée par le peuple allemand. Le groupe des ambassadeurs à Washington reprendra la discussion de ce problème	14-15	M. Douglas Dillon et M. Giscard d'Estaing, Ministres des finances des États-Unis et de la France, essaient d'aplanir leurs divergences de vues sur la réforme monétaire internationale à Paris
		15	Rencontre de MM. Luns et Saragat, Ministres des affaires étrangères des Pays-Bas et d'Italie, à La Haye (31)
		16	Interview accordée par le Général Franco, Chef de l'État espagnol, à l'hebdomadaire allemand <i>Christ und Welt</i> à Madrid (32)
		17	Discours du Sous-secrétaire d'État, M. George Ball, sur la politique allemande des États-Unis à Washington
11-15	Deuxième session plénière 1964-1965 du Parlement européen à Strasbourg	18-19	Visite de M. Willy Brandt aux États-Unis ; entretiens avec le Président Johnson, MM. Rusk, Bundy, McNamara et Fulbright à Washington (33)
12-13	Le groupe de travail, institué par le Groupe des Dix pour l'étude des problèmes d'une réforme du système monétaire international, se réunit pour la rédaction de son rapport final à Paris	19-21	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (questions céréales, beurre) à Bruxelles
		19-24	Réunion de la Commission franco-espagnole des Pyrénées (voies de communication, mouvement des personnes et marchandises, questions agricoles) à Paris
		22-23	Réunion de la Commission parlementaire d'association entre la C.E.E. et la Grèce à Bruxelles

May (continued)			
23rd-27th	Second parliamentary and scientific conference organised by the OECD, Vienna	1st	Entry into force of the Convention of Association between the EEC and the Associated African States and Madagascar, Brussels (36)
24th	Colloquy of the <i>Centre international de formation européenne</i> and the <i>Conseil des Communes d'Europe</i> on country planning and economic regionalisation, Royaumont	1st	Entry into force of the EEC Council decision regarding the association of overseas territories and countries with the Community, Brussels (37)
25th	Revival of the idea for six-power summit meetings by Chancellor Erhard, Bonn	1st-2nd	Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels The agenda included the following questions: Agreement between Euratom and the European Nuclear Energy Agency (ENEA) of the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) on the establishment at Ispra of a library of computer programmes Questions relating to the GATT multilateral trade negotiations External relations: reply to the Spanish Government's letter on the opening of exploratory conversations Cereal prices
25th	Mr. Maurice Bokanowski, French Minister of Industry and Trade, at the inauguration of an exhibition of electrical, mechanical and machine-tool industries, calls for a concerted investment policy in the Common Market, Paris		
26th	Inauguration of the canalisation of the Moselle by the President of the French Republic, the President of the Federal Republic of Germany and Her Royal Highness the Grand Duchess Charlotte of Luxembourg, Trèves	4th	Meeting of the High Authority of the ECSC (fixing of levies on coal and steel production), Luxembourg
26th-28th	Third Conference of European Ministers of Justice, Dublin	4th	Mr. Carrero Blanco, Presidential Minister of State, and Mr. Lopez Rodo, General Commissioner for the Economic and Social Plan of the Spanish Government, arrive at Köln-Wahn for economic discussions in the Federal Republic of Germany
27th-29th	European Conference of Ministers of Transport (ECMT), Bordeaux		
28th-31st	Visit by Mr. Couve de Murville, French Minister for Foreign Affairs, to Spain, Madrid (34)	4th	Signing of the trade agreement between the EEC and Israel, Brussels
30th	The Permanent Representatives of the Netherlands and of Italy deposit the instruments of ratification of the Yaoundé Convention, Brussels	4th	Von Hassel/Messmer discussions, Bonn
		4th	Letter from Mr. Hallstein to the Ministers for Foreign Affairs of the Six, Brussels (38)
June		5th	Launching of the Blue Streak rocket which will be the first stage of the first European satellite launcher, Woomera
1st	Eleventh Session of the Action Committee for the United States of Europe, Bonn (35)		

Mai (suite)			
23-27	Deuxième conférence parlementaire et scientifique organisée par l'O.C.D.E. à Vienne	1er	Entrée en vigueur de la Convention d'association entre la C.E.E. et les E.A.M.A. à Bruxelles (36)
24	Colloque du Centre international de formation européenne et du Conseil des communes d'Europe, consacré à l'aménagement du territoire et à la régionalisation économique, à Royaumont	1er	Entrée en vigueur de la décision du Conseil de la C.E.E. relative à l'association des P.T.O.M. à la Communauté, à Bruxelles (37)
25	Relance de l'idée des réunions des Six « au sommet » par le Chancelier Erhard à Bonn	1-2	Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles Ont été traitées, entre autres, les questions suivantes :
25	M. Maurice Bokanowski, Ministre français de l'industrie et du commerce, plaide en faveur d'une « politique concertée » des investissements dans le Marché commun à l'occasion de l'inauguration d'une exposition des industries mécaniques, électriques et de la machine-outil à Paris		Accord entre l'Euratom et l'Agence Européenne pour l'Energie Nucléaire (E.N.E.A.) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (O.C.D.E.) concernant la création à Ispra d'une bibliothèque des programmes de calcul Questions concernant les négociations commerciales multilatérales dans le cadre du G.A.T.T.
26	Inauguration de la canalisation de la Moselle par le Président de la République Française, le Président de la République Fédérale d'Allemagne et par S.A.R. la Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg à Trèves	4	Relations extérieures : réponse à la lettre du gouvernement espagnol (ouverture de conversations exploratoires) Prix des céréales
26-28	Troisième conférence des ministres européens de la justice à Dublin	4	Réunion de la Haute Autorité de la C.E.C.A. à Luxembourg (fixation du taux des prélèvements sur la production charbon-acier)
27-29	Conférence européenne des ministres des transports (C.E.M.T.) à Bordeaux	4	M. Carrero Blanco, Ministre d'État à la Présidence, et M. Lopez Rodo, Commissaire général au plan économique et social du gouvernement espagnol, arrivent à Köln-Wahn pour des entretiens économiques en République Fédérale d'Allemagne
28-31	Visite de M. Couve de Murville, Ministre français des affaires étrangères, en Espagne (34)	4	Signature de l'accord commercial entre la C.E.E. et Israël à Bruxelles
30	Les représentants permanents des Pays-Bas et de l'Italie déposent les instruments de ratification de la Convention de Yaoundé à Bruxelles	4	Entretiens von Hassel-Messmer à Bonn
		4	Lettre adressée par le Professeur Hallstein aux ministres des affaires étrangères des Six à Bruxelles (38)
Juin		5	Lancement de la fusée <i>Blue Streak</i> , qui constituera le premier étage de la fusée porteuse du premier satellite européen, à Woomera
1er	Onzième session du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe à Bonn (35)		

CHRONOLOGY

June (continued)

5th	Official visit by the new President of the European Parliament, Mr. Duvieusard, to the Federal Republic of Germany. Mr. Duvieusard opposes the creation of new European institutions but wishes there to be a dialogue between a European body and a representation of the States	The Federal Republic of Germany will wholeheartedly support any attempt to obtain a relaxation of tension provided the German problem has a place in this "strategy of peace"
7th	General elections in the Grand Duchy of Luxembourg (39)	11th Second part of the Sixteenth Ordinary Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg
7th-8th	Schroeder/Couve de Murville discussions, Bonn	12th Johnson/Erhard discussions, Washington (41)
9th	The Permanent Representative of the Grand Duchy of Luxembourg deposits the instruments of ratification of the Agreement creating an Association between the EEC and Turkey, signed in Ankara on 12th September 1963, Brussels (Instruments of ratification have already been deposited by Turkey and France)	12th Treaty between the USSR and the so-called "GDR" signed in Moscow by Mr. Khrushchev and Mr. Ulbricht (42)
9th	Thirteenth Session of the Council of Association between the United Kingdom and the ECSC, London	12th-13th Eleventh joint meeting between members of the European Parliament and members of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg
9th-13th	Visit of Chancellor Erhard to Canada and the United States	12th-13th Private discussion of European problems between French and British parliamentarians under the aegis of the United Kingdom Council of the European Movement, London
10th	Draft Bill by Mr. Mommer and the SPD Group for the direct election of German representatives to the European Parliament, Bonn (40)	14th-27th An American Delegation of the ATA visits Europe (Paris, The Hague, Bonn, Berlin, Rome, Lisbon)
10th	Meeting of the EEC Council of Ministers, Brussels "After examining the problem of measures to be taken for establishing a common price level for cereals, the Council adopted a time-table programme and gave directives to the Special Committee on Agriculture for the preparation of its work."	15th First Meeting of the Social Science Preparatory Committee for the OECD Ministerial Conference on Science, Paris
11th	Speech by Chancellor Erhard to the Council on Foreign Relations, New York	15th-16th The Finance Ministers of the Group of Ten (now eleven with the participation of Switzerland) study the report to be submitted at the next General Assembly of Finance Ministers in Tokyo, Paris
		15th-16th Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels
		15th-17th Second Session of the European Space Research Organisation, Paris (43)

Juin (suite)

5	Visite officielle du nouveau Président du Parlement européen, M. Duvieusart, en République Fédérale d'Allemagne. M. Duvieusart se prononce contre la création de nouvelles institutions européennes, mais souhaite un dialogue entre un organe européen et une représentation des États	Soutien total de la République Fédérale d'Allemagne à toute tentative de détente à condition que le problème allemand trouve sa place dans cette « stratégie de la paix »
7	Élections générales au Grand-Duché de Luxembourg (39)	Deuxième partie de la Seizième session de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg
7-8	Entretiens Schroeder - Couve de Murville à Bonn	Entretiens Johnson - Erhard à Washington (41)
9	Le représentant permanent du Grand-Duché de Luxembourg dépose à Bruxelles les instruments de ratification de l'Accord créant une association entre la C.E.E. et la Turquie, signé à Ankara le 12 septembre 1963 (La Turquie et la France ont déjà déposé leurs instruments de ratification)	Signature à Moscou, par M. Khrouchtchev et M. Ulbricht, d'un traité d'amitié, d'entraide et de coopération entre l'U.R.S.S. et la soi-disant R.D.A. (42)
9	Treizième session du Conseil d'association Grande-Bretagne-C.E.C.A. à Londres	Onzième réunion jointe des membres du Parlement européen et de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg
9-13	Visite du Chancelier Erhard au Canada et aux États-Unis	Discussion privée des problèmes européens entre parlementaires français et britanniques, sous l'égide du Conseil britannique du Mouvement européen, à Londres
10	Proposition de loi de M. Mommer et du groupe S.P.D. tendant à l'élection directe des membres allemands au Parlement européen à Bonn (40)	14-27 Voyage d'une délégation américaine de l'A.T.A. en Europe (Paris, La Haye, Bonn, Berlin, Rome, Lisbonne)
10	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles « Examinant le problème des mesures à prendre en vue de l'établissement d'un niveau commun de prix des céréales, le Conseil a arrêté un calendrier-programme et donné des directives au Comité spécial agriculture en vue de la préparation de ses travaux. »	15 Première réunion de la Commission préparatoire chargée des sciences sociales pour la Conférence ministérielle de l'O.C.D.E. sur la science, à Paris
11	Discours du Chancelier Erhard devant le <i>Council of Foreign Relations</i> à New York	15-16 Les ministres des finances du Groupe des Dix (devenus onze à la suite de la participation suisse) étudient, à Paris, le rapport qui sera présenté à la prochaine assemblée générale du F.M.I. à Tokyo
		15-16 Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A à Bruxelles
		15-17 Deuxième session du Conseil de l'Organisation Européenne de Recherches Spatiales à Paris (43)

CHRONOLOGY

June (continued)

15th-19th Meeting of experts from the countries taking part in the OECD Halden reactor project, Oslo

15th-20th Third 1964-1965 Plenary Session of the European Parliament, Strasbourg

17th Assembly of the Liberal Movement for a united Europe, Paris

18th-19th Meeting of the Economic Policy Committee of the OECD, Paris

18th-20th Meeting of the ATA Council, The Hague

19th First meeting of the Committee of Association between the EEC and the Associated African States and Madagascar, Brussels

22nd Meeting of the EEC Council of Ministers (common transport policy), Brussels

22nd-24th First part of the Tenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union, Rome

22nd-26th Ninth two-yearly UNESCO Conference of non-governmental organisations, Paris

23rd-26th Twenty-fourth meeting of Heads of National Productivity Centres of the member countries of the OECD, Belgrade

24th-26th Colloquy on regional development organised by EFTA, Geneva

24th-26th ECSC study course on the problems of output returns in metallurgy, Luxembourg

25th Meeting of the EAEC Council of Ministers, Brussels

25th-26th Meeting of the EEC Council of Ministers, Brussels

26th Joint Statement by the governments of France, the United Kingdom and the United States on the treaty of 12th June 1964 between the USSR and the so-called GDR (44)

26th Statement by the German Minister for Foreign Affairs on the status of Berlin, Bonn (45)

26th Resignation of the Italian Government, Rome

29th Investment of a loan of 150 million French francs by the ECSC, Paris

30th Approval by the North Atlantic Council of a draft agreement on co-operation in the field of nuclear information, Paris (46)

July

1st Mr. Heinrich Luebke is re-elected President of the Federal Republic of Germany with 710 of the 1,024 votes cast, Berlin

1st Meeting of the ENEA (European Nuclear Energy Agency) Steering Committee, Paris

2nd Statement by Dr. Adenauer on European political union, Cologne (47)

3rd-4th Discussions in the framework of the Franco-German Treaty between General de Gaulle, President of the French Republic, and Professor Erhard, Chancellor of the Federal Republic of Germany, Bonn (48)

4th Manifestation by miners from the six ECSC countries organised by the Unions affiliated to the International Confederation of Free Trade Unions in the presence of Mr. Dino del Bo, President of the High Authority of the ECSC, Dortmund

6th Launching of the first ESRO probe rocket, Salto di Quirra, Sardinia

6th Mr. Maxime Roux, Préfet hors classe, takes office as Assistant Secretary-General of WEU in Paris, Head of the International Secretariat of the Standing Armaments Committee and Vice-Chairman of that body

Juin (suite)		
15-19	Réunion des experts des pays participant au projet O.C.D.E. de réacteur de Halden, à Oslo	26 Déclaration du ministre allemand des affaires étrangères sur le statut de Berlin à Bonn (45)
15-20	Troisième session plénière 1964-1965 du Parlement européen à Strasbourg	26 Démission du cabinet italien à Rome
17	Assemblée du Mouvement libéral pour l'Europe unie à Paris	29 Placement d'un emprunt de 150 millions de francs français par la C.E.C.A. à Paris
18-19	Réunion du Comité de politique économique de l'O.C.D.E. à Paris	30 Approbation par le Conseil de l'Atlantique Nord d'un projet d'accord sur la coopération dans le domaine des renseignements atomiques à Paris (46)
18-20	Réunion du Conseil de l'A.T.A. à La Haye	
19	Première réunion du Comité d'association C.E.E.-E.A.M.A. à Bruxelles	
22	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (politique commune des transports) à Bruxelles	Juillet
22-24	Première partie de la Dixième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale à Rome	1er M. Heinrich Lübke est réélu Président de la République Fédérale d'Allemagne par 710 voix sur 1.024 à Berlin
22-26	Neuvième conférence biennale des organisations non gouvernementales de l'U.N.E.S.C.O. à Paris	1er Réunion du Comité de direction de l'E.N.E.A. (Agence Européenne pour l'Énergie Nucléaire) à Paris
23-26	Vingt-quatrième réunion des chefs de centres nationaux de productivité des pays membres de l'O.C.D.E. à Belgrade	2 Déclaration du Dr Adenauer sur l'union politique européenne à Cologne (47)
24-26	Colloque sur le développement régional organisé par l'A.E.L.E. à Genève	3-4 Entretiens, dans le cadre du Traité franco-allemand, entre le Général de Gaulle, Président de la République Française, et le Professeur Erhard, Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne, à Bonn (48)
24-26	Cycle d'études sur les problèmes de la rémunération au rendement dans l'industrie sidérurgique de la C.E.C.A. à Luxembourg	4 Manifestation des mineurs des six pays de la C.E.C.A., organisée par les syndicats affiliés à la Confédération Internationale des Syndicats Libres, en présence de M. Dino del Bo, Président de la Haute Autorité de la C.E.C.A., à Dortmund
25	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E.A. à Bruxelles	6 Lancement de la première fusée-sonde de l'Organisation Européenne de Recherches Spatiales à Salto di Quirra, Sardaigne
25-26	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles	6 M. Maxime Roux, préfet hors classe, entre en fonctions comme Secrétaire général adjoint de l'U.E.O. à Paris, en tant que chef du secrétariat international et vice-président du Comité Permanent des Armements
26	Déclaration commune des gouvernements des États-Unis, de la France et du Royaume-Uni concernant le traité signé à Moscou, le 12 juin 1964, entre l'U.R.S.S. et la soi-disant R.D.A. (44)	

July (continued)

6th	The USSR proposes a "United Nations peace force" in a note to the Japanese Government, Tokyo (49)	8th	Opening of the Thirteenth Commonwealth Prime Ministers' Conference, London
6th-21st	Fifth Plenary Session of the European Civil Aviation Committee, Strasbourg	8th	First Session of the Council of Association between the EEC and the Associated African States and Madagascar under the chairmanship of Mr. Schmücker, Brussels
7th	Mr. Fedorenko, Permanent Representative of the USSR to the United Nations, hands the Soviet plan to Mr. Thant, Secretary-General of the United Nations, and to the Permanent Representatives of the United States and the United Kingdom		The Council agreed on most of the articles of its internal regulations and delegated some of its powers to the Committee of Association. It set up a Court of Arbitration. The Council of Association agreed to hold its next ordinary session in March 1965
7th	In an interview for Associated Press, Dr. Adenauer, Chairman of the Christian Democrat Party and former Federal Chancellor, advocates closer links between France and the Federal Republic of Germany, Bonn	8th	Discussions between Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, and Mr. Khrushchev and Mr. Gromyko, Moscow Mr. Luns handed the Soviet Government a memorandum on the multilateral force
7th	Meeting of the EEC and EAEC Councils under the chairmanship of Mr. Kurt Schmücker, Economics Minister of the Federal Republic of Germany, Brussels The Councils agreed to open an information office in Montevideo. Several directives in application of the overall programmes for the suppression of restrictions on freedom of establishment and the free offer of services were agreed to subject to a reservation by the Federal Republic of Germany regarding "master" qualifications for the exercise of certain crafts Consideration was also given to insurance credits for exports and relations between the Community and Austria, the last item being deferred until the session to be held on 29th and 30th July	9th-10th	Official visit of Chancellor Erhard to Denmark, Copenhagen (51)
		9th-10th	Meetings of the Council of the European Free Trade Association and of the Joint Council of Association with Finland, Edinburgh (52)
		10th	The Federal German Cabinet discusses its foreign policy with particular regard to Europe, Bonn (53)
		11th	Speech by Mr. Strauss, Chairman of the Bavarian Christian Social Party, at a Party Congress, on the trend of German foreign policy and particularly Franco-German relations, Munich
7th-10th	Official visit by Mr. Pompidou, Prime Minister, and Mr. Couve de Murville, Minister for Foreign Affairs of the French Republic, to Sweden (50)	12th	Chancellor Erhard proposes a Conference of Heads of Government of France, the Federal Republic of Germany, the United Kingdom and the United States, with a view to seeking a joint position on NATO policy after the British and American elections, Munich

Juillet (suite)

6	L'U.R.S.S. propose une « force de la paix » de l'O.N.U. dans une note adressée au gouvernement japonais à Tokyo (49)	8	Ouverture de la treizième Conférence des Premiers ministres du Commonwealth à Londres
6-21	Cinquième session plénière de la Commission Européenne de l'Aviation Civile à Strasbourg	8	Première session du Conseil d'association C.E.E.-E.A.M.A. sous la présidence de M. Schmücker à Bruxelles
7	M. Fedorenko, Représentant permanent de l'U.R.S.S. à l'O.N.U., remet le plan soviétique à M. Thant, Secrétaire général de l'O.N.U., ainsi qu'aux représentants permanents des États-Unis et du Royaume-Uni	8	Le Conseil d'association entre la C.E.E. et les États africains et malgache associés a arrêté la plupart des articles de son règlement intérieur et a délégué certaines de ses compétences au Comité d'association. Il a procédé à la constitution d'une cour arbitrale. Le Conseil d'association a décidé de tenir sa prochaine session ordinaire en mars 1965
7	Le Dr Adenauer, Président du parti chrétien-démocrate et ancien chancelier fédéral, accorde à l'agence <i>Associated Press</i> une interview préconisant un resserrement des liens entre la France et la République Fédérale d'Allemagne, à Bonn	8	Entretiens entre M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, et M. Khrouchtchev et M. Gromyko à Moscou M. Luns remet un mémorandum sur la force multilatérale au gouvernement soviétique
7	Réunion des Conseils de la C.E.E. et de l'Euratom, sous la présidence de M. Kurt Schmücker, Ministre de l'économie de la R.F.A., à Bruxelles Les Conseils ont décidé d'ouvrir un bureau d'information à Montevideo. Plusieurs directives, en application des programmes généraux pour la suppression des restrictions à la liberté d'établissement et à la libre prestation des services, ont été approuvées, la R.F.A. faisant une réserve quant à l'exigence de la « maîtrise » pour l'exercice de certaines professions artisanales Ont été également examinées, l'assurance-crédit à l'exportation et les relations entre la Communauté et l'Autriche. Ce dernier point a été renvoyé à la session des 29 et 30 juillet	9-10	Visite officielle du Chancelier Erhard au Danemark (51)
		9-10	Réunion du Conseil des Ministres de l'Association Européenne de Libre-Échange et du Conseil mixte de l'Association Finlande-A.E.L.E. à Edimbourg (52)
		10	Le cabinet fédéral allemand discute de sa politique étrangère et européenne à Bonn (53)
		11	Discours de M. Strauss, Président du parti chrétien-social bavarois, au cours d'un congrès de son parti, sur l'orientation de la politique étrangère allemande et, notamment, sur les relations franco-allemandes, à Munich
7-10	Visite officielle de M. Pompidou, Premier ministre, et de M. Couve de Murville, Ministre des affaires étrangères de la République Française, en Suède (50)	12	Le Chancelier Erhard propose une conférence des chefs de gouvernement des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de la République Fédérale d'Allemagne afin de trouver une position commune sur la politique de l'O.T.A.N. après les élections britanniques et américaines, à Munich

July (continued)

14th	Private visit by Mr. Paul-Henri Spaak, Belgian Minister for Foreign Affairs, to Chancellor Erhard, Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs, and Dr. Adenauer, former Federal Chancellor and Chairman of the Christian Democrat Party, Bonn Europe and NATO were discussed	16th	Following France and Luxembourg, the Permanent Representative of the Federal Republic of Germany to the EEC deposits the instruments of ratification of the agreement creating an association between the EEC and Turkey signed in Ankara on 12th September 1963, Brussels
14th-17th	Meeting of the EEC Council (agriculture), Brussels	16th	Close of the Commonwealth Prime Ministers' Conference, London
15th	The Federal German Cabinet decides to suggest to the French Government that the interministerial committees set up in the framework of the Franco-German Treaty be instructed to prepare ways and means for strengthening political co-operation between the six States of the Common Market. These proposals should be acceptable to the six EEC partners, Bonn	16th	Mr. Mikoyan is elected President of the Supreme Soviet and thus becomes Head of State of the USSR
15th	Formation of a new Luxembourg Government (54)	16th-17th	Ministerial meeting of the Council of Western European Union, Paris No official communiqué was issued
15th	The Republican Party appoints Mr. Goldwater as candidate for President of the United States by 883 votes to 216 (of which 214 were for Governor Scranton), San Francisco	20th-21st	Nineteenth quarterly conference of EEC Finance Ministers, Amsterdam
15th	The German Cabinet authorises Chancellor Erhard to take further steps for opening negotiations on the political unification of Europe. It also agrees unanimously to the participation of the Federal Republic of Germany in the multilateral nuclear force, Bonn	22nd	Following France, Luxembourg and the Federal Republic, the Permanent Representative of the Kingdom of Belgium to the EEC deposits the instruments of ratification of the agreement creating an association between the EEC and Turkey signed in Ankara on 12th September 1963, Brussels
16th	The High Authority of the ECSC agrees to a loan of \$15 million for the economic and social development of Sardinia, Luxembourg	22nd	The EEC approves the appointment of H.E. Mr. Olavi Kalervo Murto, Ambassador, designated by the Government of Finland as head of that country's mission to the EEC, Brussels
16th	Discussions between Italy and Germany on Euratom, Bad Godesberg	22nd	Meeting of the EAEC Council of Ministers under the chairmanship of Mr. Hans Lenz, Federal Republic of Germany, Brussels (55)
		23rd	Formation of a new Italian Government (56)

Juillet (suite)

14	Visite privée de M. Paul-Henri Spaak, Ministre belge des affaires étrangères, au Chancelier Erhard, au ministre des affaires étrangères, M. Schroeder, et au Dr Adenauer, ancien chancelier fédéral, président du parti chrétien - démocrate, à Bonn Les entretiens ont porté sur les questions de l'Europe et de l'O.T.A.N.	16	Le représentant permanent de la République Fédérale d'Allemagne auprès de la C.E.E. dépose, après la France et le Luxembourg, à Bruxelles, les instruments de ratification de l'accord créant une association entre la C.E.E. et la Turquie, signé à Ankara le 12 septembre 1963
14-17	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (agriculture) à Bruxelles	16	Clôture de la Conférence des Premiers ministres du Commonwealth à Londres
15	Le Cabinet fédéral allemand décide de proposer au gouvernement français de charger les commissions interministérielles, créées dans le cadre du Traité franco-allemand, de l'élaboration des méthodes d'une coopération politique renforcée des six États du Marché commun. Ces propositions devraient être acceptables pour les six partenaires de la C.E.E.	16	M. Mikoyan est élu Président du Présidium du Soviet suprême et devient ainsi chef d'État de l'U.R.S.S.
15	Constitution du nouveau gouvernement luxembourgeois (54)	16-17	Réunion du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale au niveau ministériel à Paris Aucun communiqué officiel n'est publié
15	La Convention républicaine désigne M. Goldwater comme candidat à la présidence des États-Unis, par 883 voix contre 216 (dont 214 au Gouverneur Scranton) à San Francisco	20-21	Dix-neuvième conférence trimestrielle des ministres des finances de la C.E.E. à Amsterdam
15	Le Conseil des ministres autorise le Chancelier Erhard à prendre de nouvelles initiatives en vue de l'ouverture de négociations pour l'unification politique européenne. Il approuve, d'autre part, à l'unanimité, la participation de la R.F.A. à la force nucléaire multilatérale, à Bonn	20-21	Visite de M. Thant, Secrétaire général des Nations Unies, au Président de la République Française à Paris
16	La Haute Autorité consent un prêt de 15 millions de dollars pour le développement économique et social de la Sardaigne, à Luxembourg	22	Le représentant permanent du Royaume de Belgique auprès de la C.E.E. dépose, après la France, le Luxembourg et l'Allemagne, à Bruxelles, les instruments de ratification de l'accord créant une association entre la C.E.E. et la Turquie, signé à Ankara le 12 septembre 1963
16	Entretiens germano - italiens sur l'Euratom à Bad Godesberg	22	La C.E.E. donne son agrément à M. Olavi Kalervo Murto, Ambassadeur, désigné par le gouvernement de la Finlande comme chef de la mission de ce pays auprès de la C.E.E. à Bruxelles
		22	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E.A., sous la présidence de M. Hans Lenz (R.F.A.) à Bruxelles (55)
		23	Constitution du nouveau gouvernement italien (56)

CHRONOLOGY

July (continued)	August
23rd Press conference by President de Gaulle, Paris (57)	1st Mr. Manlio Brosio takes office as Secretary-General of the North Atlantic Treaty Organisation, Paris
23rd-24th Meeting of the Development Aid Committee of the OECD, Paris Annual review of policy and development aid programmes : \$8,100 million in 1963 as opposed to \$7,700 million in 1962	1st The Italian Senate expresses its confidence in the new Moro Government by 163 votes to 120, Rome
25th German, Dutch and Italian declarations on the statements by the President of the French Republic at his press conference on 23rd July (58)	1st-2nd At a meeting of the leaders of the Scandinavian, British and German Social-Democrat Parties in Harpsund (Sweden), attended by Mr. Tage Erlander, Swedish Prime Minister, Mr. Jens Otto Krag, Danish Prime Minister, and Mr. Willy Brandt, Mayor of Berlin, Mr. Harold Wilson recalls the five conditions a Labour Government would insist on for the accession of the United Kingdom to the Common Market :
27th-29th Meeting of the OECD Economic Policy Committee, Paris	<ul style="list-style-type: none"> — maintenance of trade with the EFTA countries ; — continuation of trade relations with the Commonwealth countries ; — protection of British agriculture ; — maintenance of full employment in the United Kingdom ; — continuation of British foreign policy
28th Ninth Session of the Council of Association between the EEC and Greece, Brussels The Ministers instructed the Association Committee to examine all the aspects of the common agricultural policy. The results of this work would be examined at the ministerial meeting in November 1964	5th
28th-30th Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels (59)	Joint declaration by the Governments of the United States, United Kingdom and the USSR on the anniversary of the signing of the Moscow Treaty
29th Meeting of the North Atlantic Council ; departure of Mr. Dirk U. Stikker, Paris	5th
30th The Board of Governors of the European Bank appoints Professor Meyer-Cording, Director of the Federal Ministry of Economics, to the post of Vice-President of the Bank. Mr. Meyer-Cording replaces Mr. von Mangoldt, appointed Honorary Vice-President	In a television interview, Mr. Butler, Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom, states that the British Government would be in favour of a political union of Europe either between the six States of the Common Market and the United Kingdom or between those States and certain other members of EFTA
31st Following France, Luxembourg, Germany and Belgium, the Permanent Representative of the Kingdom of the Netherlands to the EEC deposits the instruments of ratification of the agreement creating an association between the EEC and Turkey signed in Ankara on 12th September 1963, Brussels	6th By 344 votes to 238, the Italian Chamber of Deputies expresses its confidence in the new Moro Government, which is thus invested by both Houses of Parliament

Juillet (suite)

- 23 Conférence de presse du Président de Gaulle à Paris (57)
- 23-24 Réunion du Comité d'Aide au Développement (C.A.D.) de l'O.C.D.E. à Paris
Examen annuel de la politique et des programmes d'aide au développement : 8,1 milliards de dollars en 1963 contre 7,7 en 1962
- 25 Prises de position allemande, néerlandaise et italienne à Bonn, La Haye et Rome, à la suite des déclarations du Président de la République Française au cours de sa conférence de presse du 23 juillet (58)
- 27-29 Réunion du Comité de politique économique de l'O.C.D.E. à Paris
- 28 Neuvième session du Conseil d'association entre la C.E.E. et la Grèce à Bruxelles
Les ministres ont donné mandat au Comité d'association d'examiner les aspects de la politique agricole commune. Ils examineront le résultat de ces travaux dans le courant du mois de novembre
- 28-30 Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles (59)
- 29 Réunion du Conseil de l'Atlantique Nord et adieux de M. Dirk U. Stikker, à Paris
- 30 Le Conseil des Gouverneurs de la Banque Européenne nomme le Professeur Meyer-Cording, Directeur du ministère fédéral de l'économie, vice-président de la Banque. M. Meyer-Cording remplace M. von Mangoldt, nommé vice-président honoraire
- 31 Le représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès des Communautés européennes dépose, après la France, le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique, à Bruxelles, les instruments de ratification de l'accord créant une association entre la C.E.E. et la Turquie, signé à Ankara le 12 septembre 1963

Août

- 1^{er} M. l'Ambassadeur Manlio Brosio prend possession de son poste de Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à Paris
- 1^{er} Le Sénat italien exprime sa confiance au nouveau gouvernement Moro par 163 voix contre 120
- 1-2 Au cours d'une réunion des leaders des partis social-démocrates scandinaves, britannique et allemand, à Harpsund (Suède), et en présence de M. Tage Erlander, Premier ministre suédois, et de M. Willy Brandt, Maire de Berlin, M. Harold Wilson rappelle les cinq conditions impératives que poserait un gouvernement travailliste à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun :
 — maintien des échanges commerciaux avec les pays de l'A.E.L.E. ;
 — poursuite des relations commerciales avec les pays du Commonwealth ;
 — défense de l'agriculture britannique ;
 — maintien du plein emploi en Grande-Bretagne ;
 — continuation de la politique étrangère britannique
- 5 Déclaration commune des gouvernements des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'U.R.S.S., à l'occasion de l'anniversaire de la signature de l'Accord de Moscou
- 5 M. Butler, Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, déclare, au cours d'une interview à la télévision, que le gouvernement britannique serait en faveur d'une union politique de l'Europe, soit entre les six États du Marché commun et le Royaume-Uni, soit entre ces mêmes États et quelques autres membres de l'A.E.L.E.
- 6 Par 344 voix contre 238, la Chambre des députés italienne exprime sa confiance au nouveau gouvernement Moro qui est ainsi investi par les deux chambres du parlement

CHRONOLOGY

August (continued)		
6th	The Act ratifying the Moscow Test-Ban Treaty of 5th August 1963 enters into force in the Federal Republic of Germany	21st-28th Interparliamentary Union Congress, Copenhagen
7th	Launching of two French rockets in southern Iceland for the study of trapped particles in the radiation belts	24th-27th Democrat Party Convention in the United States of America : Nomination of Mr. Johnson and Mr. Humphrey as candidates for President and Vice - President, Atlantic City
7th	Death of Mr. Aleksander Zawadski, President of the People's Republic of Poland, Warsaw	24th-31st Ninth International Congress on Penal Law, The Hague
7th-11th	Air-raids on Cyprus by the Turkish air force	30th August-4th September Conference of the International Committee on the history of representative and parliamentary institutions, Munich
10th	Publication in all the capitals and at the headquarters of the central banks of the 102 member States of the International Monetary Fund of a declaration by the President of the Ministers and Governors of the ten countries taking part in the general loan agreements, Mr. Valéry Giscard d'Estaing, French Minister of Finance and Economic Affairs, and an annex prepared by the Deputies of the Group of Ten (60)	31st August-9th September Third International Conference on the peaceful use of atomic energy, Geneva
September		
10th	Mr. Cesare Merzagora, President of the Italian Senate, becomes interim President of the Italian Republic during President Segni's illness	2nd-8th Third General Assembly of the Permanent Conference of Chancellors and Vice-Chancellors of European Universities, Göttingen
10th-11th	Discussions between General Sunay, Chief-of-Staff of the Turkish armed forces, General Lemnitzer, Supreme Allied Commander Europe, and Mr. Manlio Brosio, NATO Secretary-General, on the situation in Cyprus and its repercussions on NATO, Rocquencourt, Paris	7th-8th First meeting of Postal Ministers of the Six, Brussels
13th	Berlin observes an hour of silence from 8 p.m. to 9 p.m. to mark the third anniversary of the building of the "wall of shame" on 13th August 1961	7th-11th OECD Conference on governmental organisation and economic development, Paris
20th	Seebohm/Keyzer discussions for the preparation of a joint transport policy in the framework of the Common Market for the Netherlands and the Federal Republic of Germany, Bonn	7th-14th Annual assembly of governors of the IBRD (International Bank for Reconstruction and Development), the IMF (International Monetary Fund), the IFS (International Finance Society) and the IDA (International Development Association), Tokyo
		9th Mr. Spaak, Deputy Prime Minister and Minister for Foreign Affairs of Belgium, speaking at a meeting of the General Affairs Committee of the Assembly of WEU and the Chairmen of the Foreign Affairs Committees of the national parliaments of the member States of WEU, proposes a "trial political

Août (suite)

- 6 La loi de ratification de l'Accord de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires du 5 août 1963 entre en vigueur en R.F.A.
- 7 Lancement, dans le sud de l'Islande, de deux fusées françaises pour l'étude des particules « piégées » dans les ceintures de radiations
- 7 Mort de M. Aleksander Zawadski, Président de la République Populaire de Pologne, à Varsovie
- 7-11 Raids aériens de l'aviation turque à Chypre
- 10 Publication, dans toutes les capitales et aux sièges des banques centrales des 102 États membres du Fonds Monétaire International, d'une déclaration du Président des ministres et gouverneurs du Groupe des dix pays participant aux Accords généraux d'emprunt, M. Valéry Giscard d'Estaing, Ministre français des finances et des affaires économiques, ainsi que d'une annexe préparée par les suppléants du Groupe des Dix (60)
- 10 M. Cesare Merzagora, Président du Sénat italien, exerce l'intérim de la Présidence de la République italienne pendant l'empêchement du Président Segni
- 10-11 Entretiens entre le général Sunay, Chef du grand état-major turc, le général Lemnitzer, Commandant suprême des forces alliées en Europe, à Rocquencourt, et M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., à Paris, sur la situation à Chypre et ses répercussions sur l'O.T.A.N.
- 13 Berlin observe une heure de silence entre 20 et 21 heures, en souvenir de l'érection du « mur de la honte » le 13 août 1961
- 20 Entretiens Seebohm-Keyzer pour l'élaboration, dans le cadre du Marché commun, d'une politique commune des transports entre les Pays-Bas et la République Fédérale d'Allemagne, à Bonn

- 21-28 Congrès de l'Union Interparlementaire à Copenhague
- 24-27 Convention du parti démocrate des États-Unis d'Amérique : nomination de MM. Johnson et Humphrey comme candidats à la présidence et à la vice-présidence, à Atlantic City
- 24-31 Neuvième congrès international de droit pénal à La Haye
- 30 août-
4 septembre Conférence de la Commission internationale pour l'histoire des institutions représentatives et parlementaires à Munich
- 31 août-
9 septembre Troisième conférence internationale sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique à Genève
- Septembre**
- 2-8 Troisième assemblée générale de la Conférence permanente des recteurs et vice-recteurs des universités européennes à Göttingen
- 7-8 Première réunion des ministres des postes et télécommunications des Six à Bruxelles
- 7-11 Conférence de l'O.C.D.E. sur l'organisation gouvernementale et le développement économique à Paris
- 7-14 Assemblée annuelle des gouverneurs de la B.I.R.D. (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement), du F.M.I. (Fonds Monétaire International), de la S.F.I. (Société Financière Internationale) et de l'I.D.A. (Association Internationale de Développement) à Tokyo
- 9 M. Spaak, Vice-Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères de Belgique, propose, devant la Commission des Affaires Générales de l'Assemblée de l'U.E.O., réunie en présence des présidents des commissions des affaires étrangères des parlements nationaux des États membres de l'U.E.O., à Paris, une « expérience d'union

CHRONOLOGY

September (continued)		
	union" through the application, for a limited period of time, of the Fouchet plan, whose institutions would be completed by a political committee of three members, Paris	20th General elections in Sweden
9th-11th	Euratom Conference on health protection against radioactive contamination, Brussels	20th-27th Meeting of European experts on documentation, technical and further education, Rome
14th-18th	Fourteenth General Assembly of AGARD (Advisory Group for Aeronautical Research and Development), Lisbon	21st-22nd Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture), Brussels Preparation of the texts on the application of regulations for beef
14th-18th	Tenth annual Assembly of ATA (Atlantic Treaty Association), Ottawa, Montreal (61)	22nd General elections in Denmark (63)
14th-21st	Twentieth General Assembly of IATA (International Air Transport Association), Bogota	22nd-24th Fourth Plenary Session of the European Parliament, Strasbourg The Socialist Group leaves the Chamber as a protest against the refusal of the Council to allow the question of the seat to be included in the agenda
15th	Meeting in the framework of the Franco - German Treaty between Mr. Lucet, Director of Political Affairs at the Quai d'Orsay, and Mr. Carstens and Mr. Lahr, Secretaries of State for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, Bonn	23rd The Federal Government approves the agreement with the Soviet zone of Germany on passes for visits from West to East Berlin
15th-18th	Fifteenth two - yearly European Postal Conference, Copenhagen	24th-25th Meeting of the OECD Development Aid Committee, Paris
16th	Speech from the Throne by Queen Juliana, The Hague (62)	25th Statement by Mr. Théo Lefèvre to the European Study Centre, Brussels (64)
17th	Opening of the Socialist Party Congress of the Six, Rome	27th Opening of the electoral campaign in the United Kingdom (65)
17th	Suspension of the work of the Seventeen - Nation Disarmament Conference, Geneva	28th Publication of the Fourth Annual Report of EFTA, Geneva
18th	Meeting of the EEC Council of Ministers (merging of the executives, seat of the institutions), Brussels — progress in the merging of the executives ; — deadlock on the question of the seat ; — France prepared to reconsider its position on the problem of long-term credits for the countries of the East	28th September - 1st October Second meeting of national directors of pilot teams on the requirements of European technical and scientific research organised by OECD, Paris
		28th September - 3rd October Course on human rights organised by the Council of Europe, Strasbourg

Septembre (suite)

politique » par l'application, limitée dans le temps, du Plan Fouchet dont les institutions seraient à compléter par une commission politique composée de trois membres	20	Élections générales en Suède
9-11 Conférence de l'Euratom sur la protection sanitaire (contamination radio-active) à Bruxelles	20-27	Réunion d'experts européens en matière de documentation et d'enseignement technique et complémentaire à Rome
14-18 Quatorzième assemblée générale de l'A.G.A.R.D. (Groupe consultatif pour la recherche et les réalisations aéronautiques) à Lisbonne	21-22	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (agriculture) à Bruxelles Élaboration des textes d'application du règlement sur la viande de bœuf
14-18 Dixième assemblée annuelle de l'Association du Traité de l'Atlantique (A.T.A.) à Ottawa (61)	22	Élections générales au Danemark (63)
14-21 Vingtième congrès de l'Association des Transports Aériens Internationaux (I.A.T.A.) à Bogota	22-24	Quatrième session plénière du Parlement européen à Strasbourg Le groupe socialiste quitte l'hémicycle pour protester contre le refus du conseil d'inscrire la question du siège à l'ordre du jour
15 Entretiens, dans le cadre du Traité franco-allemand, entre M. Lucet, Directeur des affaires politiques du quai d'Orsay, et MM. Carstens et Lahr, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne, à Bonn	23	Approbation par le gouvernement fédéral de l'accord avec la zone soviétique d'Allemagne sur les laissez-passer entre Berlin-Ouest et Berlin-Est
15-18 Quinzième conférence européenne biennale des P.T.T. à Copenhague	24-25	Réunion du Comité d'Aide au Développement de l'O.C.D.E. à Paris
16 Discours du trône de la Reine Juliana à La Haye (62)	25	Déclaration de M. Théo Lefèvre devant le Centre d'études européennes à Bruxelles (64)
17 Ouverture du Congrès des partis socialistes des Six à Rome	27	Ouverture de la campagne électorale en Angleterre (65)
17 Suspension des travaux de la Conférence des Dix-sept sur le désarmement à Genève	28	Publication du Quatrième rapport annuel de l'A.E.L.E. à Genève
18 Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (fusion des exécutifs, siège des institutions) à Bruxelles : — progrès sur la fusion des exécutifs ; — impasse sur la question du siège ; — la France fait connaître qu'elle reconsidererait sa position sur le problème des crédits à long terme aux pays de l'Est	28 septembre- 1 ^{er} octobre	Deuxième réunion des directeurs nationaux des équipes pilotes sur les besoins de la recherche scientifique et technique européenne, organisée par l'O.C.D.E., à Paris
	28 septembre- 3 octobre	Stage sur les droits de l'homme, organisé par le Conseil de l'Europe, à Strasbourg

CHRONOLOGY

September (continued)

29th	Meeting of the CDU/CSU parliamentary group with German Christian Democrat members of the European Commissions under the chairmanship of Chancellor Erhard, to examine the proposals of the Government of the Federal Republic of Germany regarding the political revival of Europe, Bonn	5th-9th	Meeting of the Council of Ministers of the European Conference of Ministers of Transport (ECMT), Strasbourg
30th	Official visit by Mr. Manlio Brosio, Secretary-General of NATO, to Washington and the headquarters of the Strategic Air Command, Omaha (66)	6th	Meeting of the EAEC Council of Ministers, Brussels
30th Septem- ber - 1st Octo- ber	Meeting of the Parliamentary Committee of Association between the EEC and Greece, Athens	7th	Press conference by Chancellor Erhard, Berlin (70)
30th Septem- ber-2nd Octo- ber	Visit by Mr. Marijnen, Prime Minister, and Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, to Chancellor Erhard and the Government of the Federal Republic of Germany, Bonn (67)	8th	Statement on the political union of Europe by Mr. Habib-Deloncle, French Secretary of State for Foreign Affairs, Compiègne (71)
		10th	Exchange agreement between the government of the Federal Republic of Germany and the Soviet zone for freeing 800 political prisoners in the Soviet zone of Berlin, Bonn
		10th	The representatives of the EEC and of the United States fail to reach agreement on the procedure for agricultural negotiations in the Kennedy round, Geneva

October

1st	Appointment of General de Mai-zière as Inspector of Land Forces in the Federal Republic of Germany	11th	Municipal elections in Belgium
2nd	Mr. Hallstein, President of the EEC Commission, presents the contents of "1964 initiative" of the Commission, communicated to the EEC Council and the governments, Brussels (68)	12th-13th	Meeting of the EEC Council of Ministers, Brussels First consideration of the Hallstein proposals (1964 initiative)
2nd	Franco-Spanish agreement for the construction of a nuclear plant in Spain, Madrid	12th-14th	Meeting of the Board of Directors of the Re-establishment Fund, Paris
5th	Official visit by Mr. Luns, Minister for Foreign Affairs of the Netherlands to Luxembourg (69)	13th	Discussions between Mr. Fischbach, Deputy Minister for Foreign Affairs of Luxembourg, and Mr. Saragat, Rome
5th	Discussions between Mr. Cattani, Secretary-General of the Italian Ministry for Foreign Affairs, and Mr. Carstens and Mr. Lahr, Secretaries of State for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, Bonn	14th	Meeting of the Executive Committee of the European Movement, Rome
		15th	General elections in the United Kingdom (72)
		15th	Meeting of the EEC Council of Ministers (social questions), Brussels

Septembre (suite)

- 29 Réunion du groupe parlementaire de la C.D.U.-C.S.U. avec les membres allemands de tendance démocrate-chrétienne des commissions européennes, sous la présidence du Chancelier Erhard, pour examiner les propositions du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne en matière de relance politique de l'Europe, à Bonn
- 30 Visite officielle de M. Manlio Brosio, Secrétaire général de l'O.T.A.N., à Washington et au quartier général du *Strategic Air Command* à Omaha (66)
- 30 septembre- Réunion de la Commission parlementaire d'association entre la C.E.E. et la Grèce à Athènes
- 30 septembre- Visite de M. Marijnen, Premier ministre néerlandais, et de M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, au Chancelier Erhard et au gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à Bonn (67)

Octobre

- 1er Nomination du général de Maizière aux fonctions d'inspecteur des forces terrestres de la République Fédérale d'Allemagne
- 2 M. Hallstein, Président de la Commission de la C.E.E., présente le contenu de l'« Initiative 1964 » de la Commission, communiquée au Conseil de la C.E.E. et aux gouvernements à Bruxelles (68)
- 2 Accord franco-espagnol pour la construction d'une centrale nucléaire en Espagne
- 5 Visite officielle de M. Luns, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, au Luxembourg (69)
- 5 Entretiens, à Bonn, entre M. Cattani, Secrétaire général du ministère italien des affaires étrangères, et MM. Carstens et Lahr, Secrétaires d'État aux affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne

- 5-9 Réunion du Conseil des Ministres de la Conférence Européenne des Ministres des Transports (C.E.M.T.) à Strasbourg
- 6 Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E.A. à Bruxelles
- 7 Conférence de presse du Chancelier Erhard à Berlin (70)
- 8 Déclaration de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'État français aux affaires étrangères, sur l'union politique de l'Europe à Compiègne (71)
- 10 Accord de troc entre le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et la zone soviétique permettant la libération de 800 prisonniers politiques de la zone soviétique de Berlin, à Bonn
- 10 Les représentants de la C.E.E. et des États-Unis ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la méthode de négociation du *Kennedy round* en matière agricole, à Genève
- 11 Élections municipales en Belgique
- 12-13 Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles. Premier examen des propositions Hallstein (Initiative 1964)
- 12-14 Réunion du Conseil d'administration du Fonds de Réétablissement à Paris
- 13 Entretiens entre M. Fischbach, Ministre adjoint aux affaires étrangères du Luxembourg, et M. Saragat à Rome
- 14 Réunion du Comité exécutif du Mouvement européen à Rome
- 15 Élections générales en Grande-Bretagne (72)
- 15 Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (questions sociales) à Bruxelles

CHRONOLOGY

October (continued)	
15th	Resignation of Mr. Khrushchev, Moscow
15th	Governmental statement by Chancellor Erhard on the opening of the debate in the Bundestag (1965 budget), Bonn
15th-18th	Seventh meeting of the States General of the Council of European Communes and local authorities, Rome
16th-17th	Resumption of negotiations for the creation of Air Union
18th-19th	Meeting of the Ministers for Foreign Affairs of the Netherlands and Italy, Mr. Luns and Mr. Saragat, Rome (73)
19th-20th	Discussions between the Defence Ministers of France and the Federal Republic of Germany, Mr. Messmer and Mr. von Hassel, Paris (74)
19th-21st	Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture), Brussels
19th-24th	Fifth 1964-1965 Plenary Session of the European Parliament, Strasbourg
20th	Meeting of the EEC Council of Ministers (transport), Brussels
20th	Gordon Walker/Luns discussions, London Speaking to the British Committee of the International Chamber of Commerce, Mr. Luns reaffirmed the determination of the Netherlands to give active support to the participation of the United Kingdom in the search for European unity
21st	French statement on the agricultural problem, Paris (75)
22nd	Speech by Mr. Gerstenmaier, President of the Bundestag, to the Foreign Policy Circle on the reform of NATO, Paris
22nd	The ESRO Council decides to set up the European Space Technology Centre (ESTEC) at Noordwijk (Netherlands), Paris
22nd	First press conference by Mr. Gordon Walker, United Kingdom Minister for Foreign Affairs, London (76)
23rd	Statement by Mr. P.-H. Spaak, Belgian Minister for Foreign Affairs, on agricultural policy and European revival, Luxembourg (77)
24th	Couve de Murville/Carstens discussions, Paris
24th	Interview of Mr. Pierre - Paul Schweitzer, Director-General of the International Monetary Fund, by <i>Le Monde</i> (78)
25th-26th	Johnson/Gordon Walker discussions, Washington
25th-27th	Meeting of the Prime Ministers of Denmark, Finland, Iceland, Norway and Sweden, Harpsund (Sweden)
26th	The new British Government publishes a declaration on measures to be taken to improve the balance of payments, London (79)
26th	Meeting of the Finance Ministers of the six EEC countries, West Berlin
26th-27th	Meeting of the EEC Council of Ministers (association with the Associated African States and Madagascar), Brussels
27th	Statement by the High Authority of the ECSC on measures taken by the British Government, Luxembourg (80)
27th	Discussions between President Johnson and Mr. Gordon Walker, United Kingdom Secretary of State for Foreign Affairs, with particular regard to the MLF, Washington

Octobre (suite)			
15	M. Khrouchtchev démissionne de ses fonctions gouvernementales et politiques à Moscou	22	Le Conseil du C.E.R.S. décide l'établissement du Centre Européen de Technologie Spatiale (E.S.T.E.C.) à Noordwijk (Pays-Bas), à Paris
15	Déclaration gouvernementale du Chancelier Erhard à l'ouverture des débats du Bundestag (budget 1965) à Bonn	22	Première conférence de presse de M. Gordon Walker, Ministre britannique des affaires étrangères, à Londres (76)
15-18	Septième réunion des États généraux du Conseil des communes et pouvoirs locaux d'Europe à Rome	23	Déclaration de M. P.-H. Spaak, Ministre belge des affaires étrangères, sur la politique agricole et la relance européenne, à Luxembourg (77)
16-17	Reprise des négociations relatives à la création d'Air-Union	24	Entretiens Couve de Murville-Carstens à Paris
18-19	Rencontre des ministres des affaires étrangères des Pays-Bas et d'Italie, MM. Luns et Saragat, à Rome (73)	24	M. Pierre-Paul Schweitzer, Président du Fonds Monétaire International, accorde une interview au journal « Le Monde » (78)
19-20	Entretiens entre les ministres de la défense de la France et de la République Fédérale d'Allemagne, MM. Messmer et von Hassel, à Paris (74)	25-26	Entretiens Johnson-Gordon Walker à Washington
19-21	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (agriculture) à Bruxelles	25-27	Réunion des Premiers ministres de Suède, Norvège, Danemark, Finlande et Islande à Harpsund (Suède)
19-24	Cinquième session plénière 1964-1965 du Parlement européen à Strasbourg	26	Le nouveau gouvernement britannique publie une déclaration dans laquelle il expose les mesures qu'il a décidé de prendre en vue d'améliorer la balance des paiements (79)
20	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (transports) à Bruxelles	26	Réunion des ministres des finances des six pays de la C.E.E. à Berlin-Ouest
20	Entretiens Gordon Walker-Luns à Londres Dans un discours devant le Comité national britannique de la Chambre de commerce internationale, M. Luns réaffirme la détermination des Pays-Bas d'appuyer activement la participation de la Grande-Bretagne à la recherche de l'unité européenne	26-27	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (association avec les E.A.M.A.) à Bruxelles
21	Déclaration française sur les problèmes agricoles à Paris (75)	27	Déclaration de la Haute Autorité de la C.E.C.A. sur les mesures prises par le gouvernement britannique, à Luxembourg (80)
22	Discours de M. Gerstenmaier, Président du Bundestag, devant le Cercle de politique étrangère, sur la réforme de l'O.T.A.N., à Paris	27	Entretiens entre le Président Johnson et M. Gordon Walker, Ministre britannique des affaires étrangères, notamment sur la M.L.F., à Washington

CHRONOLOGY

October (continued)			
27th-29th	European conference on satellite communications, Bonn	4th	Wilson/Gordon Walker/Saragat discussions, London
28th	Exchange of instruments of ratification of the agreement of association between the EEC and Turkey, Brussels The agreement will enter into force on 1st December 1964	5th-6th	Discussion of the British measures in the OECD Economic Policy Committee, Paris
28th-30th	First European Congress on the progress made in the use of steel in building, organised by the High Authority of the ECSC, Luxembourg	6th	Opening of the direct motorway from Aachen to Antwerp by King Baudoin and President Lübke
29th	De Gaulle/Spaak discussions, Paris	7th-8th	Rusk/Luns discussions on the MLF, Washington
29th-30th	Fourteenth round table of the association for the study of the problems of Europe on prospects for the development of world trade after the Geneva Conference, Paris	9th	Meeting of the Consultative Committee of EFTA, Geneva (82)
30th	Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers (dairy produce regulations), Brussels	9th-10th	Rusk/Spaak discussions on the MLF, Washington
November		9th-10th	De Gaulle/Adenauer discussions, Paris
3rd	Speech from the Throne by Queen Elizabeth, London	10th-12th	Meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels (83)
3rd	Election of Mr. Johnson and Mr. Humphrey as President and Vice-President of the United States, by 486 votes in the Electoral College to 52 for Senator Goldwater	11th	Mr. Jean Monnet received by President de Gaulle, Paris
3rd-7th	Third part of the Sixteenth Ordinary Session of the Consultative Assembly of the Council of Europe, Strasbourg	11th	The Earl of Longford, Lord Privy Seal and Leader of the House of Lords, renews the British Government guarantee to Berlin at a demonstration organised by the Anglo-German association attended by Mr. Willy Brandt, Mayor of Berlin, London
4th	Proposals of the Government of the Federal Republic of Germany on the creation of a political union in Europe communicated to its partners in the EEC, Bonn (81)	12th	Grand Duchess Charlotte of Luxembourg abdicates in favour of her son Prince Jean Speech from the Throne by H.R.H. Grand Duke Jean, Luxembourg
		12th-15th	Fourth German-American conference under the chairmanship of Mr. McCloy, attended by Mr. George Ball, Deputy Secretary of State, and Mr. Schroeder, Minister for Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany, and many American and German Members of Parliament, Berlin

Octobre (suite)		
27-29	Conférence européenne sur les télécommunications par satellites à Bonn	4 Entretiens Wilson-Gordon Walker-Saragat à Londres
28	Échange, à Bruxelles, des instruments de ratification de l'accord créant une association entre la C.E.E. et la Turquie L'accord entrera en vigueur le 1er décembre 1964	5-6 Discussion des mesures britanniques au Comité de politique économique de l'O.C.D.E. à Paris
28-30	Premier congrès européen consacré aux progrès réalisés dans la construction en acier, organisé par la Haute Autorité de la C.E.C.A., à Luxembourg	6 Inauguration de l'autoroute directe Aix-la-Chapelle-Anvers par le Roi Baudoin et le Président Lübke
29	Entretiens de Gaulle-Spaak à Paris	7-8 Entretiens Rusk-Luns sur la M.L.F. à Washington
29-30	Quatorzième table ronde de l'Association pour l'étude des problèmes de l'Europe sur les perspectives de développement du commerce mondial après la Conférence de Genève, à Paris	9 Réunion du Comité consultatif de l'A.E.L.E. à Genève (82)
30	Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. (règlements sur les produits laitiers) à Bruxelles	9-10 Entretiens Rusk - Spaak sur la M.L.F. à Washington
Novembre		9-10 Entretiens de Gaulle-Adenauer à Paris
3	Discours du trône de la Reine Élisabeth à Londres	10-12 Réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles (83)
3	Élection de M. Johnson et de M. Humphrey à la présidence et à la vice-présidence des États-Unis d'Amérique par 486 voix de grands électeurs contre 52 au Sénateur Goldwater	11 Le Président de Gaulle reçoit M. Jean Monnet à Paris
3-7	Troisième partie de la Seizième session ordinaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg	11 Lord Longford, Lord du Sceau privé et leader du parti travailliste à la Chambre des Lords, renouvelle la garantie du gouvernement britannique pour Berlin, au cours d'une manifestation de l'association germano-britannique, en présence de M. Willy Brandt, Maire de Berlin, à Londres
4	Transmission des propositions du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à ses partenaires de la C.E.E. en vue de la création d'une union politique en Europe (81)	12 La Grande-Duchesse Charlotte de Luxembourg abdique en faveur de son fils, le Prince Jean Discours du trône de S.A.R. le Grand-Duc Jean à Luxembourg
		12-15 Quatrième conférence germano-américaine, sous la présidence de M. McCloy, et avec la participation de M. George Ball, Ministre adjoint aux affaires étrangères des États-Unis, de M. Schroeder, Ministre fédéral des affaires étrangères, et de nombreux parlementaires américains et allemands, à Berlin

November (continued)		
13th	Mr. Pierre-Paul Schweitzer, Director-General of the IMF, announces to the press that he had been informed beforehand of the British import restrictions and that he approved the import levy as not being the worst measure, London	23rd Increase in the bank rate in the United Kingdom from 5% to 7%
14th	Discussions between Mr. McNamara and Mr. von Hassel on the new military agreements between the two governments, Washington	23rd-27th Sixth 1964-1965 Plenary Session of the European Parliament, Strasbourg
14th	Messmer/Andreotti discussions, Paris	24th-25th Twenty-fourth session of the Franco-British Economic Committee, Paris
14th-15th	Erhard/Schroeder/Gordon Walker discussions, Bonn	25th-26th Fourth session of the ESRO Council, Paris
14th-15th	Meeting of the EEC Council of Ministers, Brussels (84)	26th Loan of \$3,000 million from the central banks of the Group of Ten to the Bank of England
15th	Death of Mr. Heinrich von Brentano, Darmstadt	26th-27th Wilson / Gordon Walker / Healey/ Brosio discussions, London
15th	"Official" warning regarding the MLF issued by the Tass Agency, Moscow (85)	26th-28th Second Conference of Directors of European Criminology Research Institutes, Strasbourg
15th	Agreement between the Six on the joint position to be adopted with regard to the Kennedy round of negotiations. Tabling of the lists of exceptions, Geneva	27th Meeting of the EAEC Council of Ministers, Brussels
16th-17th	Meeting of the WEU Council of Ministers, Bonn	27th Rusk/McNamara/Schroeder discussions, Washington (88)
16th-17th	Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture), Brussels	28th The Italian Government tables a plan for the revival of the political union of Europe, Rome (89)
17th	Conclusion of the visit by Mr. von Hassel, Defence Minister of the Federal Republic of Germany, to the United States, Washington	30th Celebration of the tenth anniversary of Western European Union, Paris
17th-21st	Extraordinary Session of GATT, Geneva	30th Wilson/Ball discussions, London
19th-20th	Meeting of the EFTA Council of Ministers, Geneva (86)	30th November - 1st December Meeting of the EEC Council of Ministers (Germany submits its plan for reducing cereal prices), Brussels
22nd	Speech by President de Gaulle, Strasbourg (87)	December
		1st Entry into force of the Agreement of Association between the EEC and Turkey
		1st First meeting of the Council of Association between the EEC and Turkey, Brussels

Novembre (suite)		
13	M. Pierre-Paul Schweitzer, Président du F.M.I., déclare devant la presse, à Londres, qu'il avait été informé au préalable des restrictions britanniques aux importations et qu'il approuvait la surtaxe à l'importation comme étant la mesure la moins mauvaise	23 Passage du taux de l'escompte de 5 à 7 % en Grande-Bretagne
14	Entretiens McNamara-von Hassel sur les nouveaux accords militaires entre les deux gouvernements, à Washington	23-27 Sixième session plénière 1964 - 1965 du Parlement européen à Strasbourg
14	Entretiens Messmer - Andreotti à Paris	24-25 Vingt-quatrième session du Comité économique franco-britannique à Paris
14-15	Entretiens Erhard-Schroeder-Gordon Walker à Bonn	25-26 Quatrième session du Conseil du C.E.R.S. à Paris
14-15	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles (84)	26 Prêt de 3 milliards de dollars consenti par les banques centrales du Groupe des Dix à la Banque d'Angleterre
15	Mort de M. Heinrich von Brentano à Darmstadt	26-27 Entretiens Wilson-Gordon Walker-Healey-Brosio à Londres
15	Mise en garde « autorisée » de l'agence Tass au sujet de la M.L.F. à Moscou (85)	26-28 Deuxième conférence des directeurs d'instituts européens de recherche criminologique à Strasbourg
15	Accord des Six sur la position commune à adopter en vue des négociations du <i>Kennedy round</i> et dépôt des listes d'exception à Genève	27 Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E.A. à Bruxelles
16-17	Réunion du Conseil des Ministres de l'U.E.O. sous la présidence de M. Schroeder à Bonn	27 Entretiens Rusk - McNamara - Schroeder à Washington (88)
16-17	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (questions agricoles) à Bruxelles	28 Dépôt, par le gouvernement italien, d'un projet de relance de l'union politique de l'Europe, à Rome (89)
17	Fin de la visite de M. von Hassel, Ministre allemand de la défense, à Washington	30 Célébration du Dixième anniversaire de l'Union de l'Europe Occidentale à Paris
17-21	Session extraordinaire du G.A.T.T. à Genève	30 Entretiens Wilson-Ball à Londres
19-20	Réunion du Conseil des Ministres de l'A.E.L.E. à Genève (86)	30 novembre- 1 ^{er} décembre Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (présentation du plan allemand de réduction du prix des céréales) à Bruxelles
22	Discours du Président de Gaulle à Strasbourg (87)	Décembre
		1 ^{er} Entrée en vigueur de l'Accord d'association entre la C.E.E. et la Turquie
		1 ^{er} Première réunion du Conseil d'association entre la C.E.E. et la Turquie à Bruxelles

December (continued)		
1st-4th	Second part of the Tenth Ordinary Session of the WEU Assembly, Paris	14th-15th Meeting of the EEC Council of Ministers, Brussels (91)
2nd	Wilson/Spaak discussions, London	15th The OECD is notified by Mr. Mori, Permanent Representative of Japan, of the abolition of licensing for sea transport contracts by Japan, Paris
2nd	Couve de Murville/Ball discussions, Paris	15th Decision of the OECD Council to extend the European Monetary Agreement, Paris
2nd-3rd	Meeting of the OECD Council, Paris	15th Mr. Hans Schaffner, Swiss Federal Counsellor, is elected Chairman of the OECD Council for 1965, Paris
6th	Resignation of Mr. Antonio Segni as President of the Italian Republic	15th Meeting of the Finance Ministers of the Group of Ten on the methods of increasing International Monetary Fund quotas, Paris
6th	Saragat / Schroeder discussions, Rome	15th-17th Ministerial meeting of the North Atlantic Council, Paris (92)
7th-8th	Meeting of the EEC Council of Ministers (agriculture), Brussels	16th Conclusion of a Franco-German agreement for the joint construction of a nuclear power station near Strasbourg, Paris
7th-9th	Discussions between MM. Wilson, Gordon Walker, Healey for the United Kingdom, and President Johnson, MM. Rusk, McNamara, Ball for the United States, Washington (90)	17th Meeting of the GATT Council (consideration of a report on the United Kingdom 15% surcharge), Geneva
8th-11th	Parliamentary conference of association between the EEC and the Associated African States and Madagascar, Dakar	18th France proposes a time-table for the negotiations of the EEC Council of Ministers, Brussels (93)
9th	Couve de Murville/Schroeder discussions, Paris	21st Interview of Mr. Paul Martin, Canadian Secretary of State for External Affairs, for <i>Le Monde</i> , Paris (94)
10th	Meeting of the EEC Council of Ministers (transport), Brussels	22nd Wilson/Rapacki discussions, London
11th	Gordon Walker/Schroeder discussions, London	22nd Christmas Message from His Holiness Pope Paul VI, Rome (95)
13th	Saragat/Rusk ; Saragat/Couve de Murville ; Martin (Canada)/Couve de Murville discussions prior to the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, Paris	28th Election of Mr. Giuseppe Saragat as President of the Italian Republic
14th	Rusk/Couve de Murville, Pompidou, President de Gaulle ; Gordon Walker/Couve de Murville ; Gordon Walker/Saragat ; Rusk/Luns/No-geira (Portugal) discussions prior to the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council, Paris	

Décembre (suite)

1-4	Deuxième partie de la Dixième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O., à Paris	14-15	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles (91)
2	Entretiens Wilson-Spaak à Londres	15	Notification à l'O.C.D.E. par M. Mori, Représentant permanent du Japon, de l'abolition du régime des licences pour les contrats de transports maritimes par le Japon, à Paris
2	Entretiens Couve de Murville-Ball à Paris	15	Décision du Conseil de l'O.C.D.E. de proroger l'Accord monétaire européen, à Paris
2-3	Réunion du Conseil de l'O.C.D.E. à Paris	15	M. Hans Schaffner, Conseiller fédéral suisse, est élu Président du Conseil de l'O.C.D.E. pour 1965 à Paris
6	Démission de M. Antonio Segni, Président de la République Italienne	15	Réunion des ministres des finances du Groupe des Dix sur les modalités de relèvement des quotas au Fonds Monétaire International à Paris
6	Entretiens Saragat - Schroeder à Rome	15	Réunion du Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. à Paris (92)
7-8	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (questions agricoles) à Bruxelles	16	Accord franco-allemand conclu à Paris pour la construction en commun d'une centrale nucléaire près de Strasbourg
7-9	Entretiens entre le Président Johnson, MM. Dean Rusk, McNamara et Ball, et MM. Wilson, Gordon Walker et Healey à Washington (90)	17	Réunion du Conseil du G.A.T.T. (examen d'un rapport sur la surtaxe britannique de 15 %) à Genève
8-11	Conférence parlementaire d'association entre la C.E.E. et les États africains et malgache associés à Dakar	18	Propositions françaises pour un calendrier relatif aux négociations du Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles (93)
9	Entretiens Couve de Murville - Schroeder à Paris	21	Interview accordée par M. Paul Martin, Secrétaire d'État canadien aux affaires étrangères, au journal « Le Monde » à Paris (94)
10	Réunion du Conseil des Ministres de la C.E.E. (questions de transports) à Bruxelles	22	Entretiens Wilson-Rapacki à Londres
11	Entretiens Gordon Walker-Schroeder à Londres	22	Message de Noël de S. S. le Pape Paul VI (95)
13	Entretiens Saragat-Rusk, Saragat-Couve de Murville, Martin (Canada)-Couve de Murville avant la réunion du Conseil de l'O.T.A.N. à Paris	28	Élection de M. Giuseppe Saragat à la présidence de la République Italienne
14	Entretiens Rusk-Couve de Murville, Pompidou, Président de Gaulle ; Couve de Murville-Gordon Walker ; Gordon Walker - Saragat ; Rusk - Luns-Nogueira (Portugal), avant la réunion du Conseil de l'O.T.A.N. à Paris		

December (continued)

- 28th Interview of Mr. Barzel, Chairman of the CDU parliamentary group, for the newspaper *Bonner Rundschau*, Bonn (96)
- 29th Article published by Mr. Krone, Minister of State and President of the Federal Defence Council, in the *Politisch - Soziale Korrespondenz*, Bonn (97)
- 31st End-of-the-year message by the President of the French Republic, Paris (98)
- 31st With effect from midnight, EFTA applies a 10% reduction in customs tariffs on industrial products between the member countries. This

third reduction brings the total tariff reductions since 1st January 1960 to 70%

January 1965

- 1st A further 10% reduction in customs duties on intra-Community trade in the EEC comes into force for industrial products, bringing them down to 30% of the base tariff. The reductions in customs duties on agricultural produce, included in the appendix to the acceleration decision of 15th May 1962 and which are freed, will be raised from 40% to 50%. For other agricultural produce, the reduction will be raised from 45% to 55%

Décembre (suite)

- 28 Interview de M. Barzel, Président du groupe parlementaire C.D.U., au journal *Bonner Rundschau* à Bonn (96)
- 28 Article publié par M. Krone, Ministre d'État et Président du Conseil fédéral de la défense, dans la *Politisch-Soziale Korrespondenz* à Bonn (97)
- 31 Message de fin d'année du Président de la République Française (98)
- 31 L'A.E.L.E. réduit (à minuit) de 10 % les tarifs douaniers applicables aux produits industriels entre les pays membres. Cette troisième

réduction de 10 % porte à 70 % l'abaissement des droits intervenu depuis le 1^{er} janvier 1960

Janvier 1965

- 1^{er} Une nouvelle réduction de 10 % des droits de douane sur les échanges intra-communautaires de la C.E.E. entre en vigueur en ce qui concerne les produits industriels, les ramenant à 30 % du tarif de base. Le taux de réduction des droits de douane sur les produits agricoles, qui sont compris dans l'annexe à la décision d'accélération du 15 mai 1962 et qui sont libérés, sera porté de 40 à 50 %. Pour les autres produits agricoles, le taux de réduction passera de 45 à 55 %

Part Two

Documentation

Deuxième partie

Documentation

DOCUMENTATION

1. ***Speech by Chancellor Erhard to the Bundestag, Bonn***

9th January 1964

(Extracts)

...The French President is well aware that we Germans do not consider the present Europe of the Six the ultimate in wisdom... But for the time being, nothing is being put to the United Kingdom, nor do we expect any reply from that quarter. This problem is not therefore of immediate interest, but we have not forgotten it and it will be continually borne in mind in German policy.

...I have already had the opportunity of discussing the question of whether it is enough to pursue only the economic integration of Europe when General de Gaulle came to Bonn this Summer. Personally, I do not think so. This may seem strange to you since I am particularly interested in economy, but I have always said that the automatic clauses of the Treaties of Rome, economic integration alone, will not make Europe.

...All our efforts and inherent political will will be necessary to unite Europe politically as well as technocratically. This opinion is in no way a criticism of the institutions created so far : ECSC, EEC or Euratom. The merging of these institutions is another problem. It may be useful, but we must not expect a European political miracle. What is the position at present ? We relinquish one national competence after another, one part of our sovereignty after another, to the bodies which have been set up, and particularly in Brussels as we saw at Christmas. This is all very well. But when we stop to think, we do not know what is this institution to which we are transferring these rights. In any case, we are not delegating them to a politically responsible body according to democratic criteria, but to a common administrative institution, no matter how qualified its members may be.

This leads us to the question : "Who in the last resort is responsible as long as there is national sovereignty, i.e. as long as there is no European political body with a constitutional status?". Can the governments and national parliaments

continue to assume full responsibility towards their people after relinquishing one part of their competence after another? Could the European Commission assume this responsibility constitutionally, politically and according to the concepts of parliamentary democracy? Certainly not! The question of the structure and form of the European Parliament and its competences will remain unanswered this time ; but it raises a very serious problem.

The Council of Ministers acts as a relay between the work of the European Commission in Brussels and the decisions of the national governments. It is what might be called the politico-democratic link. But we must not shy away from the increasing evidence of the difficulty of the Council of Ministers fulfilling its duties without detriment to its dignity and the value of its work. It must not run the danger of becoming a kind of cloak when it is no longer able to support the already crushing weight of the volume of work. Almost a third of the officials in the relevant ministerial departments is required to deal with the documents exchanged between Brussels and the capitals. The Ministers are constantly on the move. We read in the press only yesterday, for instance, that a number of Ministers had to travel several hundred kilometres because of apples—they were Jonathans or Marie-Louises or something. This indicates clearly that Europe is in danger of crumbling under the weight of thousands of decisions which obscure the overall view.

What conclusions can we draw from all this? I told the President of the French Republic that, in my opinion, a new political initiative had to be taken for the reorganisation of Europe. There is no need for me to describe the succession of events which slowed it down and brought it to a halt. It is obvious that a feeling of uneasiness is surrounding the idea of European political integration. But we must not allow Europe to be weighed down by lassitude. I have no doubt about the urgency of making a new start.

I am supported in this frank expression of my feelings today by the fact that the President of the French Republic and the Prime Minister, Mr. Pompidou, have made their position known

DOCUMENTATION

1. Discours du Chancelier Erhard devant le Bundestag à Bonn

9 janvier 1964

(Extraits)

...Le chef de l'État français sait très bien que nous autres, Allemands, ne considérons pas l'Europe actuelle des Six comme la fin de l'évolution... Mais nous ne nous adressons pas, en ce moment, à la Grande-Bretagne, et nous n'attendons pas en ce moment de réponse de sa part. Ce problème n'est donc pas d'une actualité immédiate, mais nous ne l'oublions pas et il continue à occuper la politique allemande.

...J'ai déjà eu l'occasion de discuter de la question de savoir s'il était suffisant de poursuivre uniquement l'intégration économique en Europe, lorsque le Général de Gaulle est venu à Bonn cet été. Personnellement, je ne suis pas de cet avis. Ceci pourrait vous paraître étrange puisque l'économie est mon domaine. Mais j'ai toujours dit que l'automatisme prévu par les Traité de Rome, que l'intégration économique à elle seule, ne fera pas l'Europe.

...Tous nos efforts et notre volonté politique originaire seront nécessaires pour que l'Europe ne soit pas seulement unifiée technocratiquement, mais politiquement. Cette opinion n'implique aucunement une critique des institutions créées jusqu'à présent : C.E.C.A., C.E.E. ou Euratom. La fusion de ces institutions est un autre problème. Elle peut être utile, mais il ne faut pas en attendre un miracle politique européen. Comment les choses se présentent-elles à l'heure actuelle ? Nous déléguons une compétence nationale après l'autre, une partie de notre souveraineté après l'autre, aux organes créés et surtout, à Bruxelles, comme nous venons de le voir à Noël. Tout ceci est bel et bien. Mais, en fin de compte, nous ne savons pas quelle est l'institution à laquelle nous transférons ces droits. De toute manière, nous ne les déléguons pas à un organisme politiquement responsable selon les critères de la démocratie, mais à une institution administrative commune — si qualifiés que soient ses membres.

Ainsi se pose la question : « Qui est en dernier lieu responsable aussi longtemps que subsiste la souveraineté nationale, c'est-à-dire aussi longtemps qu'il n'y a pas d'organisme politique européen doté d'une personnalité constitution-

nelle ? » Les gouvernements et les parlements nationaux peuvent-ils continuer d'assumer devant leurs peuples une responsabilité totale après avoir cédé une partie après l'autre de leurs compétences ? La Commission européenne pourrait-elle assumer cette responsabilité constitutionnellement, politiquement et d'après les concepts de la démocratie parlementaire ? Certainement pas ! La question de la structure et de la forme d'un parlement européen et de ses compétences restera sans réponse cette fois-ci ; mais elle pose un problème très sérieux.

Le Conseil des Ministres sert de relais entre les travaux de la Commission européenne à Bruxelles et les décisions des gouvernements nationaux. C'est donc lui qui constitue, pour ainsi dire, la « soudure » politico-démocratique. Mais ne nous dissimulons pas qu'il apparaît de plus en plus clairement combien il est difficile, pour le Conseil des Ministres, de remplir ses fonctions sans vouloir porter atteinte à sa dignité et à la valeur de son travail. Il ne doit pas courir le danger de devenir une sorte de « feuille de vigne » lorsqu'il ne sera plus à même de faire face à ses charges déjà écrasantes du fait de leur volume. Dans nos départements ministériels compétents, presqu'un tiers des fonctionnaires s'occupe des papiers que l'on s'envoie entre Bruxelles et les capitales. Les ministres se déplacent continuellement. Nous avons lu hier, dans la presse, par exemple, que de nombreux ministres ont dû faire des centaines de kilomètres à cause de pommes — il s'agissait de « Jonathon », de « Marie-Louise » ou de je ne sais quelle espèce. Ceci indique clairement que l'Europe est en danger de s'effriter à la suite de milliers de décisions faisant perdre la vue d'ensemble.

Eh bien, quelle conclusion faut-il en tirer ? J'ai dit au Président de la République Française qu'une nouvelle initiative politique pour la réorganisation de l'Europe s'imposait à mon avis. Je peux m'abstenir de retracer la suite des événements historiques qui en ont réduit l'élan et provoqué l'arrêt. Il est manifeste qu'un certain malaise s'est emparé de l'intégration politique européenne. Mais cette lassitude ne doit pas continuer à peser sur l'Europe. Il me paraît hautement nécessaire que nous prenions un nouveau départ.

Je peux m'exprimer aujourd'hui avec d'autant plus de franchise que le Président de la République Française et le Premier ministre, M. Pompidou, ont pris position à l'égard de la

in this respect. As early as last November, the President of the French Republic told me he agreed to my tackling this subject on behalf of the Federal Republic during my next visit to Rome, even if he himself had no plans for an initiative in this direction. I am very grateful to him for this discussion because alone I could not, nor would I wish to, take a new European initiative. This is possible only in agreement with our partners and friends. The President of the French Republic authorised me to speak on his behalf as well. As has been confirmed in the meantime, he would be prepared to come to Rome, that is he would accept an invitation from the President of the Italian Republic to a meeting of Heads of State and of Ministers for Foreign Affairs. I must express my satisfaction at this open-minded approach of the President of the French Republic; I think it will enable us to take a step forward. I have purposely avoided thinking in terms of preconceived ideas which might run up against prejudices. But we should be prepared to see the consequences of the present political situation...

**2. Presidents and Vice-Presidents
of the Commissions
appointed by the representatives
of the member States of the Six, Brussels**

10th January 1964

EEC Commission

Mr. Walter Hallstein, President
Mr. Sicco L. Mansholt, Vice-President
Mr. Robert Marjolin, Vice-President

Euratom Commission

Mr. Pierre Chatenet, President
Mr. Enrico Medi, Vice-President

High Authority of the ECSC

Mr. Dino del Bo, President
Mr. Albert Coppe, Vice-President

Having been informed that Mr. Paul Finet had been co-opted by the High Authority as a member of this institution, the representatives of the governments of the member States appointed Mr. Roger Reynaud member of the High Authority. Finally, they were informed that the High Authority had co-opted Mr. Fritz Hellwig as a member of that institution.

**3. Speech by Mr. Luns,
Chairman-in-Office of the Committee
of Ministers of the Council of Europe,
to the Consultative Assembly
of the Council of Europe, Strasbourg**

14th January 1964

(Extract)

...Let me say, first of all, that the past year has confirmed the impression that the Council of Europe is still fulfilling a highly valuable, not to say essential, rôle. Such slight progress as has so far been made towards European integration in the real sense of the phrase — because, Mr. President, Europe is not, and cannot be, the Europe of the Six, either economically or politically — this slight progress, which I deplore, merely emphasises once more the need for a forum in which the free nations of Europe can meet, and explain and discuss their views on the grave problems affecting our Continent.

Furthermore, if we feel such a need at a moment when, for the first time, there would appear to be a real danger of Western Europe splitting into two competing economic blocs, the last moves made by the late President Kennedy in the international field have demonstrated more clearly than ever the necessity for such a forum.

Mr. President, from my earlier statements to the Assembly as Chairman of the Committee of Ministers it must be plain that the Committee is fully alive to this need. The decisions taken in December offer this organisation an opportunity of playing, within a wide European framework, the part which events have mapped out for it. Speaking as Chairman of the Committee of Ministers, I should like to appeal to all those who want increased European integration, which no free European State ought *a priori* to be forbidden to share, not to let slip this opportunity for the Council of Europe to contribute more largely to the unification of Europe and to promulgate the principles on which that unification is founded.

The preparation of the ministerial meetings for the discussion of Atlantic partnership and the political aspects of European economic integration will be an occasion for the Permanent

même question. Déjà, en novembre, le Président de la République Française m'avait dit qu'il était d'accord pour que j'aborde ce sujet au nom de la République fédérale lors de ma prochaine visite à Rome, même si lui-même n'envisageait aucune initiative personnelle. Je lui suis très reconnaissant de cet entretien, car je ne pouvais et je ne voulais prendre isolément une nouvelle initiative européenne. Celle-ci n'est possible que d'accord avec nos partenaires, nos amis. Le Président de la République Française m'a habilité à parler également en son nom. Il serait, comme il a été confirmé entre-temps, prêt à venir à Rome, c'est-à-dire qu'il accepterait une invitation du Président de la République Italienne pour une réunion des chefs d'État et des ministres des affaires étrangères. Je ne peux que constater avec grande satisfaction cette ouverture d'esprit du Président de la République Française ; elle nous permettra, je pense, de faire un pas en avant. C'est intentionnellement que je me suis abstenu de penser selon des concepts et des catégories préfabriqués qui risqueraient de heurter des préjugés. Mais on devrait être préparé à tirer les conséquences de la situation politique actuelle...

**2. Présidents et vice-présidents
des commissions
désignés par les représentants
des États membres des Six à Bruxelles**

10 janvier 1964

Commission de la C.E.E.

M. Walter Hallstein, Président
M. Sicco L. Mansholt, Vice-Président
M. Robert Marjolin, Vice-Président

Commission d'Euratom

M. Pierre Châtenet, Président
M. Enrico Mèdi, Vice-Président

Haute Autorité de la C.E.C.A.

M. Dino del Bo, Président
M. Albert Coppe, Vice-Président

Les représentants des gouvernements des États membres, informés de la cooptation par la Haute Autorité de M. Paul Finet en qualité de membre de cette institution, ont nommé M. Roger Reynaud membre de la Haute Autorité. Enfin, il a été porté à leur connaissance que la Haute Autorité avait coopté M. Fritz Hellwig en qualité de membre de cette institution.

**3. Allocution prononcée par M. Luns,
Président en exercice du Comité
des Ministres du Conseil de l'Europe,
devant l'Assemblée consultative
à Strasbourg**

14 janvier 1964

(Extrait)

...Je dirai tout d'abord que l'expérience acquise au cours de l'année dernière confirme que le Conseil de l'Europe remplit toujours un rôle extrêmement utile, je dirai même nécessaire. En effet, le peu de progrès accompli jusqu'ici dans l'intégration européenne dans le vrai sens du mot — car, M. le Président, l'Europe n'est pas et ne peut être l'Europe des Six ni économiquement, ni politiquement — ce peu de progrès que j'estime fort regrettable souligne de nouveau combien tous les peuples libres de l'Europe ont besoin d'un forum pour se rencontrer, exposer et discuter leurs points de vue sur les problèmes importants qui touchent notre continent.

En plus, si ce besoin se fait déjà sentir au moment où, pour la première fois, se manifeste le risque de voir l'Europe occidentale se diviser en deux blocs économiques concurrents, les dernières initiatives prises sur le terrain international par feu le Président Kennedy ont rendu encore plus évidente la nécessité de disposer d'un tel forum.

M. le Président, les propos que j'ai déjà tenus devant cette haute assemblée, en qualité de Président du Comité des Ministres, montrent que le Comité est pleinement conscient de cette nécessité. Les décisions qui ont été prises pendant les sessions de décembre donnent à notre organisation la possibilité de jouer dans un large cadre européen le rôle que le cours des événements a tracé pour elle. De la place que j'occupe, je voudrais faire appel à tous ceux qui sont favorables à une intégration européenne plus poussée, intégration dont aucun État européen libre ne doit être préalablement exclu, pour qu'on ne laisse pas passer la chance qui s'offre actuellement au Conseil de l'Europe d'apporter une contribution accrue à l'unification de l'Europe et de proclamer les principes qui sont à la base de cette unification.

La tâche donnée aux représentants permanents, de préparer les entretiens ministériels pour discuter le *partnership atlantique* et les aspects politiques de l'intégration économique européenne,

Representatives, whose task this is, to seize that opportunity. In this connection, another thing that seems to me of the greatest practical importance is the decision that the Permanent Representatives shall examine the possibility of establishing conventions for the extension to other member States of the Council of Europe of arrangements in the social, cultural, legal and administrative spheres which already exist in the Communities and in EFTA. This is one of many ways in which the Council of Europe can make a definite contribution to European unity...

solely for the Six ; in my view, it is primarily one for Britain herself. What will Britain's policy be after the general election? What policy is a Labour Government or a Conservative one likely to adopt? It is extremely difficult to forecast.

The Labour Party have never shown any overwhelming enthusiasm for Europe. They have been reasonable and have left the door open for negotiation, and we must be grateful to them for that. But even for the Conservatives to resume negotiations with the Six, who, although unintentionally, did not treat them very well, would be hardly the right follow-up to victory at the polls.

**4. Speech by Mr. Paul-Henri Spaak,
Minister for Foreign Affairs of Belgium,
to the Consultative Assembly
of the Council of Europe, Strasbourg**

14th January 1964

(Extracts)

...Again — and I hope for the last time — I am going to warn those here who represent countries which do not belong to the European Community to beware once and for all of gambling on the failure of the Community of the Six.

...Those who drew up the Rome Treaty — and I shall go on repeating this — did not think of it as essentially economic ; they thought of it as a stage on the way to political union. For it is difficult to believe that six countries can combine their resources, opportunities and capabilities to a greater and greater degree, can integrate and dovetail their interests more and more, without one day setting up a political authority to crown this economic organisation. But I must admit that I am not content, or that I am no longer content, to accept this sort of historic fatalism and to say that things are bound to happen.

...It is the problem of Britain, and we may well wonder whether any progress can be made towards European unity until we have settled it. The problem of Britain is not one

Although a large question-mark continues to hover over the problem of Britain, we must not let that upset us too much for the moment, for nothing will happen in the immediate future for reasons which I will explain in a minute, and which I can already sum up by saying that although many people are talking about reactivating Europe, very few seem to understand what that really means or what its results could be.

...There were three points in the Fouchet Plan on which the Ministers were unable to agree : relations between a politically-organised Europe and the United States ; relations between that political Europe and the European Community born of the Rome Treaty ; and above and beyond all that — I say this because that is in any case how the story looks to me — the possibility of evolving ideas which could have led to a more complete and more perfect concept of Europe. I believe we are still faced with these three questions today.

...Naturally, we realise that the European ideal — to which I still cling — the ideal of a Europe genuinely united, organised, and, to use the word people dislike, integrated, remains the only valid ideal. That does not mean that the European countries must coalesce into some sort of mixture in which they will lose their individual responsibilities and individualities ; it means something that I believe to be plain common sense : that a great organisation cannot function without authority.

offre la possibilité de saisir cette chance. Dans cet ordre d'idées, j'estime également d'une grande importance pratique la décision d'examiner, sous la direction des représentants permanents, la possibilité de préparer des conventions assurant l'extension, à d'autres États membres du Conseil de l'Europe, des règlements établis sur les terrains sociaux, culturels, juridiques et administratifs, règlements qui sont déjà entrés en vigueur dans le cadre des Communautés et de l'Association Européenne de Libre-Échange. De cette façon, comme sur bien d'autres terrains, le Conseil de l'Europe pourra contribuer concrètement à l'unification de l'Europe...

**4. Allocution prononcée
par M. Paul-Henri Spaak,
Ministre des affaires étrangères
de Belgique,
devant l'Assemblée consultative
du Conseil de l'Europe à Strasbourg**

14 janvier 1964

(Extraits)

...Je me permets encore une fois — et je voudrais dire une dernière fois — de mettre en garde ceux qui représentent ici des pays qui ne font pas partie de la Communauté européenne : il faut que l'on cesse, une fois pour toutes — et je suis sûr que le conseil que je me permets de donner est bon — de miser sur l'échec de la Communauté à Six.

...Ceux qui ont fait le Traité de Rome, je ne cesserais de le repérer, ne pensaient pas que ce traité était essentiellement un terrain économique ; ils estimaient qu'il s'agissait d'une étape qui devait conduire à l'Europe politique, car on conçoit mal que six pays mettent ensemble de plus en plus leurs richesses, leurs possibilités, leurs capacités, intègrent et imbriquent de plus en plus leurs intérêts, sans qu'un jour ou l'autre une autorité politique doive coiffer cette organisation économique. Mais j'avoue que je ne me contente pas ou que je ne me contente plus de cette sorte de fatalisme historique et de dire que les choses doivent fatalement arriver.

...Il y a le problème de la Grande-Bretagne et l'on peut se demander aujourd'hui s'il est possible de progresser dans la voie de l'unité européenne avant qu'il ne soit réglé. Le problème

de la Grande-Bretagne ne se pose pas uniquement aux Six ; c'est d'abord, me semble-t-il, un problème pour la Grande-Bretagne elle-même. Quelle sera la politique de la Grande-Bretagne au lendemain des élections ? Quelle sera éventuellement la politique des travaillistes ou celle des conservateurs ? Il est fort difficile de le préjuger.

Les travaillistes n'ont jamais montré pour l'Europe un enthousiasme débordant. Ils ont été raisonnables et ont réservé les possibilités de négociation, ce dont nous devons leur savoir gré. Mais pour les conservateurs aussi, reprendre la négociation avec les Six qui ne les ont pas très bien traités, involontairement, ne serait pas une tâche à accomplir au lendemain d'une victoire électorale.

Si le problème britannique reste donc un grand point d'interrogation, il ne doit pas tant nous troubler pour le moment, car il ne se passera rien dans un temps très proche pour des raisons que je vous exposerai tout à l'heure et que je puis déjà résumer ainsi : aujourd'hui, si beaucoup de gens parlent de la relance européenne, très peu semblent savoir ce que cela signifie exactement et quels objectifs elle pourrait atteindre.

...Dans le plan Fouchet, il y avait trois points sur lesquels les ministres ne parvenaient pas à s'entendre : les rapports entre une Europe politiquement organisée et les États-Unis, les rapports entre cette Europe politique et la Communauté européenne née du Traité de Rome et — je voudrais me permettre de le dire parce que, dans tous les cas, c'est comme cela que, moi, je vois l'histoire — au-dessus de tout et avant tout les possibilités de faire évoluer les idées qui auraient pu être mises au point vers une conception plus complète et plus parfaite de l'Europe. Je reste persuadé que les trois questions se posent aujourd'hui.

...Bien sûr, nous nous rendons compte que l'idéal européen qui, en ce qui me concerne, reste le mien, l'idéal d'une Europe vraiment unie, organisée et, pour employer le mot qu'on n'aime pas, d'une Europe intégrée, reste le seul idéal valable. Ce n'est pas pour dire que les pays européens vont devoir se fondre dans je ne sais quelle mixture au milieu de laquelle chacun d'entre eux perdrait ses responsabilités et sa personnalité, c'est pour dire une chose que je trouve d'un bon sens évident : qu'une grande organisation ne peut pas fonctionner s'il n'y a pas une certaine autorité.

I have never understood how people can propose forms and methods for a European organisation which we would not accept at any price in our national organisations because we know they would render them incompetent, ineffectual and incapable of functioning. That is why my own deep conviction remains the same, that some day we shall have a properly organised Europe.

I realise, however, that this ideal is quite unattainable at the present time. It remains to be seen whether some compromise is possible between those who want the Europe hoped for by the pioneers of the European idea — de Gasperi, Jean Monnet, Robert Schuman, Adenauer — and those who believe that much slacker links would suffice to make a framework for Europe.

... We were probably wrong in believing we could create a united States of Europe by the same means as the United States of America, that all that was needed was to draw up a federal constitution and present it to the different European States, as was done with the States of North America, and that thus, by their political accession, a new world would come into being.

I will not say we were very near success — we were far enough from it — but I remember one day in this very hall formally presenting to the French Minister for Foreign Affairs the federal constitution which the *ad hoc* Committee of the European Assembly had managed to draw up. That poor federal constitution sank without trace and was never heard of again ; which makes me think we were suffering from illusions, that we were too far ahead of ourselves, that our ideas were unrealistic. They may represent the reality of tomorrow but not the reality of today.

So I no longer believe that the united States of Europe can be created by the same means as the United States of America. But does that mean we should give up the idea of building Europe, of giving it institutions ? Certainly not. Does not wisdom now dictate that we should try to profit by our own experience, cease harking back to history and look at what we have managed to do in Europe ?

... In politics, defence and culture, the three main fields mentioned, is it impossible to conceive of a communal political organ which would, in these fields, play the part that, *mutatis mutandis*, the European Community plays in the Common Market?

It seems to me it might be a useful compromise to give up, at least for the time being, all thought of a supranational structure, of organising really strong and effective institutions, and to recognise that there is a communal interest which is not opposed to the national interests, but within the concept of a united Europe is complementary and additional to them. I think the experiment is worth trying, or that it is at least worth thinking seriously along those lines. Obviously, if we are to agree to a compromise, it must be one which leaves us some hope.

From the very earliest days of the United Nations, I have not believed in the unanimity rule for international organisations. I have said so on dozens of occasions. The unanimity rule can lead only to frustration and ineffectiveness. There can obviously be no Europe that does not have authority in some fields, no united Europe without institutions or some form of organisation. I am convinced that Europe with its institutions will one day exist and that it will be powerful and strong.

That, Mr. President, Ladies and Gentlemen, is what I consider to be the situation today. Within the Community we have, I believe, taken an important step. After all, the Community remains the advance guard of the army which is working for the European idea, and it is impossible for the other countries, even those which do not share my ideas, to ignore it. Our Community has become so strong, it plays such an important part in commerce and economics, that everything it does affects the life of other European countries and that of the countries in the rest of the world. That is why, even in an Assembly like ours, which includes those committed to NATO and the neutrals, I feel it is neither useless nor unnecessary to tell you where we have to go to in our march towards a united Europe.

Je n'ai jamais compris comment il est possible de proposer pour l'organisation européenne des méthodes et des organisations dont nous ne voudrions à aucun prix dans notre organisation nationale, car nous savons qu'une telle méthode entraînerait l'incapacité, l'inefficacité et l'impossibilité de fonctionner. Par conséquent, ma conviction profonde, intime, n'a pas changé : nous irons un jour à l'Europe vraiment organisée.

Je me rends compte cependant qu'à l'heure actuelle, c'est un idéal proprement impossible à atteindre. La question reste de savoir s'il y a un compromis possible entre ceux qui veulent l'Europe que désiraient les pionniers de l'idée européenne — qu'il s'agisse de Gasperi, de Jean Monnet, de Robert Schuman ou d'Adenauer — et ceux qui, au contraire, pensent que des liens infiniment plus lâches peuvent être suffisants pour constituer l'armature de l'Europe.

...Il est probable que nous nous sommes trompés en pensant qu'on pouvait faire les États-Unis d'Europe comme on avait fait les États-Unis d'Amérique, qu'il suffisait de faire une constitution fédérale et de la présenter aux différents États d'Europe comme on en avait présenté une aux différents États d'Amérique du Nord, et qu'ainsi, par leur adhésion politique, on aurait créé un monde nouveau.

Nous avons été assez loin, je ne dis pas que nous avons été assez près, de réussir, mais je me souviens que dans cette salle même, devant moi, solennellement, un jour, j'ai remis au ministre des affaires étrangères de France la constitution fédérale que le Comité ad hoc de l'Assemblée européenne avait réussi à mettre sur pied. Cette pauvre constitution fédérale est tombée dans un puits et plus jamais personne n'en a entendu parler. Ce qui me permet de croire que nous avions des illusions, que nous étions trop avancés, que nous étions en dehors des réalités. Ces réalités seront peut-être celles de demain ; elles ne sont pas encore celles d'aujourd'hui.

Je ne crois donc plus qu'il soit possible de faire les États-Unis d'Europe comme on a fait les États-Unis d'Amérique. Cela signifie-t-il que nous devons renoncer à structurer l'Europe, à lui donner des institutions ? Certainement non. Est-ce que la sagesse ne serait pas maintenant d'essayer de profiter de notre propre expérience, d'abandonner les souvenirs historiques et de voir ce que nous avons réussi nous-mêmes en Europe ?

...Dans le domaine politique, dans le domaine de la défense, dans le domaine culturel qui sont les trois domaines dont on parle, est-il impossible d'imaginer l'existence d'une organisation politique communautaire qui jouerait dans ces domaines-là, *mutatis mutandis*, le rôle que joue la Communauté européenne au sein du Marché commun ?

Ceci me paraît être un compromis important : il s'agit de renoncer, tout au moins provisoirement, à ce qui est supranational, à ce qui est organisation d'institutions vraiment valables et vraiment fortes ; il s'agit aussi de reconnaître un intérêt communautaire, non pas qui s'oppose aux intérêts nationaux, mais qui, dans l'idée d'une Europe unie, leur est complémentaire et peut s'y additionner. Je crois que la tentative mérite d'être tentée ou que, tout au moins, il y a lieu de réfléchir sérieusement à ce genre d'idées. Il est clair que s'il faut arriver à un compromis, il faut arriver à un compromis qui nous laisse une certaine espérance.

Depuis que les Nations Unies existent, je ne crois pas aux règles de l'unanimité dans les organisations internationales, je l'ai dit et répété des dizaines de fois. La règle de l'unanimité est une règle épaisante et qui conduit à l'inefficacité. Il n'est pas possible de croire que l'on puisse bâtir l'Europe sans une certaine autorité dans certains domaines, et de concevoir une Europe unie sans des institutions, sans une organisation. Je suis sûr qu'un jour cette organisation et cette institution existeront et qu'elles seront fortes et puissantes.

Voilà, M. le Président, Mesdames, Messieurs, quel est, selon moi, l'état de la question. Nous avons, je le crois, franchi une étape importante au sein de la Communauté ; malgré tout, la Communauté reste l'avant-garde et l'armée qui travaille pour l'idée européenne, et il est impossible, pour tous les autres pays, même ceux qui ne partagent pas l'idéal qui est le mien, de s'en désintéresser. La force de notre communauté est devenue trop grande, économiquement et commercialement elle joue un rôle trop important, tout ce qu'elle fait a sa répercussion dans la vie des autres pays européens et dans la vie des autres pays dans le monde ; c'est pourquoi, même dans une assemblée comme celle-ci, où se trouvent les engagés de l'O.T.A.N. et les neutres, je ne crois pas inutile et superflu de vous dire où nous en sommes dans la marche en avant vers l'Europe unie.

I retain my unswerving conviction that there will be a united Europe because there must be a united Europe, and because Europe will not recover her greatness and her power in the world, will not be able to give full play to her ideals, until the day comes when the whole strength of Europe is united...

**5. Communiqué issued
after the discussions
between Sir Alec Douglas-Home
and Chancellor Erhard, London**

16th January 1964

(Extract)

...There was also discussion of recent developments in European questions. The Chancellor informed the Prime Minister about the recent negotiations in the EEC with particular reference to agricultural questions. Ideas were exchanged regarding European political and economic unity, to which the Chancellor had referred in his speech in the Bundestag on 9th January. The Chancellor and the Prime Minister agreed that the unity of Europe on a broad basis remains their common objective and stressed the importance of the continuation of contact between the EEC and the United Kingdom within the framework of WEU. They agreed that both the German and British Governments would do their utmost to ensure the success of the Kennedy round, to which they attach very great importance...

**6. Letter from President Johnson
to Mr. Khrushchev**

18th January 1964

(Extracts)

.....

I welcome the stated objective of your 31st December letter and agree with much of its contents. It is my hope that we can build on these areas of agreement instead of merely emphasising our well-known disagreements. This nation is committed to the peaceful unification of Germany in accordance with the will of the people. This nation, which has fundamental commitments to the Republic of China, has for many years sought the renunciation of force in

the Taiwan Strait. This nation's forces and bases abroad are for collective defence, and in accordance with treaties and agreements with the countries concerned.

Let us emphasise, instead, our agreement on the importance your letter places on preserving and strengthening peace — and on the need to accompany efforts for disarmament with new efforts to remove the causes of friction and to improve the world's machinery for peacefully settling disputes. In this spirit, let us both present new proposals to the Geneva disarmament conference — in pursuit of the objectives we have previously identified :

- to prevent the spread of nuclear weapons ;
- to end the production of fissionable material for weapons ;
- to transfer large amounts of fissionable materials to peaceful purposes ;
- to ban all nuclear weapons tests ;
- to place limitations on nuclear weapon systems ;
- to reduce the risk of war by accident or design ;
- to move toward general disarmament.

I am sure you will agree that our task is to work hard and persistently on these and other specific problems and proposals — as you and President Kennedy did on the test ban treaty — instead of confining ourselves to vague declarations of principle that oppose some wars but not all.

Your letter singles out the problem of territorial disputes and concludes that "the use of force for the solution of territorial disputes is not in the interest of any people or any country". I agree ; moreover, the United States proposes guidelines to implement this principle which are even broader and stronger than your own.

First, all governments or régimes shall abstain from the direct or indirect threat or use of force to change :

- international boundaries ;
- other territorial or administrative demarcation or dividing lines established or confirmed by international agreement or practice ;

Ma conviction reste inébranlable : l'Europe unie se fera parce qu'elle est une nécessité et parce que l'Europe ne retrouvera sa force dans le monde, sa grandeur et ne pourra donner un plein rayonnement à son idéal que le jour où toutes les forces de l'Europe seront réunies...

**5. Communiqué publié
à l'issue des entretiens
entre Sir Alec Douglas-Home
et le Chancelier Erhard à Londres**

16 janvier 1964

(*Extrait*)

...La discussion a également porté sur de récents développements dans les questions européennes. Le Chancelier a informé le Premier ministre des récentes négociations de la C.E.E. concernant particulièrement les problèmes agricoles. Des idées ont été échangées concernant l'unité politique et économique de l'Europe que le Chancelier a évoquée dans son discours du 9 janvier au Bundestag. Le Chancelier et le Premier ministre sont convenus que l'unité de l'Europe, sur une large base, reste leur objectif commun et ont souligné l'importance du maintien des contacts entre la C.E.E. et le Royaume-Uni dans le cadre de l'U.E.O. Ils sont convenus que les gouvernements allemand et britannique feraien tout leur possible pour assurer le succès des négociations Kennedy auxquelles ils attachent une grande importance...

**6. Lettre du Président Johnson
à M. Khrouchtchev**

18 janvier 1964

(*Extraits*)

.....

J'accueille avec satisfaction l'objectif défini dans votre lettre du 31 décembre et je suis d'accord avec une grande partie de son contenu. J'espère que nous parviendrons à des accords à partir de ces terrains d'entente au lieu de souligner simplement nos désaccords bien connus. Cette nation (les États-Unis) a pris un engagement en faveur de l'unification pacifique de l'Allemagne, conformément à la volonté du peuple. Cette nation, qui a des engagements fondamentaux à l'égard de la République de Chine, a depuis de

nombreuses années recherché la renonciation à la force dans le détroit de Formose. Les forces et les bases de cette nation à l'étranger sont destinées à la défense collective, conformément aux traités et accords avec les pays intéressés.

Soulignons notre accord sur l'importance que votre lettre attache au maintien et au renforcement de la paix et à la nécessité d'accompagner les efforts vers le désarmement de nouveaux efforts destinés à éliminer les causes de tension et à améliorer le mécanisme mondial pour le règlement pacifique des différends. Dans cet esprit, présentons ensemble de nouvelles propositions à la conférence du désarmement de Genève pour atteindre les buts que nous avons déjà définis :

- empêcher la prolifération des armes nucléaires ;
- mettre un terme à la production de matières fissiles pour les armements ;
- transférer de grandes quantités de matières fissiles à fins pacifiques ;
- interdire tous les essais d'armes nucléaires ;
- limiter les systèmes d'armes nucléaires ;
- réduire le risque de guerre accidentelle ou préméditée ;
- avancer vers le désarmement général.

Je suis certain que vous reconnaîtrez que notre tâche est de travailler énergiquement et avec persévérance sur ces problèmes et sur d'autres ou sur des propositions — comme vous et le Président Kennedy l'avez fait pour le traité d'interdiction des essais nucléaires — au lieu de nous limiter à de vagues déclarations de principes qui s'opposent à quelques guerres, mais pas à toutes.

Votre lettre traite du problème des différends territoriaux et conclut que « l'emploi de la force pour le règlement des différends territoriaux n'est de l'intérêt d'aucun peuple ni d'aucun pays ». Je suis d'accord. De plus, les États-Unis proposent, pour donner effet à ces principes, des lignes directrices d'une plus grande portée que les vôtres.

Premièrement, tous les gouvernements et régimes devront s'abstenir de la menace ou de l'emploi de la force, directe ou indirecte, pour modifier :

- les frontières internationales ;
- les autres lignes de démarcation territoriales ou administratives qui ont été établies ou confirmées par accord international ou dans la pratique ;

- the dispositions of truce or military armistice agreements ; or
- arrangements or procedures concerning access to, or passage across or the administration of those areas where international agreement or practice has established or confirmed such arrangements or procedures.

Nor shall any government or régime use or threaten force to enlarge the territory under its control or administration by overthrowing or displacing established authorities.

Second, these limitations shall apply regardless of the direct or indirect form which such threat or use of force might take, whether in the form of aggression, subversion or clandestine supply of arms ; regardless of what justification or purpose is advanced ; and regardless of any question of recognition, diplomatic relations, or differences of political systems.

Third, the parties to any serious dispute, in adhering to these principles, shall seek a solution by peaceful means — resorting to negotiation, mediation, conciliation, arbitration, judicial settlement, action by a regional or appropriate United Nations agency or other peaceful means of their own choice.

Fourth, these obligations if they are to continue, would have to be quite generally observed. Any departure would require reappraisal ; and the inherent right of self-defence which is recognised in Article 51 of the United Nations Charter would, in any event, remain fully operative.

You will note the basic similarities in our position. Agreement should not be impossible on this or other propositions — and I share your hope that such agreement will stimulate disarmament and peaceful relations.

The prevention of wars over territorial and other disputes requires not only general principles but also the "growth and improvement" to which you refer regarding machinery and methods for peaceful settlement. The United States believes that the peace-keeping process of the

United Nations — and specifically its Security Council — particularly the permanent members of the Security Council — deserve greater attention in solving its financial problems.

In conclusion, with our allies, we shall offer specific proposals along these lines in the weeks ahead. Both the Geneva disarmament conference and the United Nations are appropriate places for such discussions.

Mr. Chairman, let me assure you that practical progress toward peace is my most fervent desire. This requires, not only agreements in principle but also concrete actions in accord with those principles. I believe this exchange of letters offers real hope for that kind of progress — and that hope is shared by all peace-loving men in every land.

**7. Communiqué
issued after the discussions
between Mr. Butler and Mr. Saragat,
London**

22nd January 1964

(Extract)

...The British and Italian Ministers discussed recent developments in European questions and reaffirmed their desire to work for a democratic and outward-looking Europe on a broad basis of unity capable of playing a leading rôle in solving the major problems facing the West, in partnership with the United States of America. They reaffirmed their belief that their common objectives would best be served by full British participation in the political and economic development of Europe. They also agreed on the need to work for a satisfactory outcome to the Kennedy round negotiations...

**8. Communiqué
issued after the meeting
of the Council of Ministers
of Western European Union, London**

24th January 1964

1. The Council of Western European Union held a meeting on 23rd and 24th January 1964 at Lancaster House, London, under the chairman-

- les dispositions prises par des accords de trêve ou d'armistice militaire ;
- les arrangements ou les procédures concernant l'accès à des zones au sujet desquelles existe un accord international ou pour lesquelles des procédures ont été établies. Le passage par ces zones entre dans cette catégorie.

D'autre part, aucun gouvernement ou régime n'utilisera ou ne menacera d'utiliser la force pour agrandir le territoire placé sous son contrôle ou son administration en renversant ou en déplaçant les autorités établies.

Deuxièmement, ces limitations s'appliqueront quelle que soit la forme directe ou indirecte qu'une telle menace d'emploi de la force ou d'utilisation de la force peut prendre, qu'il s'agisse d'agression, de subversion ou de fourniture clandestine d'armements, quels que soient la justification ou le but déclaré, en dehors de toutes questions de reconnaissance, de relations diplomatiques ou de différences dans les systèmes politiques.

Troisièmement, les parties à tout différend sérieux, en donnant leur adhésion à ces principes, rechercheront le règlement par des moyens pacifiques en ayant recours à la négociation, à la médiation, à la conciliation, à l'arbitrage, au règlement juridique, à l'action d'un organisme régional ou des organismes appropriés des Nations Unies ou à tous les autres moyens pacifiques de leur choix.

Quatrièmement, si ces obligations doivent être maintenues, elles devraient être très généralement observées. Toute violation rendrait nécessaire une révision, et le droit normal de légitime défense qui est reconnu par l'article 51 de la charte des Nations Unies resterait en vigueur en tout état de cause.

Vous noterez les similitudes fondamentales entre nos deux positions. Un accord ne devrait pas être impossible, sur ces propositions ou sur d'autres, et je partage votre espoir qu'un tel accord servirait la cause du désarmement et des relations pacifiques.

La prévention de guerres nées de différends territoriaux ou autres nécessite non seulement des principes généraux mais aussi « l'élargissement et l'amélioration » du mécanisme et des méthodes auxquels vous vous référez. Les États-Unis estiment que le mécanisme de maintien de la paix des Nations Unies — précisément le Conseil de Sécurité — devrait être utilisé plus largement

et renforcé, et que les responsabilités particulières ainsi que les contributions des grandes nations — singulièrement des membres permanents du Conseil de Sécurité — méritent une plus grande attention pour la solution de ses problèmes financiers.

En conclusion, avec nos alliés, nous présenterons des propositions précises, selon ces lignes, dans les semaines à venir. La conférence du désarmement de Genève et les Nations Unies sont les lieux appropriés pour de telles discussions.

M. le Président, laissez-moi vous assurer que mon plus fervent désir est la réalisation de progrès pratiques vers la paix. Cela exige non seulement des accords de principe, mais aussi des actes concrets conformes à ces principes. Je crois que cet échange de lettres offre un réel espoir pour ce genre de progrès, et cet espoir est partagé par tous les hommes de paix dans chaque pays.

7. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre M. Butler et M. Saragat à Londres

22 janvier 1964

(Extrait)

...Les deux ministres ont discuté les événements récemment intervenus dans le domaine européen et ils ont réaffirmé leur désir de travailler pour une Europe démocratique et tournée vers l'extérieur, sur la base d'une large union capable de jouer un rôle déterminant dans la solution des principaux problèmes qui se posent à l'Occident, en association (*partnership*) avec les États-Unis d'Amérique. Ils ont réaffirmé leur conviction que leurs objectifs communs seraient mieux atteints par une participation britannique totale au développement politique et économique de l'Europe. Ils ont également convenu de la nécessité d'œuvrer en vue d'une conclusion satisfaisante des négociations Kennedy...

8. Communiqué publié à l'issue de la réunion du Conseil des Ministres de l'Union de l'Europe Occidentale à Londres

24 janvier 1964

1. Le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale s'est réuni les 23 et 24 janvier 1964 à Lancaster House, à Londres, sous la présidence du Right

ship of the Right Honourable R.A. Butler, Secretary of State for Foreign Affairs of the United Kingdom. Belgium was represented by Mr. Henri Fayat, France by Mr. Maurice Couve de Murville, the Federal Republic of Germany by Dr. Gerhard Schroeder, Italy by Signor Giuseppe Saragat, Luxembourg by Mr. Eugène Schaus and the Netherlands by Mr. J.M.A.H. Luns.

2. The first part of the meeting, on 23rd January, was devoted to a review of the current international situation, including East-West relations, relations between Europe and Latin America and the situation in the Near and Middle East, South-East Asia and the Far East. The Ministers had a wide-ranging and useful exchange of views on these subjects. They had before them a report prepared by the Permanent Council on Latin America. They agreed on the desirability of consulting further on this subject in the Permanent Council.

3. On 24th January, the Ministers held an exchange of views on the European economic situation, in which they were joined by Dr. Sicco Mansholt, Vice-President, and Dr. Hans von der Goeben and Mr. Jean Rey, members of the Commission of the European Economic Community. The British Delegation were informed of the decisions taken by the EEC Council of Ministers on 23rd December 1963 and the Ministers discussed, notably, prospects for the forthcoming round of tariff negotiations in the GATT with reference to both industrial products and trade in agricultural products. It was agreed that the closest contacts should be maintained at Geneva between the delegations of the United Kingdom and the Community. In addition, the Ministers studied the United Nations Conference on Trade and Development. They also considered economic relations between the United Kingdom and the European Economic Community and heard a brief report by Mr. Butler on recent developments in the European Free Trade Association.

4. The Ministers reaffirmed the great importance which they attached to the forthcoming negotiations in the GATT. They recognised that a successful outcome of these negotiations would, amongst other things, have a beneficial effect on trade between European countries. They also underlined the significance of the United Nations Conference on Trade and Development for economic relations between the industrialised countries and the developing countries.

5. At the invitation of the Belgian Government, the Council decided to hold their next session in Brussels during the second half of April 1964.

**9. Communiqué
issued after the discussions
between Mr. Moro and Chancellor Erhard,
Rome**

30th January 1964

(Extract)

... Priority was given to discussion of European questions. The Federal and Italian Governments were in favour of developing the existing European Communities. In their opinion, there would soon have to be additional political co-operation in the EEC. They considered the means and procedure for achieving this goal. The two governments will first tackle the questions of strengthening the European Parliament and extending its competence as well as merging the executives. They are convinced that the Europe of the future should be democratic and integrated, that it should have the backing of the Atlantic Alliance and remain open to the United Kingdom and the other European countries which accept the content and the spirit of the Treaties of Rome. They also intend to strengthen their co-operation in the framework of WEU.

The positive aspects of the agreements recently concluded in Brussels were appreciated by both. The two governments consider that the success of the Kennedy round is vital for strengthening Atlantic collaboration...

**10. Press Conference
by President de Gaulle,
Paris**

31st January 1964

(Extract)

.....
Question : Can you tell us, General, in what light you see the prospects of the Common Market after the conclusion of the Brussels negotiations?

Honourable R. A. Butler, Secrétaire d'État aux affaires étrangères du Royaume-Uni. La République Fédérale d'Allemagne était représentée par M. Gerhard Schroeder, la Belgique par M. Henri Fayat, la France par M. Maurice Couve de Murville, l'Italie par M. Giuseppe Saragat, le Luxembourg par M. Eugène Schaus et les Pays-Bas par M. J.M.A.H. Luns.

2. La première partie de la réunion, le 23 janvier, a été consacrée à un examen de la situation internationale, et notamment des relations Est-Ouest, des relations entre l'Europe et l'Amérique latine, et de la situation au Proche et au Moyen-Orient, dans le sud-est asiatique et en Extrême-Orient. Cet examen a permis aux ministres de procéder à un très large et utile échange de vues. Ils ont été saisis d'un rapport du Conseil permanent sur l'Amérique latine. Ils sont convenus de l'utilité de poursuivre leurs consultations à ce sujet au sein du Conseil permanent.

3. Le 24 janvier, les ministres se sont entretenus de la situation économique européenne, en présence de MM. Sicco Mansholt, Vice-président, Hans von der Groeben et Jean Rey, membres de la Commission de la Communauté Économique Européenne. La délégation du Royaume-Uni a été informée des décisions prises par le Conseil des Ministres de la C.E.E. le 23 décembre 1963 et les ministres ont examiné notamment les perspectives de la prochaine série de négociations tarifaires du G.A.T.T. tant en ce qui concerne les produits industriels que les échanges de produits agricoles. Ils sont convenus que les délégués du Royaume-Uni et de la Communauté se maintiendraient en étroit contact au cours de ces négociations. Les ministres ont également étudié les perspectives de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, ainsi que les relations économiques entre le Royaume-Uni et la Communauté Économique Européenne. M. Butler a fait un bref exposé de l'évolution récente au sein de l'Association Européenne de Libre-Échange.

4. Les ministres ont réaffirmé la grande importance que revêtent les négociations prévues dans le cadre du G.A.T.T. Ils ont reconnu qu'une heureuse conclusion de ces négociations aurait notamment un effet favorable sur les échanges commerciaux entre pays européens. Ils ont aussi souligné l'importance que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement revêtira pour les relations économiques entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement.

5. Sur l'invitation du gouvernement belge, le Conseil a décidé de tenir sa prochaine réunion à Bruxelles durant la seconde quinzaine d'avril 1964.

**9. Communiqué
publié à l'issue des entretiens
entre M. Moro et le Chancelier Erhard
à Rome**

30 janvier 1964

(Extrait)

...Les questions européennes ont occupé le premier plan. Les gouvernements fédéral et italien sont favorables au développement des Communautés européennes existantes. A leur avis, la C.E.E. devrait connaître bientôt un complément de coopération politique. Ils ont examiné les moyens et les méthodes de parvenir à cette fin. Les deux gouvernements aborderont d'abord les questions du renforcement du Parlement européen et de l'extension de ses compétences ainsi que de la fusion des exécutifs. Les deux gouvernements sont convaincus que l'Europe de l'avenir devra être démocratique et intégrée, qu'elle devra s'appuyer sur l'Alliance atlantique et qu'elle devra rester ouverte à la Grande-Bretagne, et aux autres pays européens qui approuvent le contenu et l'esprit des Traités de Rome. Ils ont également l'intention de renforcer leur collaboration existante dans le cadre de l'U.E.O.

Les aspects positifs des accords récemment conclus à Bruxelles ont été appréciés des deux côtés. Les deux gouvernements estiment qu'un succès du *Kennedy round* est décisif pour le renforcement de la collaboration atlantique...

**10. Conférence de presse
du Président de Gaulle
à Paris**

31 janvier 1964

(Extraits)

.....

Question : Pouvez-vous nous dire, mon Général, comment vous voyez les perspectives du Marché commun après l'aboutissement des négociations de Bruxelles ?

Answer: What is essential in the adoption of the agricultural regulations by the Six is that economic Europe seems to have chosen to exist.

Until then it was possible to doubt it. Of course the declarations of principle and the theoretical considerations on the advantage that would be offered by the establishment of a European Economic Community emerged in profusion for a long time, in many quarters, in Bonn, Rome and The Hague, in Brussels, Luxembourg and Paris. Oh, how they discoursed about it and how they wrote about it. But this Community had to be made, which made it essential that we leave the enchanted realm of speculation and act in the domain of sharp realities.

As always, the elements of a solution were formulated by the technicians. But then, to reach a conclusion, the decision, despite all the contradictory interests, could only come from the States. That is indeed what happened. The Brussels Commission having objectively accomplished work of great value and offering the negotiators, as they debated, carefully studied suggestions, the governments nonetheless found themselves obliged to take decisive steps and assume their responsibilities. They did this and they did it in the time they assigned themselves. We should note that, from that point, it is incumbent on them alone to see to the implementation by their respective governments of the commitments they entered into in common. However important the work and counsels of the Brussels Commission have been and must continue to be, we have seen clearly that the executive power and duty belongs to the governments alone. Thus, once again, is evidenced the tendentious impropriety of concept and phraseology by means of which a certain parlance entitles "executive" a meeting, however qualified it may be, of international experts.

For the six governments to have been able to bridge the gaps which kept them apart, the idea and the interest contained in the project for a united Europe, beginning with the economy, had to have a powerful force and attraction. For the obstacles were considerable. Naturally it is in the agricultural sector that they are especially so. As it happens, in fact, industry in such developed countries as the Six does not display any basic differences from one to another. Production, labour, equipment, organisation, supply of firms, at least the main ones, are not of the

same dimensions but of the same order in Germany, Italy, Holland, Belgium, Luxembourg and France. Doubtless in order to abolish within the Community those customs tariffs applied to manufactured goods and to establish common tariffs toward the other countries of the world, it is necessary for each of the Six to adapt its own industry in view of the competition on a market of 200 million people. But if the industrial adjustments were not upheavals for any of them, this is not the case as far as agriculture is concerned.

In fact, the nature, volume and type of agricultural production, the conditions relating to the structure and operation of farms, the part that national products and imported products play respectively in the food supply of the population and in foreign trade vary considerably between the six States. In order to accept the lowering in these sectors of all the barriers from the Atlantic to the Elbe and from the North Sea to the Mediterranean, and the fact that one eats what one grows there rather than what one imports, it was necessary therefore for each government to be resolved to overcome the objections that were being raised by this or that category of its farmers fearing to see the disappearance of the protections they enjoyed. It was necessary, in a sector as crucial indeed as that of food supply, for each government to be really resigned to being incorporated in the European Community and, at the same time, to displease certain States which sell it agricultural products in exchange for an equal amount of its manufactured products.

One might have thought that the Six would have restricted themselves to organising the Common Market for industry alone. In fact, the Treaty of Rome, which settled the industrial question, barely touched upon the agricultural question. But, to leave out of the European economy what Europe's soil produces would have meant abandoning the construction of a real community.

Anyway, this mutilated treaty, France could not have accepted. We are an agricultural country at the same time as we are an industrial country. To place the production of our factories within a European framework while the production of our fields remained on one side would have brought about an intolerable rupture in our economic, financial and social equilibrium. For us, it was necessary that the Community include agriculture, failing which, as we have made it

Réponse : Ce qui est capital dans l'adoption des règlements agricoles par les Six, c'est que l'Europe économique semble avoir choisi d'exister.

Jusqu'alors, on pouvait en douter. Certes, les déclarations de principe et les considérations théoriques, au sujet de l'avantage que présenterait l'établissement d'une communauté économique européenne, étaient depuis longtemps prodiguées dans beaucoup de milieux, à Bonn, à Rome, à La Haye, à Bruxelles, à Luxembourg, à Paris. Ah ! comme on en discourrait et comme on en écrivait ! Mais cette communauté, il fallait la faire, ce qui exigeait qu'on sortît du royaume enchanté de la spéculation pour agir dans le domaine des âpres réalités.

Comme toujours, les éléments de solution ont été élaborés par des techniciens. Mais ensuite, pour aboutir, en dépit d'intérêts contradictoires, la décision ne pouvait venir que des États. C'est bien ce qui s'est passé. La Commission de Bruxelles ayant accompli objectivement des travaux d'une grande valeur et offrant aux négociateurs, à mesure de leurs discussions, des suggestions bien étudiées, les gouvernements ne s'en sont pas moins trouvés dans l'obligation de trancher en prenant leurs responsabilités. Ils l'ont fait, et dans le délai qu'ils s'étaient à eux-mêmes imposé. Notons, qu'à partir de là, c'est à eux seuls qu'il incombe de faire exécuter par leurs pays respectifs les engagements qu'ils ont pris en commun. Si importants qu'aient été et que doivent continuer d'être les travaux et les conseils de la Commission de Bruxelles, on a bien vu que le pouvoir et le devoir exécutifs n'appartenaient qu'aux gouvernements. Ainsi ressort, une fois de plus, l'impropriété tendancieuse de conception et de terme par laquelle un certain langage intitule « exécutif » une réunion, si qualifiée qu'elle soit, d'experts internationaux.

Pour que les six gouvernements aient pu franchir les fossés qui les tenaient séparés, il fallait que l'idée et l'intérêt, contenus dans le projet d'unir l'Europe en commençant par l'économie, eussent une force et un attrait puissants. Car les obstacles étaient de taille. Naturellement, c'est dans le domaine de l'agriculture qu'ils se dressaient principalement. Il se trouve, en effet, que l'industrie, dans des pays aussi développés que les Six, ne présente pas, de l'un à l'autre, de différences de nature. La production, le travail, l'équipement, l'organisation, l'approvisionnement des entreprises, tout au moins des principales, sont, non de la même dimension, mais du même

ordre, chez les Allemands, les Italiens, les Hollandais, les Belges, les Luxembourgeois, les Français. Sans doute, pour supprimer, à l'intérieur de la Communauté, ceux des tarifs douaniers qui s'appliquent aux produits fabriqués et pour adopter des tarifs communs vis-à-vis des autres pays du monde, faut-il que chacun des Six procède à une adaptation de sa propre industrie en vue de la concurrence sur un marché de 200 millions d'hommes. Mais si, pour aucun d'entre eux, ces ajustements ne sont des bouleversements, il n'en est pas de même pour ce qui est de l'agriculture.

En effet, la nature, le volume, l'espèce des productions agricoles, les conditions relatives à la structure et au travail des exploitations, la part que prennent respectivement les produits nationaux et les produits importés dans la nourriture de la population et dans le commerce extérieur, varient beaucoup entre les six États. Pour accepter que, dans ces domaines, toutes les barrières s'abaissent depuis l'Atlantique jusqu'à l'Elbe et depuis la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée et qu'on y mange ce qui y pousse plutôt que ce qu'on y importe, il fallait donc que chaque gouvernement fût résolu à surmonter les objections qui s'élevaient de la part de telles ou telles catégories de ses agriculteurs redoutant de voir disparaître les protections dont elles jouissent. Il fallait que, dans un domaine aussi vital — c'est bien le cas de le dire — que celui de l'alimentation, il prît réellement son parti d'être incorporé à la communauté européenne et, du même coup, de contrarier certains États qui lui vendent des denrées agricoles en échange d'un égal montant de ses produits fabriqués.

On aurait pu concevoir que les Six se fussent bornés à organiser le Marché commun seulement pour l'industrie. De fait, le Traité de Rome, qui réglait l'affaire industrielle, touchait à peine à la question agricole. Mais, laisser en dehors de l'économie européenne ce que produit le sol de l'Europe, c'eût été renoncer à bâtir une réelle communauté.

D'ailleurs, ce traité limité, la France n'aurait pu l'admettre. Nous sommes un pays agricole en même temps qu'industriel. Placer la production de nos usines dans un cadre européen, tandis que celle de nos champs serait demeurée à l'écart, c'eût été provoquer une insupportable rupture de notre équilibre économique, social et financier. Pour nous, il était nécessaire que la Communauté englobât l'agriculture, faute de quoi, comme nous le fimes connaître, nous eussions repris notre

known, we would have resumed our freedom in all respects and there would have been no Common Market.

Let us agree therefore that, of the six States, we are the most interested in this great agricultural question for, of the Six, we are the ones who can supply the most grain, meat, milk, butter, cheese, wine and, with Italy, the most fruit and vegetables, which led us to appear the most pressing in Brussels. Let us agree also that, of the Six it is Germany which accepted the biggest changes in its economic system. For, until now, while heavily subsidising its agriculture, it buys half of its food supply from countries outside the Community. Let us salute therefore the very clear proof of European solidarity and of the application of the Franco-German agreement which has just been given by Chancellor Ludwig Erhard's government and state that our loyalty will find an opportunity to answer this loyalty. Finally, let us agree that the gradual opening of so vast and so new a market to the farmers of Europe will raise many serious problems of adaptation. Our own farmers in particular must be aware that the prospects thus opened up to them could not be maintained or even utilised without their dispensing with the supports given them in the national context and without their being able, by their own reform of structures, organisation, marketing as well as their productive and qualitative capacities, to face up to a competition which will make itself felt, in France herself. In this regard, as in others, the Common Market is a greater effort for a better result.

Of course everything is not finished. It remains to settle certain detailed implementation measures, then to set gradually the common agricultural prices. After this, with the Community built and sent on its way, the Six will be able to negotiate with other countries, notably with America, the conditions of their foreign trade. In this regard, France intends to maintain trade flows as active as possible, but she is also resolved not to concede advantages without reciprocity. Then and above all the Six must henceforth live in common, in other words fight, within their grouping, the centrifugal forces which will not fail to appear and, outside, the pressures that will endeavour to break it. One cannot see how they could do this if they did not concert on a regular basis, particularly on the level of their supreme responsible authorities, the Heads of State or of Government. The European Commu-

nity could not survive and, *a fortiori*, develop, without political co-operation.

For this reason and for others, France proposed to her five partners to organise co-operation. We know that the government of Chancellor Adenauer, for its part, had given its approval of this proposal and had even, as an example, taken the initiative of the Franco-German treaty. We know that the project for the political union of the Six has not yet materialised, and we also know the reasons why, the opponents formulating three conditions which are, in our opinion, unattainable, contradictory with each other, and tending either deliberately to place Europe under the dependency of America, or maintain it in the realm of the brilliant topics of political statements without its being achieved ever.

No European union, they say, unless through integration under supranational leadership. No European union, if England does not belong to it. No European union, without its being incorporated in an Atlantic community. Yet it is clear that not one of the peoples of Europe would allow its destiny to be handed over to an assembly composed mainly of foreigners. In any case this is true for France. It is also clear that England, which is a great nation and a great State, would accept it less than anyone else. Finally, it is clear that, to merge the policy of Europe in a multilateral Atlantic policy would be tantamount to Europe's having no policy itself and, in that case, we do not see why it would want to confederate.

However, various signs might lead to believe that the objections raised to the political organisation of the Six have lost their virulence. In this respect, the happy conclusion of the negotiations on the Common Market seem fairly convincing. The force of circumstances having their effect, it is possible that a practical co-operation project between the Six would again appear on the agenda. There would be no doubt that France would then be ready, as she was before, to give it her careful consideration...

11. Oral Questions in the House of Commons on the United Kingdom and political union in Europe

3rd February 1964

Mr. RIDLEY (Cirencester and Tewkesbury, Conservative) asked the Secretary of State for

liberté à tous égards et il n'y aurait pas eu de Marché commun.

Convenons, au demeurant, que, des six États, nous sommes le plus intéressé à cette grave affaire agricole car, des Six, c'est nous qui pouvons fournir le plus de céréales, de viande, de lait, de beurre, de fromage, de vin et, avec l'Italie, le plus de légumes et de fruits, ce qui nous amena, à Bruxelles, à nous montrer les plus pressants. Convenons aussi que, des Six, c'est l'Allemagne qui accepta les plus grands changements dans son système économique. Car jusqu'à présent, tout en subventionnant largement son agriculture, elle achète, dans des pays extérieurs à la Communauté, la moitié de ses aliments. Saluons donc la preuve très claire de solidarité européenne et d'application de l'accord franco-allemand qui vient d'être donnée par le gouvernement du Chancelier Ludwig Erhard et disons que notre fidélité aura l'occasion de répondre à cette fidélité. Convenons, enfin, que l'ouverture progressive d'un vaste et nouveau marché aux agriculteurs de l'Europe va leur causer de nombreux et rudes problèmes d'adaptation. Les nôtres, en particulier, doivent savoir que les possibilités qui leur sont ainsi offertes ne pourront être maintenues, ni même utilisées, sans qu'ils se passent des soutiens qui leur sont accordés dans le cadre national et sans qu'ils sachent, par leur propre réforme de structure, d'organisation, de commercialisation, ainsi que par leurs capacités de production et de qualité, faire face à une concurrence qui se fera sentir jusque chez nous. A cet égard, comme aux autres, le Marché commun, c'est un plus grand effort pour un meilleur résultat.

Certes, tout n'est pas achevé. Il reste à régler certaines mesures détaillées d'application, puis à fixer progressivement les prix agricoles communs. Après quoi, la Communauté étant bâtie et mise en route, les Six pourront négocier avec d'autres pays, notamment avec l'Amérique, les conditions de leurs échanges à l'extérieur. A ce sujet, la France a l'intention d'entretenir des courants commerciaux aussi actifs que possible, mais elle est aussi résolue à n'accorder d'avantages que moyennant réciprocité. Enfin et surtout, les Six devront dorénavant vivre en commun, c'est-à-dire combattre à l'intérieur de leur ensemble les forces centrifuges qui ne manqueront pas de s'y manifester et, au dehors, les pressions qui s'efforceront de le rompre. On ne voit pas comment ils le pourraient si ils ne s'accordaient pas d'une manière régulière, notamment à l'échelon de leurs responsables suprêmes, chefs d'État ou de gouvernement. La Communauté européenne ne saurait

se maintenir, a fortiori se développer, sans une coopération politique.

Pour cette raison et pour d'autres, la France a proposé à ses cinq partenaires d'organiser la coopération. On sait que le gouvernement du Chancelier Adenauer avait, pour sa part, approuvé la proposition et même, à titre d'exemple, pris l'initiative du Traité franco-allemand. On sait que le projet d'union politique des Six n'a pas encore abouti et on sait aussi pourquoi, les opposants formulant trois conditions qui, à notre sens, sont irréalisables, contradictoires l'une avec l'autre et tendant, ou bien à placer délibérément l'Europe sous la coupe de l'Amérique, ou bien à la maintenir dans le domaine des brillants sujets de déclarations politiques, sans qu'on la réalise jamais.

« Pas d'union européenne », disent-ils, « sinon par une intégration à direction supranationale ! Pas d'union européenne, si l'Angleterre n'en fait pas partie ! Pas d'union européenne, sauf à l'incorporer dans une communauté atlantique ! » Pourtant, il est clair qu'aucun des peuples de l'Europe n'admettrait de confier son destin à un aréopage principalement composé d'étrangers. De toute façon, c'est vrai pour la France. Il est clair, également, que l'Angleterre, grande nation et grand État, l'accepterait moins que quiconque. Il est clair enfin que, fondre dans une politique multilatérale atlantique la politique de l'Europe, ce serait faire en sorte qu'elle-même n'en ait aucune et, dès lors, on ne voit pas pourquoi elle en viendrait à se confédérer.

Cependant, divers signes peuvent donner à penser que les objections dressées contre l'organisation politique des Six ont perdu de leur virulence. A cet égard, l'heureux aboutissement des négociations au sujet du Marché commun semble assez démonstratif. La force des choses faisant son œuvre, il est possible qu'un projet pratique de coopération entre les six États vienne de nouveau à l'ordre du jour. On ne saurait douter que la France serait alors, comme elle l'était hier, disposée à le prendre en attentive considération...

11. Questions orales posées à la Chambre des Communes sur la Grande-Bretagne et l'union politique en Europe

3 février 1964

M. RIDLEY (Cirencester et Tewkesbury, Conservateur) demande au ministre des affaires

Foreign Affairs whether he had received an invitation from the European Economic Community to take part in discussions concerning the formation of a European Political Community.

Mr. STONEHOUSE (Wednesbury, Labour) asked what discussions he was proposing to have with the EEC on the future political association in Europe.

Mr. R.A. BUTLER (Saffron Walden, Conservative). — So far as I am aware no specific proposal has been made for fresh talks on European political union. The question of an invitation to the British Government to join in such talks has not therefore arisen.

The governments of the Six are well aware of our desire to play a full part in any talks on this subject which may be arranged.

Mr. RIDLEY. — It would be a disaster if firm negotiations went forward without us at least being present. Will the Foreign Secretary make this abundantly clear in the event of the talks being started?

Mr. BUTLER. — Yes, we are well aware of the difficulty that if the Six decide to talk on this subject, it might prejudge the future political shape of Europe. It was made clear to Dr. Erhard and Signor Saragat when they visited London that we would like to be in on the initial talks.

Mr. STONEHOUSE. — There is a majority opinion in Britain opposed to Britain's entry under the terms of the Treaty of Rome. (*Cries of "No"*) If the Foreign Secretary is proposing to have these detailed talks on Britain's membership of a political union, will he and his friends be honest with the electorate and tell them what they propose to do if they win the next election? (*Cheers*)

Mr. BUTLER. — There is a certain amount of ambiguity on this. (*Laughter*) I can make the position perfectly clear.

Let me first state clearly that there is no question of us joining the Six in the economic sphere at all. All we have said is that if there are talks about the future political union of Europe, it is commonsense that Britain should be brought into those talks. This is without prejudice to any results coming out of those talks.

Mr. GRIMOND. — The Foreign Secretary has given a curiously unambiguous reply. (*Laughter*) Would he not clarify the phrase that there is no question of us going into Europe in the economic sphere? When he says that no talks are proceeding, does this mean that the Cattani Committee is in suspension?

Mr. BUTLER. — There is no need for ambiguity on this. No question has arisen about our rejoining the Six in the economic terms — or of us joining the Six, if that is clearer.

As regards the Cattani Committee, there is no question of talks on European political union having started. We have simply asked that when they are envisaged we should be informed.

**12. Statement by Mr. Schmücker,
German Economics Minister,
to the EEC Council of Ministers,
Brussels**

4th February 1964

(*Extract*)

...In the course of last year the Council of Ministers decided to organise every three months contacts between the Six and Great Britain within Western European Union with a view to examining the economic situation in Europe. The Government of the Federal Republic of Germany particularly welcomed this decision which should help prevent the growth of a schism between Great Britain and the Community and provide a temporary solution while awaiting the accession of Great Britain to the Community. These contacts with Great Britain are also indirectly helpful to the other EFTA countries interested in accession to or association with

étrangères s'il a reçu de la Communauté Économique Européenne, une invitation à prendre part aux discussions concernant la création d'une communauté politique européenne.

M. STONEHOUSE (Wednesbury, Travailleur) demande quelles discussions il se propose d'avoir avec la C.E.E. sur la future association politique en Europe.

M. R.A. BUTLER (Saffron Walden, Conservateur). — Pour autant que je sache, aucune proposition précise n'a été faite concernant de nouvelles conversations sur l'union politique de l'Europe. La question d'une invitation au gouvernement britannique à participer à de telles conversations ne s'est donc pas posée.

Les gouvernements des Six connaissent parfaitement notre désir de participer pleinement, dans ce domaine, à toutes conversations qui pourraient être organisées.

M. RIDLEY. — Il serait désastreux que des négociations sérieuses se déroulent sans que nous soyons au moins présents. Le ministre des affaires étrangères est-il disposé à s'exprimer très clairement dans ce sens, au cas où des conversations seraient engagées ?

M. BUTLER. — Certainement. Nous sommes parfaitement conscients que toute décision des Six d'engager des conversations à ce sujet pourrait préjuger la forme politique future de l'Europe. Nous avons nettement laissé entendre à M. Erhard et à M. Saragat, lors de leur visite à Londres, que nous désirions participer aux conversations initiales.

M. STONEHOUSE. — La majorité de l'opinion, en Grande-Bretagne, est opposée à l'adhésion britannique aux conditions du Traité de Rome (*« Non ! » sur divers bancs*). Si le ministre des affaires étrangères se propose d'avoir des conversations détaillées de cet ordre sur la question de la participation britannique à une union politique, ses amis et lui-même auront-ils la franchise de révéler aux électeurs ce qu'ils comptent faire s'ils gagnent les prochaines élections ? (*Acclamations*)

M. BUTLER. — Ces propos sont, dans une certaine mesure, ambigus (*Rires*), mais je puis exposer la situation d'une façon parfaitement claire.

Permettez-moi, tout d'abord, de déclarer nettement qu'il n'est aucunement question que nous nous joignions aux Six dans le domaine économique. Nous avons simplement dit que si des conversations s'engagent sur l'union politique future de l'Europe, le bon sens exige que la Grande-Bretagne y prenne part, sans préjuger, d'ailleurs, les résultats de ces conversations.

M. GRIMOND. — Le ministre des affaires étrangères vient de donner une réponse curieusement dépourvue d'ambiguïté (*Rires*). Ne voudrait-il pas clarifier sa déclaration selon laquelle il n'est pas question que nous adhérissons à l'Europe dans le domaine économique ? Lorsqu'il déclare qu'aucune conversation n'est en cours, cela signifie-t-il que les activités de la Commission Cattani sont suspendues ?

M. BUTLER. — Aucune ambiguïté n'est nécessaire sur ce point. Il n'est pas question que nous rejoignions les Six en matière économique — ou que nous nous joignions aux Six, si la formule paraît plus claire.

En ce qui concerne la Commission Cattani, il n'est pas question que des conversations aient commencé sur l'union politique de l'Europe. Nous avons simplement déclaré que nous devions être informés, si elles étaient envisagées.

**12. Déclaration de M. Schmücker,
Ministre allemand de l'économie,
au Conseil des Ministres de la C.E.E.
à Bruxelles**

4 février 1964

(Extrait)

...Au cours de l'année dernière, le Conseil des Ministres a décidé d'organiser tous les trois mois des contacts entre les Six et la Grande-Bretagne dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale en vue d'examiner la situation économique de l'Europe. Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne s'est tout particulièrement félicité de cette décision du fait qu'elle doit contribuer à empêcher qu'il ne se creuse un fossé entre la Grande-Bretagne et la Communauté et qu'elle fournira une solution provisoire en attendant l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. Indirectement, ces contacts avec la Grande-Bretagne sont également profitables aux autres pays de l'A.E.L.E. intéres-

the Community. I feel that the first two meetings in London and The Hague have been of great use to the Community, Great Britain and also the other EFTA countries. These contacts should be widened and intensified to obtain the most concrete results possible. It would also seem to me to be very desirable that close contact be established with the other countries who wish to join or be associated with the EEC, if they so desire. It is also important that the negotiations with Austria be pushed ahead with this year...

**13. Joint communiqué
issued after the discussions
between President Johnson
and Sir Alec Douglas-Home, Washington**

13th February 1964

On 12th and 13th February, the President of the United States and the Prime Minister of the United Kingdom met to discuss matters affecting the interests of their two countries and the welfare and security of free people everywhere. The United States Secretary of State, the Honorable Dean Rusk, and the Foreign Secretary of the United Kingdom, the Right Honorable R.A. Butler, also took part in the talks.

President Johnson and Sir Alec Douglas-Home welcomed this opportunity of holding their first working meeting since they assumed the leadership of their respective governments. Underlying their talks was the determination that the pursuit of peace should be unfalteringly maintained.

They consider this pursuit of peace with security, in co-operation with their allies, their primary task and responsibility. The conclusion of the partial test ban treaty in 1963 marked an advance on the road to the peaceful resolution of the problems which divide East and West. The President and the Prime Minister think it essential to go forward from there and continue with their friends the search for other ways of reducing tension, with its risks of war and its crushing burden of armaments. They hope that the Soviet Union will examine with the greatest seriousness the proposals put forward at the

Geneva Conference and elsewhere by the United States and the United Kingdom, aimed at bringing about effective and controlled disarmament. In particular, the Prime Minister welcomed the proposals made to the 18-nation disarmament conference by the United States in President Johnson's message on 21st January.

Both governments will continue to give their full support to the United Nations and will work in close step to enable it by statesmanship and institutional improvement to fulfil its responsibility and satisfy the hopes of mankind.

But each government recognises that no progress can be made without a strong and united western alliance prepared to defend its interests against threat and intimidation. The defence enactments which both countries share with their allies in NATO will be maintained. It is within the Atlantic framework that the United States and the United Kingdom are conducting their examination of mutual defence problems, including force goals, and are also considering the proposal for a multilateral nuclear force. Similarly, the widest possible political and economic co-operation in Europe within a broad Atlantic partnership remains a common aim of United States and British policy.

The President and the Prime Minister reviewed the events of recent months during which sudden tensions in many parts of the world have made unforeseen calls on the resources of the United States and the United Kingdom. The two governments are responding to these calls whilst at the same time taking all political action that is open to them to diminish the causes of tension. Each government recognises the value of the contribution that the other is making to the common task.

The Prime Minister and the President gave special consideration to South-East Asian matters and to the problem of assisting free States of the area to maintain their independence. Both governments stressed the value of the defence agreements which they have concluded there and of the establishments which they maintain in the area. The Prime Minister re-emphasised the United Kingdom support for United States policy in South Vietnam. The President reaffirmed the support of the United States for the peaceful national independence of Malaysia. Both

sés à une adhésion à la Communauté ou à une association avec la C.E.E. Je crois que les deux premières prises de contact qui ont eu lieu à La Haye et à Londres ont été très utiles à la Communauté, à la Grande-Bretagne et également aux autres pays de l'A.E.L.E. Il conviendrait d'élargir et d'intensifier ces contacts en vue d'obtenir des résultats aussi concrets que possible. Il me semble également très souhaitable d'établir des contacts étroits avec les autres pays qui souhaiteraient adhérer ou s'associer à la C.E.E., s'ils le désirent de leur côté. Il importe également de faire progresser cette année les négociations avec l'Autriche...

**13. Communiqué commun
publié à l'issue des entretiens
entre le Président Johnson
et Sir Alec Douglas-Home à Washington**

13 février 1964

Les 12 et 13 février, le Président des États-Unis et le Premier ministre du Royaume-Uni se sont rencontrés pour discuter des questions affectant les intérêts de leurs deux pays ainsi que le bien-être et la sécurité du monde libre dans son ensemble. M. Dean Rusk, Secrétaire d'État américain, et M. R. A. Butler, Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, ont également participé aux conversations.

Le Président Johnson et Sir Alec Douglas-Home se sont déclarés satisfaits de leur première réunion de travail depuis leur accession au pouvoir dans leurs pays respectifs. Les conversations ont été marquées par la détermination de poursuivre d'une manière inébranlable la recherche de la paix.

Ils estiment que cette recherche de la paix dans la sécurité, en coopération avec leurs alliés, constitue leur première tâche et leur première responsabilité. La conclusion de l'accord sur l'interdiction partielle des essais nucléaires en 1963 a constitué un progrès sur la voie conduisant à la solution pacifique des problèmes qui divisent l'Est et l'Ouest. Le Président et le Premier ministre estiment qu'il est essentiel d'aller de l'avant et de poursuivre avec leurs amis la recherche d'autres moyens de diminuer la tension, avec les risques de guerre et le fardeau écrasant des armements qu'elle implique. Ils espèrent que l'Union Soviétique étudiera avec le plus grand soin les propositions avancées à la Conférence de Genève et ailleurs, par les États-Unis et le

Royaume-Uni, propositions destinées à amener un désarmement effectif et contrôlé. Le Premier ministre s'est, en particulier, déclaré satisfait des propositions faites à la Conférence des Dix-huit nations sur le désarmement par les États-Unis dans le message du Président Johnson du 21 janvier.

Les deux gouvernements continueront d'accorder leur appui total aux Nations Unies et œuvreront de concert en vue de leur permettre, par le biais de la politique et en améliorant les institutions, de remplir leurs engagements et de satisfaire les espoirs de l'humanité.

Toutefois, chacun des deux gouvernements reconnaît qu'aucun progrès ne peut être effectué sans une alliance occidentale forte et unie, prête à défendre ses intérêts contre la menace et l'intimidation. Les engagements que les deux pays partagent en matière de défense avec leurs alliés de l'O.T.A.N. seront maintenus. C'est dans le cadre atlantique que les États-Unis et le Royaume-Uni effectuent leur examen des problèmes de défense mutuelle, y compris la question des effectifs et la proposition d'une force nucléaire multilatérale. De même, la plus large coopération politique et économique en Europe, au sein d'une large « association » atlantique reste l'objectif commun des politiques américaine et britannique.

Le Président et le Premier ministre ont passé en revue les événements des derniers mois pendant lesquels les tensions brusquement apparues dans de nombreuses parties du monde se sont traduites par des appels imprévus aux ressources des États-Unis et du Royaume-Uni. Les deux gouvernements répondent à ces demandes tout en prenant toutes les mesures politiques qu'il leur est loisible de prendre pour diminuer les causes de tension. Chaque gouvernement reconnaît la valeur de la contribution que l'autre apporte à la tâche commune.

Le Premier ministre et le Président ont porté une attention particulière aux questions du sud-est asiatique et au problème de l'aide aux États libres de cette région pour maintenir leur indépendance. Les deux gouvernements ont souligné la valeur des accords de défense qu'ils ont conclus dans cette région et des installations qu'il y maintiennent. Le Premier ministre a souligné à nouveau que le Royaume-Uni soutient la politique des États-Unis au Sud-Vietnam. Le Président a réaffirmé l'appui des États-Unis pour l'indépendance nationale pacifique de la Malaisie. Tous

expressed their sincere hope that the leaders of the independent countries in the region would by mutual friendship and co-operation establish an area of prosperity and stability.

The President stressed his concern at the present situation in the Caribbean area and the subversive and disruptive influence of the present Cuban régime. The Prime Minister fully recognised the importance of the development of Latin America in conditions of freedom and political and economic stability. Both expressed their belief that a valuable contribution can be made by Europe to this end.

Both governments reaffirm that in all these fields their aim remains solely to achieve and safeguard the integrity and stability of the countries of the free world on the basis of full independence. The President and the Prime Minister agreed that the task is, however, not only that of establishing and preserving the peace, but of expanding international trade and promoting economic growth for all. To this end, both pledged their governments to act affirmatively and decisively to promote the success of the forthcoming Kennedy round of trade and tariff negotiations.

In view of the importance that both the President and the Prime Minister attach to such meetings, they have determined to continue to maintain close and continuous personal contact.

**14. Communique
issued after the meeting
of the EFTA Council of Ministers,
Geneva**

14th February 1964

The Council of the European Free Trade Association met in Geneva on 13th-14th February 1964 under the chairmanship of Dr. Hans Schaffner, Federal Counsellor, Head of the Department of Public Economy of Switzerland.

The Ministers reviewed all major developments relating to the objectives of EFTA. This involved discussion of trade problems, both intra-European and world-wide, and of matters arising within the Association. As no major

internal questions required their attention, Ministers were able to concentrate on external matters.

The Austrian and Danish Ministers informed their colleagues of the discussions which they had had with the European Economic Community since the last EFTA Ministerial Meeting in Stockholm in September 1963. The United Kingdom Minister informed his colleagues of the meetings of the Western European Union in The Hague and in London.

Ministers agreed that the most important immediate question was the preparation for the forthcoming "Kennedy round" in the GATT. They look forward to it as a major opportunity to open world markets and to stimulate the export earnings of the developing as well as the industrialised countries.

The member countries of EFTA have from the start welcomed and supported the initiative for a linear 50% reduction of tariffs, with a bare minimum of exceptions, in the forthcoming trade negotiations of the GATT. Such a reduction would have great value for all EFTA countries, both in the general interest of promoting world trade and in particular for the contribution it would make to the maintenance of intra-European trade. The exports of the EFTA countries to the members of the EEC are running at about \$6,000 million, and those of the EEC to EFTA at about \$8,000 million.

The EFTA countries reaffirmed their determination to do all in their power to attain the above objective of a linear tariff cut of 50%. This, of course, is subject to adequate reciprocity for their exports. An important example is that the contribution to be made by those EFTA countries which are heavily dependent on exports of agricultural products must turn upon whatever arrangements, still at an early stage of discussion, can ultimately be agreed for trade in agricultural goods.

The EFTA countries for their part have asked for no special rules to deal with tariff disparities as between them and other industrialised countries. But they are aware that tariff

deux ont exprimé leur espoir sincère que les chefs des pays indépendants de cette région établiraient, grâce à un climat d'amitié et de coopération, une ère de prospérité et de stabilité.

Le Président a souligné sa préoccupation face à la situation actuelle dans la région des Caraïbes et à l'influence subversive et destructive du présent régime cubain. Le Premier ministre a pleinement reconnu l'importance du développement de l'Amérique latine dans une atmosphère de liberté et de stabilité politique et économique. Ils ont, l'un et l'autre, exprimé leur conviction que l'Europe peut apporter une contribution valable à cette fin.

Les deux gouvernements réaffirment que, dans tous ces domaines, leur unique objectif reste de créer et de sauvegarder l'intégrité et la stabilité des pays du monde libre sur la base d'une indépendance totale. Le Président et le Premier ministre ont été d'accord pour reconnaître que la tâche n'est, cependant, pas seulement d'établir et de préserver la paix, mais d'accroître le commerce international et de favoriser le développement économique de tous. A ces fins, ils affirment que leurs gouvernements agiront positivement et d'une manière décisive pour encourager le succès du *Kennedy round* sur les négociations commerciales et tarifaires.

En raison de l'importance que le Président et le Premier ministre attachent l'un et l'autre à de telles réunions, ils décident de continuer à maintenir entre eux un contact étroit et permanent.

**14. Communiqué
publié à l'issue de la réunion
du Conseil des Ministres de l'A.E.L.E.
à Genève**

14 février 1964

Le Conseil de l'Association Européenne de Libre-Échange s'est réuni les 13 et 14 février 1964 à Genève, sous la présidence de M. Hans Schaffner, Conseiller fédéral, Chef du département de l'économie publique de la Suisse.

Les ministres ont passé en revue les principaux développements se rapportant aux objectifs de l'A.E.L.E. A ce titre, ils ont discuté de problèmes commerciaux, tant intra-européens que mondiaux, ainsi que de questions se posant dans le cadre de l'Association. En l'absence de problèmes

majeurs sur le plan interne, ils ont concentré leur attention sur des questions d'ordre externe.

Les ministres de l'Autriche et du Danemark ont informé leurs collègues des discussions qu'ils ont eues avec la Communauté Économique Européenne depuis la dernière réunion ministérielle de l'A.E.L.E. à Stockholm en septembre 1963. Le ministre du Royaume-Uni a rendu compte à ses collègues des réunions de l'Union de l'Europe Occidentale qui se sont tenues à La Haye et à Londres.

Les ministres sont convenus que la question la plus importante pour l'instant était la préparation du *Kennedy round* au G.A.T.T. Ils considèrent le *Kennedy round* comme une occasion de premier ordre d'ouvrir les marchés mondiaux et d'accroître les revenus que les pays en voie de développement comme les pays industrialisés tirent de leurs exportations.

Les États membres de l'A.E.L.E. ont dès le début approuvé et soutenu l'initiative visant, lors des prochaines négociations du G.A.T.T., à une réduction de 50 % des tarifs selon la méthode linéaire avec un strict minimum d'exceptions. Une telle réduction présenterait une grande valeur pour tous les pays de l'A.E.L.E., dans l'intérêt général de promouvoir le commerce mondial comme pour la contribution qu'elle apporterait en particulier au maintien du commerce intra-européen. En chiffre rond, les exportations annuelles des pays de l'A.E.L.E. vers les États membres de la C.E.E. s'élèvent à 6 milliards de dollars, les exportations de la C.E.E. vers l'A.E.L.E. à 8 milliards de dollars.

Les pays de l'A.E.L.E. ont réaffirmé leur détermination de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour atteindre l'objectif susmentionné d'une réduction tarifaire linéaire de 50 %. Ceci suppose évidemment qu'ils obtiennent une réciprocité adéquate pour leurs exportations. A cet égard, un exemple important est celui qui touche les pays de l'A.E.L.E. particulièrement intéressés aux exportations de produits agricoles ; la contribution de ces pays dépendra des arrangements, actuellement en cours de discussion, qui pourront finalement être conclus en matière d'échanges de produits agricoles.

Pour leur part, les pays de l'A.E.L.E. n'ont pas demandé l'application de règles spéciales aux disparités tarifaires existant entre eux et d'autres pays industrialisés. Ils sont néanmoins conscients

disparities create a special problem for the EEC and they are playing their full part in seeking an acceptable solution to this problem. In their opinion the essential need in this connection is to limit the scope of special arrangements dealing with tariff disparities so as to preserve the widest possible application of the linear reduction of tariffs. To this end EFTA Ministers attach particular importance to excluding from such special arrangements the multiplicity of disparity cases where a third country, and not the country with the high duty, is the main exporter of the goods concerned to the country with the low duty. Otherwise the special arrangements would damage first and foremost innocent third countries.

The Ministers exchanged views on the forthcoming United Nations Conference on Trade and Development. They stressed the importance of measures, particularly in the trade field, to benefit the less developed countries so as to speed their economic development. They recognised the great political as well as economic significance of a constructive approach to this problem. The Ministers expressed their determination to make every effort to promote the success of the Conference.

With reference to the Conference of Western European fishing countries which is now proceeding in London, the hope was expressed that it would be possible to arrive at a solution which, while meeting the legitimate interests of all the interested EFTA countries, would eventually lead to an expansion of trade.

Ministers agreed that the reduction of EFTA industrial tariffs to 40% of their 1960 level, an action which was taken by all member countries on 31st December last, meant that increasing attention must now be given to other impediments to trade within the Association. In this connection, when reviewing the report of the Secretary-General on the recent activities of the Association, the Ministers took note of several new studies of such questions which were to be made in 1964. The Ministers had a preliminary discussion on the subject of industrial standardisation, the importance of which had been raised by the Consultative Committee. They agreed on the need for standards which would have the

widest possible application, both in Europe and elsewhere. They recognised the valuable work already being done by national and international organisations in this field and agreed that this work could usefully be promoted by close consultation among EFTA governments, particularly on questions of compulsory standards.

The next meeting of the Council at Ministerial level will be held in Edinburgh in July 1964.

**15. Joint communiqué on passes
for East Berlin
issued by the Government
of the Federal Republic of Germany
and the Berlin Senate,
Bonn**

14th February 1964

(Extract)

...The administrative agreement on visits to East Berlin during the Christmas holiday period was reached on humanitarian grounds alone.

In spite of this, once the agreement was concluded, the Communists attempted in every possible way to make political capital out of it.

In this connection, the East German *Politburo* made demands which, were they to be granted, would cut deeply into the political life of Berlin and the freedom of its citizens. The Federal Government and the Senate of Berlin firmly oppose any such political attempts.

The terms of the East's proposals regarding visits are therefore unacceptable.

The Federal Government and the Berlin Senate agree that their offer (of 3rd and 24th January) will, in the future, continue to be the basis of the western position for negotiations...

du problème particulier que posent à la C.E.E. les disparités tarifaires et ils font de leur mieux pour trouver une solution acceptable à ce problème. A leur avis, il s'agit essentiellement, à cet égard, de limiter la portée des arrangements spéciaux pour les disparités tarifaires, de manière à maintenir la plus large application possible du principe de la réduction linéaire des tarifs. A cette fin, les ministres de l'A.E.L.E. attachent une importance particulière à ce que soient exclus d'arrangements spéciaux d'un tel ordre les très nombreux cas de disparités dans lesquels ce n'est pas le pays avec le droit de douane élevé, mais un pays tiers, qui est le principal exportateur du produit en question vers le pays à tarif bas. Sinon, les arrangements spéciaux toucheraient en premier lieu les pays tiers qui ne sont pas en cause.

Les ministres ont procédé à un échange de vues sur la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement. Ils ont souligné l'importance de prendre, notamment en matière commerciale, des mesures visant à favoriser les pays moins développés et à accélérer leur développement économique. Ils ont reconnu la grande valeur, tant politique qu'économique, d'une action constructive dans ce domaine. Les ministres ont affirmé leur détermination de faire tous leurs efforts afin de contribuer au succès de la Conférence.

En ce qui concerne la Conférence sur les pêcheries des pays de l'Europe occidentale, qui se poursuit actuellement à Londres, le vœu a été émis qu'il serait possible de parvenir à une solution qui, tout en tenant compte des intérêts légitimes de tous les pays de l'A.E.L.E. en cause, aboutisse à une expansion des échanges.

Les ministres sont convenus que la réduction des tarifs industriels des pays de l'A.E.L.E. à 40 % du niveau en vigueur en 1960, étape qui a été franchie par tous les États membres le 31 décembre dernier, signifiait qu'une attention accrue devait dorénavant être accordée aux autres obstacles aux échanges dans le cadre de l'Association. A cet égard, les ministres, lors de l'examen du rapport du secrétaire général sur les activités récentes de l'Association, ont pris note que plusieurs nouvelles études sur des questions de cet ordre seraient entreprises en 1964. Les ministres ont eu une discussion préliminaire au sujet de la normalisation industrielle, un problème dont l'importance avait été relevée par le Comité consultatif. Ils sont convenus de la nécessité

de normes communes d'une application aussi étendue que possible en Europe et ailleurs dans le monde. Les ministres ont reconnu qu'un travail précieux était déjà en cours dans ce domaine au sein d'organisations nationales et internationales ; ils sont convenus que ce travail pourrait être utilement encouragé par des consultations étroites entre gouvernements des pays de l'A.E.L.E., plus particulièrement en ce qui concerne la question des normes obligatoires.

La prochaine réunion du Conseil à l'échelon ministériel se tiendra en juillet à Edimbourg.

**15. Communiqué commun
publié par le gouvernement
de la République Fédérale d'Allemagne
et le Sénat de Berlin-Ouest
sur les laissez-passer pour Berlin-Est
à Bonn**

14 février 1964

(Extrait)

...Les accords administratifs sur les visites à Berlin-Est durant les dernières fêtes de Noël ont résulté uniquement de considérations humanitaires.

Malgré cela, après la conclusion de l'accord, les communistes ont cherché par tous les moyens à en tirer un avantage politique.

Le *Politburo* communiste est-allemand a avancé des exigences à ce sujet qui, si elles étaient adoptées, interviendraient profondément dans la vie politique de Berlin et dans la liberté de ses citoyens. Le gouvernement et le Sénat de Berlin protestent énergiquement contre ce mauvais usage politique.

Les termes des propositions de l'Est concernant les visites sont, en conséquence, inacceptables.

Le gouvernement fédéral et le Sénat de Berlin sont convenus que leur offre (des 3 et 24 janvier 1964) continuera à l'avenir à constituer la base de la position de négociation occidentale...

**16. Communiqué issued after
the official visit to France by Mr. Segni,
President of the Italian Republic,
Paris**

21st February 1964

(Extract)

...In the course of the discussions, there was an exchange of views on the European problem. With regard to the European Economic Community, the positive results achieved in Brussels in December 1963 were noted with satisfaction. These results mark an important step towards the Community goals. With regard to the Rome Treaty institutions, there was agreement on the value of merging the three Communities through agreement between the Six.

Both the French side and the Italian side recognised the necessity for progress towards European unity, which would promote the interests and lead to a strengthening of the free world.

After the Brussels agreements of last December, the political significance of which could not be forgotten, the wish had been expressed on all sides that the forthcoming GATT negotiations should lead to a mutual lowering of barriers to international trade and should intensify relations between the European Economic Community and third countries, particularly the United States of America.

Ideas were exchanged on the questions now under discussion in the Atlantic Alliance, in which the two countries and their partners are united in a spirit of solidarity for the common defence of the free world. Consideration was also given to the evolution of East-West relations with a view to safeguarding peace and freedom.

Special attention was paid to the possibilities of affording assistance to countries in the process of development, a problem which is being followed closely by both France and Italy.

At the conclusion of the conversations, agreement was reached on the usefulness of such exchanges of views. The two Governments intend to maintain close contact so that, in spite of certain differences of concept or of method, there

will be a mutual understanding of respective viewpoints on international issues of common interest. They thus intend to underline the importance they attach to strengthening cordial and constructive relations between France and Italy...

**17. Speech by Mr. Jean Monnet,
President of the Action Committee
for the United States of Europe,
to the SPD European Congress,
Bad Godesberg**

25th February 1964

(Extract)

.....

The United States of Europe have begun to be built. Today, the European Community is limited to the six countries of the Common Market. It must be extended to all democratic countries of Europe which accept the Community's aims, rules, and institutions. Here, we all have Great Britain particularly in mind. Her place is with us. I am thinking, too, of Denmark, Norway, and Ireland, all of whom have also asked to join the Common Market.

Before describing how it seems to me that Europe's future development should evolve, I should like to say in two words what I consider to be the basis of the democratic European Community and the conditions which govern it.

This Community is based, first and foremost, on the common interest. In order that the citizens of our countries may seek, grasp, and sustain the common interest, conditions must be created which will gradually change their attitude and behaviour towards each other: from having been national, their problems must become common. This can only be achieved and obtained by means of common laws and institutions.

Within each of our countries, this is so obvious as to be almost banal. But it is only very recently that we have begun to accept in the dealings between nations what we all accept in the relations between citizens of the same country: that force shall not prevail, and that disputes shall be settled by common institutions according to common rules.

**16. Communiqué publié
à l'issue de la visite officielle de M. Segni,
Président de la République Italienne,
en France**

21 février 1964

(Extrait)

...Les entretiens ont permis de confronter les opinions sur le problème européen. En ce qui concerne la Communauté Économique Européenne, il a été pris note avec satisfaction des résultats positifs acquis à Bruxelles en décembre 1963. Ces résultats marquent une étape importante en direction des objectifs communautaires. Quant aux institutions prévues au Traité de Rome, l'accord s'est fait sur l'intérêt qu'il y aurait, dans le cadre d'une entente entre les Six, à parvenir à la fusion des trois Communautés.

Du côté français aussi bien que du côté italien, a été reconnue la nécessité de progresser sur la voie de l'unité européenne, laquelle ne peut que favoriser également les intérêts du monde libre et conduire à son renforcement.

Après les accords de Bruxelles de décembre dernier, dont on ne saurait oublier la signification politique, il a été souhaité de part et d'autre que les prochaines négociations dans le cadre du G.A.T.T. permettent d'aboutir à une réduction réciproque des obstacles au commerce international et d'intensifier les rapports de la Communauté Économique Européenne avec les pays tiers, en particulier avec les États-Unis d'Amérique.

Ont été passées en revue les questions qui font l'objet de discussions au sein de l'Alliance atlantique, alliance qui unit les deux pays et leurs partenaires dans un esprit de solidarité pour la défense commune du monde libre. Leur étude s'est portée également sur l'évolution des rapports Est-Ouest dans le souci de sauvegarder la paix et la liberté.

Un intérêt particulier a été apporté aux possibilités d'assistance aux pays en voie de développement, problème qui est suivi par la France comme par l'Italie avec une égale attention.

Au terme des conversations, l'accord s'est fait sur la grande utilité de pareils échanges de vues. Les deux gouvernements entendent garder un contact étroit afin d'assurer, malgré certaines différences de conceptions ou de méthodes, une

compréhension réciproque des points de vue sur les problèmes internationaux d'intérêt commun. Ils entendent ainsi, par là, souligner l'importance qu'ils attachent au renforcement des relations cordiales et constructives entre la France et l'Italie...

**17. Discours prononcé par M. Jean Monnet,
Président du Comité d'action
pour les États-Unis d'Europe,
au Congrès européen de la S.P.D.
à Bad Godesberg**

25 février 1964

(Extrait)

.....

La création des États-Unis d'Europe a commencé. Aujourd'hui, la Communauté européenne est limitée aux six pays qui forment la Communauté Économique Européenne. Elle doit s'étendre aux pays démocratiques d'Europe qui accepteront les objectifs, les règles et les institutions de la Communauté. Nous pensons tous en particulier à l'Angleterre dont la place est parmi nous. Je pense également au Danemark, à la Norvège et à l'Irlande qui ont aussi demandé à entrer dans le Marché commun.

Je voudrais, avant de vous indiquer comment me semble devoir se dérouler le développement de l'Europe dans l'avenir, vous dire en deux mots ce que je considère être la base de la communauté démocratique européenne et les conditions qui la régissent.

Cette communauté implique d'abord l'intérêt commun. Pour que les citoyens de nos pays puissent rechercher, comprendre et soutenir l'intérêt commun, il faut créer des conditions qui changeront progressivement leur attitude et leur comportement vis-à-vis les uns des autres ; de nationaux, leurs problèmes doivent devenir communs. Ceci ne peut être fait et obtenu qu'au moyen de lois et d'institutions communes.

A l'intérieur de nos pays tout ceci est d'une évidence presque banale. Mais ce n'est que très récemment que nous avons commencé à accepter, dans les relations entre nos nations, ce que nous acceptons dans les rapports entre les hommes d'un même pays : que la force ne l'emporte pas et que les différends soient réglés selon des règles communes par des institutions communes.

These were the convictions which inspired the proposal made by Robert Schuman in 1950 and accepted by Chancellor Adenauer and by the other countries of the European Community.

Our countries have begun to delegate part of their national sovereignty to common institutions. They have accepted the fact that important decisions, directly affecting the lives of their citizens, are no longer taken separately but are discussed within European institutions and drawn up together under rules that are the same for all. It was thus that our countries set up the institutions of the European Coal and Steel Community, Euratom, and the Common Market : the Executives, independent of the national governments ; the Council of Ministers, bringing together the representatives of the different countries to decide on proposals from the Executives — already in some cases by majority vote ; the Assembly, in which Members of Parliament from our six countries sit in political parties irrespective of nationality ; the Court of Justice, the supreme supranational tribunal which ensures the respect of Community law.

The permanent interchange between Community bodies and national bodies is the foundation of these Community institutions. It is this which is the true "federator" of Europe.

If our present European institutions are limited to economic affairs, they nevertheless represent the beginning of the United States of Europe. The time has come to make them more democratic ; to extend the European method, gradually, to new fields ; and thus to prepare for the creation of a European political authority under democratic control.

But this process can only be gradual, because what has to be transformed is that great power which is habit. Step by step, European nations are changing the traditional form of relations between them. The behaviour of European peoples one to another is being transformed. Their interests, their destiny, are becoming common. While they remain attached to their past, their future has become European. Europe is being built. Its peoples' living standards are rising. It is becoming a force in the world.

What kind of Europe will emerge from all these efforts? The answer is unequivocal : a democratic Europe pledged to social well-being. Europe will be an indispensable and active element in the organisation of peace.

Our world is a world of vast units. We have reached the scale of continents, and it is in a partnership of continents that we must act.

*
* *

The question of what must be the European Community's relations with the rest of the world and what choice it must make seems to me simple to answer : partnership with America — and together, the search for ways of peaceful coexistence with the East.

I say that Europe's choice is simple, because without wishing to dwell on the past — America's decisive contribution to the defence of freedom, the reconstruction of Europe after the war — we cannot ignore the situation of fact that exists today. America and Europe share the same civilisation founded on individual freedom ; they conduct public life according to democratic principles that are common to both. The military security that Europe enjoys today rests on the United States.

America and the countries of Europe are associated in essential domains. Militarily, they are allied in NATO ; economically, they co-operate in the OECD. Only in GATT, however, do our six countries — owing to the European Economic Community — speak with a single voice.

The present situation of associates exists between the United States and individual nations of Europe. It must be transformed. It must become an equal partnership between the United States and the united Europe that is being built.

Europe, to be built, needs the security which it now enjoys owing to the United States ; but their future relationship needs to develop as one of equals. Equality, in fact, must be the basis of a peaceful order in the world ; but equality only exists when it is organised.

It was President Kennedy who proposed to Europe a partnership of equals in his speech on 4th July 1962, and confirmed it on your own soil in his speech at Frankfurt on 25th June 1963.

The Action Committee for the United States of Europe, in its Declaration of 26th June 1962, defined as follows the partnership between Europe and America :

"The partnership between America and a united Europe must be a relationship of

Ce sont ces convictions qui ont animé la proposition faite par Robert Schuman en 1950, acceptée par le Chancelier Adenauer, et par les autres pays de la Communauté européenne.

Nos pays ont commencé à déléguer à des institutions communes une partie de leur souveraineté nationale. Ils ont accepté que des décisions importantes affectant directement la vie de leurs citoyens ne soient plus prises séparément, mais soient, au sein d'institutions européennes, discutées et arrêtées ensemble suivant des règles qui sont les mêmes pour tous. C'est ainsi qu'ils ont créé les institutions de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, de l'Euratom et du Marché commun : les exécutifs, indépendants des gouvernements nationaux ; le Conseil des Ministres, réunissant les représentants des différents pays pour décider sur proposition des exécutifs, dans certains cas, déjà par vote majoritaire ; l'Assemblée, groupant les parlementaires de nos six pays dans les groupes politiques sans distinction de nationalité ; la Cour de justice, institution supranationale suprême assurant le respect de la loi communautaire.

Le dialogue permanent entre organes communautaires et organes nationaux, qui est le fondement des institutions nouvelles, constitue le véritable « fédérateur » de l'Europe.

Si nos institutions européennes sont actuellement limitées aux affaires économiques, elles représentent bien, cependant, le commencement des États-Unis d'Europe. Il faut maintenant les rendre plus démocratiques, étendre graduellement à de nouveaux domaines la méthode européenne et enfin préparer la création d'une autorité politique européenne sous un contrôle démocratique.

Mais cette construction ne peut être que graduelle, car il s'agit de transformer l'habitude, cette si grande puissance. Pas à pas, les nations européennes changent la forme traditionnelle de leurs relations. Le comportement des peuples d'Europe vis-à-vis les uns des autres se modifie. Leurs intérêts, leur destin sont devenus communs. En même temps qu'ils restent attachés à leurs passés, l'avenir pour eux est devenu européen. L'Europe se crée, le niveau de vie de sa population augmente, elle devient une des forces du monde.

Quelle sera l'Europe qui sortira de tous ces efforts ? La réponse est sans équivoque : cette Europe sera démocratique et sociale. Elle sera un élément indispensable et agissant pour l'organisation de la paix.

Le monde d'aujourd'hui est le monde des grands ensembles ; nous sommes à l'échelle des continents et c'est un dialogue des continents qui s'impose.

*
* *

La question des relations de la Communauté européenne avec le reste du monde et le choix qu'elle doit faire me semblent simples : *partnership* avec l'Amérique et, ensemble, recherche des formes d'une coexistence pacifique avec l'Est.

Je dis que le choix de l'Europe est simple, parce que sans vouloir m'étendre sur le passé — contribution décisive des États-Unis à la défense de la liberté, reconstruction européenne d'après-guerre — nous ne pouvons pas ignorer la situation de fait qui existe aujourd'hui. L'Amérique et l'Europe partagent la même civilisation fondée sur la liberté individuelle et conduisent leur vie publique selon des principes démocratiques communs. La sécurité militaire dont l'Europe jouit aujourd'hui repose sur les États-Unis.

L'Amérique et les pays d'Europe sont associés dans des domaines essentiels : militaire — ils sont alliés dans l'O.T.A.N. ; économique — ils coopèrent au sein de l'O.C.D.E. C'est seulement dans le G.A.T.T. que nos six pays parlent d'une même voix grâce à la Communauté Économique Européenne.

Cette situation d'associés existe entre les États-Unis et les différentes nations d'Europe. Elle doit être transformée. Elle doit devenir une relation de partenaires égaux entre les États-Unis et l'Europe unie en cours de formation.

Si l'Europe, pour se construire, a besoin de la sécurité qu'assurent actuellement les États-Unis, le développement de leurs relations a besoin de s'établir dans l'égalité. En effet, l'égalité doit être la base de l'ordre pacifique du monde. Mais elle n'existe que si elle est organisée.

Ce *partnership* à égalité avait été proposé par le Président Kennedy dans son discours du 4 juillet 1962, et confirmé sur votre sol, par son discours à Francfort du 25 juin 1963.

Le Comité d'action, dans sa résolution du 26 juin 1962, caractérisait ainsi l'association entre l'Europe et l'Amérique :

« Il s'agit d'une relation de partenaires entre l'Amérique et l'Europe unie, entre deux enti-

two separate but equally powerful entities, each bearing its share of common responsibilities in the world. The partnership between Europe and the United States must not be merely economic. It is necessary that it should rapidly extend to the military and political spheres."

At present, political and military relations are established between the United States on the one hand and each of our separate countries on the other. The difference in their respective size is very great, and it makes a true dialogue difficult.

Partnership between the United States and united Europe will profoundly transform this situation and make possible a permanent dialogue between equals. Partnership is the expression of willingness to tackle in common and as equals whatever concrete problems present themselves. It is the willingness to develop rules to govern relations between the two partners and policies to associate them in their dealings with the rest of the world.

It is very clear that the essential political problems which must be settled with the USSR can only be dealt with by Europe and the United States together.

How can we solve the great economic problems on whose solution the living standards of our citizens depend, unless united Europe and the United States tackle them together? For neither can deal with them in isolation, whether it be policies to ensure continued prosperity, agriculture policy, the international monetary system, or policy with regard to developing countries.

All these questions can only be solved by concerted action — political, military, economic — on the part of the United States of America and united Europe. Naturally, this partnership of equals will only be built gradually, and step by step with the building of Europe itself.

But, as in everything, a start must be made. The starting-point for this transformation lies in the negotiation by the United States and Europe of what is called the Kennedy round, both industrial and agricultural. As was shown by the May 1963 session of GATT, the essentials of this negotiation depend on the relationship between the United States and the Common Market. By

bringing it to success, we shall have made the foreign trade policies of the United States and of Europe the result of common accord.

*
* *

It is impossible to speak of partnership between united Europe and the United States of America, to envisage the solution of the problems that now divide East and West, or to organise peace, without discussing the question of nuclear weapons and the relations in this respect between the countries of Europe and between Europe and America.

Europe cannot turn its back on problems upon which depend the security and survival of the West, any more than it can absent itself from the efforts which must be made to achieve disarmament and control. It cannot confine itself to contributing only to conventional defence and at the same time hope to take part in decisions which may be vital for Europe and for the West. Europe must participate in and contribute to nuclear defence, undertaking its burdens, using its resources, and making its effort.

We all know the difficulties which in this field impede common European action and common action by Europe and the United States. The divergences caused by nuclear weapons concern our lives, our security, and our liberty. For these divergences form an obstacle to the unification of Europe and to the partnership of Europe and America in the field of military policy.

Finally, the organisation of a lasting peace between East and West must, of necessity, deal with the problem of nuclear weapons, as was clearly shown by the Cuban crisis, the establishment of the "hot line" between Washington and Moscow, and the Treaty for the partial ban on nuclear tests.

It is clear that it would be dangerous to envisage the proliferation of national nuclear forces, since this would clash with the unification of Europe, would divide instead of uniting, and would create dangerous inequality. Once again, collective action by the West is indispensable, in this field more than in any other.

In the present situation, difficult and confused as it is, what is termed the multilateral force can

tés distinctes, mais également puissantes, chacune assumant sa part de responsabilités communes envers le monde. Cette relation de partenaires entre l'Europe et les États-Unis ne peut pas être seulement économique. Il est nécessaire qu'elle s'étende rapidement aux domaines militaire et politique. »

Actuellement les relations politiques et militaires sont établies entre les États-Unis, d'une part, et chacun de nos pays séparés, d'autre part. La disproportion entre eux est grande et rend difficile un véritable dialogue.

Le *partnership* entre les États-Unis et l'Europe unie transformera profondément cette situation et permettra d'assurer un dialogue permanent entre égaux. Le *partnership* est l'expression de la volonté d'aborder en commun et sur un pied d'égalité les problèmes concrets qui se présentent. C'est la volonté de développer des règles qui régissent les rapports entre les deux partenaires et les politiques qui les associent avec le reste du monde.

Il est bien évident que les problèmes politiques essentiels qui doivent être réglés avec l'U.R.S.S. ne peuvent l'être que par l'Europe et les États-Unis ensemble.

Comment traiter les grands problèmes économiques de la solution desquels dépend le niveau de vie de nos citoyens, sinon l'Europe unie et les États-Unis les abordant ensemble ? Car aucun d'eux ne peut les résoudre séparément, qu'il s'agisse de la politique assurant la continuité de la prospérité, de la politique agricole, du système monétaire international, de la politique à l'égard des pays en voie de développement.

Toutes ces questions ne peuvent trouver leur solution que dans une action politique, militaire, économique, concertée entre les États-Unis d'Amérique et l'Europe unie. Naturellement, ce *partnership* à égalité ne se créera que graduellement et d'ailleurs, à mesure que se créera l'Europe elle-même.

Mais, comme en toute chose, il faut commencer. Le commencement de cette transformation se trouve dans la négociation par les États-Unis et l'Europe de ce qu'on appelle le *Kennedy round* industriel et agricole. Ainsi que l'a montré la session du G.A.T.T. de mai 1963, l'essentiel de cette négociation dépend de la relation entre les États-Unis et le Marché commun. En réussis-

sant cette négociation, nous aboutirons à ce que les politiques commerciales des États-Unis et de l'Europe résultent d'un commun accord.

*
* *

Il n'est pas possible de parler de relations de partenaires à égalité entre l'Europe unie et les États-Unis d'Amérique, d'envisager le règlement des problèmes qui actuellement divisent l'Est et l'Ouest, d'organiser la paix, sans parler de la question des armes nucléaires et des relations à ce propos entre les pays d'Europe, et entre l'Europe et l'Amérique.

L'Europe ne peut pas rester en dehors de problèmes dont dépendent la sécurité de l'Ouest et sa survie, pas plus qu'elle ne peut être absente des efforts qui doivent tendre au désarmement et à son contrôle. Elle ne peut pas se borner à contribuer uniquement aux moyens conventionnels de défense et en même temps espérer prendre part aux décisions qui peuvent s'avérer vitales pour elle et pour l'Ouest. Elle doit participer et contribuer à l'armement nucléaire en assumant des charges, en utilisant ses moyens et en fournant un effort.

Nous connaissons tous les difficultés auxquelles se heurtent dans ce domaine une action commune européenne et une action commune entre l'Europe et les États-Unis. Les divergences suscitées par les armes nucléaires intéressent notre vie, notre sécurité et notre liberté. Car ces divergences font obstacle à l'unification de l'Europe et à l'association de l'Europe et de l'Amérique dans le domaine politique et militaire.

Enfin, l'organisation d'une paix durable entre l'Est et l'Ouest doit nécessairement traiter le problème posé par les armes nucléaires, comme l'ont clairement montré la crise de Cuba, l'installation du télétype entre Washington et Moscou et le traité sur l'arrêt partiel des essais nucléaires.

Il est évident qu'il serait dangereux d'envisager une prolifération de forces nucléaires nationales qui iraient à l'encontre de l'unification de l'Europe, qui sépareraient au lieu d'unir et qui créeraient des inégalités dangereuses. L'action collective de l'Ouest encore une fois s'impose, et plus que dans tout autre domaine.

Dans la situation actuelle, confuse et difficile, ce qu'on désigne sous le nom de force multilaté-

be a transitional solution and fill a dangerous gap. It is a beginning of collective organisation. Clearly, the multilateral force would still leave the United States in a position of preponderance, since they would retain the essential part of their nuclear resources outside that force.

The situation will be fundamentally changed when our countries have set up a common authority capable of administering and controlling nuclear resources. The multilateral organisation can then be transformed and make way for a common European force in association with the American force.

It is in fact indispensable that the United States and Europe, in a partnership of equals, act together and without ambiguity, that the world be assured of their association, and that together they seek to organise peace and peaceful coexistence with the USSR.

*
* *

It is essential that it be clear to everyone in East and West alike that our goal is not the increase of nuclear forces, but on the contrary the establishment of conditions which will gradually make it possible to eliminate them. Indeed, the achievement of European unity and equal partnership with America are not only vital for the economic future and the defence of the West ; they are also indispensable to the organisation of peace.

While the Federal German Republic is already united to the European Community, and participates with the other countries of the West in a common future, the Germans are still divided. The tragic problem of the divided Germans remains in its entirety. It must be solved. The reuniting of the Germans in the European Community is a necessity for the maintenance of peace. Without underestimating the Soviet Union's pre-occupations, we must be able to meet those pre-occupations by gradually establishing between the USSR on the one hand, and Europe and the United States on the other, an arrangement of true peaceful coexistence within which it will then be possible to deal with this dangerous and inhuman situation.

I say "between the USSR on the one hand and Europe and the United States on the other" : Indeed, what would be the value to the USSR of such an arrangement if it were not reached

between the USSR and both Europe and the United States together? Of what kind would be this settlement, so decisive for Europe, if it were not sought in conjunction with the United States?

Equal partnership between united Europe and the United States must not be in doubt for anyone. If it raises no doubts, it will breed no fears ; for what breeds fear is uncertainty, suspicion. Then, no nation will be in hazard ; no possibility of disunion, no uncertainty, will dominate the relations between East and West. If our goals are clear — if we eliminate uncertainty and impatience — we shall be able to accomplish tasks which will profoundly change the future of our nations, at once so ancient and so young.

*
* *

I should like, in conclusion, to confess that I cannot help being optimistic. My friends often smile at my persistent optimism. And yet I think that today, looking at the past and at the transformations that have been brought about between our nations, they could only agree with me. I cannot and will not forget that, only five years after an appalling war, former enemies met to build together a common future in equality and freedom. Their common destiny took the name of Europe.

Since that beginning in 1950, great progress has been made. The work of transformation has continued ; the institutions set up are at work ; the union of Europe is being established on foundations which every day grow firmer.

The United States understand this and accept : they have proposed to Europe a partnership of equals.

Between East and West, the hope of a détente has appeared. The Moscow Treaty for the partial ban on nuclear tests gave birth to this great hope.

Why persist in seeing only the obstacles that lie before us? Certainly, we must see them — but only the better to surmount them. Indeed, obstacles and failures help us to reflect and take our bearings. Often, they are necessary.

The chief reason for my optimism is that we cannot fail in the final goal we wish to reach : to unite men in equality and freedom.

rale peut être une solution transitoire et combler un vide dangereux. C'est un commencement d'organisation collective. Évidemment, cette force multilatérale laisserait aux États-Unis leur prépondérance puisqu'ils garderaient hors de cette force l'essentiel de leurs moyens.

La situation sera fondamentalement modifiée lorsque nos pays auront créé une autorité commune capable d'administrer et de contrôler des moyens nucléaires. L'organisation multilatérale pourra alors se transformer et faire place à une force commune européenne en association avec la force américaine.

Il est en effet indispensable que les États-Unis et l'Europe, dans un *partnership* à égalité, agissent ensemble et sans ambiguïté, que le monde soit convaincu de leur association et qu'ensemble ils recherchent l'organisation de la paix et d'une coexistence pacifique avec l'U.R.S.S.

*
* *

Il faut qu'il soit clair pour tous à l'Ouest et à l'Est que nous ne poursuivons pas l'augmentation des forces nucléaires, mais au contraire que nous poursuivons l'établissement de conditions qui graduellement en rendront l'élimination possible. En effet, la réalisation de l'unité européenne, le *partnership* à égalité avec l'Amérique, ne sont pas seulement des éléments vitaux pour l'avenir économique et pour la défense de l'Ouest ; ils sont surtout indispensables à l'organisation de la paix.

Si la République Fédérale d'Allemagne est déjà unie à la Communauté européenne et participe avec les autres pays de l'Ouest à un avenir commun, les Allemands sont encore divisés. Le problème douloureux de la division des Allemands reste entier. Il faut le résoudre. La réunion des Allemands dans la Communauté européenne en construction est une nécessité pour assurer la paix. Sans mésestimer les préoccupations de l'Union Soviétique, on doit pouvoir répondre à ces préoccupations en établissant progressivement entre l'U.R.S.S., d'une part, et l'Europe et les États-Unis, de l'autre, un arrangement de véritable coexistence pacifique dans le cadre duquel on pourra alors régler cette situation si dangereuse et inhumaine.

J'ai dit « entre l'U.R.S.S., d'une part, et l'Europe et les États-Unis, de l'autre ». En effet, quelle serait pour l'U.R.S.S. la valeur d'un arrangement, s'il n'intervenait pas entre l'U.R.S.S. et

l'Europe et les États-Unis ensemble ? Quel serait ce règlement déterminant pour l'Europe s'il n'était pas poursuivi avec les États-Unis ?

L'association à égalité de l'Europe unie et des États-Unis ne doit faire aucun doute pour personne, car en ne faisant aucun doute, elle n'engendrera aucune crainte. Ce qui crée la crainte, c'est l'incertitude, le soupçon. Aucune nation ne sera alors un enjeu possible, aucune possibilité de division ne dominera, par l'insécurité qu'elle entraîne, les rapports entre l'Est et l'Ouest. Si nos buts sont clairs, si nous éliminons l'incertitude et l'impatience, il nous sera possible d'accomplir les tâches qui changeront fondamentalement l'avenir de nos nations, si vieilles et si jeunes en même temps.

*
* *

Je voudrais, pour conclure, vous avouer très simplement que je ne peux pas m'empêcher d'être optimiste. Mes amis plaisantent souvent mon optimisme persistant. Je crois, cependant, qu'aujourd'hui, en regardant le passé et les transformations accomplies entre nos nations, ils ne pourraient être que d'accord avec moi. Je ne peux et je ne veux pas oublier que, cinq ans seulement après une guerre effroyable, les ennemis d'hier se sont réunis pour construire ensemble un destin commun dans l'égalité et la liberté. Et ce destin commun a pris le nom d'Europe.

Depuis ce début en 1950, de grands progrès ont été faits. L'œuvre de transformation s'est poursuivie, les institutions créées fonctionnent, l'union de l'Europe s'établit sur des fondations chaque jour plus solides.

Les États-Unis le comprennent, l'acceptent et proposent à cette Europe un *partnership* à égalité.

Entre l'Est et l'Ouest, l'espoir d'une détente est apparu. L'accord de Moscou sur l'arrêt partiel des essais nucléaires a fait naître ce grand espoir.

Pourquoi s'obstiner à ne voir que les obstacles qui sont devant nous ? Certes, il faut les voir, mais pour mieux les surmonter. Voyez-vous, les obstacles et les échecs nous aident à réfléchir et à faire le point. Ils sont souvent nécessaires.

La raison majeure de mon optimisme est que nous ne pouvons pas échouer dans le but ultime que nous voulons atteindre : unir des hommes dans l'égalité et la liberté.

**18. Polish Government Memorandum
on the freezing of nuclear
and thermonuclear armaments
in Central Europe,
Warsaw**

28th February 1964

The Government of the Polish People's Republic has already on numerous occasions manifested its consistent desire in the search for solutions aimed at bringing about international détente and disarmament and lent its support to all constructive proposals designed to achieve this end. The reduction of international tensions and creation of conditions of security in Central Europe have always been and continue to be matters of particular concern to the Polish Government. This objective can and should be achieved above all by way of arresting the armaments race in this part of the world.

With this in mind the Government of the Polish People's Republic presented some time ago a plan for the creation of a nuclear-free zone in Europe which, as is known, aroused the interest of numerous States and of world public opinion. In the view of the Polish Government that plan continues to be fully topical.

The Polish Government believes that there are at the present time suitable conditions for undertaking immediate measures the implementation of which could facilitate further steps leading to a détente, to a strengthening of security and to progress in the field of disarmament.

Basing itself on these premises, the Government of the Polish People's Republic is submitting a proposal to freeze nuclear and thermonuclear armaments in Central Europe. The implementation of such a proposal would be of particular significance to the security both of Poland and of all countries of this region as well as of the whole of Europe, since, while in no way affecting the existing relation of forces, it would contribute to the arrest of the nuclear armaments race.

1. The Polish Government proposes that the freezing of nuclear and thermonuclear armaments include in principle the territories of the Polish People's Republic, the Czechoslovak Socialist

Republic, the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany, with the respective territorial waters and airspace.

The Government of the Polish People's Republic sees the possibility of extending that area through the accession of other European States.

2. The freeze would apply to all kinds of nuclear and thermonuclear charges, irrespective of the means of their employment and delivery.

3. Parties maintaining armed forces in the areas of the proposed freeze of armaments would undertake obligations not to produce, not to introduce or import, not to transfer to other parties in the area or to accept from other parties in the area the aforementioned nuclear and thermonuclear weapons.

4. To insure the implementation of those obligations, an appropriate system of supervision and safeguards should be established.

The supervision over the implementation of other obligations not to produce nuclear and thermonuclear weapons covered by the freeze would be exercised in plants which are or could be used for such production.

To insure the implementation of other obligations, control would be established to be exercised in accordance with an agreed procedure in proper frontier railway, road, waterway junctions, sea and air ports.

The supervision and control could be exercised by mixed commissions composed of representatives of the Warsaw Pact and of the North Atlantic Treaty on a parity basis. Those commissions could be enlarged to include also representatives of other States. The composition, structure and procedure of the control organs will be the subject of detailed arrangements.

Parties whose armed forces are stationed in the area of the armaments freeze and which have at their disposal nuclear and thermonuclear weapons would exchange at periodical meetings of their representatives all information and reports indispensable for the implementation of the obligations with regard to the freezing of nuclear and thermonuclear armaments.

**18. Mémorandum
concernant le gel des armements nucléaires
et thermonucléaires en Europe centrale
publié par le gouvernement
de la République Populaire de Pologne
à Varsovie**

28 février 1964

Le gouvernement de la République Populaire de Pologne a déjà exprimé, à maintes reprises, sa volonté conséquente de trouver des solutions ayant pour objectif la détente internationale ainsi que le désarmement et il a apporté son appui à toutes les propositions constructives allant dans ce sens. La diminution de la tension internationale et la création de conditions de sécurité en Europe centrale a toujours été et continue d'être l'objet d'une préoccupation particulière de la part du gouvernement polonais. Cet objectif peut et devrait être atteint en premier lieu par l'arrêt de la course aux armements dans cette partie du monde.

C'est dans cet esprit que le gouvernement de la République Populaire de Pologne a présenté, en son temps, un plan de création d'une zone dénucléarisée en Europe, plan qui, on le sait, a éveillé l'intérêt de nombreux pays et celui de l'opinion publique mondiale et qui — de l'avis du gouvernement polonais — continue d'être pleinement d'actualité.

Le gouvernement polonais considère qu'à l'heure actuelle les conditions se prêtent à l'adoption de mesures immédiates dont la réalisation pourrait faciliter des mesures ultérieures menant à la détente, au renforcement de la sécurité et aux progrès dans le domaine du désarmement.

Partant de ces principes, le gouvernement de la République Populaire de Pologne présente une proposition visant au gel des armements nucléaires et thermonucléaires en Europe centrale. La mise en œuvre d'une telle proposition aurait une importance particulière tant pour la sécurité de la Pologne que pour celle de tous les pays de cette région et de l'Europe tout entière, parce que, sans modifier en rien le rapport des forces existant, elle contribuerait à mettre un terme à la course aux armements nucléaires.

1. Le gouvernement polonais propose que le gel des armements nucléaires et thermonucléaires englobe, en principe, les territoires de la République Populaire de Pologne, de la République

Socialiste de Tchécoslovaquie, de la République Démocratique Allemande et de la République Fédérale d'Allemagne, y compris les eaux territoriales et les espaces aériens correspondants.

Le gouvernement de la République Populaire de Pologne voit la possibilité d'étendre ce territoire par l'adhésion d'autres États européens.

2. Le gel viserait tous les types de charges nucléaires et thermonucléaires, quelle que soit leur modalité d'utilisation et de transport.

3. Les parties disposant de forces armées sur le territoire soumis au gel des armements prendront l'engagement de ne pas produire, de ne pas introduire ou importer, de ne pas transmettre à d'autres parties sur ce territoire ou de ne pas accepter d'autres parties sur ce territoire, les armes nucléaires et thermonucléaires susmentionnées.

4. Afin d'assurer la réalisation des engagements pris, il conviendrait d'établir un système adéquat de surveillance et de garantie.

La surveillance de la réalisation de l'engagement à ne pas produire des armes nucléaires et thermonucléaires soumises au gel serait effectuée dans les entreprises qui sont ou pourraient être utilisées aux fins de production de ces armes.

Pour assurer la réalisation des autres engagements, un contrôle serait établi, qui serait effectué conformément à un système adopté en commun aux abords des nœuds frontaliers de communications ferroviaires, routières, fluviales ainsi qu'aux ports maritimes et aériens.

Le contrôle et la surveillance pourraient être effectués par des commissions mixtes paritaires composées de représentants du Traité de Varsovie et du Traité de l'Atlantique Nord. La composition de ces commissions peut être élargie également à des représentants d'autres États. La composition, la structure et les méthodes d'action des organes de contrôle feront l'objet d'accords détaillés.

Les parties dont les forces armées se trouvent sur le territoire couvert par le gel des armements et qui disposent d'armes nucléaires et thermonucléaires se transmettraient — au cours de rencontres périodiques de leurs représentants — toutes informations et rapports indispensables à la réalisation des engagements relatifs au gel des armements nucléaires et thermonucléaires.

5. Provisions relating to the implementation of the proposal submitted above should be embodied in appropriate documents.

The Government of the Polish People's Republic is ready to enter into discussions and negotiations with the interested parties to reach an agreement on the implementation of these objectives.

The Polish Government will give due attention to all constructive suggestions which would be in accordance with the objectives of the present proposal and would aim at the freezing of armaments in Central Europe.

The Government of the Polish People's Republic expects a favourable attitude to the proposal submitted hereby.

**19. Communiqué
issued after the official visit
by Chancellor Erhard to the Netherlands,
The Hague**

3rd March 1964

(Extract)

...A prominent place was taken in the talks by questions arising from the continuation at the work of integrating Europe. Both Governments desire the further development of European economic co-operation within the framework of the Rome Treaties, and therefore welcome the results achieved at the last Council meeting of the EEC in Brussels on 24th and 25th February 1964. Efforts are to be made on both sides to bring about a fusion of the executive organs of the European Communities by 1st January 1965. Both Governments intend to pursue their efforts to strengthen the European Parliamentary Assembly and extend its competences. The two Governments emphasise the value of contacts between the European Economic Community and Great Britain within the framework of Western European Union. The ultimate aim of their European policies is the formation of a Europe united on a democratic basis, a Europe in which there is room for Great Britain and other European countries as well as for the present member States in the Communities.

Preparations for the Kennedy round of tariff negotiations were discussed in detail. The

two Governments share the opinion that the EEC should co-operate closely with the EFTA countries in preparing the Kennedy round. Both sides are convinced that the Kennedy round should make an important contribution to the expansion of world trade and provide evidence of the fact that the European Communities are open to the world in their policies. Thus the Kennedy round will also help to consolidate the Atlantic Alliance, which offers the best guarantee for the maintenance of peace and freedom. The Alliance should be developed in this respect and an exchange of views was held on the strengthening of the Alliance with the multilateral nuclear force.

Immediately afterwards, the Chancellor, the Prime Minister and the two Ministers for Foreign Affairs examined in detail the state of East-West relations. They agreed that the free world should continue to seek means of reducing world tension.

The two Governments considered the reunification of Germany and the Berlin question to be the central problem in East-West relations. They appreciated the need for a peaceful solution that takes into account the German people's unrenounceable right to self-determination. There was identity of views in the discussion of problems of trade with the East...

**20. Speech by Mr. Dean Rusk
to the Overseas Press Club of America
on the fifteenth anniversary
of NATO, New York**

3rd April 1964

(Extract)

...NATO is an alliance of free men determined to remain free, in full knowledge that peace and security are indivisible.

It has performed the central task for which it was created. It remains essential for the protection of its members and the security of the free world. The time is now ripe for wider tasks — in sharing responsibility for nuclear power; in concerting policies toward Communist nations and the settlement of disputes within

5. Les décisions relatives à la réalisation de la proposition présentée plus haut devraient être énoncées sous forme de documents.

Le gouvernement de la République Populaire de Pologne est prêt à mener des conversations et des négociations avec les parties intéressées afin d'aboutir à un accord sur la réalisation des objectifs présentés.

Le gouvernement polonais prêtera son attention à toutes les propositions constructives conformes aux objectifs de la proposition qu'il présente et tendant au gel des armements en Europe centrale.

Le gouvernement de la République Populaire de Pologne espère une réaction positive à sa proposition.

**19. Communiqué publié
à l'issue de la visite officielle
du Chancelier Erhard
aux Pays-Bas**

3 mars 1964

(Extrait)

...Les questions qui découlent de la poursuite de l'œuvre d'unification européenne ont été au premier plan des conversations. Les deux gouvernements souhaitent poursuivre le développement de la coopération économique européenne dans le cadre des Traité de Rome et se félicitent pour cette raison des résultats obtenus à la dernière séance du Conseil de la C.E.E., les 24 et 25 février 1964, à Bruxelles. Ils tendront à ce que la fusion des exécutifs des Communautés européennes ait lieu à la date du 1^{er} janvier 1965. Les deux gouvernements désirent continuer à s'employer à l'élargissement des compétences et au renforcement du Parlement européen. Ils soulignent la valeur des contacts entre la Communauté Économique Européenne et la Grande-Bretagne dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale. Le but définitif de leur politique européenne est la constitution d'une Europe unie sur une base démocratique dans laquelle trouveront place aussi bien les membres actuels des Communautés que la Grande-Bretagne et d'autres pays européens.

La préparation approfondie de la négociation tarifaire dans le cadre du *Kennedy round* a été

discutée en détail. Les deux gouvernements sont d'avis que la C.E.E. coopère étroitement avec les pays de l'A.E.L.E. à l'occasion de la préparation du *Kennedy round*. On est convaincu des deux côtés que la négociation Kennedy fournira une contribution essentielle à l'élargissement du commerce mondial et servira de pierre de touche à l'ouverture sur le monde de la politique des Communautés européennes. Ainsi la négociation Kennedy contribuera-t-elle à renforcer l'Alliance atlantique qui offre la meilleure garantie du maintien de la paix et de la liberté. Il importe de développer cette alliance sous cet angle ; un échange d'idées a eu lieu sur le renforcement de l'Alliance par la force nucléaire multilatérale.

Le Chancelier, le Président du Conseil et les deux ministres des affaires étrangères ont examiné en détail, immédiatement après, l'état des relations Est-Ouest. Ils ont été d'accord pour estimer que le monde libre doit poursuivre la recherche des moyens d'arriver à une diminution de la tension mondiale.

Les deux gouvernements considèrent la réunification de l'Allemagne et la question de Berlin comme le problème central des relations Est-Ouest. Ils approuvent la nécessité d'une solution pacifique qui tienne compte du droit imprescriptible du peuple allemand à l'autodétermination. Une identité de vues s'est manifestée dans la discussion des problèmes du commerce avec l'Est...

**20. Allocution prononcée par M. Dean Rusk,
devant l'« Overseas Press Club of America »
à l'occasion du quinzième anniversaire
de l'O.T.A.N. à New York**

3 avril 1964

(Extrait)

...L'O.T.A.N. est une alliance d'hommes libres, résolus à demeurer libres, ayant pleinement conscience que la paix et la sécurité sont indivisibles.

L'O.T.A.N. s'est acquittée de la tâche essentielle pour laquelle elle a été créée. Elle demeure indispensable pour assurer la protection de ses membres et la sécurité du monde libre. Le moment est maintenant venu d'aborder des tâches plus vastes — partager les responsabilités de la puissance nucléaire, harmoniser la politique vis-à-vis des nations communistes ainsi que le règlement

the free world ; and in co-operating more closely on world-wide problems of aid, trade, and monetary policy.

These new tasks can be fulfilled only by developing new forms of common action.

We are moving ahead to do just this — joining with those nations which wish to co-operate, leaving the door open for others and for a larger European rôle as Europe moves toward unity.

So, let us proceed with quiet determination, avoiding both the drag of inertia and outmoded concepts and the seduction of sloganeering and apparent short-cuts, seizing the opportunities for more cohesive action with vigorous and open minds. In so doing we will demonstrate anew the vitality of the North Atlantic Alliance in meeting the needs of the time.

As far ahead as any of us can perceive, the preservation of the values and ideals of the West require that the parties to this partnership work with increasing intimacy.

As Carl Schurz reminds us : ideals are like stars ; you will not succeed in touching them with your hands. But like the seafaring man in the desert of waters, you choose them as your guides, and following them you will reach your destiny.

**21. Speech by Mr. Schroeder,
Minister for Foreign Affairs
of the Federal Republic of Germany,
at the Eleventh Federal Congress
of the Protestant Circle
of the CDU-CSU Party, Munich**

3rd April 1964

(Extract)

...Our great national task is to ensure that the Germans in the Soviet zone are granted their freedom and the right to decide their own political destiny. European unification, on the other hand, is our great second task and goes beyond our nation. Before speaking about future prospects let us once again look back a little. The first energetic impulse towards European

unification was given by French statesmen, particularly Robert Schuman and Jean Monnet, soon after the end of the war. Their foresight should be particularly appreciated, for at that time France might have been tempted to make use of the means of traditional European power politics in order to set herself up as a hegemonic power in Europe, particularly at the expense of Germany which lay there, crushed. But the French statesmen realised that if Europe was to exist and play its part in the newly emerging world new forms of political life had to be found. The idea of the political unification of Europe is today supported in principle by our partners, particularly the six Common Market countries. Nevertheless, we are still far from our objective in spite of the fact that more than one and a half decades have passed since the first initiative.

True, the European Communities already in their present form represent a great achievement. The development of the EEC has its own dynamics. This became particularly manifest last year. Facts, once established, force us to carry on along the same path.

The French veto against the accession of Great Britain was a serious setback. Now we must do everything in our power to ensure that the Common Market and EFTA do not drift apart. One of our main tasks is to harmonise the two large European markets, to maintain the world-open policy of the Common Market, and at the same time to develop the Community. In many fields, however, we have not advanced beyond the initial stages, e.g. as regards a common economic and fiscal policy, regulations on competition, and transport policy. This is mostly because European political unification has come to a standstill.

I repeat that the Common Market has already proved to be the greatest economic — and political — achievement of European co-operation. However, what has so far been attained is not sufficient. We are now in the process of merging the executive bodies of the European Economic Community, the Coal and Steel Community and Euratom. This is a step in the right direction. But greater strides are necessary if we are to reach our goal. It could be that the objective will move away from us if we progress too slowly,

des différends à l'intérieur du monde libre et coopérer plus étroitement quant aux problèmes mondiaux de l'aide, du commerce et de la politique monétaire.

Ces nouvelles tâches ne peuvent être accomplies qu'en mettant au point de nouvelles formes d'action commune.

C'est justement ce que nous cherchons à faire — nous joignant aux nations qui désirent coopérer, laissant la porte ouverte aux autres et la place à un rôle plus important de l'Europe à mesure que celle-ci s'approche de l'unité.

Continuons donc à agir avec une calme résolution, évitant aussi bien le frein de l'inertie et des conceptions périmentées que la séduction des slogans et des solutions en apparence faciles, saisissant les occasions d'agir avec plus de cohésion dans un esprit dynamique et ouvert. Ce faisant, nous démontrerons à nouveau la vitalité témoignée par l'Alliance de l'Atlantique Nord pour répondre aux nécessités de ce temps.

Si loin qu'aucun de nous puisse voir, la sauvegarde des valeurs et des idéaux de l'Occident exige que les parties à cette association travaillent dans une collaboration toujours plus étroite.

Comme nous le rappelle Carl Schurz, les idéaux sont comme les étoiles ; vous n'arrivez pas à les toucher du doigt. Mais comme le marin dans le désert des eaux, vous les prenez pour guide et, en les suivant, vous arriverez à bon port.

**21. Discours de M. Schroeder,
Ministre des affaires étrangères
de la République Fédérale d'Allemagne,
au onzième Congrès fédéral
du Cercle protestant du parti C.D.U.-C.S.U.
à Munich**

3 avril 1964

(Extrait)

...Notre grande tâche nationale est de faire en sorte que les Allemands de la zone soviétique se voient accorder la liberté et le droit de décider eux-mêmes de leur destin politique. Par contre, l'union de l'Europe est la seconde grande tâche, celle qui dépasse les frontières de notre nation. Avant de parler de son avenir, jetons encore une fois un regard en arrière. La première impulsion

énergique en faveur de l'union européenne a été donnée, après la dernière guerre, par des hommes d'État français, en particulier Robert Schuman et Jean Monnet. Nous devons rendre spécialement hommage à leur clairvoyance ; car, à cette époque, la France eût pu céder à la tentation de gagner, par les moyens de la politique de puissance traditionnelle en Europe, une hégémonie sur ce continent, surtout aux dépens de l'Allemagne, anéantie en ce temps. Pourtant, les hommes d'État français comprirent que l'Europe, pour continuer à exister et à œuvrer dans un monde nouveau devait trouver de nouvelles formes de vie politique commune. Le principe de l'union politique en Europe est aujourd'hui approuvé par nos partenaires, en particulier par les six États membres de la Communauté Économique Européenne. Pourtant, bien que plus de quinze ans se soient écoulés depuis la première initiative, nous sommes encore loin du but.

Certes, les Communautés européennes sont déjà, sous leur forme actuelle, une grande réalisation. Le développement de la C.E.E. a son dynamisme propre. Nous en avons eu précisément la preuve l'année dernière. Les faits qui existent maintenant nous obligent à poursuivre dans cette voie.

Le veto français contre l'adhésion de la Grande-Bretagne a été un lourd revers. Aujourd'hui nous devrions tout faire pour éviter que le fossé s'approfondisse entre le Marché commun et l'A.E.L.E. L'une de nos tâches les plus importantes, c'est d'harmoniser les deux grands marchés européens, de maintenir le Marché commun ouvert à tous, mais de poursuivre en même temps le développement de la C.E.E. Et pourtant, dans bien des domaines, tels que la politique économique et financière commune, le règlement de la concurrence et la politique des transports, nous en sommes encore aux mesures initiales. Cela est dû, avant tout, au fait que l'union politique de l'Europe n'a pas avancé.

Je le répète, le Marché commun s'est avéré dès maintenant être la plus grande œuvre commune sur le plan économique et politique en Europe. Mais le stade actuel ne suffit pas. Nous travaillons maintenant à fusionner les exécutifs de la Communauté Economique Européenne, de la Communauté Charbon-Acier et de l'Euratom. C'est un pas en avant dans la bonne voie. Mais d'autres pas, plus grands encore, sont nécessaires si nous voulons parvenir au but. Il serait possible que le but s'éloigne de nous si nous avançons trop lentement,

and that we will be missing Europe's hour if we hesitate. We can only master our economic tasks in Europe and throughout the world, technological developments, the increase in the world's population and the tremendous scientific projects of our age, if Europe co-ordinates its measures politically as well as economically. Only a Europe that is in orderly economic and political shape will be a strong partner for the United States, and be able to accept the offer which the United States made to it through President Kennedy.

Modern development of industry, technology, transport and politics in the world follows its own laws. We cannot adapt them to fit our own outdated political concepts, rather must we adjust our political concepts to progress if we are not to be overtaken. We must find new ways, for our age presents us with tasks for which history offers neither precepts nor parallels.

Consequently, we are faced once more with the question of what shape European unity should take. Which political sovereign rights should and must be ceded to the Community? Could a phase plan or progress blueprint be developed? If, for the time being, no additional sovereign rights are to be transferred, how can EEC further develop? Is a political union possible and useful, which would go beyond EEC membership? In the months ahead, these and similar questions will have to be thoroughly debated by the governments and with the assistance of parliaments and the public. If we are to make headway, we need not only a sense of reality but also of possibility. It is an asset that the European idea is stronger among the nations of our Community and particularly among the youth than is generally supposed. This is clearly demonstrated by the impatience of the public with their governments. I am not unhappy about it; on the contrary, I consider it a good omen. Far from discouraging such impatience we should rather make use of it. If today the public demands to share in the responsibility for the greatest political and economic concept of our generation, if it calls for general European elections, the governments will not, in the long run, be able to withstand that appeal.

We should, however, be quite clear in our minds that general and direct elections to a European parliament would be a pious fraud, if that parliament had no more powers than the present one in Strasbourg.

What are the chances for progress in the European-Atlantic sphere during this and the next year? Well, it is difficult to say anything definite today: there will be the presidential elections in the United States in November, general elections in Britain in October at the latest, and in Germany in September next year. But there are nevertheless several things which can and must be energetically pursued: the further development of EEC, the Kennedy round which must be successful in the interest of both Europe as a whole and the European-Atlantic area. For that, the special relationship instituted by the Franco-German Treaty is of utmost importance. Ever since this Treaty was concluded France and Germany have taken on a common responsibility of seeing to it that Europe does not get stuck but progressively takes political shape. This requires flexibility, generosity, absence of prejudice and the will to arrive at practical solutions. That is why we must continue our common struggle, for the fine start which Europe has made must now be used to take the hurdle...

**22. Speech by Mr. Dirk Stikker,
NATO Secretary-General,
at the meeting of the North Atlantic Council
on the fifteenth anniversary
of the signing of the North Atlantic Treaty,
Paris**

3rd April 1964

Tomorrow, the 4th of April 1964, will be the fifteenth anniversary of the signing of the North Atlantic Treaty, which brought the North Atlantic Treaty Organisation into being. This occasion should not be allowed to go by unnoticed in the Council.

Fifteen years is a longish period by any standards. But nowadays, when events move so fast and the rate of political, scientific and eco-

et que nous manquions l'heure de l'Europe, si nous hésitons. Nos tâches économiques en Europe et dans le monde, le développement technique, l'accroissement de la population dans le monde, les énormes projets scientifiques de notre temps, tout cela nous ne pourrons y parvenir que si l'Europe coordonne ses mesures, non seulement économiquement, mais politiquement. Seule, une Europe ordonnée économiquement et politiquement sera un partenaire fort des États-Unis et pourra accepter l'offre que les États-Unis lui ont encore faite par la bouche du Président Kennedy.

Le développement moderne de l'économie, de la technique, des transports et de la politique dans le monde a ses lois à lui. Nous ne pouvons les ajuster à nos conceptions politiques traditionnelles ; nous devons adapter nos conceptions politiques au progrès si nous ne voulons pas être dépassés. Nous devons chercher de nouvelles voies, car notre temps nous place devant des tâches qui sont sans précédent dans l'histoire et dans les enseignements du passé.

Nous sommes donc de nouveau placés devant la question de savoir quelle doit être la forme de l'union politique européenne. Quels sont les droits de souveraineté politique que nous devons, obligatoirement ou volontairement, céder à la Communauté ? Peuvent-ils faire l'objet d'un plan échelonné ou d'un plan de développement ? Si, pour l'instant, il n'est pas prévu de renoncer à de nouveaux droits de souveraineté, comment la C.E.E. peut-elle continuer à se développer ? Une union politique dépassant les membres de la C.E.E. est-elle possible et utile ? Telles sont, entre autres, les questions qui devront être activement discutées au cours des prochains mois entre les gouvernements, avec le concours des parlements et de l'opinion publique. Pour progresser, il nous faut faire appel, non seulement à notre sens des réalités, mais à notre sens des possibilités. Nous y sommes aidés par le fait que la prise de conscience européenne est plus développée chez les peuples de notre communauté, surtout chez les jeunes, qu'on ne le pense généralement. L'impatience manifestée par l'opinion publique à l'égard des gouvernements en est la preuve. Je ne m'en plains pas ; au contraire, je crois que c'est là un bon signe. Loin de réprimer cette impatience, nous devrions la mettre à profit. Si l'opinion publique demande aujourd'hui d'assumer sa part de responsabilité dans le plus grand projet politique et économique de notre génération, si elle réclame des élections européennes au suffrage universel, les gouvernements ne pourront, à la longue, faire la sourde oreille.

Mais nous devons nous rendre compte que des élections au scrutin universel et direct à un parlement européen ne seraient qu'un leurre si ce parlement n'avait pas plus de compétence que celui qui existe à Strasbourg.

Quelles sont les chances de progrès dans la sphère européenne et atlantique que nous offrent cette année et l'année prochaine ? Il est difficile de dire aujourd'hui quelque chose de définitif à ce sujet : aux États-Unis ont lieu, en novembre, les élections présidentielles, en Grande-Bretagne les élections aux Communes d'ici fin octobre au plus tard, tandis qu'en Allemagne se dérouleront en septembre de l'année prochaine les élections au *Bundestag*. Il existe toutefois certaines questions qui, indépendamment de cela, peuvent et doivent être énergiquement poursuivies : c'est le développement plus poussé de la C.E.E., ce sont les négociations Kennedy qui doivent être menées à bien tant dans l'intérêt de l'Europe dans son ensemble que dans l'intérêt de l'alliance européenne et atlantique. Pour cette tâche, les relations spéciales qui ont été établies par le Traité de coopération franco-allemande sont de la plus grande importance. La France et l'Allemagne portent précisément depuis ce traité une responsabilité commune afin que l'Europe ne s'enlise pas, afin qu'elle prenne de plus en plus une forme politique. Pour cela, la souplesse, la largeur d'esprit, l'absence de préjugés et la volonté de parvenir à des solutions pratiques sont nécessaires. Aussi devrons-nous continuer à lutter en commun, car l'élan magnifique pris par l'Europe doit être utilisé pour franchir également les obstacles...

**22. Allocution prononcée par M. Dirk Stikker,
Secrétaire général de l'O.T.A.N.,
à la réunion du Conseil,
à l'occasion du quinzième anniversaire
de l'O.T.A.N.
à Paris**

3 avril 1964

La journée de demain, 4 avril 1964, marquera le quinzième anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique Nord, qui a créé notre organisation. Je ne pense pas que cette date doive passer inaperçue au Conseil.

En elles-mêmes, quinze années constituent une assez longue période. Mais aujourd'hui, les événements ont pris un tour si rapide et la trans-

nomic change has become so rapid, fifteen years, in terms of events and evolution, is the equivalent of a century in earlier days.

I think I am the only member of the Council, as it meets today, who actually signed the NATO Atlantic Treaty in 1949. As I look back over this decade and a half what do I see? What do I principally remember?

Those who are concerned with the day-to-day working of the Alliance are inclined to concentrate on our immediate problems. They see difficulties rather than achievements, the trials that beset us rather than the progress we have made. But if anniversaries have any importance, it is that they give us an opportunity of surveying the path we have pursued, before we turn our gaze forward again with renewed confidence towards the uncharted future.

Looking back at the past, if we judge ourselves by the standard of what we might have done, there are some gaps in the record.

But there is another side to the picture. Our Alliance has halted Soviet aggression in Europe. It has brought into being the closest-knit defensive alliance that has ever existed in time of peace. It has devised a system of political consultation which has provided a new dimension in international relations.

As our Alliance enters its sixteenth year, it is faced with problems. But as I look back over the years, I take courage from the example of the past, and I draw from it new inspiration and new hope for an institution which I believe now, as I believed in 1949, is necessary for the survival of all that we hold dear.

**23. Speech by President Johnson
on the occasion
of the fifteenth anniversary
of the signing of the North Atlantic Treaty,
Washington**

4th April 1964

(Extracts)

...Though the union of Europe is her manifest destiny, the building of that union is a long,

hard job. But we, for our part, will never turn back, to separated insecurity. We welcome the new strength of our transatlantic allies. We find no contradiction between national self-respect and interdependent mutual reliance. We are eager to share with the new Europe at every level of power and responsibility. We aim to share the lead in the search for new and stronger patterns of co-operation.

...We remain vigilant in defending our liberties, but we must be alert to any hope of stable settlement with those who have made vigilance essential. In particular, we must be alive to the new spirit of diversity now abroad in Eastern Europe. We did not make the iron curtain. We did not build the wall, gaps in the curtain are welcome — and so are holes in the wall, whenever they are not hedged by traps. We continue to believe that the peace of all Europe requires the reunification of the German people in freedom. We will be firm, but always fair. Our guard is up, but our hand is out...

**24. Radio and television speech
by President de Gaulle,
Paris**

16th April 1964

(Extract)

.....

As always happens when it is a question of the general interest, particular interests which are thus thwarted find advocates to contradict rule and reason. For example, there is no shortage of people objecting thus: "By wishing to contain excesses, activity is slowed down and under the pretext of preventing inflation recession occurs." However, as the stabilisation plan is ensuring a true balance, it does not appear that our production, trade and standard of living are compromised by it. But surely, they would be, if we allowed ourselves to spend more than we possess. Even more so since the European Common Market which is becoming little by little essential for our prosperity, but which introduces between the six member countries a state of constant competition, cannot incorporate for a long time a French economy whose inflation would destroy the financial balance, the balance of payment and of exchange.

formation du monde, sur les plans politique, scientifique et économique, s'est tellement accélérée qu'il nous faut considérer ces quinze ans comme l'équivalent d'un siècle d'autrefois.

Je pense être le seul membre du Conseil, dans sa composition actuelle, à avoir signé le Traité de l'Atlantique Nord en 1949. Lorsque je considère les quinze années écoulées, qu'évoquent-elles pour moi ? Quels sont mes souvenirs les plus marquants ?

Ceux dont la préoccupation essentielle est d'assurer au jour le jour le fonctionnement de l'Alliance ont tendance à concentrer leur attention sur les problèmes immédiats. Ils voient davantage les difficultés que les réalisations et sont plus conscients des épreuves à surmonter que des progrès accomplis. Mais, si les anniversaires ont une utilité, c'est bien de nous donner l'occasion de mesurer le chemin parcouru, avant de nous tourner à nouveau, avec confiance, vers un avenir vierge.

Si nous regardons en arrière pour juger nos actes en fonction de ce qui aurait pu être fait, force nous est de déplorer des lacunes.

Cependant, d'autres constatations s'imposent également. Notre alliance a mis un terme à l'agression soviétique en Europe. Elle constitue à présent la plus étroite des alliances défensives qui aient jamais existé en temps de paix. Et elle a établi un système de consultation politique qui a donné de nouvelles dimensions aux relations internationales.

Des problèmes confrontent notre alliance au moment où elle entre dans sa seizième année. Mais, en contemplant le passé, j'y puis un regain de courage et je trouve, dans son exemple, une source d'inspiration et d'espoir pour une institution qui, j'en suis convaincu aujourd'hui comme en 1949, est indispensable à la survie de tout ce qui nous tient à cœur.

**23. Discours prononcé
par le Président Johnson
à l'occasion du quinzième anniversaire
de l'O.T.A.N.
à Washington**

4 avril 1964

(*Extraits*)

...Bien que l'union de l'Europe soit manifestement son destin, sa réalisation est une œuvre

longue et difficile. Mais pour notre part nous ne reviendrons jamais à l'insécurité de l'isolement. Nous nous félicitons de la nouvelle puissance de nos alliés transatlantiques. Nous ne voyons aucune contradiction entre la fierté nationale et une confiance réciproque. Nous sommes soucieux de coopérer avec la nouvelle Europe à tous les niveaux du pouvoir et des responsabilités. Nous visons à partager les efforts dans la recherche de nouveaux systèmes plus vigoureux de coopération.

...Nous restons vigilants dans la défense de nos libertés, mais nous devons être à l'affût du moindre espoir de règlement avec ceux qui estiment que c'est vital. Ce n'est pas nous qui avons créé le Rideau de fer, ce n'est pas nous qui avons bâti le mur. Aussi accueillons-nous avec faveur toute brèche dans le Rideau et dans le mur, à condition qu'elle ne cache pas de piège. Nous persistons à croire que la paix en Europe réclame la réunification du peuple allemand dans la liberté. Nous restons fermes, mais justes. Notre garde reste serrée, mais notre main est tendue...

**24. Allocution radiotélévisée
prononcée par le Président de Gaulle
à Paris**

16 avril 1964

(*Extrait*)

.....

Comme il arrive toujours quand l'intérêt général s'affirme, les souhaits particuliers qui sont ainsi endigués trouvent des champions pour contredire la règle et la raison. Par exemple, il ne manque pas d'objecteurs pour s'écrier : « En voulant contenir les dépassements, on ralentit l'activité et, sous prétexte d'empêcher l'inflation, on provoque la récession ». Cependant, s'il apparaît que le plan de stabilisation est en train d'assurer l'équilibre de nos affaires, on ne voit pas que notre production, notre commerce, notre niveau de vie, en soient pour autant compromis. Mais, à coup sûr, ils le seraient si nous nous laissions aller à dépenser plus que nous n'avons. D'autant plus que le Marché commun européen, qui devient peu à peu essentiel à notre prospérité, mais qui instaure entre les Six un état de concurrence constante, ne pourrait incorporer longtemps une économie française dont l'inflation briserait la balance des comptes, celle des échanges et celle des paiements.

There is no shortage either of people who claim : "Considering the relative positions of the various working groups, these or those are less favoured. This gap must be bridged. Never mind stabilisation." Well, does anyone believe that if we had inflation, whatever anyone would do could be worth-while and lasting, until the day when, irrevocably, all would fall to pieces ? No ! If there really exist excessive differences, we must certainly remedy them. But that must be done by modifying, if need be, the present distribution of the profits gained by our economy and not by creating artificial ones at the expense of expansion, the budget and the currency. In other words, henceforth we need an income policy, comprising a collection of coherent measures, incorporated with our plan of national development, but certainly not hasty and discordant steps taken on the spur of the moment, for each branch in turn, under the pressure of circumstances and for the sake of contingencies. The law of our epoch is no longer the permanent and systematic struggle between interests, but instead the organisation of our economic and social solidarity.

In conclusion, there is no lack of critics who declare : "Let us give up our plans for modern means of defence, that is to say nuclear arms, and let us stop contributing to the progress of peoples who, throughout the world, aspire to our civilisation. In this way we can increase the salaries of civil servants and collective investments." Certainly for the moment, we could find in this way a little extra. But, if one cares to look a little further than a simple demagog, one sees how disastrous the consequences of this national surrender soon would be. So long as the ambition of the Soviets and the nature of their régime threaten the free world, on both sides of the Atlantic, with a terrible conflict, France is in danger of invasion and destruction, without having any certainty that her American allies, exposed themselves directly to death, would be able to save France from invasion and destruction. By depriving herself of the proper means of deterring a possible enemy from attacking her whilst she is capable of producing them, France would be attracting a thunderbolt whilst doing without a lightning conductor. Moreover, this would amount to France entirely relying upon a foreign protectorate, and for that matter an uncertain one, for her defence and thereby for her very existence and policy. No ! we are worth more than that.

As for putting an end to the friendly, reciprocal and planned co-operation that we practise towards a certain number of developing States, that would amount, at first, to cutting ourselves off from them, leaving our place to be occupied by others. That would also bar us from vast fields of economic, technical and cultural action, instead of opening up these fields to us. Finally and above all, that would amount to betraying the part that is ours with regard to the evolution which is inspiring so many peoples in Africa, Asia and Latin America to develop their countries without surrendering themselves to either of the two dominating blocs which are tending to share the universe so long as Western Europe cannot and will not organise itself in such a way that a balance can be established. Why then should France, which herself is in full development, keep aloof from a movement which stems in a great part from France's traditional genius and on which ultimately depend the peace and destiny of the world.

.....

**25. Protocol of Agreement
on the energy policy adopted
by the Special Council of Ministers
of the ECSC, Luxembourg**

21st April 1964

The governments of the member States of the European Communities, represented at a Session of the Special Council of Ministers of ECSC,

1. Convinced of the need to establish within the General Common Market a Common Market for energy based on due recognition of :

(a) the following facts :

- the growing proportion of imported hydrocarbons, which the Inter-Executive Working Party considers will in a few more years cover over one-half of the Community's total energy requirements,
- the presence of indigenous energy resources in the Community,
- the prospects opened up by the development of nuclear energy,
- the importance of social considerations ;

Il ne manque pas, non plus, de revendeurs pour dire : « Dans la situation relative des catégories laborieuses, celles-ci ou celles-là sont défavorisées. Il faut réparer leur retard. Tant pis pour la stabilisation ! » Eh ! Croit-on que, dans l'inflation, quoi que ce soit que l'on ferait puisse être valable et durable, jusqu'au jour où, infailliblement, tout tomberait en déconfiture ? Non. S'il existe vraiment d'excessifs désavantages, nous devons, certes, y remédier. Mais cela doit être fait en modifiant, quand il y a lieu, l'actuelle distribution des plus-values de notre économie et non point en créant d'artificielles aux dépens de l'expansion, du budget et de la monnaie. Autrement dit, il nous faut désormais une politique des revenus, comportant un ensemble de mesures cohérentes, incorporées à notre plan de développement national, mais certainement pas des dispositions hâtives et discordantes, prises par saccades, pour chaque branche à son tour, au hasard des pressions ou des contingences fragmentaires. La loi de notre époque, ce n'est plus la lutte permanente et systématique des intérêts, mais bien l'organisation de notre solidarité économique et sociale.

Il ne manque pas, enfin, de critiques pour déclarer : « Renonçons à nous doter de moyens modernes de défense, c'est-à-dire d'armes nucléaires, et cessons d'aider au progrès de peuples qui, dans le monde, aspirent à notre civilisation. Ainsi pourrons-nous arrondir ce que nous allouons aux salariés de l'État et aux investissements collectifs ». Assurément et sur le moment, nous trouverions là quelques surplus. Mais, pour peu qu'on regarde plus loin qu'une simpliste démagogie, on voit combien les conséquences de cet abandon national nous seraient bientôt désastreuses. Aussi longtemps que l'ambition des Soviets et la nature de leur régime font peser sur le monde libre, de part et d'autre de l'Atlantique, la menace d'un terrible conflit, la France est en danger de destruction et d'invasion, sans avoir aucune certitude que ses alliés américains, exposés eux-mêmes directement à la mort, sauraient les lui éviter. Pour elle, s'interdire les moyens propres à dissuader l'adversaire de l'attaquer éventuellement, alors qu'elle est en mesure de les avoir, ce serait attirer la foudre tout en se privant d'un paratonnerre. Mais aussi, ce serait s'en remettre entièrement de sa défense, par là de son existence et, en fin de compte, de sa politique, à un protectorat étranger et, au demeurant, incertain. Non ! Nous valons mieux que cela !

Quant à mettre un terme à la coopération amicale, réciproque et calculée que nous pratiquons à l'égard d'un certain nombre d'États en voie de développement, cela reviendrait, d'abord, à nous éloigner d'eux en laissant notre place à d'autres. Cela nous amènerait, aussi, à nous fermer de vastes champs d'action économique, technique et culturelle, au lieu de nous les ouvrir. Enfin et surtout, cela équivaudrait à renier le rôle qui nous revient à l'égard de l'évolution qui porte tant de peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine à se développer à leur tour sans se livrer à l'une ou à l'autre des deux hégémonies qui tendent à se partager l'univers tant que l'Europe de l'Ouest n'aura pas pu ou voulu s'organiser de telle sorte que l'équilibre s'établisse. Pourquoi donc la France, qui est elle-même en plein essor, se tiendrait-elle à l'écart d'un mouvement dont son génie traditionnel est en grande partie la source et dont dépendent, en définitive, la paix et le sort du monde ?

.....

**25. Protocole d'accord
sur la politique énergétique
adopté par le Conseil spécial de Ministres
de la C.E.C.A. à Luxembourg**

21 avril 1964

Les gouvernements des États membres des Communautés européennes, réunis au sein du Conseil spécial de Ministres de la C.E.C.A.,

1. Convaincus de la nécessité de réaliser dans le cadre du marché commun général un marché commun de l'énergie prenant en considération

(a) les données suivantes :

- la part croissante des importations d'hydrocarbures qui, de l'avis du Groupe Interexécutif, couvriront dans quelques années plus de la moitié des besoins totaux d'énergie de la Communauté,
- l'existence de ressources énergétiques dans la Communauté,
- les perspectives offertes par le développement de l'énergie nucléaire,
- l'importance des aspects sociaux ;

(b) the following objectives :

- cheapness of supply,
- security of supply,
- phasing of substitution processes,
- stability of supply as regards both cost and quantities available,
- freedom of choice for the consumer,
- fair competition among the different energy sources within the Common Market,
- general economic policy ;

2. Having regard to the time which must still elapse before the formulation of a common energy policy ;

3. Being of the opinion that the present coal situation calls for immediate action ;

4. Having regard to the decision taken by the six governments on 24th February 1964 to merge the Communities ;

I

5. Are resolved to pursue their endeavours to frame and carry into effect a common policy for energy, in the context of the above decision, more especially with regard to :

- policy on foreign trade and imports from non-member countries,
- the system of State aids,
- rules and conditions of competition for the different energy sources ;

II

6. Are prepared, having regard to the foregoing,

(a) to establish conditions of a nature to ensure the economically rational exploitation of the energy sources available, while avoiding distortions among Community producers liable to disturb the proper functioning of the Common Market,

(b) to promote the development of energy production in the Community in the manner indicated below.

III

Coal

With regard to coal, the governments

7. Take due account of the need, in accordance with appropriate legal arrangements, to further by means of State aid the measures, and in particular the rationalisation measures, adopted by the collieries for the purpose of adjusting their operations to the state of the market, and as complement to this to afford the collieries assistance, in general to be gradually phased out, in the form of protective or supporting measures ;

8. Will arrange for appropriate action to be taken to ensure that cyclical factors do not interfere with the establishment of their energy policy and the smooth operation of the Common Market ;

9. Consider it desirable that the energy policy measures should enable the countries concerned to draw up medium-term quantitative forecasts of production by coalfields ;

10. Undertake to direct the measures envisaged under this Section, and those already adopted, towards the objectives set forth in sub-section 1 above ;

Resolve to begin, in the Special Council of Ministers with the High Authority, consultations on the measures envisaged under this Section before they are put into effect, except, where necessary, in cases of special urgency ;

Will do their utmost to co-ordinate these various measures ;

11. Request the High Authority to submit to them, in accordance with the Treaty of Paris and wherever necessary, procedural proposals for the institution of a community system of State aids ;

12. Consider that the Council should devote special attention to the question of the Community's long-term supply position for coking coal.

IV

Hydrocarbons (oil and natural gas)

With regard to the hydrocarbon sector, the governments, in the context of the Treaty of Rome,

(b) et les objectifs suivants :

- un approvisionnement à bon marché,
- la sécurité de l'approvisionnement,
- la progressivité des substitutions,
- la stabilité de l'approvisionnement, tant en ce qui concerne son coût que les quantités disponibles,
- le libre choix du consommateur,
- une concurrence équitable sur le marché commun entre les différentes sources d'énergie,
- la politique économique générale ;

2. Considérant les délais que nécessite encore la définition d'une politique commune de l'énergie ;

3. Considérant que la situation actuelle dans le domaine du charbon appelle des mesures immédiates ;

4. Considérant la décision prise par les six gouvernements le 24 février 1964 de réaliser la fusion des Communautés ;

I

5. Affirment leur volonté de poursuivre leurs efforts pour élaborer et mettre en œuvre une politique commune de l'énergie, dans le cadre de cette décision, notamment en ce qui concerne :

- la politique commerciale et d'approvisionnement en provenance des pays tiers,
- le régime des aides des États,
- les règles et conditions régissant la concurrence pour les différentes sources d'énergie ;

II

6. Sont disposés, compte tenu des considérations ci-dessus :

(a) à réaliser des conditions qui assurent une exploitation économiquement raisonnable des sources d'énergie disponibles en évitant entre les producteurs de la Communauté des distorsions susceptibles de perturber le Marché commun ;

(b) à promouvoir le développement, dans la Communauté, de la production d'énergie dans les conditions précisées ci-dessous.

III

Charbon

En ce qui concerne le charbon, les gouvernements

7. Prennent en considération la nécessité, suivant des modalités juridiques appropriées, d'appuyer, par des aides de l'État, les mesures, notamment de rationalisation, prises par les charbonnages afin de s'adapter aux conditions du marché et, en complément de cet appui, d'aider les charbonnages d'une manière généralement dégressive par des mesures de protection ou de soutien ;

8. Veilleront à prendre les mesures utiles pour éviter que les circonstances conjoncturelles ne perturbent la réalisation de leur politique énergétique et le bon fonctionnement du Marché commun ;

9. Estiment opportun que les mesures de politique énergétique permettent aux pays intéressés d'établir des perspectives quantitatives à moyen terme de production par bassin ;

10. S'engagent à orienter les mesures envisagées au titre du paragraphe III ainsi que celles déjà prises vers les objectifs énoncés à l'alinéa 1 ci-dessus ;

Décident de procéder, au sein du Conseil spécial de Ministres avec la Haute Autorité, à des consultations sur les mesures envisagées au titre du paragraphe III, avant leur entrée en vigueur, sous réserve de cas d'urgence particuliers ;

S'efforceront de coordonner l'ensemble de ces mesures ;

11. Invitent la Haute Autorité à leur faire, dans la cadre du Traité de Paris et en tant que de besoin, des propositions de procédure pour la mise en œuvre d'un régime communautaire d'aides des États ;

12. Estiment que le problème de l'approvisionnement à long terme de la Communauté en charbon à coke doit faire l'objet d'une attention particulière du Conseil.

IV

Hydrocarbures (Pétrole et gaz naturel)

En ce qui concerne le secteur des hydrocarbures, les gouvernements, dans le cadre du Traité de Rome,

13. Declare their willingness to introduce a common policy ensuring widely diversified supplies at prices as low and as stable as possible, in accordance with arrangements which can be adapted to prevailing circumstances ;

14. Are prepared to promote the economically rational development of the production of hydrocarbons in the Community ;

15. Will endeavour to agree a common policy on hydrocarbon stocks ;

16. Reaffirm that they are resolved progressively to eliminate from their municipal laws and regulations and the application thereof all discrimination between their own nationals and those of the other member States ;

17. Will endeavour to work out for fuel oils a fiscal system appropriate to the objectives of the energy policy set forth above ;

18. Trust that the question of harmonising taxes on the other petroleum products will be duly examined ;

19. Resolve to institute standing arrangements for consultation with the EEC Commission with a view to attaining the above objectives and to co-ordinating the measures taken in the hydrocarbon sector.

V

Nuclear energy

With regard to nuclear energy, the governments, in accordance with the provisions of the Treaty establishing the European Atomic Energy Community,

20. Are prepared to promote and intensify research and experimental work and assistance for the industrial development of nuclear energy in the Community, in order that this new energy source may come at the earliest possible date to make its full contribution, at economic costs, to the coverage of Community energy requirements.

**26. Communiqué
issued after the official visit
by Chancellor Erhard to Belgium,
Brussels**

24th April 1964

(Extracts)

...In the course of discussions, the recent development of European policy and the possibilities of following up the work of European unification were chiefly raised. The two Governments hope that the building up of the European Economic Community will be continued without pause. They consider, in particular, that the fusion of the institutions of the European Communities, planned for 1st January 1965, will prove to be a first beneficial step towards the fusion of the Communities themselves. However, the work undertaken by the three Communities would be incomplete if not crowned by political unification. Various ways were examined which could lead to the aim of a unified Europe on a democratic basis and open to the accession of other European countries. The two Governments will work to foster by stages the widening of the competence of the European Parliament.

In this connection, the two Governments attach particular importance to encouraging co-operation with the United Kingdom and other European countries. They therefore intend to give a larger place to contacts within the framework of Western European Union and the Council of Europe.

In the opinion of the two Governments, tariff negotiations on the Kennedy round, which begin on 4th May 1964, will be a criterion of co-operation in Europe and with America. For this reason, the two Governments are doing everything to ensure the success of these negotiations. They hope in this way to strengthen co-operation with the United States and to bring about closer interdependence of world trade.

The Chancellor and the Prime Minister also discussed a series of topical questions raised by the need for strengthening the Atlantic Alliance and its organisation. They had a thorough discussion on the proposed multilateral naval nuclear force. The two Governments further reaffirmed

13. Déclarent vouloir mettre en œuvre une politique commune qui garantisse un approvisionnement largement diversifié à des prix aussi bas et stables que possible suivant des modalités adaptables aux circonstances ;

14. Sont disposés à promouvoir le développement économiquement raisonnable de la production communautaire d'hydrocarbures ;

15. Rechercheront une politique commune de stockage d'hydrocarbures ;

16. Affirment à nouveau leur volonté de faire progressivement disparaître dans les termes et dans l'application de leur réglementation nationale toute discrimination entre leurs ressortissants et ceux des États membres ;

17. Rechercheront, pour les combustibles pétroliers, un régime fiscal adapté aux objectifs de la politique énergétique énoncés ci-dessus ;

18. Expriment le souhait que la question de l'harmonisation des taxes sur les autres produits pétroliers soit examinée ;

19. Décident de procéder à des consultations permanentes, avec la Commission de la C.E.E., pour réaliser les objectifs précités et pour coordonner les mesures prises dans le secteur des hydrocarbures.

V

Énergie nucléaire

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les gouvernements sont disposés, dans le cadre et selon les modalités du traité créant la C.E.E.A.,

20. A promouvoir et à intensifier l'action de recherche, d'expérimentation et d'aide au développement industriel nucléaire dans la Communauté, afin de permettre à cette nouvelle source d'énergie d'apporter, dès que possible, toute la contribution qu'elle pourra fournir, dans des conditions économiques, à la couverture des besoins en énergie dans la Communauté.

26. Communiqué publié à l'issue de la visite officielle du Chancelier Erhard en Belgique

24 avril 1964

(Extraits)

...Au cours des conversations, le développement récent de la politique européenne ainsi que les possibilités d'une poursuite de l'œuvre d'unification européenne ont occupé une place prépondérante. Les deux gouvernements souhaitent que l'édification de la Communauté Economique Européenne soit poursuivie sans désemparer. Ils considèrent, en particulier, que la fusion des institutions des Communautés européennes, prévue pour le 1^{er} janvier 1965, constitue un premier pas heureux vers la fusion des Communautés elles-mêmes. Toutefois, l'œuvre entreprise par les trois Communautés resterait incomplète si l'unification politique ne s'y ajoutait pas. Diverses voies ont été examinées, susceptibles de mener vers le but que représente une Europe unifiée sur une base démocratique et ouverte à l'adhésion d'autres pays européens ; au long du chemin conduisant vers ce but, les deux gouvernements s'emploieront à favoriser l'accroissement par étapes des compétences du Parlement européen.

Dans cet ordre d'idées, les deux gouvernements attachent un prix particulier à l'encouragement de la coopération avec la Grande-Bretagne et d'autres pays européens. Aussi ont-ils l'intention de faire une place plus large aux contacts dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale et à la coopération au sein du Conseil de l'Europe.

De l'avis des deux gouvernements, les négociations tarifaires dans le cadre du *Kennedy round*, qui commenceront le 4 mai 1964, constituent une pierre de touche de la coopération en Europe et avec l'Amérique. Pour cette raison, les deux gouvernements mettent tout en œuvre afin d'assurer le succès de ces négociations. Ils espèrent renforcer ainsi la coopération avec les États-Unis et assurer une interdépendance plus étroite du commerce mondial.

En outre, le Chancelier et le Premier ministre ont discuté une série de questions d'actualité posées par les nécessités de renforcer l'Alliance atlantique et son organisation. Ils ont eu un échange de vues approfondi sur le projet d'une force atomique maritime multilatérale. Les deux

their conviction that NATO provides the surest guarantee of freedom and peace in the world. They stressed the need for ever closer co-operation with the United States of America.

Present East-West relations were closely examined. The two Governments consider that the possibility of reducing international tension must be explored. At the same time, solutions should be sought to the crucial problem of the division of Germany and Berlin — one of the chief causes of the present East-West tension. The two Governments agreed that this problem can be finally solved only on the basis of the inalienable right of the German people to self-determination.

...The Chancellor invited the Prime Minister, Mr. Lefèvre, and the Minister for Foreign Affairs, Mr. Spaak, to visit Bonn. The Prime Minister accepted the invitation on his own behalf and on behalf of the Minister for Foreign Affairs. The date of the visit will be decided in joint agreement.

**27. Communiqué
issued after the visit by Mr. Moro,
Italian Prime Minister,
to the United Kingdom, London**

1st May 1964

(*Extract*)

...The Prime Ministers reaffirmed their common aim of building European unity within the framework of the Atlantic Community, and their belief that the objective requires full British participation in the political and economic development of Europe...

**28. Communiqué issued after the
discussions between Chancellor Erhard
and Mr. Werner,
Luxembourg Prime Minister,
Luxembourg**

4th May 1964

(*Extract*)

...European affairs were in the forefront of the talks. The German and Luxembourg Govern-

ments noted that satisfactory progress had already been achieved in extending the existing European Communities. They lend their entire support to developing the European institutions and hope that the proposed fusion of the European organs and the fusion, which it is proposed should follow, of the Communities themselves and the extension of the powers of the European Parliament will lead to the strengthening of European union. The German Chancellor showed understanding of the problems which faced Luxembourg as a result of the proposed fusion of the executives.

The Ministers studied in detail the ways and means of achieving closer union between the member States of the European Communities and observed that co-operation requires firm policies which would enable the ultimate aim of a unified Europe on a democratic basis to be obtained.

Both Ministers agreed in considering that in dealing with European unification special importance should be given to European co-operation with European countries seeking to establish links with the Communities. For this reason the two Governments wished to exhaust all possibilities offered by Western European Union to further strengthen contacts. They also wished the Council of Europe to be strongly supported in accomplishing its tasks.

The German Chancellor and the Luxembourg Prime Minister then turned to questions raised by the GATT negotiations which began on 4th May 1964. The two Governments will endeavour to contribute to the success of the Kennedy round.

In the Atlantic Alliance and in the existence of the closest possible links with the United States the two Governments see a guarantee of the protection of peace and freedom in the world. In this connection the two Ministers discussed various means of strengthening the Atlantic Alliance and the German Chancellor explained the German view of the multilateral naval nuclear force.

As far as East-West relations are concerned, the two Ministers noted that in connection with efforts made to reduce international tension, the

gouvernements ont, en outre, réaffirmé leur conviction que l'O.T.A.N. constitue la garantie la plus sûre de la liberté et de la paix dans le monde. Ils ont souligné la nécessité d'une coopération toujours plus étroite avec les États-Unis d'Amérique.

Les relations actuelles entre l'Est et l'Ouest ont fait l'objet d'un examen attentif. Les deux gouvernements estiment qu'il faut continuer à explorer les possibilités de réduire la tension internationale. En même temps, il convient de rechercher des solutions au problème crucial posé par la division de l'Allemagne et de Berlin, une des causes principales de la tension actuelle entre l'Ouest et l'Est. Les deux gouvernements sont convaincus que ce problème ne pourra être finalement résolu que sur la base du droit inaliénable du peuple allemand à disposer de lui-même.

...Le Chancelier a invité le Premier ministre, M. Lefèvre, et le ministre des affaires étrangères, M. Spaak, à effectuer une visite à Bonn. Le Premier ministre a accepté l'invitation en son propre nom et au nom du ministre des affaires étrangères. La date de la visite sera fixée d'un commun accord.

**27. Communiqué
publié à l'issue de la visite de M. Moro,
Président du Conseil italien,
en Grande-Bretagne**

1^{er} mai 1964

(Extrait)

...Les deux premiers ministres ont réaffirmé leur objectif commun de bâtir l'unité européenne dans le cadre de l'Alliance atlantique, estimant que ce but demande la participation totale de la Grande-Bretagne au développement politique et économique de l'Europe...

**28. Communiqué
publié à l'issue des entretiens
entre le Chancelier Erhard
et le Premier ministre luxembourgeois,
M. Werner, à Luxembourg**

4 mai 1964

(Extrait)

...Les questions européennes se trouvaient au premier plan des conversations. Le gouverne-

ment fédéral et le gouvernement luxembourgeois constatent que des progrès satisfaisants ont déjà été réalisés en ce qui concerne l'extension des Communautés européennes existantes. Ils soutiennent de toutes leurs forces le développement des institutions européennes et espèrent que la fusion envisagée des organes européens et celle, prévue pour plus tard, des Communautés elles-mêmes ainsi que l'accroissement des compétences du Parlement européen permettront de renforcer l'union européenne. Le Chancelier fédéral a fait preuve de compréhension à l'égard des problèmes qui se posent au Luxembourg par suite de la fusion projetée des exécutifs.

Les interlocuteurs ont étudié en détail les voies et les moyens permettant de rendre plus étroite l'union des États membres des Communautés européennes et ont constaté que la coopération exige des formes politiques qui permettent d'arriver au but ultime d'une Europe unifiée sur une base démocratique.

D'un côté comme de l'autre, on fut d'accord pour estimer que, dans le cadre de la politique d'unification européenne, il convient d'accorder une importance toute particulière à la coopération avec les pays européens qui recherchent l'établissement d'un lien avec les Communautés. C'est pourquoi les deux gouvernements veulent éprouver toutes les possibilités offertes dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale pour renforcer davantage les contacts ; ils veulent, en outre, que le Conseil de l'Europe soit soutenu fortement dans l'accomplissement de ses tâches.

Le Chancelier fédéral et le Premier ministre luxembourgeois abordèrent alors les questions qui se posent dans la perspective des négociations du G.A.T.T., ouvertes le 4 mai 1964. Les deux gouvernements s'efforceront d'apporter leur contribution à la réussite de la négociation Kennedy.

Les deux gouvernements voient, dans l'Alliance atlantique et dans l'existence de liens aussi étroits que possible avec les États-Unis, les gages de la protection de la paix et de la liberté dans le monde. Dans cet ordre d'idées, les interlocuteurs ont étudié certains moyens de renforcer l'Alliance atlantique et le Chancelier fédéral a exposé le point de vue allemand concernant la force nucléaire multilatérale navale.

En ce qui concerne les relations Est-Ouest, les interlocuteurs ont constaté que, dans le cadre des efforts faits pour réduire les tensions interna-

solution of problems arising in the heart of Europe by the division of Germany and Berlin was of fundamental importance. The two Governments consider that the unity of Germany in peace and freedom should be achieved on the basis of the right of the German people to self-determination...

**29. Speech by Mr. Segni,
President of the Italian Republic,
on receiving the Charlemagne Prize,
Aachen**

7th May 1964

(Extract)

...Europe neither can nor will be closed upon itself. It aspires to integrate itself into a larger community to which other non-European States belong and with which it is already linked by many interests and ideals, as well as by the vital bond of common security. In the framework of the European bodies the Common Market has so far been the most concrete and significant fact. With its 200 million inhabitants, its natural resources and production capacity, it is already a great power. It is a concrete reality which it is in our vital interest to maintain and develop. But the accession without reservation of other countries to the EEC would give it a new impulse, the consequences of which would be immeasurably great.

There is no need for me to say that we hope also that a more extensive community can grow up alongside this economic community, the distant aim of which, I admit, must be the United States of Europe. Everybody knows that we do not envisage this supreme aim as an instrument of power, as an independent bloc able to compete with the super-powers, but as an instrument of our internal cohesion and of peace, as a contribution to the solution of the agonising problems now besetting so large a part of mankind. And to our friends overseas, we do not wish to be merely faithful allies, but to be strong allies. Europe, NATO, the Atlantic Community should therefore be considered as a whole, the essential aim of which is to provide for the development of a peaceful world, devoid of selfishness, rivalry and fear, devoted to its material development and to its moral improvement...

**30. Final Communiqué
issued after the Ministerial Meeting
of the North Atlantic Council,
The Hague**

14th May 1964

1. The North Atlantic Council held its Spring Ministerial Meeting at The Hague from 12th to 14th May 1964.

2. Ministers reviewed the international situation. They discussed the annual political appraisal of the state of the Alliance presented by the Secretary General. They emphasised the rôle of the Atlantic Alliance as the indispensable guardian of security and peace, and thus as the prerequisite for social and economic progress.

3. Ministers reaffirmed their determination to achieve a genuine relaxation of tension in international relations. Although in recent months no serious crises have arisen in Europe, the USSR has nevertheless continued to try to exert differing forms of pressure. The Communist countries continue their various efforts to extend their system to the whole world. The fundamental causes of tension in the world therefore persist.

4. In particular, no solution has yet been found for the problems of Germany and Berlin. The Council reaffirmed that a just and peaceful solution to the problem of Germany can be reached only on the basis of the right of self-determination, and agreed that every suitable opportunity should be taken to bring nearer to realisation the wish of the German people for reunification in freedom, and thereby ensure an enduring peace in Central Europe. This problem will continue to be examined. The Council also reaffirmed that the Government of the Federal Republic of Germany is the only German Government freely and legitimately constituted and therefore entitled to speak for Germany as the representative of the German people in international affairs. With regard to Berlin, the Alliance stands by the terms of its Declaration of 16th December 1958.

5. Ministers noted with satisfaction that limited steps had recently been taken towards arresting the arms race. They reiterated their desire to bring about a settlement of the basic problems of disarmament, but noted that such a prospect

tionales, la solution des problèmes créés au cœur de l'Europe par la division de l'Allemagne et de Berlin est d'une importance capitale. Les deux gouvernements sont persuadés de ce que l'unité de l'Allemagne dans la paix et dans la liberté doit être réalisée sur la base du droit à l'autodétermination du peuple allemand...

**29. Discours de M. Antonio Segni,
Président de la République Italienne,
lauréat du Prix Charlemagne,
à Aix-la-Chapelle**

7 mai 1964

(Extrait)

...L'Europe ne peut ni ne veut s'enfermer sur elle-même. Elle aspire aussi à s'intégrer dans une communauté plus grande, à laquelle appartiennent d'autres États également non européens, avec lesquels elle est déjà liée par de nombreux intérêts et idéaux, ainsi que par le lien vital de la sécurité commune. Dans le cadre des organes européens, le Marché commun a été jusqu'ici le fait le plus concret et le plus significatif. Avec ses 200 millions d'habitants, ses ressources naturelles et son potentiel de production, il constitue déjà une grande puissance. Il représente une réalité concrète qu'il est pour nous d'un intérêt vital de maintenir et de développer. Mais l'adhésion sans réserves d'autres pays à la C.E.E. lui donnerait une nouvelle impulsion dont les conséquences seraient incommensurables.

Il va de soi que nous souhaitons aussi qu'une communauté plus étendue puisse grandir aux côtés de cette communauté économique dont le but éloigné, je le confesse, doit être les États-Unis d'Europe. Tout le monde sait que nous ne concevons pas ce but suprême comme un instrument de puissance, comme un bloc indépendant en mesure de concurrencer les super-puissances, mais comme l'instrument de notre cohésion intérieure et de la paix, comme contribution à la solution des problèmes angoissants qui mettent une si grande portion de l'humanité à l'épreuve. Et vis-à-vis de nos amis d'outre-mer, nous ne voulons pas être seulement des alliés fidèles, mais aussi des alliés forts. L'Europe, l'O.T.A.N., la Communauté atlantique doivent donc être considérées comme un tout dont le but essentiel est d'assurer le développement d'un monde pacifique, libre d'égoïsmes, de rivalités et de craintes, consacré à son essor matériel comme à son élévation morale...

**30. Communiqué final
publié à l'issue de la réunion
du Conseil de l'Atlantique Nord
à La Haye**

14 mai 1964

1. Le Conseil de l'Atlantique Nord a tenu à La Haye, du 12 au 14 mai 1964, sa session de printemps au niveau ministériel.

2. Les ministres ont examiné la situation internationale. Ils ont étudié l'examen politique annuel sur l'état de l'Alliance présenté par le Secrétaire général. Ils ont souligné la nécessité de l'Alliance atlantique qu'ils considèrent comme une garantie indispensable de la paix, de la sécurité et, par là même, du progrès économique et social.

3. Les ministres ont marqué leur détermination d'aboutir à une détente réelle dans les relations internationales. Bien qu'au cours des derniers mois, aucune crise sérieuse ne se soit produite en Europe, l'U.R.S.S. n'en a pas moins continué à tenter d'exercer sa pression par des moyens divers. Les pays communistes déplacent toujours de multiples efforts pour étendre leur système à l'ensemble du monde. Les causes fondamentales de la tension subsistent donc.

4. En particulier, aucune solution n'a encore été trouvée aux problèmes de l'Allemagne et de Berlin. Le Conseil a réaffirmé sa conviction qu'une solution juste et pacifique du problème de l'Allemagne ne pourra être élaborée que sur la base du droit à l'autodétermination. Il a estimé qu'il faut profiter de toute occasion qui permette de tenir compte du désir du peuple allemand de voir s'effectuer sa réunification dans la liberté, assurant ainsi une paix durable en Europe centrale. Cette question continuera à être examinée. Le Conseil a également réaffirmé que le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne est le seul gouvernement librement et légitimement constitué en Allemagne et, de ce fait, habilité à parler au nom de l'Allemagne et à représenter le peuple allemand dans les affaires internationales. En ce qui concerne Berlin, l'Alliance s'en tient aux termes de sa déclaration du 16 décembre 1958.

5. Les ministres ont noté avec satisfaction que des mesures limitées ont été prises récemment pour freiner la course aux armements. Ils ont exprimé à nouveau leur désir de voir aboutir un règlement des problèmes essentiels du désarmement, mais constaté que les perspectives à cet

would remain remote as long as the Soviet Union refused to accept effective measures of control and inspection.

6. In present circumstances, the members of the Alliance are in duty bound to improve their overall defensive capability. They will strengthen their unity by extending and deepening their political consultation. They will intensify their economic effort in order to raise living standards, whether of their own peoples or in developing countries.

7. Ministers, referring to the previous Resolution concerning the study of the military and economic problems of the defence of the south-eastern region of NATO, expressed the wish that the conclusions of this study be submitted at the next Ministerial Meeting.

8. Ministers expressed their concern at the situation in this region arising from the continuing disorders in Cyprus. They reaffirmed the full support of their governments for the action decided on by the United Nations Organisation with a view to restoring law and order, and for the efforts of the mediator appointed by the United Nations to seek an agreed solution of the problem.

9. Ministers expressed their deep regret at the impending departure of Mr. Dirk U. Stikker, who had announced his intention of retiring from the Secretary-Generalship of the Organisation. In their tributes to Mr. Stikker, who was one of those who signed the North Atlantic Treaty in 1949, Ministers expressed their profound appreciation of his outstanding services to the Alliance.

10. The Council invited Signor Manlio Brosio, former Deputy Prime Minister and Defence Minister in the Italian Government and at present Italian Ambassador in Paris, to become Secretary General of the Organisation in succession to Mr. Stikker as from 1st August 1964. Signor Brosio has informed the Council of his acceptance of this invitation.

11. The next Ministerial Meeting will be held in Paris in December 1964.

**31. Meeting between Mr. Luns,
Netherlands Minister for Foreign Affairs,
and Mr. Saragat,
Italian Minister for Foreign Affairs,
The Hague**

15th May 1964

The two Ministers reaffirmed the intention of their governments to strengthen the powers of the European Parliament and to develop the European Communities whose executives should be fused.

The final communiqué stressed that a future integrated and democratic Europe, open to the United Kingdom and all European countries wishing to subscribe to the contents and the spirit of the Rome Treaties, should be orientated on the Atlantic Alliance. The two Governments are firmly resolved to strengthen their co-operation within Western European Union.

The two parties consider that NATO and close relations between Europe and the United States provide the best guarantee for the maintenance of peace in the free world. The two Governments will endeavour to find new means of relaxation in East-West relations.

**32. Interview of General Franco,
Spanish Head of State,
with the German weekly
“Christ und Welt”,
Madrid**

16th May 1964

(Extracts)

...Nationalism is so important in Europe that the concept of Europe of the nations seems more realistic than that of a central government or of a supranational parliament.

...Europe's wish to have its own nuclear force, as proposed by General de Gaulle, is a legitimate concern. I think another war in Europe would be a world catastrophe in which the opposing powers could hardly be expected to agree to limitations on the use of their weapons...

égard demeureront lointaines tant que l'U.R.S.S. refusera d'admettre des mesures de contrôle et d'inspection efficaces.

6. Dans les circonstances actuelles, les membres de l'Alliance ont le devoir d'améliorer l'ensemble de leurs moyens de défense. Ils renforceront leur unité en développant la consultation politique. Ils accroîtront leurs efforts dans le domaine économique pour éléver leur niveau de vie ainsi que celui des peuples moins favorisés.

7. Les ministres, se référant à la résolution antérieure concernant l'étude des problèmes militaires et économiques posés par la défense de la région sud-est de l'O.T.A.N., ont exprimé le vœu que les conclusions de cette étude leur soient soumises lors de la prochaine session ministérielle.

8. Les ministres ont exprimé les préoccupations que leur cause la situation dans cette région, du fait des désordres qui se poursuivent à Chypre. Ils ont réaffirmé le plein appui de leurs gouvernements à l'égard des efforts que l'Organisation des Nations Unies a décidé d'entreprendre en vue de rétablir l'ordre public et à ceux du médiateur désigné par cette organisation pour rechercher une solution concertée du problème.

9. Les ministres ont exprimé leur profond regret du prochain départ de M. Dirk U. Stikker, qui a annoncé son intention de se démettre de ses fonctions de Secrétaire général de l'organisation. En rendant hommage à celui qui fut aussi l'un des signataires du Traité de l'Atlantique Nord en 1949, ils lui ont exprimé leur vive reconnaissance pour les services exceptionnels qu'il a rendus à l'Alliance.

10. Le Conseil a invité M. Manlio Brosio, ancien Vice-Président du Conseil des Ministres et Ministre de la défense d'Italie, actuellement Ambassadeur d'Italie à Paris, à prendre la succession de M. Stikker au poste de Secrétaire général de l'organisation à dater du 1^{er} août 1964. M. Brosio a fait savoir au Conseil qu'il acceptait cette désignation.

11. La prochaine session ministérielle se tiendra à Paris en décembre 1964.

**31. Rencontre
de M. Luns et de M. Saragat,
Ministres des affaires étrangères
des Pays-Bas et de l'Italie,
à La Haye**

15 mai 1964

Les deux ministres ont réaffirmé que leurs gouvernements entendaient renforcer les pouvoirs du Parlement européen et développer les Communautés européennes dont les exécutifs devraient être fusionnés.

Le communiqué final souligne qu'une future Europe intégrée et démocratique, ouverte à la Grande-Bretagne et à tous les pays européens qui voudraient souscrire au contenu et à l'esprit des Traité de Rome, devrait être alignée sur une alliance atlantique. Les deux gouvernements sont fermement décidés à renforcer leur coopération au sein de l'Union de l'Europe Occidentale.

Les deux parties considèrent que l'O.T.A.N. et des rapports étroits entre l'Europe et les États-Unis constituent la meilleure garantie pour le maintien de la paix dans le monde libre. Les deux gouvernements s'efforceront de trouver de nouveaux moyens de détente dans les relations Est-Ouest.

**32. Interview accordée par le Général Franco,
Chef de l'État espagnol,
à l'hebdomadaire allemand
« Christ und Welt »,
à Madrid**

16 mai 1964

(Extraits)

...Le nationalisme a une telle importance en Europe que la conception de l'Europe des patries paraît plus réaliste que celle d'un gouvernement central ou d'un parlement supranational.

...Le désir de l'Europe de posséder sa propre force atomique, comme le propose le Général de Gaulle, est une préoccupation légitime. Je pense qu'une nouvelle guerre européenne serait une catastrophe mondiale dans laquelle les puissances belligérantes n'accepteraient guère de se soumettre à une limitation de l'usage de leurs armes...

**33. Statement on Berlin
by President Johnson,
Washington**

18th May 1964

(Extract)

...I want to assure you, Mayor Brandt, that the inequities and injustices of a divided Berlin in a divided Germany continue to be of major concern to our people in the United States.

Our purpose is constant — a united Berlin within a united Germany, united by self-determination in peace and freedom...

**34. Communiqué
issued after the visit by
Mr. Couve de Murville,
French Minister for Foreign Affairs,
to Spain, Madrid**

31st May 1964

At the invitation of the Spanish Government, Mr. Couve de Murville, French Minister for Foreign Affairs, paid an official visit to Madrid from 28th to 31st May. He held detailed exchanges of views with the Spanish Minister for Foreign Affairs, Mr. Castiella, on relations between the two countries and the principal problems of international policy concerning France and Spain. Mr. Couve de Murville was granted an audience with the Head of State.

It was evident from these discussions that relations between the governments in Paris and Madrid had continued to improve since the meeting of the two Ministers on the Ile des Faisans on 24th October 1959. They reaffirmed their reciprocal determination that their relations should reflect the developments which will necessarily result from the major changes taking place in Europe.

The French Government in particular recognised the growing importance of the rôle Spain was being called upon to play in everything affecting the economic development and defence of Europe.

In this spirit, the two Ministers agreed that present co-operation should be continued with a view to developing international relations, encour-

aging economic expansion and strengthening the security of the two countries in their own interests and in the interests of the free world. In this respect, they underlined the importance of the situation in the western Mediterranean for both France and Spain.

Mr. Castiella and Mr. Couve de Murville took note of the development of trade between France and Spain although the balance was still unfavourable to Spain.

They also noted with satisfaction that the practical measures for implementing the credit agreement recently concluded between the two countries had been agreed to by both parties. A first meeting would be held on this question in Madrid in the coming weeks to decide on the projects to which credits might be allocated.

With regard to human, social and economic relations between the two countries, the two Ministers recognised the importance of the contribution to the French economy of seasonal and permanent Spanish workers.

The two governments wished to continue to improve in every field the position of nationals of each of the two countries on the territory of the other in the framework of agreements between France and Spain on the establishment of labour and social security.

The two Ministers considered the development of cultural relations between France and Spain to be satisfactory. They stressed the importance of the rôle played in Spain by French and in France by Spanish cultural centres or institutes and educational establishments for the reciprocal improvement of knowledge of the language and culture of the other country.

They expressed the wish that increased facilities be provided for teaching French and Spanish in schools and universities and that encouragement be given to the creation of new professorships of French and Spanish in arts faculties.

With a view to developing technical and scientific relations, the two Ministers made provision for increasing the number of exchanges of scientists, scholarships for students and study courses for engineers.

**33. Déclaration
du Président Johnson sur Berlin
à Washington**

18 mai 1964

(Extrait)

...Je tiens à vous assurer que l'iniquité et l'injustice représentées par une ville de Berlin divisée dans une Allemagne divisée continuent d'être l'une des préoccupations essentielles du peuple des États-Unis.

Notre objectif demeure constant : une ville de Berlin unie au sein d'une Allemagne unie par l'autodétermination dans la paix et la liberté...

**34. Communiqué
publié à l'issue de la visite en Espagne
de M. Couve de Murville,
Ministre français des affaires étrangères,
à Madrid**

31 mai 1964

Sur l'invitation du gouvernement espagnol, M. Couve de Murville, Ministre français des affaires étrangères, s'est rendu à Madrid en visite officielle du 28 au 31 mai. Il a eu avec le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Castiella, des échanges de vues approfondis qui ont porté sur les rapports entre les deux pays ainsi que sur les principaux problèmes de politique internationale intéressant la France et l'Espagne. M. Couve de Murville a été reçu en audience par le chef de l'État.

Ces entretiens ont permis de constater que l'état des relations entre les gouvernements de Paris et de Madrid n'avait cessé de s'améliorer depuis la rencontre des deux ministres à l'île des Faisans, le 24 octobre 1959. La volonté réciproque a été réaffirmée de traduire dans leurs rapports les évolutions qui résulteront nécessairement des grandes transformations en cours en Europe.

Le gouvernement français, en particulier, est conscient de l'importance croissante du rôle que l'Espagne est appelée à jouer pour tout ce qui touche au développement économique et à la défense de l'Europe.

Les deux ministres sont convenus, dans cet esprit, qu'il y avait lieu de poursuivre la collaboration qui s'est déjà instaurée en vue de dévelop-

per les relations internationales, stimuler l'expansion économique et renforcer la sécurité des deux pays, dans leur propre intérêt et dans celui du monde libre. A cet égard, ils ont souligné l'importance que revêt pour la France et pour l'Espagne la situation en Méditerranée occidentale.

M. Castiella et M. Couve de Murville ont noté le développement des échanges commerciaux entre la France et l'Espagne, même s'ils sont encore déséquilibrés en défaveur de l'Espagne.

Ils ont également constaté avec satisfaction que les mesures pratiques permettant la mise en œuvre de l'accord de crédit conclu récemment entre les deux pays avaient été adoptées de part et d'autre. Une première réunion se tiendra à ce sujet à Madrid dans les prochaines semaines et permettra de déterminer les projets auxquels pourraient être affectés les crédits.

De part et d'autre a été reconnue l'importance que présente, dans les rapports économiques, sociaux et humains entre les deux pays, la contribution à l'économie française des travailleurs espagnols permanents et saisonniers.

Les deux gouvernements sont désireux de continuer à améliorer dans tous les domaines la situation des ressortissants de chacun des deux pays se trouvant sur le territoire de l'autre, dans le cadre des accords qui lient la France et l'Espagne en matière d'établissement de main-d'œuvre et de sécurité sociale.

Les deux ministres ont jugé satisfaisant le développement des relations culturelles entre la France et l'Espagne. Ils ont souligné l'importance du rôle joué par les établissements d'enseignement et les instituts ou centres culturels français en Espagne et espagnols en France pour une meilleure connaissance réciproque de la langue et de la culture de l'autre pays.

Ils souhaitent que la place donnée à l'enseignement du français et de l'espagnol dans les programmes scolaires et universitaires soit encore renforcée et que soit favorisée la création de nouvelles chaires de français et d'espagnol dans les facultés de lettres.

Désireux d'accroître les relations scientifiques et techniques, les deux ministres ont prévu l'accroissement du nombre des missions, d'hommes de science, des bourses d'étudiants et des stages d'ingénieurs.

Relations already existing in the cinema world under the agreement of 17th July 1962 and for exchanges of radio and television programmes were to be strengthened.

In particular, there would be close collaboration for setting up and using radio relays on the territory of each of the two countries. Further, an agreement was soon to be signed to promote permanent co-operation in the field of space between the competent French and Spanish bodies in liaison with the European Space Research Organisation.

Mr. Couve de Murville and Mr. Castiella welcomed the confident and cordial spirit in which the Franco-Spanish discussions had been held. They agreed on the usefulness of such exchanges of views for maintaining and developing relations between the two countries and consequently decided that consistent regular contacts would be maintained between their governments at both ministerial and diplomatic level.

**35. Joint Declaration
adopted by the Action Committee
for the United States of Europe,
Bonn**

1st June 1964

The Committee desires once more to express its conviction, as it has already done in its Declarations of 26th June and 18th December 1962, that the economic and political unification of Europe and the establishment of equal partnership between united Europe and the United States are essential to the development of prosperity among peoples and to the settlement of the problems which at present stand between the West and the Soviet Union, and on the solution of which depends the establishment of lasting peace.

In the present Declaration the Committee specifies the important and immediate steps which it believes can be taken towards these objectives :

- to continue the unification of Europe ;
- to establish gradually equal partnership between united Europe and the United States ;
- to begin a joint policy in the nuclear field.

The action thus undertaken will make it possible to seek by means of successive agreements the achievement of evolving peaceful coexistence between the West and the Soviet Union, settling European problems and in particular reuniting the Germans, today divided, in the European Community.

I. The further unification of Europe

1. The economic integration of European countries is in progress

The European institutions that the six Common Market countries have set up, and to which national States and Parliaments have delegated authority, are fulfilling their responsibilities with an effectiveness to which the Committee desires to pay tribute.

During recent months, these institutions have in particular made it possible to reach important agreements whereby the common agricultural policy can be established, and to set up the necessary machinery for joint action against inflation and for a joint policy for economic growth¹.

In these circumstances, the Committee limits its observations on economic integration to the following :

The Committee urges :

- that the Commission maintain constant liaison with business, professional, and trade-union representatives (French : partenaires sociaux), and that these be associated with the bodies set up by the Community's institutions insofar as the structure of these bodies makes it possible ;
- that the machinery set up to combat inflation rapidly produce concrete results and that the Governments accord it their indispensable collaboration ;
- that the Commission and the Council ensure the achievement of the Rome Treaty's objectives in the social field ;

1. This year a Committee of Governors of Central Banks, a Committee on Medium-Term Economic Policy, and a Budgetary Policy Committee were set up alongside the existing Monetary Committee and the Cyclical Policy Committee formed in 1960.

Les relations déjà établies dans le domaine du cinéma en vertu de l'accord du 17 juillet 1962 et dans celui des échanges de programmes de radiodiffusion et de télévision seront renforcées.

En particulier, une collaboration étroite sera instaurée pour l'établissement et l'utilisation des relais hertziens situés sur le territoire de chacun des deux pays. La prochaine signature d'un accord permettra d'autre part de mettre en œuvre une coopération permanente, dans le domaine spatial, des organismes compétents français et espagnols en liaison avec l'Organisation Européenne de Recherches Spatiales.

M. Couve de Murville et M. Castiella se sont félicité de la cordialité et de la confiance qui ont marqué les entretiens franco-espagnols. Ils sont convenus de l'utilité de semblables échanges de vues pour maintenir et développer les rapports entre les deux pays et ont décidé en conséquence qu'un contact suivi et régulier serait maintenu entre leurs gouvernements, tant au niveau ministériel que par la voie diplomatique.

**35. Déclaration commune
adoptée par le Comité d'action
pour les États-Unis d'Europe
à Bonn**

1^{er} juin 1964

Le Comité exprime à nouveau sa conviction, comme il l'a déjà fait dans ses déclarations des 26 juin et 18 décembre 1962, que l'unification économique et politique de l'Europe et l'établissement d'une relation de partenaires égaux entre l'Europe unie et les États-Unis sont essentiels au développement de la prospérité des peuples, ainsi qu'au règlement des problèmes qui divisent actuellement l'Occident et l'Union Soviétique et dont la solution doit permettre l'établissement d'une paix durable.

Le Comité, dans la présente déclaration, précise les pas importants et immédiats qu'il croit possible de faire vers ces objectifs :

- poursuivre l'unification de l'Europe ;
- établir graduellement une relation de partenaires égaux entre l'Europe unie et les États-Unis ;
- commencer une politique collective dans les questions nucléaires.

L'action ainsi menée permettra de rechercher par des accords successifs la réalisation d'une coexistence pacifique en évolution entre l'Occident et l'Union Soviétique réglant les problèmes européens et notamment la réunion dans la Communauté européenne des Allemands aujourd'hui séparés.

I. Poursuite de l'unification de l'Europe

1. L'intégration économique des pays d'Europe est en cours

Les institutions européennes que les six pays du Marché commun ont constituées et auxquelles les États et les parlements nationaux ont consenti une délégation d'autorité, remplissent leurs responsabilités avec une efficacité à laquelle le Comité veut rendre hommage.

Au cours des derniers mois, elles ont notamment permis de conclure des accords importants qui rendent possible l'établissement de la politique agricole commune et de mettre en place les mécanismes nécessaires à l'action commune contre l'inflation et à une politique commune d'expansion¹.

Dans ces conditions, le Comité se borne en ce qui concerne l'intégration économique aux observations suivantes :

Le Comité demande :

- que la Commission maintienne constamment une liaison avec les partenaires sociaux sur le développement de l'ensemble de ces politiques, et qu'ils soient associés aux organismes créés par les institutions de la Communauté dans la mesure où la structure de ces organismes le permet ;
- que les mécanismes mis en place contre l'inflation aboutissent rapidement à des résultats concrets et que les gouvernements leur apportent leur collaboration indispensable ;
- que la Commission et le Conseil assurent la réalisation des objectifs sociaux du Traité de Rome ;

1. Ont été créés cette année : un Comité des gouverneurs des Banques centrales, un Comité de politique économique à moyen terme et un Comité de politique budgétaire, s'ajoutant au Comité monétaire et au Comité de politique conjoncturelle mis en place en 1960.

- that the Community's institutions establish common policies for energy and foreign trade.

The improvement of the six countries' competitive capacity and the increase of their material resources, which determine our progress in all fields, depend also on action by firms themselves. It is especially necessary that firms in various branches of industry adapt their size to that of the Common Market and in particular to the needs of research. The Committee urges the Commission and the Council to pursue policies which stimulate and assist this process of adaptation :

- by ensuring the application of the cartel regulations in order to promote competition in the Common Market ;
- by taking the steps which are necessary for the creation of a true European capital market.

2. At the same time it is essential to hasten the political integration which will make possible the United States of Europe

Now, to strengthen the existing institutions and make them more democratic,

1. The Committee endorses :

- the proposed fusion, as already agreed by the six Governments, of the High Authority and the Common Market and Euratom Commissions into a single European Commission which will fulfil their functions, in conformity with the existing Treaties, it being understood that the new European Commission must take into account the accomplishment of the specific tasks of the present institutions ;
- the increase of the powers of the European Parliament in the budgetary field, requested by the Parliament itself and proposed by the Dutch and German Governments ;
- the proposal made by the Italian Government, on broadly similar lines to that of the European Parliament, for the election of half the members of the European Parliament by direct suffrage, the other half continuing to be chosen by the national Parlia-

ments, and the total number of members of the Parliament being doubled ; thus a direct link would be established between the peoples of Europe and the European institutions, and that which at present exists between the European Parliament and the national Parliaments would be maintained.

2. The Committee proposes :

- as regards the President of the new Commission, that the Council of Ministers of the European Community, after consulting the presidents of the political groups in the European Parliament, should propose a candidate for the latter's ratification.

The Committee recalls its Resolution of 26th June 1962, which specified that when Heads of State or of Government confer together about questions which are matters for the Communities, they will then sit as Council of the Communities and must necessarily be bound by the rules and procedures adopted under the Community treaties drawn up by the member States and ratified by the Parliaments.

Later, when the time comes, a new treaty on foreign policy and defence, applying the institutional system of the Common Market, must be negotiated by the States and ratified by the Parliaments, as was done in the case of the Treaty of Rome.

Progress of this kind will gradually make it possible for the European peoples and Governments to achieve the United States of Europe under true democratic control which from the beginning has been their ultimate objective.

3. The European Community must be open to all democratic countries of Europe

Today, the European Community is limited to the six countries which form the European Economic Community. It must be extended to all other democratic countries of Europe which accept the rules, institutions, and aims of the Community, and in particular to those which have already asked to join the Common Market — Great Britain, Denmark, Norway, and Ireland.

The institutions of the Community must seek with other democratic countries and in particular

- que les institutions de la Communauté établissent une politique énergétique et une politique commerciale communes.

L'amélioration de la capacité de concurrence et l'accroissement des moyens matériels des six pays qui conditionnent nos progrès dans tous les domaines dépendent aussi de l'action des entreprises. Il faut en particulier, dans de nombreuses branches, que les entreprises adaptent leurs dimensions à celles du Marché commun, et notamment aux exigences de la recherche. Le Comité demande à la Commission et au Conseil de suivre des politiques qui provoqueront et faciliteront cette adaptation :

- en veillant à l'application du règlement sur les cartels afin de promouvoir la concurrence dans le Marché commun ;
- et en prenant les mesures nécessaires à la création d'un véritable marché européen des capitaux.

2. *Il est, en même temps, indispensable de hâter l'intégration politique qui permettra d'établir les Etats-Unis d'Europe*

Maintenant, pour renforcer et démocratiser les institutions existantes,

1. Le Comité appuie :

- la fusion prévue, comme les six gouvernements en sont déjà d'accord, de la Haute Autorité et des Commissions du Marché commun et de l'Euratom en une seule commission européenne qui exercera leurs attributions, conformément aux traités en vigueur, étant entendu que la nouvelle commission européenne devra tenir compte de l'accomplissement des missions spécifiques des institutions actuelles ;
- l'élargissement des pouvoirs en matière budgétaire du Parlement européen demandé par celui-ci et proposé par les gouvernements allemand et néerlandais ;
- la proposition du gouvernement italien qui rejoint dans ses lignes générales celle du Parlement européen et tend à l'élection au suffrage direct de la moitié des membres du Parlement européen, l'autre moitié continuant

à être élue par les parlements nationaux et le nombre total des membres du Parlement étant doublé ; ainsi serait établi un lien direct entre les peuples d'Europe et les institutions européennes et maintenu celui qui existe actuellement entre le Parlement européen et les parlements nationaux.

2. Le Comité propose :

- en ce qui concerne le président de la nouvelle commission, que le Conseil de Ministres de la Communauté européenne, après consultation des présidents des groupes politiques du Parlement, propose à la ratification de celui-ci un candidat.

Le Comité rappelle sa résolution du 26 juin 1962, précisant que les chefs d'État ou de gouvernement, s'ils discutent ensemble des questions qui sont du domaine des Communautés, siégeront alors en tant que Conseil de ces communautés et devront nécessairement agir selon les règles et procédures de ces traités élaborés par les États, et ratifiés par les parlements.

Ensuite, le moment venu, un nouveau traité pour la politique étrangère et la défense, appliquant le système institutionnel du Marché commun, devra être négocié par les États, ratifié par les parlements, ainsi qu'il a été procédé pour le Traité de Rome.

Ce sont de tels progrès qui rendront graduellement possible aux peuples et aux gouvernements européens de réaliser les États-Unis d'Europe, avec un véritable contrôle démocratique, ce qui, depuis le début, a été leur objectif final.

3. *La Communauté européenne doit être ouverte aux pays démocratiques d'Europe*

Aujourd'hui, la Communauté européenne est limitée aux six pays qui forment la Communauté Économique Européenne. Elle doit s'étendre aux autres pays démocratiques d'Europe qui accepteront les règles, les institutions et les objectifs de la Communauté, et en particulier à ceux qui ont déjà demandé à entrer dans le Marché commun : la Grande-Bretagne, le Danemark, la Norvège et l'Irlande.

Les institutions de la Communauté européenne doivent rechercher avec les autres pays

with those which have already requested it — Austria, Sweden, and Switzerland — to establish forms of co-operation taking into account their particular circumstances.

4. The Committee attaches particular importance to British membership

The Committee reaffirms its conviction that Great Britain is part of Europe and that a new opportunity must be found for her entry into the European Community. It is equally convinced that Great Britain can only enter with the same rights and the same obligations as the other countries.

Great Britain's participation cannot be decided by the Community alone. If, contrary to our hopes, Great Britain did not join the economic and political union of Europe which is in the making, it is necessary that this should be on her own responsibility.

The Committee attaches particular importance to British membership because :

- by her traditional respect for law and for democratic institutions, Great Britain would strengthen the very foundations of the Europe that we are building — the democratic union of peoples in a common spirit under laws and institutions that are the same for all ;
- as a participant in the European Community and its institutions, which would then be hers as they are ours, Great Britain would join in the great process of change on which our countries are embarked, thereby recognising that the great problems of today can no longer be successfully dealt with by European countries as national problems, but must be treated as common problems ; she would at the same time enrich Europe's outlook on world affairs.

5. The relations between nations and men are being transformed

The transformation which is taking place is already changing men's behaviour towards each other ; this is true above all of the younger generation. It is a fundamental transformation that we are seeking through the creation of the United States of Europe.

Within our nations, we have established institutions which enable the citizens of the same country to debate their problems and to find solutions for them which then become the law for all, the application of which is ensured by other institutions. We no longer permit the relations between citizens to be governed by notions of force, supremacy, or domination.

To establish these same conditions among the peoples of Europe, there is no other way than to apply to them the same methods that we all apply within our national frontiers — to adopt common rules which our nations and their citizens pledge themselves to follow, and to set up common institutions to ensure their application.

Thus Europeans, while each remains profoundly attached to his nation, will together have the feeling that they belong to the same community, the affairs of which they will administer according to the democratic principles which govern the life of their nations.

This is the process of civilisation itself. Outside of this path, there can only be a return to nationalism and to the will to dominate which has led the world to the brink of disaster.

II. The gradual establishment of equal partnership between united Europe and the United States

1. Partnership between united Europe and the United States is natural and necessary

Our countries and the United States of America are part of the same civilisation, founded on individual freedom, and they conduct their public life on democratic principles. That is why the United States made a decisive contribution to the joint defence of freedom, and to the reconstruction and security of Europe after the war. For the first time in history, the most powerful country in the world helped others to unite instead of following in its turn the old maxim of "Divide and conquer".

Today, the prosperity and the security of Europe and of the United States continue to be linked.

Neither Europe nor America alone can solve the economic problems whose solution is essential to the development of their prosperity — competitive conditions in trade in industrial goods ;

démocratiques, en particulier ceux qui l'ont déjà demandé : l'Autriche, la Suède, la Suisse, l'établissement de formes de coopération qui tiennent compte de leurs situations particulières.

4. Le Comité attache à l'adhésion de la Grande-Bretagne une importance particulière

Le Comité réaffirme sa conviction que la Grande-Bretagne fait partie de l'Europe et qu'une nouvelle possibilité de son entrée dans la Communauté européenne doit être créée. Il est également convaincu que l'entrée de la Grande-Bretagne ne peut se faire qu'avec les mêmes droits et les mêmes obligations que ceux des autres pays.

La participation de la Grande-Bretagne ne peut pas être décidée par la Communauté seule. Si, contre notre espoir, la Grande-Bretagne ne se joignait pas à l'union économique et politique de l'Europe en voie de formation, il est nécessaire que ce soit de sa propre responsabilité.

Le Comité attache à l'adhésion de la Grande-Bretagne une importance particulière parce que :

- par son respect traditionnel de la légalité et des institutions démocratiques, la Grande-Bretagne renforcerait les fondements même de l'Europe que nous batissons : l'union démocratique des peuples par un état d'esprit, par des lois et des institutions qui sont les mêmes pour tous ;
- faisant partie de la Communauté européenne et de ses institutions qui deviendraient alors les siennes, comme elles sont les nôtres, la Grande-Bretagne rejoindrait le grand processus de changement dans lequel nos pays sont engagés ; elle reconnaîtrait ainsi que les grands problèmes d'aujourd'hui ne peuvent plus être traités avec succès par les pays européens comme des problèmes nationaux et doivent être traités comme des problèmes communs ; en même temps, elle enrichirait la vue que l'Europe prend des affaires du monde.

5. La transformation des relations entre les nations et les hommes est en cours

La transformation qui est en cours change déjà le comportement des hommes vis-à-vis les uns des autres ; cela vaut surtout pour les jeunes générations ; c'est une transformation fondamentale que nous recherchons par la création des États-Unis d'Europe.

A l'intérieur de nos nations, nous avons créé des institutions qui permettent aux citoyens d'un même pays de débattre de leurs problèmes, de leur donner des solutions qui deviennent alors la loi commune, cependant que d'autres institutions veillent à son application. Nous n'admettons plus que les notions de force, de supériorité et de domination règlent les relations entre les citoyens.

Pour établir ces mêmes conditions entre les peuples d'Europe, il n'est pas d'autre moyen que d'appliquer entre eux la même méthode que nous appliquons, tous, à l'intérieur de nos frontières : adopter des règles communes que nos nations et leurs citoyens s'engagent à suivre et créer des institutions communes pour veiller à leur application.

Ainsi les Européens, tout en restant profondément attachés à leur nation, auront tous ensemble le sentiment d'appartenir à la même communauté dont ils géreront les affaires selon les principes démocratiques qui régissent la vie de leurs nations.

C'est le processus même de la civilisation. En dehors de cette voie, il n'y a que le retour au nationalisme et à l'esprit de supériorité qui ont entraîné le monde au désastre.

II. Etablissement graduel d'une relation de partenaires égaux entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique

1. Des rapports de partenaires entre l'Europe unie et les États-Unis sont naturels et nécessaires

Nos pays et les États-Unis d'Amérique font partie de la même civilisation fondée sur la liberté individuelle et conduisent leur vie publique suivant des principes démocratiques. C'est pourquoi les États-Unis ont apporté une contribution décisive à la défense commune de la liberté, à la reconstruction et à la sécurité de l'Europe après la guerre. Pour la première fois dans l'histoire, le pays le plus puissant du monde a aidé les autres à s'unir au lieu de suivre à son tour la vieille maxime de diviser pour régner.

Aujourd'hui, la prospérité et la sécurité de l'Europe et celles des États-Unis continuent d'être liées.

Ni l'Europe, ni l'Amérique ne peuvent l'une sans l'autre régler des problèmes économiques essentiels au développement de leur prospérité : conditions de concurrence dans le commerce des

the solution of the problems of agriculture ; the balance of payments and the stability of the international monetary system ; policy with regard to developing countries. For Europe and America, it is essential to vanquish poverty and disease in the world.

At the same time, Europe and America need one another to create the conditions for lasting peace between the West and the Soviet Union, and thereby peace elsewhere.

Europe and the United States must therefore act together ; but in order that they may do so the relationship between them must be transformed.

2. This partnership must be established as between equals

Hitherto, the relationship between America and Europe has been a relationship between the powerful United States of America and the separate countries of Europe. In political and military affairs, each of the European countries plays its part individually, and none approaches the weight of the United States of America.

It is by continuing its progress towards unity that Europe can take on the burdens that participation in the world's great decisions imposes, and gradually establish with the United States the equality that work in common requires.

Such equality also requires that on both sides of the Atlantic the difficult effort be made to change the habits of mind engendered by the preponderance of the United States and the weakening of Europe as a result of division and wars.

The establishment of equal partnership was proposed by President Kennedy at Philadelphia on 4th July 1962, and at Frankfort on 25th June 1963. The communiqués issued at the end of the talks held by President Johnson with Chancellor Erhard on 29th December 1963, and with President Segni and Signor Saragat on 15th January 1964, together with President Johnson's statement of 20th April last, have confirmed this position. This proves the will of the United States, together with Europe, to continue to fulfil its responsibilities in world affairs.

It is now for the European Community to reply to these statements. For its own part, the Action Committee in its Resolution of 26th June 1962, defined as follows the future relationship between united Europe and the United States :

"The partnership between America and united Europe must be a relationship of two separate but equally powerful entities, each bearing its share of common responsibilities in the world... The partnership between Europe and the United States must not be merely economic. It is necessary that it should rapidly extend to the military and political spheres."

3. Only the existence of a European Community like Euratom and the Common Market makes possible equal partnership between Europe and the United States in the economic field

United in the Common Market, our countries are beginning to establish a relationship of equals with the United States in the economic field. Already, in the GATT, the European Community figures as a unit as important as the United States. Euratom has made it possible to collaborate on an equal footing with the United States in the peaceful uses of nuclear energy.

The far-reaching agreement on fast reactors concluded by Euratom and the United States on 27th May 1964 shows the new possibilities that arise when Europe negotiates as a whole, and when Europe and the United States act as equal partners. In order to increase considerably the availability of cheap electricity, this agreement provides for joint work on equal terms by Europe and America, in which responsibilities and burdens will be shared and each party will enable the other to benefit from its respective capabilities in the field of technical invention and industrial development.

The Kennedy round of negotiations which has just opened and which must achieve the liberalisation of international trade must also be the beginning of a process. The existence of the Common Market makes it possible gradually to establish a partnership with the United States to deal with those vital economic questions which can only be solved by concerted and continuous action on the part of the United States and united Europe.

The Committee therefore proposes :

— the establishment of a Committee of Entente between Europe and the United States in those fields where Europe has begun to exist, i.e. in

produits industriels, solution des problèmes de l'agriculture, équilibre des balances de paiement et stabilité du système monétaire international, politique envers les pays en voie de développement. Pour l'Europe et l'Amérique, il est essentiel de vaincre la misère et les épidémies dans le monde.

En même temps, l'Europe et l'Amérique ont besoin l'une de l'autre pour créer les conditions d'une paix durable entre l'Occident et l'Union Soviétique et par cela ailleurs.

L'Europe et les États-Unis doivent donc agir ensemble, mais, pour y parvenir, leurs rapports doivent se transformer.

2. Ces rapports de partenaires doivent s'établir dans l'égalité

Jusqu'à présent, les rapports entre les États-Unis et l'Europe sont des rapports entre les États-Unis d'Amérique puissants et les pays d'Europe séparés. Dans les affaires politiques et militaires, chacun de ces pays d'Europe intervient isolément et aucun d'eux n'approche le poids des États-Unis d'Amérique.

C'est en poursuivant l'organisation de son unité que l'Europe peut assumer les charges que demande la participation aux grandes décisions du monde, et établir graduellement avec les États-Unis l'égalité que nécessite un travail en commun.

Cette égalité exige aussi que, des deux côtés de l'Atlantique, l'effort difficile soit fait de modifier les attitudes d'esprit engendrées par la prépondérance des États-Unis et l'affaiblissement de l'Europe par suite de ses divisions et des guerres.

L'établissement des rapports de partenaires égaux a été proposé par le Président Kennedy à Philadelphie, le 4 juillet 1962, et à Francfort le 25 juin 1963. Les communiqués publiés à l'issue des entretiens du Chancelier Erhard le 29 décembre 1963, du Président Segni et de M. Saragat, le 15 janvier 1964, avec le Président Johnson, la déclaration faite par celui-ci le 20 avril dernier ont confirmé cette position, ce qui prouve la volonté des États-Unis, ensemble avec l'Europe, de continuer à prendre leurs responsabilités dans les affaires mondiales.

Il revient maintenant à la Communauté européenne de répondre à ces déclarations. Pour sa part, le Comité d'action dans sa Résolution du 26 juin 1962, a caractérisé ainsi les rapports de l'Europe unie et de l'Amérique :

« Il s'agit d'une relation de partenaires entre l'Amérique et l'Europe unie, entre deux entités distinctes, mais également puissantes, chacune assumant sa part de responsabilités communes envers le monde... Cette relation de partenaires entre l'Europe et les États-Unis ne peut pas être seulement économique. Il est nécessaire qu'elle s'étende rapidement aux domaines militaire et politique. »

3. Seule l'existence d'une Communauté européenne comme l'Euratom et le Marché commun permet d'établir des rapports de partenaires égaux entre l'Europe et les États-Unis dans le domaine économique

Nos pays, unis dans le Marché commun, commencent à établir des rapports à égalité avec les États-Unis dans le domaine économique ; déjà dans le G.A.T.T., la Communauté européenne apparaît comme une unité aussi importante que les États-Unis. L'Euratom permet une collaboration sur un pied d'égalité entre l'Europe et les États-Unis pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

L'accord d'une grande portée que l'Euratom et les États-Unis ont conclu le 27 mai 1964 sur les réacteurs rapides, montre les possibilités nouvelles qui s'ouvrent lorsque l'Europe négocie comme un ensemble et lorsque l'Europe et les États-Unis traitent en partenaires égaux. Cet accord organise, en effet, pour accroître considérablement les ressources en électricité à bon marché, un travail commun dans des conditions d'égalité entre l'Europe et l'Amérique où, partageant les difficultés et les charges, elles bénéficieront l'une et l'autre de leurs capacités respectives d'invention technique et d'application industrielle.

La négociation du *Kennedy round*, qui vient de s'ouvrir et doit aboutir à la libéralisation des échanges internationaux, doit être le commencement d'un processus. L'existence du Marché commun permet d'établir progressivement des relations de partenaires avec les États-Unis pour traiter des questions économiques essentielles qui ne peuvent trouver de solution que dans une action concertée et continue des États-Unis et de l'Europe unie.

Aussi le Comité propose :

- de créer un Comité d'entente entre l'Europe et les États-Unis dans les domaines où l'Europe a commencé d'exister, c'est-à-dire ce dont traite

the domain of the Economic Community. The task of the Committee of Entente would be to prepare joint positions on problems as they call for action, thus making easier the decisions to be taken by the European institutions and the American government both in their mutual economic relations and in their respective negotiations with the rest of the world. The Community would be represented on a basis of parity with the United States.

At the same time, the Community would examine, in particular with the EFTA countries and Japan, those questions that affect these countries' interests.

The institutional forms of equal partnership with the United States will necessarily evolve as Europe strengthens its unity and extends it to new fields.

The union of Europe and equal partnership with America are two processes which reinforce each other and which must continue in parallel.

III. *The beginnings of joint policy on nuclear questions¹*

Developments in recent years make it essential that the United States and Europe adopt a joint policy on nuclear questions.

In 1956, at its first meeting, the Committee proposed in its Joint Declaration of 18th January, that the European Community develop atomic energy for exclusively peaceful purposes and that by the establishment of a watertight system of control it should open the way to joint control on a world-wide scale².

At that time, outside Great Britain, there were no national nuclear programmes in Europe,

and no bilateral agreements on atomic weapons between the United States and various European countries.

Since then, European countries have been participating in nuclear armament by means of national programmes or bilateral agreements, while until now disarmament negotiations have not succeeded.

The establishment of world-wide control of nuclear armaments remains more than ever necessary. To achieve it, circumstances being what they are, it is today necessary to lay the foundations of a joint western policy.

The United States and Europe must not wait until Europe has achieved political and military unity before starting to deal with nuclear questions in common accord. The United States and those countries of Europe which are ready to take part in joint efforts must begin to act without delay.

It is not a matter of increasing nuclear forces, but of creating conditions which will gradually make it possible to eliminate them.

It would be vain to believe, given the developments that have taken place since 1956 and given the present situation in the world, that Europe could participate in vitally important decisions without participating also in the necessary efforts, resources, and burdens. Europe must contribute not only to the conventional resources, but also to the nuclear resources of the West. The participation by Europe in the nuclear defence of the West, which has now become necessary, cannot be achieved by national means.

That would only increase more and more, in a growing number of countries, the pressure for national nuclear forces ; and in addition it would work against European integration by giving new life to notions which together we are trying to eradicate.

The defence of the free world can only be ensured in the framework of the Atlantic Alliance, which at the same time is indispensable for the achievement of effective disarmament.

The political unification of Europe must greatly contribute to the strength and cohesion of the West. It will enable European countries

1. On this Part of the Declaration the following Members abstained : MM. Brutelle (S.F.I.O.), Kloos (N.V.V.), Larock (P.S.B.), Major (F.G.T.B.), Pfleimlin (M.R.P.), Rosenberg and Brenner (D.G.B.). Mr. Vondeling (P.v.d.A.) voted against it.

2. Following that Declaration, each of the political parties which are members of the Committee presented in its national Parliament a motion asking the Government to conclude a treaty for the development of atomic energy in Europe for exclusively peaceful purposes.

la Communauté économique. La mission du Comité d'entente serait de préparer des positions communes sur les problèmes à mesure qu'ils s'imposent à l'action, facilitant ainsi les décisions qu'ont à prendre les institutions européennes et le gouvernement des États-Unis dans les rapports économiques qu'ils ont entre eux aussi bien que dans leurs négociations respectives avec le reste du monde. La Communauté y serait représentée sur une base paritaire avec le gouvernement des États-Unis.

Parallèlement, la Communauté examinerait, en particulier avec les pays de l'A.E.L.E. et le Japon, les questions concernant leurs intérêts.

Les formes institutionnelles des rapports de partenaires égaux avec les États-Unis évolueront nécessairement à mesure que l'Europe renforcera son unité et l'étendra à de nouveaux domaines.

Il s'agit de deux processus qui doivent se poursuivre parallèlement et qui se renforcent l'un l'autre : l'union de l'Europe et la relation de partenaires égaux avec l'Amérique.

III. Commencement de politique collective dans les questions nucléaires¹

L'évolution de la situation impose une politique collective entre les États-Unis et l'Europe dans les questions nucléaires.

En 1956, lors de sa première réunion, le Comité proposait, dans sa déclaration commune du 18 janvier, que la Communauté européenne développe l'énergie atomique à des fins exclusivement pacifiques et, par l'établissement d'un contrôle sans fissures, ouvre la voie à un contrôle général à l'échelle du monde².

A cette époque, en dehors de la Grande-Bretagne, il n'y avait pas en Europe de pro-

1. Sur cette partie de la Déclaration se sont abstenus : MM. Brutelle (S.F.I.O.), Kloos (N.V.V.), Larock (P.S.B.), Major (F.G.T.B.), Pflimlin (M.R.P.), Rosenberg et Brenner (D.G.B.) ; M. Vondeling (P.v.d.A.) s'est prononcé contre.

2. Suivant cette déclaration, les partis politiques, membres du Comité, ont présenté, chacun dans leur parlement, des résolutions invitant les gouvernements à prendre l'initiative nécessaire pour conclure un traité en vue du développement exclusivement pacifique de l'énergie atomique en Europe.

grammes nationaux, ni d'accords bilatéraux sur les armes atomiques entre les États-Unis et certains pays européens.

Depuis lors, les pays européens participent à l'armement nucléaire sous la forme de programmes nationaux, ou d'accords bilatéraux, tandis que les négociations en vue du désarmement n'ont pas abouti jusqu'à présent.

L'établissement d'un contrôle à l'échelle du monde sur les armements nucléaires demeure plus que jamais nécessaire. Pour y parvenir, les conditions étant ce qu'elles sont, il faut aujourd'hui jeter les bases d'une politique collective de l'Ouest.

Les États-Unis et l'Europe ne doivent pas attendre la réalisation de l'unité politique et militaire de l'Europe pour commencer à traiter, d'un commun accord, les questions nucléaires. Une action doit être engagée dès à présent par les États-Unis et ceux des pays d'Europe qui sont prêts à se joindre à un effort commun.

Il ne s'agit pas d'accroître les forces nucléaires, mais de créer les conditions qui, graduellement, en rendront l'élimination possible.

Il serait vain de penser, étant donné les développements intervenus depuis 1956 et la situation actuelle du monde, que l'Europe puisse sans participer aux efforts, aux moyens et aux charges, participer aux décisions qui ont une importance vitale. L'Europe doit non seulement contribuer aux moyens conventionnels mais aussi aux moyens nucléaires de l'Ouest. Cette participation de l'Europe à la défense nucléaire de l'Ouest, qui est devenue nécessaire, ne peut être assurée sous des formes nationales.

Ceci ne ferait que renforcer de proche en proche les pressions dans un nombre croissant de pays pour acquérir les forces nucléaires nationales et irait en outre à l'encontre de l'intégration européenne en remettant en vigueur des conceptions que nous nous efforçons d'éliminer ensemble.

La défense du monde libre ne peut être assurée que dans le cadre de l'Alliance atlantique, cette alliance étant en même temps indispensable pour parvenir à un désarmement efficace.

L'unification politique de l'Europe doit contribuer largement à la force et à la cohérence de l'Ouest. Elle permettra aux pays européens de

to make a joint contribution, instead of national contributions, to the defence of the free world. They will thus be able to form an authority capable of controlling and administering the European contribution to joint defence.

The political unification of Europe will make it possible with the United States to deal with the whole nuclear problem in all its different aspects.

The countries of the European Community must realise the necessity for a joint effort. The example and the results provided by Euratom must be appreciated at their true value. The methods followed in organising such joint efforts are applicable to the other fields in which nuclear energy is used.

In the present situation, confused and difficult as it is, and conscious of the imperative need for Europe and the United States to become equal partners, the Committee recognises the need for a transitional solution.

The project of a multilateral force can be the beginning of joint organisation. The project does not give the control of this force to the European countries participating as a whole, while the United States maintains the essential part of its resources outside it.

The Committee urges that the agreement under negotiation for a multilateral force fulfil the following conditions :

- one of the essential objectives of the West's political action must be to reach an agreement with the Soviet Union on the controlled reduction of nuclear armaments ;
- the statute of this organisation must be capable of being adapted to changes in the needs of the Atlantic Alliance and in technology, as well as to the further progress of European unification and to real progress in nuclear disarmament ;
- equal partnership between united Europe and the United States should include a European organisation in close association with that of the United States of America, and to this end those European countries that set up the necessary joint insti-

tutions should be able to decide to transform their national participation into joint participation ;

- in that case a Treaty should be concluded between united Europe and the United States to organise their joint action as regards nuclear weapons, including the scientific and industrial resources at their disposal, without affecting existing international agreements.

The Committee will appraise the agreement on a multilateral force in the light of these conditions.

IV. The development by successive agreements of peaceful coexistence between the West and the USSR settling European problems and in particular reuniting the Germans, today divided, in the European Community

The future of Europe, if only because of its industrial resources and the capabilities of its inhabitants, will necessarily continue to affect that of the United States and that of the Soviet Union.

The achievement of European unity and the establishment of equal partnership between Europe and America are of vital interest not only to the European countries, but also to the United States and the Soviet Union. No nation's fate must be in the balance, and a clear option uniting the whole of the West is the best guarantee of peace, as much for the East as for the West.

But in the heart of Europe today, Germany is divided. The participation of the German Federal Republic in the European Community and in the West has already given the Germans a future shared with the other peoples of Europe.

The reuniting of the Germans in the European Community in the making is an essential condition for peace.

To deal with this situation by exclusively peaceful means, and to meet the preoccupations of the USSR and the West, an arrangement of true coexistence must gradually be brought about between the USSR on the one hand and Europe and the United States on the other. For what would be the value for the USSR of any arrange-

fournir une contribution commune, au lieu de contributions nationales, à la défense du monde libre. Ils pourront ainsi former une autorité capable de contrôler et administrer la contribution européenne à la défense commune.

L'unification politique de l'Europe permettra de traiter avec les États-Unis l'ensemble du problème nucléaire sous ses divers aspects.

Les pays de la Communauté européenne doivent comprendre la nécessité d'un effort commun. L'exemple et les résultats d'Euratom doivent être appréciés à leur juste valeur. Les méthodes suivies pour organiser un travail en commun sont applicables aux autres domaines d'utilisation de l'énergie nucléaire.

Devant la situation actuelle, confuse et difficile, et conscient de la nécessité impérieuse que l'Europe et les États-Unis deviennent des partenaires égaux, le Comité constate la nécessité d'une solution transitoire.

Le projet d'une force multilatérale peut être un commencement d'organisation collective. Ce projet ne confère pas à l'ensemble des pays européens participants le contrôle de cette force, tandis que les États-Unis conservent, en dehors d'elle, l'essentiel de leurs moyens.

Le Comité demande que l'accord en négociation sur une force multilatérale réponde aux conditions ci-après :

- un des objectifs essentiels de l'action politique de l'Ouest doit être de parvenir à un accord avec l'Union Soviétique sur la réduction contrôlée des armements nucléaires ;
- le statut de cette organisation doit pouvoir évoluer pour s'adapter aux changements dans les besoins de l'Alliance atlantique et dans la technique ainsi qu'aux progrès ultérieurs de l'unification européenne et à des progrès réels dans l'ordre du désarmement nucléaire ;
- les rapports de partenaires égaux entre l'Europe unie et les États-Unis devront comprendre une organisation européenne en association étroite avec celle des États-Unis d'Amérique et, à cette fin, les pays européens qui établiront les institutions communes

nécessaires pourront décider de transformer leur participation nationale en une participation commune ;

- un traité sera dans ce cas conclu entre les États-Unis et l'Europe unie pour organiser leur action commune en ce qui concerne les armes nucléaires y compris les moyens scientifiques et industriels à leur disposition, sans affecter les accords internationaux en vigueur.

Le Comité appréciera, en fonction des conditions ci-dessus, l'accord sur une force multilatérale.

**IV. Evolution par des accords successifs
d'une coexistence pacifique
entre l'Occident et l'U.R.S.S.
régulant les problèmes européens et notamment
la réunion dans la Communauté européenne
des Allemands aujourd'hui séparés**

L'avenir de l'Europe, ne serait-ce qu'en raison de ses ressources industrielles et des capacités de ses habitants, continuera d'affecter nécessairement celui des États-Unis et celui de l'Union Soviétique.

La réalisation de l'unité européenne et l'établissement de rapports de partenaires égaux entre l'Europe et l'Amérique ont un intérêt vital non seulement pour les pays européens, mais aussi pour les États-Unis et l'Union Soviétique. Aucune nation ne doit être un enjeu, et une option claire unissant l'Ouest tout entier est la meilleure garantie de la paix, aussi bien pour l'Est que pour l'Ouest.

Mais au cœur de l'Europe, l'Allemagne est aujourd'hui divisée. La participation de la République Fédérale d'Allemagne à la Communauté européenne et à l'Occident a donné déjà aux Allemands un avenir commun avec les autres peuples d'Europe.

La réunion des Allemands dans la Communauté européenne en construction est une nécessité pour assurer la paix.

Pour régler cette situation par des moyens exclusivement pacifiques et répondre aux préoccupations de l'U.R.S.S. et de l'Ouest, il faut, progressivement, qu'un arrangement de véritable coexistence intervienne entre l'U.R.S.S. d'une part, l'Europe et les États-Unis de l'autre. Car quelle pourrait être la valeur pour l'U.R.S.S.

ment which did not include the United States and Europe at the same time? What could be this arrangement, so decisive for the European situation, if Europe did not seek it together with the United States?

It is too early to determine the shape of this future arrangement. But one thing is already clear: if it were to appear that the West were divided, insecurity would dominate the relations between East and West, the prospect of agreement would vanish, and mistrust and the process of mutual precautions would lead to fresh conflicts.

A conflict involving the use of nuclear weapons would expose the European countries, the United States, and the Soviet Union to such destruction that, as has been remarked, the survivors would envy the dead.

In fact, the new weapons have linked the destinies of East and West, different as they are, in life and in death.

The Treaty for the partial ban on nuclear tests and the agreements which have followed it, despite their limited scope, have raised great hopes in the whole world. The Committee wishes to mark its solemn support for the continuance of the policy which has already produced these results.

Finally, the Action Committee declares itself in favour of enlarging, by means of realistic projects, the bases of relations with the nations of Eastern Europe.

The Committee desires once more to affirm that lasting and evolving peaceful coexistence between the West and the USSR can only be achieved by uniting Europe and organising equal partnership between united Europe and the United States.

*
* *

The political and trade union organisations represented on the Action Committee for the United States of Europe pledge themselves resolutely to pursue in their respective countries the adoption of the aims and actions set out in the present Declaration.

**36. Communiqué
issued on the entry into force
of the Convention of Association
between the EEC and the Associated
African States and Madagascar,
Brussels**

1st June 1964

The Convention of Association between the European Economic Community and the African and Malagasy States associated with this Community, signed at Yaoundé on 20th July 1963, will enter into force on Monday, 1st June 1964 at 00.00 hours, all the formalities required for this purpose by Article 57 of the Convention having been completed.

The Convention of Association was concluded for a period of five years and therefore remains in force until 31st May 1969. One year before this date, however, the Contracting Parties will examine the provisions which could be envisaged for a further period.

Following the entry into force of the Yaoundé Convention, the Institutions of the Association will be set up as soon as possible. The Association Committee will shortly hold its first meeting and the Association Council, composed of members of the EEC Council and the EEC Commission and of one member of the Government of each associated State will probably hold its first meeting at the beginning of July next.

**37. Communiqué
issued on the entry into force
of the EEC Council decision regarding
the association of overseas territories
and countries with the Community,
Brussels**

1st June 1964

The Decision on the Association of the Overseas Countries and Territories with the European Economic Community will enter into force on Monday, 1st June 1964 at 00.00 hours.

By this Decision the EEC Council has established the system of association between the Overseas Countries and Territories and the Community for a further period of five years.

d'un arrangement qui ne comprendrait pas les États-Unis et l'Europe en même temps ? Que pourrait être ce règlement déterminant pour la situation européenne si l'Europe ne le poursuivait pas avec les États-Unis ?

Il est trop tôt pour fixer les contours de cet arrangement futur. Mais une chose est déjà claire : s'il apparaissait que l'Ouest se divise, l'insécurité dominerait les rapports entre l'Est et l'Ouest, les perspectives d'un accord s'évanouiraient, la méfiance et l'engrenage des précautions réciproques conduiraient à de nouveaux conflits.

Un conflit entraînant l'utilisation des armes nucléaires exposerait les pays européens, les États-Unis et l'Union Soviétique à une destruction après laquelle, comme on l'a dit, les survivants envieraient les morts.

En fait, les armes nouvelles ont lié, dans la vie ou dans la mort, les destins de l'Est et de l'Ouest, si différents soient-ils.

Le traité sur l'arrêt partiel des expériences nucléaires et les accords qui ont suivi, malgré leur objet limité, ont suscité dans le monde entier une grande espérance. Le Comité veut apporter son appui à la poursuite de la politique qui a déjà donné ces résultats.

Enfin, le Comité d'action se prononce en faveur d'un élargissement des bases des rapports avec les nations de l'Europe de l'Est, par des projets réalistes.

Le Comité veut affirmer à nouveau qu'une coexistence pacifique durable en évolution entre l'Occident et l'U.R.S.S. ne pourra être atteinte qu'en unissant l'Europe et en organisant une relation de partenaires égaux avec les États-Unis.

*
* *

Les organisations politiques et syndicales, membres du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe, s'engagent à poursuivre résolument, chacune dans son pays, l'adoption des objectifs et des mesures exposés dans la présente déclaration.

**36. Communiqué
publié lors de l'entrée en vigueur
de la Convention d'association
entre la C.E.E. et les E.A.M.A.,
à Bruxelles**

1er juin 1964

La Convention d'association entre la Communauté Économique Européenne et les États africains et malgache associés à cette communauté, signée à Yaoundé le 20 juillet 1963, entrera en vigueur le lundi 1^{er} juin 1964, à zéro heure, toutes les formalités requises à cette fin par l'article 57 de cette convention ayant été accomplies.

La Convention d'association conclue pour une durée de cinq années est donc d'application jusqu'au 31 mai 1969. Toutefois, un an avant cette date, les parties contractantes examineront les dispositions qui pourraient être prévues pour une nouvelle période.

Suite à l'entrée en vigueur de la Convention de Yaoundé, les institutions de l'association seront mises en place dans les meilleurs délais. C'est ainsi que le Comité d'association tiendra sous peu sa première réunion et que le Conseil d'association, composé des membres du Conseil de la C.E.E. et de membres de la Commission de la C.E.E. ainsi que d'un membre du gouvernement de chaque État associé, tiendra vraisemblablement sa première session au début du mois de juillet prochain.

**37. Communiqué
publié lors de l'entrée en vigueur
de la décision du Conseil de la C.E.E.
relative à l'association des P.T.O.M.
à la Communauté
à Bruxelles,**

1er juin 1964

Le lundi 1^{er} juin 1964, à zéro heure, entrera en vigueur la décision relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à la Communauté Économique Européenne.

Par cette décision, le Conseil de la C.E.E. a établi, pour une nouvelle période de cinq ans, le régime d'association entre les P.T.O.M. et la Communauté.

This Decision will apply to Saint Pierre and Miquelon, the Comoro Archipelago, the French Somali Coast, New Caledonia and dependencies, the Wallis and Futuna Islands, French Polynesia, to the French Antarctic Territories and to Surinam. Shortly, after the current ratification procedures are completed, the Decision will also apply to the Dutch West Indies.

**38. Letter from President Hallstein to the Ministers for Foreign Affairs of the Six.
Brussels**

4th June 1964

Dear Minister,

The Commission of the European Economic Community feels itself obliged to inform your government of the very grave concern it feels at the decision taken by the Council of Ministers of the EEC on 3rd June 1964 about cereal prices.

1. The postponement to 15th December next of decisions on the alignment of prices is contrary to the undertakings made by the Council on various occasions. No guarantee is currently given, and there is no assurance that the date of 15th December will be adhered to any more than the previous dates have been, and there are reasons to believe that this delay will make it more difficult to take decisions.

2. The adjournment for six months or more of the decision on agricultural prices compromises the construction of the common agricultural policy, of which it is a vital element.

3. This adjournment endangers the whole Kennedy round. The failure to fix cereal prices will mean that the work of the Agricultural Committee will be very quickly paralysed, as no other prospect exists at the moment of finding another basis for the negotiation. On the other hand, because several delegations in Geneva are hoping that progress in negotiating in the agricultural and industrial fields will keep pace, the absence of a decision by the European Economic Community will mean a general slowing-down or even a standstill in the whole negotiation.

4. The Commission regards with great apprehension the sort of situation which will certainly be

blamed on the European Economic Community for failing, or even being powerless, to take the decisions which it announced itself, and which are the basis of the policy laid down by the Council. It expressly called the attention of the Council during the debates, to these grave consequences.

5. As a result, for reasons both internal and external, the Commission asks your Government to reconsider forthwith the whole position, so as to make it possible, before the summer recess, for the Council to have further discussions and to adopt the necessary Community decisions.

Yours sincerely,

Signed : Walter Hallstein

President of the Commission

**39. Results of the general elections
in Luxembourg**

7th June 1964

Christian Socialists	22 seats (+ 1)
Socialists	21 seats (+ 4)
Communists	5 seats (+ 2)
Liberals	6 seats (- 5)
Popular Independent Movement	2 seats (+ 2)

**40. Motion tabled by Mr. Mommer
and the SPD Group submitting
to the Bundestag the draft Bill concerning
the election of German Representatives
to the European Parliament, Bonn**

10th June 1964

The Bundestag has adopted the following Bill :

Article 1

In accordance with Article 138 of the Treaty establishing the European Economic Community of 25th March 1957 (BGB II, page 766), Article 108 of the Treaty establishing the European Atomic Energy Community of 25th March 1957 (BGB II, page 1014) and Article 2 of the Convention relating to certain institutions common to the European Communities of 25th March 1957 (BGB II, page 1156), the Bundestag shall appoint 36 Representatives from amongst its

Cette décision s'appliquera à Saint-Pierre et Miquelon, à l'Archipel des Comores, à la Côte française des Somalis, à la Nouvelle-Calédonie et dépendances, aux îles Wallis et Futuna, à la Polynésie française, aux Terres australes et antarctiques ainsi qu'au Surinam et, prochainement, aux Antilles néerlandaises, après l'accomplissement des procédures de ratification en cours d'achèvement.

38. Lettre
adressée par le Professeur Hallstein
aux ministres des affaires étrangères
des Six
à Bruxelles

Monsieur le ministre,

La Commission de la Communauté Économique Européenne se voit obligée de faire part à votre gouvernement du très grave souci que lui cause la décision prise par le Conseil des Ministres de la C.E.E. le 3 juin 1964 sur le prix des céréales.

1. L'ajournement au 15 décembre prochain des décisions sur le rapprochement des prix est contraire aux engagements pris par le Conseil à différentes reprises. Aucune garantie n'est actuellement donnée et aucune assurance n'existe que la date du 15 décembre sera mieux respectée que les précédentes qui ne l'ont pas été, et il y a des raisons de croire que ce retard rendra la prise de ces décisions plus difficile.

2. La remise à six mois ou davantage de la décision sur les prix agricoles compromet la construction de la politique agricole commune dont elle est un élément essentiel.

3. Cette remise met en péril toute la négociation Kennedy. La non-fixation du prix des céréales amènera la paralysie très rapide des travaux du Comité agricole, aucune perspective n'existant actuellement qu'une autre base puisse être trouvée pour la négociation. D'autre part, en raison du parallélisme souhaité par plusieurs délégations à Genève entre les progrès de la négociation dans le domaine agricole et ceux dans le domaine industriel, l'absence de décision de la Communauté Économique Européenne entraînera un ralentissement général, voire l'arrêt de toute la négociation.

4. La Commission considère avec une très grande appréhension une telle situation que l'on ne

manquera pas d'imputer à la Communauté Économique Européenne en raison de ce qu'elle tarde à prendre ou est même impuissante à prendre les décisions qu'elle a elle-même annoncées et qui sont la base de la politique arrêtée par le Conseil. Elle a attiré expressément l'attention du Conseil, au cours des débats, sur ces graves conséquences.

5. En conséquence, pour ces raisons à la fois internes et externes, la Commission demande instamment à votre gouvernement de reconsidérer tout l'ensemble de sa position afin de rendre encore possibles, avant l'interruption des vacances d'été, une nouvelle délibération du Conseil et l'adoption des décisions communautaires indispensables.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, les assurances de ma très haute considération.

Signé : Walter Hallstein
Président de la Commission

39. Résultats des élections générales au Grand-Duché de Luxembourg

7 juin 1964

Chrétiens sociaux	22 sièges (+ 1)
Socialistes	21 sièges (+ 4)
Communistes	5 sièges (+ 2)
Libéraux	6 sièges (- 5)
Mouvement indépendant populaire	2 sièges (+ 2)

40. Proposition de loi tendant à l'élection directe des membres allemands au Parlement européen, présentée par M. Mommer et le groupe S.P.D. à Bonn

10 juin 1964

Le Bundestag a voté la loi suivante :

Article 1

En vertu de l'article 138 du traité instituant la Communauté Économique Européenne du 25 mars 1957 (BGE II, p. 766), de l'article 108 du traité instituant la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique du 25 mars 1957 (BGE II, p. 1014) et de l'article 2 de la Convention relative à certaines institutions communes aux Communautés européennes du 25 mars 1957 (BGE II, p. 1156), le Bundestag délègue au Parlement

members in accordance with the provisions of the present law.

Article 2

The Bundestag shall appoint as Representatives to the European Parliament those of its members who, in a special ballot on a Federal list, are elected to the Bundestag on the day of its election by proportional ballot.

Article 3

For this purpose, the Federal territory shall be considered as a single electoral district.

Article 4

Each elector shall have one vote.

Article 5

1. Voting rights and eligibility shall be governed by the provisions of the Federal electoral law of 7th May 1956 (BgBl I, page 383) amended by the law amending the Federal electoral law of 14th February 1964 (BgBl I, page 61).

2. Only candidates who are also candidates for the Bundestag elections shall be eligible.

Article 6

The electoral organs shall be the same as for elections to the Bundestag.

Article 7

The provisions of Article 18 of the Federal electoral law shall apply to the electoral lists and voting papers.

Article 8

1. Nominations may be submitted only by parties whose activities cover the whole of the Federal territory or jointly with other parties when their joint activities cover the whole of the Federal territory. The provisions of Article 19, sub-paragraphs 2 and 3 of the Federal electoral law, shall be applied.

2. Lists submitted in accordance with subparagraph 1 must mention candidates in numerical order.

3. The name of a candidate may appear on one list only after his approval has been obtained in writing.

Article 9

1. The Federal Electoral Committee shall decide, not later than 30 days before the election, on the admissibility of the lists.

2. The provisions of Article 29 of the Federal electoral law shall also apply in the case of a list being rejected. The Federal Electoral Committee shall give a ruling after consulting the representatives of the parties which submitted the lists. Its decision shall be final.

Article 10

1. Voting papers shall be printed by the administration. At the time of voting, they shall be placed in the same envelope as the voting paper for the election to the Bundestag.

2. The voting paper shall be entitled "election of German Representatives to the European Parliament" and list the first ten names from the lists submitted.

3. The order of the lists on the voting paper shall be determined in accordance with Article 31, sub-paragraph 3 of the Federal electoral law.

Article 11

The provisions of Articles 32 to 36 of the Federal electoral law shall also be applicable in respect of election procedure.

Article 12

1. For the examination of credentials, the provisions of the Federal electoral law of 12th March 1951 (BgBl I, page 166) shall also be applicable.

2. The provisions of Article 44 of the Federal electoral law shall be applied if a second ballot is necessary.

Article 13

1. The candidates elected are those who are granted a mandate in accordance with the principle of proportional representation, provided they have also been elected to the Bundestag. They shall become members after stating to the President of the Federal Electoral Bureau that they agree to sit in the Bundestag and in the European Parliament, but not before the expiration of the legislature of the preceding Bundestag. The member elected may refuse the seat in the European Parliament and accept the seat in the Bundestag. The seat in the European Parlia-

européen 36 représentants désignés en son sein, selon les dispositions de la présente loi.

Article 2

Le Bundestag désigne comme représentants au Parlement européen ceux de ses membres qui, lors d'un scrutin spécial sur une liste fédérale, sont élus au Bundestag le jour de son élection au scrutin proportionnel.

Article 3

Le territoire fédéral est considéré, à cet effet, comme circonscription électorale unique.

Article 4

Chaque électeur dispose d'une voix.

Article 5

1. Les droits de vote et d'éligibilité sont réglés par les dispositions de la loi électorale fédérale du 7 mai 1956 (BgBl I, p. 383) amendée par la loi tendant à modifier la loi électorale fédérale du 14 février 1964 (BgBl I, p. 61).

2. Ne sont éligibles que les candidats qui sont également candidats à l'élection au Bundestag.

Article 6

Les organes électoraux sont les mêmes que pour l'élection au Bundestag.

Article 7

Les dispositions de l'article 18 de la loi électorale fédérale s'appliquent aux listes électorales et aux bulletins de vote.

Article 8

1. Les propositions de candidature ne peuvent être présentées que par des partis dont l'activité s'étend sur l'ensemble du territoire fédéral ou conjointement avec celles d'autres partis lorsque leur activité commune s'étend sur l'ensemble du territoire fédéral. Les dispositions de l'article 19, alinéas 2 et 3, de la loi électorale fédérale seront appliquées.

2. Les listes présentées conformément à l'alinéa 1 doivent faire mention des candidats par ordre numérique.

3. Un candidat ne peut être porté que sur une seule liste. Il doit avoir donné son approbation par écrit.

Article 9

1. Le comité électoral fédéral décide, au plus tard le trentième jour précédent l'élection, de l'admission des listes.

2. Les dispositions de l'article 29 de la loi électorale fédérale s'appliquent également au rejet d'une liste. Le comité électoral fédéral statue, après avoir entendu les représentants des partis qui ont soumis des listes. Sa décision est définitive.

Article 10

1. Les bulletins de vote sont imprimés par l'administration. Au moment du vote, ils sont placés dans la même enveloppe que le bulletin de vote pour l'élection au Bundestag.

2. Le bulletin de vote doit porter la mention « Élection des représentants allemands au Parlement européen » et indiquer les dix premiers noms des listes proposées.

3. L'ordre des listes sur le bulletin de vote est déterminé, conformément à l'article 31, alinéa 3, de la loi électorale fédérale.

Article 11

Pour les modalités de l'élection, les dispositions des articles 32 à 36 de la loi électorale fédérale sont également applicables.

Article 12

1. Pour la vérification des pouvoirs, les dispositions de la loi électorale fédérale du 12 mars 1951 (BgBl I, p. 166) sont également applicables.

2. Les dispositions de l'article 44 de la loi électorale fédérale s'appliquent éventuellement au deuxième tour de scrutin.

Article 13

1. Sont élus les candidats auxquels un mandat échoit selon le principe de la représentation proportionnelle, à condition qu'ils aient également été élus au Bundestag. Ils deviennent membres après avoir déclaré au président du bureau électoral fédéral qu'ils acceptent de siéger au Bundestag et au Parlement européen, mais pas avant l'expiration de la législature du Bundestag précédent. L'élu peut refuser le siège au Parlement européen et accepter le siège au Bundestag. L'acceptation du siège au Parlement européen sans

ment may not be accepted without the seat in the Bundestag.

2. The President of the Federal Electoral Bureau shall communicate to the President of the Bundestag the names of candidates who, in application of the principle of proportional representation, have been elected in accordance with Article 2. Only candidates who have also been elected to the Bundestag shall be taken into consideration.

Article 14

A Deputy elected to the European Parliament shall lose his seat if he ceases to be a member of the Bundestag (Article 46 of the Federal electoral law) or if he sends his resignation as member of the European Parliament to the President of the Bundestag.

Article 15

A seat which becomes vacant in the European Parliament shall be filled by the next candidate on the list containing the name of the outgoing Representative. The President of the Federal Electoral Bureau and the President of the Bundestag shall take action in accordance with Article 15.

Article 16

The final provisions of Articles 50 to 53 of the Federal electoral law shall also be applicable.

Article 17

For as long as Article 2 of the Treaty of 23rd October 1954 on relations between the Federal Republic of Germany and the three powers (BgBl 1955 II, page 305), together with the letter of the three High Commissions in its wording of 23rd October 1954 (BgBl 1955 II, page 500), forbid the full application of this law in the Land of Berlin, the following provisions shall be applicable :

1. The number of Representatives indicated in Article 1 shall be reduced to 34.
2. Representatives from the Land of Berlin shall be added in accordance with the following provisions :

The Chamber of Deputies of Berlin shall elect two Representatives and an adequate number of Substitutes on the basis of the composition of the Chamber of Deputies at the time of the elections to the Bundestag. The political parties and groups in the Chamber of Deputies at that time

shall make corresponding proposals. Members elected must be appointed from among the Deputies of the Land of Berlin, delegated to the Bundestag in accordance with Article 54 of the Federal electoral law. The provisions of Article 54, 2, sub-paragraphs (b) and (c) of the Federal electoral law, shall also be applicable.

Article 18

This law shall also be applicable to the Land of Berlin in accordance with the provisions of Article 13, sub-paragraph 1 of the third transitional law of 4th January 1954 (BgBl I, page 1). The decrees of application of this law shall be applicable to the Land of Berlin in accordance with Article 14 of the third transitional law.

Article 19

1. The present law shall enter into force on the day of its publication. It shall be applied first in respect of the election of the Fifth Bundestag.

2. It shall fall into abeyance on the day of the entry into force of the electoral provisions to be established in accordance with the provisions of the Treaties of Rome of 25th March 1957.

Bonn, 10th June 1964

Signed : MM. Mommer, Erler and their Group

41. Communiqué issued after the discussions between President Johnson and Chancellor Erhard, Washington

12th June 1964

(Extracts)

.....

The Chancellor and the President discussed the need for finding a just and peaceful solution to the problem of Germany and Berlin and agreed that efforts to find such a solution must continue. They agreed that a solution must be based upon the right of self-determination and take into consideration the security of Europe as a whole. Every suitable opportunity should be used to bring nearer the reunification of Germany through self-determination. So long as Germany remains divided, Europe will not achieve stability.

acceptation du siège au Bundestag reste sans effet.

2. Le président du bureau électoral fédéral communique au Président du Bundestag le nom des candidats qui, en application du principe de la représentation proportionnelle, ont été élus conformément à l'article 2. Ne sont pris en considération que les candidats ayant également été élus au Bundestag.

Article 14

Un député élu au Parlement européen perd son siège s'il cesse d'être membre du Bundestag (article 46 de la loi électorale fédérale) ou s'il adresse sa démission, comme membre du Parlement européen, au Président du Bundestag.

Article 15

Un siège devenu vacant au Parlement européen est occupé par le candidat suivant de la liste sur laquelle figure le représentant sortant. Le président du bureau électoral fédéral et le Président du Bundestag prennent les mesures découlant de l'article 15.

Article 16

Les dispositions finales des articles 50 à 53 de la loi électorale fédérale sont également applicables.

Article 17

Aussi longtemps que l'article 2 du traité du 23 octobre 1954 sur les relations entre la République Fédérale d'Allemagne et les Trois Puissances (BGBI 1955 II, p. 305), conjointement avec la lettre des trois Hauts Commissaires dans sa rédaction du 23 octobre 1954 (BGBI 1955 II, p. 500), interdisent la pleine application de cette loi au Land de Berlin, les dispositions suivantes sont applicables :

1. Le nombre des représentants indiqué à l'article 1 est réduit à 34.
2. Y sont ajoutés deux représentants du Land de Berlin, conformément aux dispositions suivantes :

La Chambre des députés de Berlin élit les représentants ainsi qu'un nombre suffisant de suppléants sur la base de la composition de la Chambre des députés au moment de l'élection au Bundestag. Les groupes et les formations politiques représentés à la Chambre des députés

à ce moment-là font des propositions correspondantes. Les élus doivent être désignés parmi les députés du Land de Berlin délégués au Bundestag, conformément à l'article 54 de la loi électorale fédérale. Les dispositions de l'article 54, 2, alinéas (b) et (c) de la loi électorale fédérale sont également applicables.

Article 18

Cette loi est également applicable au Land de Berlin conformément aux dispositions de l'article 13, alinéa 1, de la Troisième loi transitoire du 4 janvier 1954 (BGBI I, p. 1). Les décrets d'application de cette loi sont applicables au Land de Berlin conformément à l'article 14 de la Troisième loi transitoire.

Article 19

1. La présente loi entre en vigueur le jour de sa publication. Elle est appliquée pour la première fois lors de l'élection du cinquième Bundestag.

2. Elle cesse d'être applicable le jour de l'entrée en vigueur des dispositions électorales à établir conformément aux dispositions des Traités de Rome du 25 mars 1957.

Bonn, le 10 juin 1964

Signé : MM. Mommer, Erler et leur groupe

41. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre le Président Johnson et le Chancelier Erhard à Washington

12 juin 1964

(Extraits)

.....

Le Chancelier et le Président ont discuté de la nécessité de trouver une solution juste et pacifique au problème de l'Allemagne et de Berlin et sont tombés d'accord sur le fait que les efforts pour trouver une telle solution doivent être poursuivis. Ils sont convenus qu'une solution doit être fondée sur le droit à l'autodétermination et tenir compte de la sécurité de l'Europe. Toutes les possibilités devront être utilisées pour rapprocher la réunification de l'Allemagne grâce à l'autodétermination. Tant que l'Allemagne sera divisée, l'Europe ne connaîtra pas la stabilité.

The President and the Chancellor noted the Soviet Government's announcement that it signed today a treaty of friendship, mutual assistance and co-operation with the so-called German Democratic Republic. They agreed that no unilateral move by the Soviet Union could in any way affect the rights of the three western powers or modify the obligations and responsibilities of the Soviet Union with respect to Germany and Berlin. They stressed that the Soviet Government would be solely responsible for the consequences of any attempt at interference with allied rights that might result from implementation of the new treaty. They also reaffirmed that until Germany is unified, only the freely elected and legitimately constituted government of the Federal Republic of Germany and no one else can speak for the German people.

The President restated the determination of the United States to carry out fully its commitments with respect to Berlin, including the maintenance of the right of free access to West Berlin and the continued freedom and viability of the city.

The President and Chancellor stressed the importance of improving relations with the nations of Eastern Europe. The President said that the United States fully supports the actions of the Federal Republic directed toward this goal. They also expressed the conviction that measures designed to reduce the threat of war and to bring about arms control serve to promote the goal of German reunification.

The President and the Chancellor expressed satisfaction at the progress achieved by the nations of the Atlantic Community in developing political stability as well as economic and military strength. They reaffirmed the continuing importance of NATO to the defence and cohesion of the West. They were agreed that the proposed multilateral force would make a significant addition to this military and political strength and that efforts should be continued to ready an agreement for signature by the end of the year. The Chancellor stressed his interest in the promotion of greater political co-operation between the nations of Western Europe.

In their review of the international scene, the President described the serious situation faced by the United States and the free world in South-East Asia. He and the Chancellor agreed that the Communist régime in Hanoi must cease its aggression in South Vietnam and Laos. The two governments also agreed that the Government of the Republic of Vietnam must be fully supported in its resistance against the Viet Cong. The Chancellor stated that his Government would increase assistance to South Vietnam in the political and economic fields.

They reviewed the Kennedy round negotiations under way at Geneva and were agreed that expanded trade in all commodities and substantial tariff reductions would be in the interest of all the nations of the free world.

They were agreed on the vital importance of sustaining the flow of economic aid to the developing countries in order to support the efforts of these countries to maintain their independence and to modernise and expand their economies to the point where further growth could be sustained without extraordinary foreign assistance. They were of the view that strengthening the private sector of the developing economies can play a key rôle in the process and they recognised the need for official aid as well as for foreign private investment to promote this objective.

The President stressed his intention to sustain the level of United States aid commitments and expenditures. The Chancellor in turn noted the substantial increase in total aid commitments of the Federal Republic of Germany in 1963 and stated that every effort will be made to increase the level of these commitments this year and next.

The President and the Chancellor reviewed also the constructive steps taken so far by Germany to help reduce its large balance-of-payments surplus. The President told the Chancellor of his appreciation of German support in helping the United States meet its balance-of-payments problems.

.....

Le Président et le Chancelier ont pris note de la signature aujourd'hui d'un traité d'amitié, d'aide mutuelle et de coopération entre l'U.R.S.S. et la prétendue République Démocratique Allemande annoncée par le gouvernement soviétique. Ils sont convenus qu'aucune action unilatérale de l'Union Soviétique ne peut en rien affecter les droits des trois puissances occidentales ou modifier les obligations et les responsabilités de l'Union Soviétique à l'égard de l'Allemagne ou de Berlin. Ils ont souligné que le gouvernement soviétique serait seul responsable des conséquences que pourrait entraîner toute tentative d'ingérence dans les droits des alliés, qui pourraient résulter de l'application du nouveau traité. Ils ont également réaffirmé que jusqu'à la réunification de l'Allemagne, le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, librement élu et légitimement constitué, peut, seul, parler au nom du peuple allemand.

Le Président a réaffirmé la détermination des États-Unis d'appliquer pleinement ses engagements à l'égard de Berlin, y compris le maintien du droit d'accès à Berlin-Ouest et la garantie de la liberté et de la viabilité de la ville.

Le Président et le Chancelier ont souligné l'importance de l'amélioration des relations avec les pays d'Europe orientale. Le Président a déclaré que les États-Unis soutiennent entièrement l'action de la République Fédérale d'Allemagne dans ce sens. Ils ont également exprimé leur conviction que les mesures destinées à réduire la menace de guerre et à contrôler les armes servent à promouvoir l'objectif de la réunification allemande.

Le Président et le Chancelier ont exprimé leur satisfaction devant les progrès réalisés par les pays de l'Alliance atlantique pour développer leur stabilité politique de même que leur puissance économique et militaire. Ils ont réaffirmé l'importance de l'O.T.A.N. pour la défense et la cohésion de l'Occident. Ils sont convenus que le projet de force multilatérale contribuerait d'une façon substantielle à cette puissance économique et militaire et que les efforts devraient être poursuivis pour qu'un accord soit élaboré en vue d'être signé d'ici la fin de l'année. Le Chancelier a souligné l'intérêt qu'il porte à la mise en œuvre d'une plus grande coopération politique entre les pays de l'Europe occidentale.

Dans leur examen des événements internationaux, le Président a qualifié de sérieuse la situation à laquelle les États-Unis et le monde libre doivent faire face dans le sud-est asiatique. Il est convenu avec le Chancelier que le régime communiste de Hanoï doit mettre un terme à son agression contre le Sud-Vietnam et le Laos. Les deux gouvernements sont également tombés d'accord sur le fait que le gouvernement de la République du Vietnam doit être pleinement soutenu dans sa résistance au Vietcong. Le Chancelier a affirmé que son gouvernement accroîtra son aide au Vietnam du Sud dans les domaines politique et économique.

Ils ont discuté de la négociation Kennedy en cours à Genève et sont convenus que l'accroissement des échanges de tous les produits, et d'importantes réductions tarifaires seraient dans l'intérêt de tous les pays du monde libre.

Ils sont convenus de l'importance vitale qu'il y a à poursuivre l'aide économique aux pays en voie de développement en vue de soutenir leurs efforts pour maintenir leur indépendance et moderniser et développer leurs économies jusqu'à un point où une croissance plus grande serait possible sans une aide étrangère extraordinaire. Ils ont estimé que le renforcement du secteur privé des économies en voie de développement peut jouer un rôle important dans ce processus et ils ont reconnu la nécessité de l'aide officielle aussi bien que celle des investissements privés étrangers pour promouvoir cet objectif.

Le Président a souligné son intention de maintenir le niveau de l'aide américaine. Le Chancelier a souligné à son tour l'accroissement substantiel de l'ensemble de l'aide de la R.F.A. en 1963 et a affirmé que tous les efforts seront déployés pour accroître le niveau de cette aide cette année et l'année prochaine.

Le Président et le Chancelier ont également passé en revue les mesures constructives adoptées jusqu'à présent par l'Allemagne pour tenter de réduire son important actif dans la balance des paiements. Le Président a déclaré au Chancelier combien il appréciait les efforts de l'Allemagne pour aider les États-Unis à faire face au problème de leur balance des paiements.

.....

42. Treaty of friendship, mutual aid and co-operation signed by the USSR and the so-called German Democratic Republic, Moscow

12th June 1964

The Union of Soviet Socialist Republics and the German Democratic Republic,

Guided by the desire to continue to develop and strengthen the fraternal friendship between the Union of Soviet Socialist Republics and the German Democratic Republic in conformity with the fundamental interests of the peoples of the two countries and those of the socialist community as a whole;

Taking as a basis the far-reaching fraternal co-operation which is the corner-stone of the policy governing relations between the two States and which has become even closer and more cordial since the conclusion of the Treaty on relations between the Union of Soviet Socialist Republics and the German Democratic Republic of 20th September 1955;

Expressing their firm intention to contribute to the consolidation of peace in Europe and in the whole world and to follow steadfastly a policy of peaceful coexistence between States with different social systems;

Firmly resolved to unite their efforts to withstand effectively, on the basis of the Treaty of friendship, co-operation and mutual assistance, signed in Warsaw on 14th May 1955, the threat to international peace and security constituted by the *revanchard* and militarist forces which seek to change the results of the second world war, and resolved to unite their efforts to defend the territorial integrity and the sovereignty of the two States against all aggression;

Unanimously convinced that the German Democratic Republic, which is the first workers' and peasants' State in the history of Germany and which applies the principles of the Potsdam Agreements, is following the road to peace and is an important factor for guaranteeing security in Europe and averting the threat of war;

Wishing to facilitate the conclusion of a German peace treaty and to promote the achieve-

ment of the unity of Germany on a peaceful and democratic basis;

Guided by the aims and principles of the Charter of the United Nations,

Have agreed as follows:

Article 1

The High Contracting Parties on a basis of full equality, mutual respect of State sovereignty, non-interference in internal affairs and the overall principles of socialist internationalism, applying the principles of mutual benefits and fraternal mutual aid, will continue in the future to develop and strengthen their relations, friendship and close co-operation in every field.

Article 2

In the interests of peace and the peaceful future of the peoples, including the German people, the High Contracting Parties will unwaveringly endeavour to obtain the liquidation of the remains of the second world war, the conclusion of a German peace treaty and, on this basis, the normalisation of the situation in West Berlin.

The Parties start from the fact that until the conclusion of a German peace treaty, the United States of America, the United Kingdom and France will continue to assume their responsibilities on the territory of the Federal Republic of Germany to meet the requirements and obligations that the governments of the four powers jointly accepted under the Potsdam Agreements and the other international agreements intended to eradicate German nazism and militarism and avert German aggression.

Article 3

The High Contracting Parties shall unite their efforts with a view to guaranteeing peace and security in Europe and in the whole world in accordance with the aims and principles of the Charter of the United Nations. They will take every measure in their power to further the solution, on the basis of the principles of peaceful coexistence, of vital international problems such as general and complete disarmament, including the adoption of partial measures to bring a halt to the armaments race and to reduce international tension, such as the ending of colonialism, the

42. Traité d'amitié, d'entraide et de coopération signé entre l'U.R.S.S. et la soi-disant République Démocratique Allemande à Moscou

12 juin 1964

L'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et la République Démocratique Allemande,

Guidées par le désir de continuer à développer et renforcer l'amitié fraternelle entre l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et la République Démocratique Allemande, conformément aux intérêts fonciers des peuples des deux pays et à ceux de la communauté socialiste tout entière ;

Se fondant sur la coopération fraternelle et étendue qui est la pierre angulaire de la politique déterminant les rapports entre les deux États et qui a pris un caractère encore plus étroit et plus cordial après la conclusion du traité sur les relations entre l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et la République Démocratique Allemande du 20 septembre 1955 ;

Exprimant la ferme intention de contribuer à l'œuvre de consolidation de la paix en Europe et dans le monde entier et de suivre sans dévier une politique de coexistence pacifique entre États de régimes sociaux différents ;

Fermement résolues à unir leurs efforts pour s'opposer efficacement, en s'appuyant sur le Traité d'amitié, de coopération et d'entraide signé à Varsovie le 14 mai 1955, à la menace que font peser sur la sécurité et la paix internationales les forces revanchardes et militaristes qui aspirent à la révision des résultats de la seconde guerre mondiale, et résolues à unir leurs efforts pour défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté des deux États contre toute agression ;

Unanimement convaincues que la République Démocratique Allemande, qui est le premier État ouvrier et paysan dans l'histoire de l'Allemagne et qui applique les principes des Accords de Potsdam, suit le chemin de la paix et constitue un facteur important pour garantir la sécurité en Europe et pour écarter la menace de guerre ;

Désirant faciliter la conclusion d'un traité de paix allemand et favoriser la réalisation de

l'unité de l'Allemagne sur une base pacifique et démocratique,

Guidées par les buts et les principes de la Charte de l'Organisation des Nations Unies,

Ont convenu de ce qui suit :

Article 1

Les hautes parties contractantes, se fondant sur la complète égalité, le respect mutuel de la souveraineté étatique, la non-ingérence dans les affaires intérieures et les grands principes de l'internationalisme socialiste, appliquant les principes d'avantages mutuels et d'entraide fraternelle, continueront de développer et de renforcer à l'avenir dans tous les domaines leurs relations d'amitié et d'étroite coopération.

Article 2

Dans l'intérêt de la paix et de l'avenir pacifique des peuples, le peuple allemand compris, les hautes parties contractantes chercheront sans défaillance à obtenir la liquidation des vestiges de la deuxième guerre mondiale, la conclusion d'un traité de paix allemand et la normalisation sur cette base de la situation à Berlin-Ouest.

Les parties partent du fait que, jusqu'à la conclusion d'un traité de paix allemand, les États-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et la France continueront d'assumer leurs responsabilités pour satisfaire sur le territoire de la République Fédérale d'Allemagne aux exigences et aux obligations que le gouvernement des quatre puissances ont acceptées conjointement par les Accords de Potsdam et les autres accords internationaux visant à extirper le militarisme et le nazisme allemands et à prévenir une agression allemande.

Article 3

Les hautes parties contractantes unissent leurs efforts en vue de garantir la paix et la sécurité en Europe et dans le monde entier, conformément aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies. Elles prendront toutes les mesures en leur pouvoir pour aider à résoudre, sur la base des principes de la coexistence pacifique, les problèmes internationaux cruciaux comme le désarmement général et complet, y compris l'adoption de mesures partielles favorisant l'arrêt de la course aux armements et la réduction de la tension internationale comme la

settlement by peaceful means of territorial and frontier disputes between States and other problems.

Article 4

In face of the danger of armed aggression by militarist and *revanchard* forces, the High Contracting Parties make a solemn declaration that one of the main factors of European security is the inviolability of the frontiers of the German Democratic Republic. They confirm their firm resolution jointly to assure the inviolability of these frontiers in accordance with the Treaty of friendship, co-operation and mutual assistance signed in Warsaw.

The High Contracting Parties will also take all necessary measures to prevent any aggression by the forces of militarism and *revanchism* which seek to change the results of the second world war.

Article 5

If one of the High Contracting Parties should be the victim of an armed attack in Europe by a government or by a group of governments, whatever they may be, the other High Contracting Party will forthwith afford assistance to the party so attacked in conformity with the provisions of the Treaty of friendship, co-operation and mutual assistance signed in Warsaw.

In accordance with the provisions of the Charter of the United Nations, the Security Council will be informed of the measures taken. These measures will be rescinded as soon as the Security Council takes the measures necessary for restoring and maintaining international peace and security.

Article 6

The High Contracting Parties will consider West Berlin as an independent political entity.

Article 7

The High Contracting Parties reaffirm that in view of the existence of two sovereign German States — the German Democratic Republic and the Federal Republic of Germany — the creation of a single peaceful and democratic German State can be achieved only through discussions

and agreements in which the two sovereign German States participate on an equal footing.

Article 8

On the basis of reciprocal benefit and unbiased fraternal co-operation, and in accordance with the principles of the Council for mutual economic assistance, the High Contracting Parties will develop and strengthen wide economic, scientific and technical relations between the two States, will achieve, in consonance with the principles of the socialist international division of labour, the co-ordination of economic planning and specialisation and co-operation in production, and will ensure the highest productivity through the rapprochement and co-ordination of the economies of the two States.

The parties shall also develop their relations in the cultural, social, sports and tourist fields.

Article 9

The present Treaty shall not prejudice the rights and obligations incumbent on the parties under international, bilateral or other agreements in force, including the Potsdam Agreements.

Article 10

The present Treaty shall remain in force for twenty years with effect from the day of entering into force. If neither of the High Contracting Parties gives notice of denunciation within the twelve months preceding the date of its expiration, the Treaty shall remain in force for a further ten years.

Should a single democratic and peaceful German State be created, or a German peace treaty be concluded, the present agreement may be revised before the expiration of the period of twenty years at the request of either of the High Contracting Parties.

Article 11

The present Treaty shall be ratified and shall enter into force at the time of the exchange of instruments of ratification which will take place in Berlin in the near future.

Done at Moscow, this 12th day of June 1964, in two texts, each text being drawn up in the

liquidation du colonialisme, le règlement par des moyens pacifiques des litiges territoriaux et frontaliers entre États et d'autres problèmes.

Article 4

Devant le danger d'agression armée que font peser les forces militaristes et revanchardes, les hautes parties contractantes déclarent solennellement que l'un des principaux facteurs de la sécurité européenne est l'inviolabilité des frontières de la République Démocratique Allemande. Elles confirment leur ferme résolution d'assurer en commun l'inviolabilité de ces frontières conformément au Traité d'amitié, de coopération et d'entraide signé à Varsovie.

Les hautes parties contractantes prendront aussi toutes les mesures nécessaires pour prévenir toute agression de la part des forces du militarisme et du revanchisme qui cherchent à obtenir la révision des résultats de la deuxième guerre mondiale.

Article 5

Dans l'hypothèse où l'une des hautes parties contractantes serait victime d'une agression armée en Europe de la part d'un gouvernement ou d'un groupe de gouvernements quels qu'ils soient, l'autre haute partie contractante lui prêterait rapidement assistance en conformité avec les dispositions du pacte d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle de Varsovie.

Le Conseil de Sécurité sera informé, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies, des mesures prises. Ces mesures seront rapportées dès que le Conseil de Sécurité aura pris les mesures indispensables à la restauration et au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Article 6

Les hautes parties contractantes considéreront Berlin-Ouest comme une entité politique autonome.

Article 7

Les hautes parties contractantes tiennent à réaffirmer que, compte tenu de l'existence de deux États allemands souverains — la République Démocratique Allemande et la République Fédérale d'Allemagne — la création d'un État allemand unique, pacifique et démocratique, ne peut être réalisée que par la voie de pourparlers

et d'accords auxquels participeraient sur un pied d'égalité les deux États allemands souverains.

Article 8

Sur la base de l'avantage réciproque et de la coopération fraternelle désintéressée, et conformément aux principes du Conseil d'assistance économique mutuelle, les hautes parties contractantes développeront et renforceront largement les relations économiques, scientifiques et techniques entre les deux États, réaliseront en accord avec les principes de la division internationale socialiste du travail, la coordination des plans économiques, la spécialisation et la coopération dans la production, et assureront, grâce au rapprochement et à la coordination des économies des deux États, la productivité la plus élevée.

Les parties développeront également leurs relations dans les domaines culturel, social, sportif et touristique.

Article 9

Le présent traité n'affecte pas les droits et les obligations découlant, pour les parties, des accords internationaux, bilatéraux ou autres en vigueur, dont les Accords de Potsdam.

Article 10

Le présent traité est valable pour vingt ans à compter du jour de son entrée en vigueur ; si aucune des hautes parties contractantes ne le dénonce dans les douze mois précédant la date à laquelle il expire, le traité restera en vigueur pendant dix années supplémentaires.

Dans l'hypothèse où un État allemand unique, démocratique et pacifique, serait créé ou un traité de paix allemand conclu, le présent accord pourra être révisé avant l'expiration du délai de vingt ans, à la demande de l'une quelconque des hautes parties contractantes.

Article 11

Le présent traité devra être ratifié et entrera en vigueur au moment de l'échange des instruments de ratification qui interviendra prochainement à Berlin.

Fait à Moscou, le 12 juin 1964, en deux exemplaires, chacun d'eux établi en langue russe

Russian and German languages, each text being equally authoritative.

For the Union of Soviet Socialist Republics,

The President of the Council of Ministers of the Union of Soviet Socialist Republics

N. Khrushchev

For the German Democratic Republic,

The President of the Council of State of the German Democratic Republic

W. Ulbricht

43. Communiqué issued after the second session of the Council of the European Space Research Organisation, Paris

17th June 1964

The Council of the European Space Research Organisation held its second session in Paris on 15th, 16th and 17th June, under the chairmanship of Sir Harry Massey.

The nine member States of the organisation (Belgium, Denmark, France, Federal Republic of Germany, Netherlands, Spain, Sweden, Switzerland and the United Kingdom) were represented, as well as Italy who benefits from a special statute pending its ratification of the Convention, and Austria who has an observer's statute.

The Council discussed further the scientific and technical programme of the organisation and several questions relating to the headquarters and the different establishments. It took note of the status of the satellites ESRO I (study of the ionosphere and auroral phenomena) and ESRO II (measurement of solar radiation, cosmic rays and trapped radiations). The first launching is scheduled for the beginning of 1967. It took note of the proposals concerning the large astronomical satellite which will take a telescope above the earth's atmosphere and, among other things, obtain spectra of stars in the range 900-3000 Å.

It took note of the status of the contracts placed for the realisation of the sounding rocket-launching programme and the preparation of

the launchings : the first payloads, assembled in the European Space Technology Centre, are now mounted on the Skylark rockets and in place at the base of Salto di Quirra (Sardinia) to be launched very shortly. The payloads to be launched by the Centaure rockets at the end of this year are in the process of being mounted.

The next session of the Council will take place on 28th July in Paris.

44. Joint Statement by the Governments of France, the United Kingdom and the United States on the treaty of 12th June 1964 between the USSR and the so-called German Democratic Republic

26th June 1964

The Governments of France, the United Kingdom and the United States, after consulting with the Government of the Federal Republic of Germany, wish to state the following with regard to the Agreement signed by the Soviet Union and the so-called "German Democratic Republic" on 12th June 1964. This Agreement, among other things, deals with questions related to Germany as a whole and to Berlin in particular.

1. As the Soviet Government was reminded before the signing of this Agreement, it is clear that any agreement which the Soviet Union may make with the so-called "GDR" cannot affect Soviet obligations or responsibilities under agreements with the three powers on the subject of Germany including Berlin and access thereto. The three governments consider that the Soviet Union remains bound by these engagements, and they will continue to hold the Soviet Government responsible for the fulfilment of its obligations.

2. West Berlin is not an "independent political unit". Within the framework of their responsibilities regarding Germany as a whole, the four powers have put the German capital, the city of Greater Berlin, under their joint administration. Unilateral initiatives taken by the Soviet Government in order to block the quadripartite administration of the city cannot in any way modify this legal situation nor abrogate the rights and responsibilities of the four powers in regard to Berlin. While reserving their rights relating to Berlin, the three western powers,

et en langue allemande, les deux textes faisant également foi.

Pour l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques,

Le Président du Conseil des Ministres de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques

N. Khrouchtchev

Pour la République Démocratique Allemande,

Le Président du Conseil d'État de la République Démocratique Allemande

W. Ulbricht

**43. Communiqué
publié à l'issue de la deuxième session
du Conseil de l'Organisation Européenne
de Recherches Spatiales à Paris**

17 juin 1964

Le Conseil de l'Organisation Européenne de Recherches Spatiales a tenu sa seconde session à Paris les 15, 16, 17 juin, sous la présidence du professeur Sir Harrie Massey.

Les neuf États membres de l'organisation (République Fédérale d'Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse) étaient représentés, ainsi que l'Italie, qui jouit d'un statut spécial en attendant d'avoir ratifié la convention, et l'Autriche qui a un statut d'observateur.

Le Conseil a discuté du programme scientifique et technique de l'organisation et de plusieurs questions concernant le siège et les établissements. Il a pris note de l'état des projets concernant les satellites ESRO I (étude de l'ionosphère et de phénomènes auroraux) et ESRO II (mesures des radiations solaires, des rayons cosmiques, et des radiations piégées), le premier lancement devant prendre place au début de 1967. Il a pris note des propositions concernant le grand satellite astronomique qui emportera un télescope hors de l'atmosphère et devra, entre autres, obtenir des spectres d'étoiles dans la bande de 900-3000 Å.

Il a pris note de l'état des contrats passés pour la réalisation du programme de lancement de fusées-sondes, et de la préparation de ces

lancements : les premières charges utiles, assemblées au Centre Européen de Technologie Spatiale, sont maintenant montées sur des fusées Skylark et en place sur la base de Salto di Quirra (Sardaigne) pour un lancement imminent. Les charges utiles à lancer par des fusées Centaure à la fin de cette année sont en cours de montage.

La prochaine réunion du Conseil est prévue pour le 28 juillet à Paris.

**44. Déclaration commune
des gouvernements de la France,
du Royaume-Uni et des États-Unis
concernant le traité signé le 12 juin 1964
entre l'U.R.S.S. et la soi-disant R.D.A.**

26 juin 1964

Les gouvernements de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis tiennent, après avoir consulté le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne, à déclarer ce qui suit en ce qui concerne l'accord signé par l'Union Soviétique et la soi-disant République Démocratique Allemande, le 12 juin 1964. Cet accord traite, entre autres, de questions concernant l'Allemagne dans son ensemble et Berlin en particulier.

1. Ainsi qu'il a été rappelé au gouvernement soviétique avant la signature du traité, il est clair que tout accord que l'Union Soviétique pourrait conclure avec la soi-disant R.D.A. ne saurait affecter les obligations et les responsabilités soviétiques découlant des accords et arrangements avec les trois puissances relatifs à l'Allemagne, y compris Berlin et également les accès à Berlin. Les trois gouvernements considèrent que l'Union Soviétique demeure liée par ces engagements, et ils continueront à tenir le gouvernement soviétique responsable de l'accomplissement de ses obligations.

2. Berlin-Ouest n'est pas une « entité politique indépendante ». Dans le cadre de leurs responsabilités concernant l'Allemagne dans son ensemble, les quatre puissances ont placé la capitale allemande, la ville du « Grand Berlin », sous leur administration conjointe. Les initiatives unilatérales prises par le gouvernement soviétique pour faire obstacle à l'administration quadrupartite de la ville n'ont pu modifier cette situation de droit ni rendre caducs les droits et responsabilités dévolus aux quatre puissances en ce qui concerne Berlin. Tout en réservant leurs

taking account of the necessities for the development of the city, have authorised, in accordance with the agreements of 23rd October 1954, the establishment of close ties between Berlin and the Federal Republic of Germany, including permission to the Federal Republic to ensure representation of Berlin and of the Berlin population outside Berlin. These ties, the existence of which is essential to the viability of Berlin, are in no way inconsistent with the quadripartite status of the city and will be maintained in the future.

3. The three governments consider that the Government of the Federal Republic of Germany is the only German Government freely and legitimately constituted and therefore entitled to speak for the German people in international affairs. The three governments do not recognise the East German régime nor the existence of a State in Eastern Germany. As for the provisions related to the "frontiers" of this so-called State, the three governments reiterate that within Germany and Berlin there are no frontiers but rather a "demarcation line" and the "sector borders" and that, according to the very Agreements to which the Agreement of 12th June refers, the final determination of the frontiers of Germany must await a peace settlement for the whole of Germany.

4. The charges of "revanchism" and "militarism" contained in the Agreement of 12th June are without basis. The Government of the Federal Republic of Germany in its statement of 3rd October 1954 has renounced the use of force to achieve the reunification of Germany or the modification of the present boundaries of the Federal Republic of Germany. This remains its policy.

5. The three governments agree that the safeguarding of peace and security is today more than ever a vital problem for all nations and that a just and peaceful settlement of outstanding problems in Europe is essential to the establishment of lasting peace and security. Such a settlement requires the application in the whole of Germany of the principle of self-determination. This principle is reaffirmed in the United Nations Charter, which the Agreement of 12th June itself invokes. By ignoring this principle, the Agreement of 12th June seeks to perpetuate the

arbitrary division of Germany, which is a continuing source of international tension and an obstacle to a peaceful settlement of European problems. The exercise of self-determination, which should lead to the reunification of Germany in peace and freedom, remains a fundamental objective of the three governments.

6. The three governments are convinced that such a settlement should be sought as soon as possible. This settlement should include progressive solutions which would bring about German reunification and security in Europe. On such a basis, the three governments are always ready to take advantage of any opportunity which would peacefully re-establish German unity in freedom.

**45. Statement on the status of Berlin
by a spokesman of the German Ministry
for Foreign Affairs,
Bonn**

26th June 1964

In similar notes sent to the three western powers, the Soviet Government had already protested on 22nd April 1964 against the holding of elections for the Federal President in Berlin. The three western powers replied to this protest in notes dated 13th June 1964.

The holding of previous elections of the Federal President in Berlin in 1954 and 1959 proved that such action would not lead to a crisis. These elections are not in violation of the Conventions between the four powers and have in no way changed the status of Berlin. It should, however, be noted that the Soviet Government is now endeavouring to change the status of Berlin in a way which would be favourable to itself.

As opposed to this, West Berlin is not an independent political unit. In the framework of their responsibilities covering the whole of Germany, the four powers have placed the German capital under their joint administration. Subject to the maintenance of their rights with regard to Berlin, the three western powers have authorised the establishment of close relations between Berlin and the Federal Republic of Germany. The

droits relatifs à Berlin, les trois puissances occidentales, tenant compte des nécessités du développement de la ville, ont permis, conformément aux accords du 23 octobre 1954, l'établissement de liens étroits entre Berlin et la République Fédérale d'Allemagne, y compris l'autorisation accordée à la République fédérale d'assurer la représentation de Berlin et de la population de Berlin à l'extérieur de Berlin. Ces liens, dont l'existence est indispensable pour assurer la vie de Berlin, ne sont nullement incompatibles avec le statut quadripartite de la ville et seront maintenus dans l'avenir.

3. Les trois gouvernements considèrent que le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne est le seul gouvernement allemand librement et légitimement constitué et que, par conséquent, il peut seul parler au nom du peuple allemand dans les affaires internationales. Les trois gouvernements ne reconnaissent pas le régime de l'Allemagne de l'Est, non plus que l'existence d'un État en Allemagne de l'Est. En ce qui concerne les dispositions relatives aux « frontières » de ce soi-disant État, les trois gouvernements rappellent qu'il n'existe pas de frontières à l'intérieur de l'Allemagne et de Berlin, mais simplement une « ligne de démarcation » et des « limites de secteurs » et que, d'après les accords mêmes auxquels se réfère l'accord du 12 juin, la fixation définitive des frontières de l'Allemagne doit attendre un règlement de paix pour l'ensemble de l'Allemagne.

4. Les accusations de « revanchisme » et de « militarisme » contenues dans l'accord du 12 juin sont sans fondement. Le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a renoncé, dans sa déclaration du 3 octobre 1954, à faire usage de la force pour aboutir à la réunification de l'Allemagne ou pour modifier les frontières actuelles de la République Fédérale d'Allemagne. Il n'a pas changé de politique à cet égard.

5. Les trois gouvernements estiment que la sauvegarde de la paix et de la sécurité est, aujourd'hui plus que jamais, un problème d'importance vitale pour toutes les nations et qu'un règlement juste et pacifique des problèmes encore à résoudre en Europe est essentiel pour l'établissement d'une paix durable et de la sécurité. Un tel règlement suppose l'application dans l'ensemble de l'Allemagne du principe de l'autodétermination. Ce principe est réaffirmé dans la Charte des Nations Unies, que l'accord du 12 juin invoque lui-même. En ignorant ce prin-

cipe, l'accord du 12 juin cherche à perpétuer la division arbitraire de l'Allemagne qui constitue une source permanente de tension internationale ainsi qu'un obstacle à un règlement pacifique des problèmes européens. La mise en œuvre de l'autodétermination, qui doit conduire à la réunification de l'Allemagne dans la paix et la liberté, demeure un objectif fondamental des trois gouvernements.

6. Les trois gouvernements sont convaincus qu'il convient de rechercher le plus rapidement possible un tel règlement. Celui-ci devrait comporter des solutions progressives qui conduiraient à la réunification de l'Allemagne et à la sécurité en Europe. Sur cette base, les trois gouvernements demeurent prêts à profiter de toute occasion qui permette de rétablir pacifiquement l'unité allemande dans la liberté.

45. Déclaration d'un porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères sur le statut de Berlin à Bonn

26 juin 1964

Le gouvernement soviétique a déjà protesté, le 22 avril 1964, dans des notes analogues adressées aux trois puissances occidentales, contre le déroulement de l'élection du Président fédéral à Berlin. Une réponse à cette protestation a été adressée par les trois puissances occidentales dans des notes en date du 13 juin 1964.

Le déroulement d'élections antérieures du Président fédéral à Berlin, en 1954 et en 1959, a démontré qu'aucune situation de crise n'en était résultée. Ces élections ne constituent pas une violation des conventions entre les quatre puissances et n'ont point modifié le statut de Berlin. Par contre, il est à noter que le gouvernement soviétique cherche actuellement à modifier le statut de Berlin dans un sens qui lui soit favorable.

A cela, il y a lieu d'opposer ce qui suit : Berlin-Ouest ne constitue pas une unité politique indépendante. Dans le cadre de leurs responsabilités portant sur l'ensemble de l'Allemagne, les quatre puissances ont placé la capitale allemande sous leur administration commune. Sous réserve de leurs droits à l'égard de Berlin, les trois puissances occidentales ont autorisé l'établissement de relations étroites entre Berlin et la République Fédérale d'Allemagne. Les organes de la République Fédérale d'Allemagne ont donc le droit

organs of the Federal Republic of Germany therefore have the right to exercise their activities in Berlin. This cannot be considered provocation. Conversely, to declare Berlin foreign territory can be considered provocation of the German people.

**46. Agreement between
the parties to the North Atlantic Treaty
for co-operation regarding atomic
information, Paris**

30th June 1964

Preamble

The Parties to the North Atlantic Treaty, signed at Washington on 4th April 1949,

Recognising that their mutual security and defence requires that they be prepared to meet the contingencies of atomic warfare, and

Recognising that their common interest will be advanced by making available to the North Atlantic Treaty Organisation and its member States information pertinent thereto, and

Taking into consideration the United States Atomic Energy Act of 1954, as amended, which was prepared with these purposes in mind,

Acting on their own behalf and on behalf of the North Atlantic Treaty Organisation,

Agree as follows :

Article I

In accordance with and subject to the requirements of the United States Atomic Energy Act of 1954, as amended, the Government of the United States of America will, while the North Atlantic Treaty Organisation continues to make substantial and material contributions to the mutual defence and security, co-operate by communicating, from time to time, to the North Atlantic Treaty Organisation and its member States, while they continue to make such contributions, atomic information in accordance with the provisions of this Agreement, provided that the Government of the United States of America determines that such co-operation will promote and will not constitute an unreasonable risk to its defence and security.

Article II

Paralleling the undertaking of the Government of the United States of America under this Agreement, the other member States of the North Atlantic Treaty Organisation will, to the extent they deem necessary, communicate to the North Atlantic Treaty Organisation including its military and civilian elements, and to member States atomic information of their own origin of the same types provided for in this Agreement. The terms and conditions governing these communications by other member States will be the subject of subsequent agreements, but will be the same or similar to the terms and conditions specified in this Agreement.

Article III

The Government of the United States of America will communicate to the North Atlantic Treaty Organisation, including its military and civilian elements, and to member States of the North Atlantic Treaty Organisation requiring the atomic information in connection with their functions related to NATO missions, such atomic information as is determined by the Government of the United States of America to be necessary to :

- (a) the development of defence plans ;
- (b) the training of personnel in the employment of and defence against atomic weapons and other military applications of atomic energy ;
- (c) the evaluation of the capabilities of potential enemies in the employment of atomic weapons and other military applications of atomic energy ; and
- (d) the development of delivery systems compatible with the atomic weapons which they carry.

Article IV

1. Co-operation under this Agreement will be carried out by the Government of the United States of America in accordance with its applicable laws.

2. Under this Agreement there will be no transfer by the Government of the United States of America of atomic weapons, non-nuclear parts of atomic weapons, or non-nuclear parts of atomic weapons systems involving restricted data.

d'exercer leurs activités à Berlin. Ceci ne constitue pas une provocation. Par contre, c'est le fait de déclarer Berlin territoire étranger qui constitue plutôt une provocation à l'égard du peuple allemand.

46. Accord conclu entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur la coopération dans le domaine des renseignements atomiques à Paris

30 juin 1964

Préambule

Les États parties au Traité de l'Atlantique Nord, signé à Washington le 4 avril 1949,

Reconnaissant que leur sécurité et leur défense mutuelles exigent qu'ils soient prêts à faire face aux conditions de la guerre atomique,

Reconnaissant qu'il est de leur intérêt commun que des renseignements s'y rapportant soient mis à la disposition de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et des États membres de cette organisation, et

Considérant la Loi américaine de 1954 sur l'énergie atomique, dans sa rédaction actuelle, qui a été élaborée à cette fin,

Agissant tant en leur nom qu'au nom de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord,

Sont convenus de ce qui suit :

Article Ier

En application des dispositions de la Loi américaine de 1954 sur l'énergie atomique dans sa rédaction actuelle, le gouvernement des États-Unis d'Amérique, dans les conditions fixées par ladite loi, coopérera en mettant périodiquement, d'une part, à la disposition de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, aussi longtemps que cette organisation apportera des contributions substantielles et matérielles à la défense et à la sécurité mutuelles, et d'autre part, à la disposition des États membres de cette organisation, aussi longtemps que ces États continueront à effectuer de telles contributions, des renseignements atomiques conformes aux dispositions du présent accord, pour autant que le gouvernement des États-Unis d'Amérique juge qu'une telle coopération peut améliorer sa défense et sa sécurité sans constituer un risque excessif pour celles-ci.

Article II

Parallèlement aux engagements pris par le gouvernement des États-Unis d'Amérique en vertu du présent accord, les autres États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, dans la mesure où ils le jugeront nécessaire, communiqueront à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, y compris ses éléments civils et militaires, et aux États membres de cette organisation, des renseignements atomiques du type prévu dans le présent accord dont ils disposent en propre. Les conditions et les modalités régissant ces communications de la part de ces autres États membres seront l'objet d'accords ultérieurs, mais elles seront identiques ou similaires aux conditions et modalités précisées dans le présent accord.

Article III

Le gouvernement des États-Unis d'Amérique communiquera à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, y compris ses éléments civils et militaires, et aux États membres de cette organisation qui ont besoin de renseignements atomiques pour jouer le rôle qui leur incombe dans le cadre des missions qui leur sont confiées par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, tout renseignement atomique que le gouvernement des États-Unis d'Amérique jugera nécessaire :

- (a) au développement des plans de défense ;
- (b) à l'instruction du personnel à l'emploi des armes atomiques, à la défense contre ces armes, ainsi qu'aux autres applications militaires de l'énergie atomique ;
- (c) à l'évaluation des possibilités d'ennemis éventuels en ce qui concerne l'emploi des armes atomiques et les autres applications militaires de l'énergie atomique ;
- (d) à la mise au point de systèmes d'acheminement adaptés aux armes atomiques que ces systèmes transportent.

Article IV

1. La coopération prévue par le présent accord sera mise en œuvre par le gouvernement des États-Unis d'Amérique conformément aux lois américaines applicables en la matière.

2. En vertu du présent accord, il ne sera procédé à aucun transfert par le gouvernement des États-Unis d'Amérique d'armes atomiques, de parties non nucléaires d'armes atomiques ni de parties non nucléaires de systèmes d'armes atomiques impliquant l'utilisation de renseignements classifiés « données réservées ».

3. The atomic information communicated by the Government of the United States of America pursuant to this Agreement shall be used exclusively for the preparation or implementation of NATO defence plans and activities and the development of delivery systems in the common interests of the North Atlantic Treaty Organisation.

Article V

1. Atomic information communicated pursuant to this Agreement shall be accorded full security protection under applicable NATO regulations and procedures, agreed security arrangements, and national legislation and regulations. In no case will the North Atlantic Treaty Organisation or its member States maintain security standards for the safeguarding of atomic information less restrictive than those set forth in the pertinent NATO security regulations and other agreed security arrangements in effect on the date this Agreement comes into force.

2. The establishment and co-ordination of the security programme in all NATO military and civilian elements will be effected under the authority of the North Atlantic Council in conformity with procedures set forth in agreed security arrangements.

3. Atomic information communicated by the Government of the United States of America pursuant to this Agreement will be made available through channels for communicating atomic information now existing or as may be hereafter agreed.

4. Atomic information communicated or exchanged pursuant to this Agreement shall not be communicated or exchanged by the North Atlantic Treaty Organisation or persons under its jurisdiction to any unauthorised persons or, except as provided in paragraph 5 of this article, beyond the jurisdiction of that Organisation.

5. Unless otherwise specified by the Government of the United States of America, United States atomic information provided to the North Atlantic Treaty Organisation may be communicated by the North Atlantic Treaty Organisation to its member States as necessary to carry out functions related to NATO missions, provided that dissemination of such atomic information within such member States is limited to those specific individuals concerned with the NATO missions for which the information is required. Member States agree that atomic information so received from the North Atlantic Treaty Organisation or otherwise pursuant to this Agreement will not be transferred to unauthorised persons or beyond the jurisdiction of the recipient member State; however, such information may be communicated to the North Atlantic Treaty Organisation or, when authorised by the Government of the United States of America, to other member States requiring the information for functions related to NATO missions.

Article VI

Other provisions of this Agreement notwithstanding, the Government of the United States of America may stipulate the degree to which any of the atomic information made available by it to the North Atlantic Treaty Organisation or member States may be disseminated, may specify the categories of persons who may have access to such information, and may impose such other restrictions on the dissemination of information as it deems necessary.

Article VII

1. A Party receiving atomic information under this Agreement shall use it for the purposes specified herein only. Any inventions or discoveries resulting from possession of such information on the part of a recipient Party or persons under its jurisdiction shall be made available to the Government of the United States of America for defence purposes without charge in accordance

3. Les renseignements atomiques communiqués par le gouvernement des États-Unis d'Amérique conformément au présent accord seront utilisés exclusivement pour la préparation ou la mise en œuvre des plans et des activités de défense de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et pour la mise au point de systèmes d'acheminement dans l'intérêt commun de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Article V

1. Les renseignements atomiques communiqués en application du présent accord seront soumis à toutes les règles de sécurité prévues par les règlements et procédures de sécurité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, les arrangements relatifs à la sécurité sur lesquels un accord est intervenu, ainsi que les législations et les réglementations nationales. En aucun cas, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou les États membres de cette organisation, détenteurs de ces renseignements, ne leur appliqueront des normes de sécurité inférieures à celles qui sont prévues par les accords et règlements de sécurité de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et par les arrangements de sécurité en vigueur à la date où le présent accord entrera en application.

2. L'établissement et la coordination du programme de sécurité dans tous les éléments civils et militaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord s'effectuera sous l'autorité du Conseil de l'Atlantique Nord, selon les procédures prévues dans les arrangements relatifs à la sécurité sur lesquels un accord est intervenu.

3. Les renseignements atomiques communiqués par le gouvernement des États-Unis d'Amérique en application du présent accord seront transmis par les voies utilisées actuellement pour la communication des renseignements atomiques ou par celles qui pourront être adoptées à une date ultérieure.

4. Les renseignements atomiques communiqués ou échangés en application du présent accord ne pourront être communiqués par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou par des personnes relevant de sa juridiction, ni à des personnes non autorisées, ni, sauf dans les conditions fixées au paragraphe 5 du présent article, à des personnes ne relevant pas de la juridiction de cette organisation.

5. Sauf indication contraire expresse du gouvernement des États-Unis d'Amérique, les renseignements atomiques d'origine américaine fournis à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord pourront être transmis par cette organisation à ses États membres dans la mesure où ces renseignements leur seront nécessaires pour jouer le rôle qui leur incombe dans le cadre des missions qui leur sont confiées par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, à condition que la diffusion de ces renseignements atomiques à l'intérieur des États membres soit restreinte aux personnes expressément intéressées aux missions de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord auxquelles la connaissance de ces renseignements est indispensable. Les États membres conviennent que les renseignements atomiques ainsi communiqués par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou d'une autre manière, en application du présent accord, ne seront transmis ni à des personnes non autorisées ni hors du domaine où s'exerce l'autorité de l'État bénéficiaire ; cependant, ces renseignements pourront être transmis à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou, avec l'autorisation du gouvernement des États-Unis d'Amérique, à d'autres États membres qui ont besoin d'en connaître pour remplir le rôle qui leur incombe dans le cadre des missions qui leur sont confiées par l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Article VI

Nonobstant toute autre disposition du présent accord, le gouvernement des États-Unis d'Amérique pourra stipuler dans quelle mesure l'un quelconque des renseignements atomiques qu'il aura fournis à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou à des États membres de cette organisation pourra être communiqué ; il pourra également spécifier les catégories de personnes qui pourront avoir accès à ces renseignements et imposer telles autres restrictions qu'il jugera nécessaires en ce qui concerne la diffusion de ces renseignements.

Article VII

1. Une partie qui reçoit des renseignements atomiques en vertu du présent accord les utilisera uniquement aux fins spécifiées dans cet accord. Toute invention ou découverte résultant de la possession de tels renseignements et faite par une partie bénéficiaire ou par des personnes qui relèvent de sa juridiction, sera mise, sans redevance, à des fins de défense, à la disposition du gouvernement des États-Unis d'Amérique conformément

with such arrangements as may be agreed and shall be safeguarded in accordance with the provisions of Article V of this Agreement.

2. The application or use of any information communicated under this Agreement shall be the responsibility of the Party receiving it; the Party communicating the information does not provide any indemnity or warranty with respect to its application or use.

Article VIII

Nothing in this Agreement shall be considered to supersede or otherwise affect bilateral agreements between Parties to this Agreement providing for co-operation in the exchange of atomic information.

Article IX

For the purposes of this Agreement:

(a) "Atomic weapon" means any device utilising atomic energy, exclusive of the means for transporting or propelling the device (where such means is a separable and divisible part of the device), the principal purpose of which is for use as, or for development of, a weapon, a weapon prototype, or a weapon test device.

(b) "Atomic information" to be provided by the Government of the United States of America under this Agreement means information which is designated "restricted data" or "formerly restricted data" by the Government of the United States of America.

Article X

1. This Agreement shall enter into force upon receipt by the Government of the United States of America of notification from all Parties to the North Atlantic Treaty that they are willing to be bound by the terms of the Agreement.

2. The Government of the United States of America will inform all Parties to the North Atlantic Treaty, and will also inform the North Atlantic Treaty Organisation, of each notification and of the entry into force of this Agreement.

3. This Agreement shall remain in force until terminated by unanimous agreement or superseded by another agreement, it being understood, however, that termination of this Agreement as a whole shall not release any Party from the requirements of this Agreement to safeguard information made available pursuant to it.

Article XI

Notwithstanding the provisions of Article VI (4) of the Agreement between the Parties to the North Atlantic Treaty for Co-operation regarding Atomic Information, signed in Paris on 22nd June 1955, the present Agreement shall upon its entry into force supersede the abovementioned Agreement, it being understood, however, that information communicated under that Agreement shall be considered for all purposes to have been communicated under the provisions of this Agreement.

Article XII

This Agreement shall bear the date on which it is opened for signature and shall remain open for signature until it has been signed by all the States Parties to the North Atlantic Treaty.

In witness whereof the undersigned Representatives have signed the present Agreement on behalf of their respective States, members of the North Atlantic Treaty Organisation, and on behalf of the North Atlantic Treaty Organisation.

Done at Paris this 18th day of June, 1964, in the English and French languages, both texts being equally authoritative, in a single original which shall be deposited in the archives of the Government of the United States of America. The Government of the United States of America shall transmit certified copies thereof to all the signatory and acceding States.

47. Statement by Dr. Adenauer on European political union, Cologne

2nd July 1964

(Extracts)

... What I believe to be most important is to make a start, even if changes have to be made

aux arrangements qui pourraient être adoptés d'un commun accord, et sera protégée dans les conditions fixées par l'article V du présent accord.

2. La responsabilité de l'exploitation ou de l'utilisation de tout renseignement communiqué en vertu du présent accord incombera à la partie destinataire ; la partie ayant communiqué ces renseignements n'aura à fournir aucune indemnité ou garantie concernant cette exploitation ou cette utilisation.

Article VIII

Aucune disposition du présent accord ne devra être interprétée comme remplaçant ou affectant d'une manière quelconque les accords bilatéraux sur la coopération en matière d'échange de renseignements atomiques conclus entre les parties au présent accord.

Article IX

Au sens du présent accord :

- (a) Les termes « armes atomiques » signifient tout appareil utilisant l'énergie atomique, à l'exclusion des moyens utilisés pour transporter ou propulser ledit appareil (lorsqu'un tel moyen constitue une partie séparable et divisible de l'appareil), dont le but principal est d'être utilisé ou développé comme une arme, un prototype d'arme ou appareil d'essai d'une arme.
- (b) Les termes « renseignements atomiques », s'agissant des renseignements fournis par le gouvernement des États-Unis d'Amérique en vertu du présent accord, désignent les renseignements classifiés par le gouvernement des États-Unis d'Amérique « données réservées » ou « données antérieurement réservées ».

Article X

1. Le présent accord entrera en vigueur dès que le gouvernement des États-Unis d'Amérique aura reçu notification de tous les États parties au Traité de l'Atlantique Nord que ces derniers sont en mesure de mettre en application les dispositions du présent accord.

2. Le gouvernement des États-Unis d'Amérique informera tous les États parties au Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord de chaque notification reçue et de l'entrée en vigueur du présent accord.

3. Le présent accord restera en vigueur tant qu'il n'y aura pas été mis fin par accord unanime ou qu'il n'aura pas été remplacé par un autre accord, étant entendu toutefois que s'il est mis fin au présent accord dans son ensemble, aucune des parties ne sera déliée des engagements souscrits en vertu du présent accord en vue de sauvegarder les renseignements qui lui auront été communiqués en application de celui-ci.

Article XI

Nonobstant les dispositions de l'article VI (4) de l'accord entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur la coopération dans le domaine des renseignements atomiques signé à Paris le 22 juin 1955, le présent accord, dès son entrée en vigueur, remplacera l'accord susmentionné. Il est toutefois entendu que les renseignements transmis aux termes de ce dernier accord seront considérés à tous égards comme ayant été communiqués en vertu des dispositions du présent accord.

Article XII

Le présent accord porte la date à laquelle il a été ouvert à la signature des parties et, jusqu'à ce qu'il ait été signé par tous les États parties au Traité de l'Atlantique Nord, demeurera ouvert à leur signature.

En foi de quoi, les Représentants soussignés des États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ont signé le présent accord tant au nom de leurs États respectifs qu'au nom de l'organisation.

Fait à Paris, le 18 juin 1964, en anglais et en français, les deux textes faisant également foi, en un exemplaire unique qui restera déposé dans les archives du gouvernement des États-Unis d'Amérique. Le gouvernement des États-Unis d'Amérique en transmettra des copies certifiées conformes à tous les gouvernements signataires et accédants.

47. Déclaration du Dr. Adenauer sur l'union politique européenne à Cologne

2 juillet 1964

(Extraits)

...Prendre le départ est, à mon avis, ce qui est le plus important, quitte à procéder ensuite

later as the situation develops. The years lost marking time have not helped either the European countries, the United Kingdom or the United States.

...The United States want Europe to be united, so why not start work? Neither the Common Market nor the political union are to be considered as exclusive clubs. All the States which are prepared to take an equal share in the responsibilities laid down by the treaties are invited to accede but it would be wrong to consider those which are not yet prepared to do so...

**48. Discussions in the framework
of the Franco-German Treaty
between President de Gaulle
and Chancellor Erhard, Bonn**

3rd-4th July 1964

Inter alia, the following took part in the discussions :

For France : Mr. Pompidou, Prime Minister, Mr. Couve de Murville (Foreign Affairs), Mr. Messmer (Defence), Mr. Giscard d'Estaing (Finance and Economic Affairs), Mr. Pisani (Agriculture), Mr. Fouchet (National Education), Mr. Triboulet (Co-operation), Mr. Peyrefitte (Information), Mr. Herzog (Youth and Sports).

For Germany : Mr. Schroeder (Foreign Affairs), Mr. von Hassel (Defence), Mr. Schmücker (Economics), Mr. Schwarz (Agriculture), Mr. Scheel (Economic Co-operation), Mr. Heck (Family and Youth), Mr. von Hase (Secretary of State for Information).

No official communiqué was published but the spokesman of the Federal Government indicated that by making full use of the Franco-German Treaty, the discussions on political co-operation in Europe would be increased and pursued with the aim of achieving a united Europe and a joint European policy in the political, economic and military fields.

Proposals in this respect would soon be made by the Federal Republic.

**49. Note from the USSR
to the Japanese Government**

6th July 1964

(Extracts)

...Signs of improvement have recently been noticed in the development of international relations. The conclusion of a treaty prohibiting nuclear tests in the atmosphere, in space and under water, and agreements prohibiting the launching of nuclear weapons into orbit and reducing production of fissionable materials for military purposes in the United States, the Soviet Union and Britain have helped ease international tension to some extent and promoted the burgeoning of trust in relationships among nations.

The principle of peaceful coexistence under which nations of different social systems may exist in peace is being recognised gradually and widely as the sole reasonable foundation for present international relations.

However, the general situation relative to international relations is still unsatisfactory from the viewpoint of securing peace in the world. The threat of war has not yet been eliminated. Some countries are still trying to place under their influence various peoples who are carrying out struggles for freedom and independence.

As a result of actions carried out by certain groups who take no interest in preserving peace, friction has occurred between nations in various parts of the world and disputes menacing general peace have been recorded. These groups have been trying to block the progress of disarmament negotiations.

The Soviet Government is convinced that the duties and responsibilities of all nations consist in further easing international tension and strengthening mutual trust among nations, thereby improving the international situation as a whole.

.....

The Charter stipulates that the Security Council is the only organ that has a right to decide a United Nations action on the maintenance or restoration of international peace. Under the scope of its decision are the inauguration of

à des modifications en fonction de l'évolution de la situation. Nous avons perdu des années à marquer le pas, et cela n'a été profitable, ni aux pays européens, ni à la Grande-Bretagne, ni aux États-Unis.

...Les États-Unis veulent l'unification de l'Europe; pourquoi ne pas se mettre au moins au travail ? Ni le Marché commun, ni l'union politique ne sont à concevoir comme des clubs exclusifs. Tous les États disposés à prendre, sur un pied d'égalité, les responsabilités prévues par les traités, sont invités à y adhérer, mais ce serait une erreur de tenir compte de ceux qui ne sont pas encore disposés à le faire...

**48. Entretiens,
dans le cadre du Traité franco-allemand,
entre le Président de Gaulle
et le Chancelier Erhard à Bonn**

3-4 juillet 1964

Ont notamment pris part aux entretiens :

Du côté français : M. Pompidou, Premier ministre ; MM. Couve de Murville (Ministre des affaires étrangères), Messmer (Ministre des armées), Giscard d'Estaing (Ministre des finances et des affaires économiques), Pisani (Ministre de l'agriculture), Fouchet (Ministre de l'éducation nationale), Triboulet (Ministre de la coopération), Peyrefitte (Ministre de l'information), Herzog (Ministre de la jeunesse et des sports).

Du côté allemand : MM. Schroeder (Ministre des affaires étrangères), von Hassel (Ministre de la défense), Schmücker (Ministre de l'économie), Schwarz (Ministre de l'agriculture), Scheel (Ministre de la coopération économique), Heck (Ministre de la famille et de la jeunesse), von Hase (Secrétaire d'État à l'information).

Aucun communiqué officiel n'a été publié. Le porte-parole du gouvernement fédéral a, cependant, indiqué « qu'en utilisant pleinement le Traité franco-allemand, les discussions sur la coopération politique en Europe seront intensifiées et poursuivies, avec, pour objectif, la réalisation d'une Europe unie et d'une politique européenne commune dans les domaines politique, économique et militaire ».

La République fédérale fera bientôt des propositions à cet effet.

**49. Note adressée par l'U.R.S.S.
au gouvernement japonais**

6 juillet 1964

(Extraits)

...Des signes d'amélioration ont été récemment notés dans le développement des relations internationales. La signature d'un traité portant interdiction partielle des essais nucléaires, et les accords interdisant le placement sur orbite d'armes nucléaires et réduisant la production de matières fissiles à usage militaire aux États-Unis, en U.R.S.S. et en Grande-Bretagne ont contribué à la baisse des tensions internationales dans une certaine mesure et contribué à la naissance de la confiance dans les relations entre nations.

Le principe de la coexistence pacifique aux termes duquel des pays ayant des systèmes sociaux différents peuvent vivre en paix est de plus en plus reconnu comme le seul fondement raisonnable, à l'heure actuelle, pour les relations internationales.

Toutefois, la situation générale en ce qui concerne les relations internationales est toujours non satisfaisante du point de vue de la sauvegarde de la paix dans le monde. La menace d'une guerre n'a pas encore été éliminée. Certains pays essaient toujours de placer sous leur influence des peuples qui luttent pour leur liberté et leur indépendance.

Comme conséquence des actes de certains groupes qui ne s'intéressent pas à sauvegarder la paix, des frictions ont été constatées entre nations, dans diverses régions du monde, et des différends ont pris naissance menaçant la paix générale. Ces groupes ont essayé de freiner les progrès des négociations sur le désarmement.

Le gouvernement soviétique est convaincu que les devoirs et les responsabilités de toutes les nations consistent à réduire davantage les tensions internationales et à renforcer la confiance mutuelle entre nations, améliorant ainsi la situation internationale dans son ensemble.

.....

La Charte stipule que le Conseil de Sécurité est le seul organisme ayant le droit de décider une action de l'O.N.U. pour le maintien ou la restauration de la paix internationale. De ses décisions dépendent la création d'une force de

United Nations troops, duties, structure and personnel, tactics, decision concerning the structure of its commanding headquarters, every problem concerning the stationing period of the troops in an area, and the necessary expenditures.

No other organ of the United Nations, including the General Assembly, has the power to decide the above things...

50. Communiqué issued after the official visit by Mr. Pompidou, Prime Minister, and Mr. Couve de Murville, Minister for Foreign Affairs of the French Republic, to Sweden, Stockholm

10th July 1964

(Extract)

...Both the French and Swedish representatives noted that the economic progress of the European countries would gain by the reciprocal development of trade. Closer co-operation would facilitate their participation in the efforts being undertaken for increasing world trade and would lead to more effective assistance to countries in the process of development. The current negotiations in Geneva in the framework of GATT could contribute to removing obstacles to trade in general and inter-European trade in particular. The two Governments would maintain regular contacts in this respect...

51. Communiqué issued after the official visit by Chancellor Erhard to Denmark, Copenhagen

10th July 1964

(Extract)

...The two Governments stressed the importance they attach to positive results being achieved in the Kennedy round. In this respect, they stipulated that the negotiations should not be confined to lifting economic barriers in order

to increase trade but should also smooth out the differences which are beginning to appear as a result of the existence of the EEC and EFTA...

52. Communiqué issued after the meetings of the Council of the European Free Trade Association and of the Joint Council of Association with Finland, Edinburgh

10th July 1964

Meetings of the Council of the European Free Trade Association and of the Joint Council of Association with Finland were held in Edinburgh on 9th-10th July under the chairmanship of Mr. Edward Heath, Secretary of State for Industry, Trade and Regional Development of the United Kingdom. Ministers reviewed the whole range of the Association's internal activities and recent developments in their relations with other countries. They expressed their satisfaction with the progress made toward complete free trade in industrial products by the end of 1966.

EFTA Ministers discussed recent contacts with members of the European Economic Community and with the Commission. They stressed the importance of minimising adverse consequences of the progressive establishment of two trading groups in Europe and avoiding serious divergencies on questions of commercial policy or such technical matters as standardisation and patents.

On the basis of a complete report by Austrian Ministers, there was a full discussion of the exploratory talks which had taken place between Austria and the Community.

EFTA Ministers also reviewed the information policy of the Association and approved measures designed to promote a fuller understanding of the Association's objectives and achievements.

EFTA Ministers, together with their Finnish colleagues, reviewed the extensive programme of internal work under way in EFTA, dealing with both industrial products and with agriculture. Member States are now entering the final stages of eliminating tariffs and quantitative restrictions;

l'O.N.U., ses devoirs, sa structure et son personnel, sa ligne d'action, la structure de son commandement, tous les problèmes concernant la période de stationnement de ces troupes dans une région déterminée et les frais nécessaires à la création d'une telle force.

Aucun autre organisme de l'O.N.U., y compris l'Assemblée générale, n'a le pouvoir de prendre des décisions au sujet des problèmes mentionnés plus haut...

**50. Communiqué publié à Stockholm
à l'issue de la visite officielle
de M. Pompidou, Premier ministre,
et de M. Couve de Murville,
Ministre des affaires étrangères
de la République Française,
en Suède**

10 juillet 1964

(Extrait)

...Il a été constaté, du côté français comme du côté suédois, que le progrès économique des pays européens bénéficierait d'un développement de leurs échanges réciproques. Une collaboration plus étroite leur permettrait de participer dans de meilleures conditions aux efforts qui sont entrepris en vue d'un accroissement du commerce mondial et d'une plus grande efficacité de l'aide apportée aux pays en voie de développement. Les négociations en cours à Genève dans le cadre du G.A.T.T. peuvent contribuer à réduire les obstacles aux échanges en général et au commerce inter-européen en particulier. Les deux gouvernements resteront en contact régulier à ce sujet...

**51. Communiqué publié à Copenhague
à l'issue de la visite officielle
du Chancelier Erhard au Danemark**

10 juillet 1964

(Extrait)

...Les deux gouvernements soulignent l'importance qu'ils attachent à ce que le *Kennedy round* arrive à un résultat positif. Ils précisent à ce sujet que les négociations ne doivent pas seulement aboutir à lever les barrières économiques pour augmenter les échanges commerciaux, mais

aussi aplanir les divergences qui commencent à se faire jour par suite de l'existence de la C.E.E. et de l'A.E.L.E...

**52. Communiqué publié à l'issue
de la réunion du Conseil des Ministres
de l'Association Européenne
de Libre-Échange et du Conseil mixte
de l'Association
Finlande - A.E.L.E. à Édimbourg**

10 juillet 1964

Le Conseil de l'Association Européenne de Libre-Échange et le Conseil mixte de l'Association Finlande-A.E.L.E. se sont réunis les 9 et 10 juillet 1964 à Edimbourg sous la présidence de M. Edward Heath, Secrétaire d'État à l'industrie, au commerce et au développement régional du Royaume-Uni. Les ministres ont passé en revue la gamme des activités internes de l'association et les développements récents intervenus dans leurs relations avec le monde extérieur. Ils se sont félicité des progrès déjà réalisés en vue de l'établissement, pour la fin de 1966, d'un régime de libre-échange total des produits industriels.

Les ministres de l'A.E.L.E. ont discuté de leurs récents contacts avec la C.E.E. et avec la Commission. Ils ont souligné l'importance qu'il y avait à réduire au minimum les répercussions désavantageuses que pourrait provoquer l'établissement progressif en Europe de deux groupements commerciaux, et à éviter toute divergence sérieuse sur des questions de politique commerciale ou des aspects techniques tels que la normalisation et les brevets.

A la suite du rapport présenté par les ministres autrichiens, un débat approfondi s'est engagé au sujet des discussions préliminaires qui ont eu lieu entre l'Autriche et la C.E.E.

Les ministres de l'A.E.L.E. ont également examiné la politique de l'association en matière d'information et ont approuvé certaines mesures afin de faire mieux connaître les buts poursuivis et les succès obtenus par l'association.

Les ministres de l'A.E.L.E., de concert avec leurs collègues finlandais, ont passé en revue l'ensemble du programme des travaux internes entamés par l'A.E.L.E. touchant à la fois aux produits industriels et à l'agriculture. Les États membres s'engagent actuellement dans les der-

it is therefore important to ensure that the advantages of the large single market are not frustrated by other barriers to trade. Special attention was devoted to the work of the Economic Development Committee; Ministers approved its report, and gave instructions for its work to be carried forward. The effective rôle played by the EFTA Consultative Committee was also welcomed.

In reviewing the outcome of the United Nations Conference on Trade and Development, Ministers stressed the importance of continuing to work for constructive solutions to the outstanding problems of developing countries. EFTA countries import more per capita from developing countries than any other major trading group, and six EFTA countries are to be represented on the Trade and Development Board.

The Ministers examined the current prospects for the Kennedy round. They reaffirmed their resolve to work for a 50% linear cut in tariffs with a bare minimum of exceptions justified only for reasons of overriding national interest, but they stressed the importance of finding an acceptable basis for negotiations on agricultural products. The Kennedy round offers an unprece-

dented opportunity to open markets for the benefit of the developing as well as of the industrialised countries and to reduce the barriers between the two European trading groups.

It was agreed that the next meeting of the two Councils at ministerial level will be held in Geneva on 19th-20th November 1964.

**53. Statement
by the Government spokesman
on the European and foreign policy
of the Federal Republic,
Bonn**

10th July 1964

(Extract)

...The Federal Government will continue as hitherto in respect of its European policy and the Alliance, and also with regard to its close collaboration with France.

The Federal Government is not required to choose between the United States and France since the first aim of its foreign policy, i.e. reunification, precludes this. It will work for the active implementation of the Franco-German Treaty as a basis for the political union of the Six...

54. New Luxembourg Government

15th July 1964

MM. Pierre Werner	Prime Minister, Minister for Foreign Affairs, Minister of the Treasury, Minister of Justice
Henry Cravatte	Deputy Prime Minister, Minister of the Interior
Pierre Grégoire	Minister for National Education, Civil Service, Fine Arts and Culture
Marcel Fischbach	Minister for the Armed Forces and Permanent Deputy to the Minister for Foreign Affairs
Emile Colling	Minister of Agriculture, Families and Social Assistance
J. P. Buchler	Secretary of State for Agriculture
Antoine Wehenkel	Minister for the Budget, Economic Affairs and Energy
Albert Bousser	Minister of Transport and Public Works
Nicolas Biever	Minister of Labour, Social Security and Public Health
Raymond Vouel	Secretary of State for Public Health

nières étapes de l'élimination des tarifs et des restrictions quantitatives ; aussi est-il important d'assurer que les avantages du marché unique de grande envergure ne soient pas compromis par d'autres barrières aux échanges. Une attention particulière a été accordée aux travaux du Comité de développement économique dont les ministres ont approuvé le rapport ; ils ont donné pour consigne de poursuivre ses travaux. Le rôle utile du Comité consultatif de l'A.E.L.E. a également été noté avec satisfaction.

Passant en revue le résultat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les ministres ont souligné l'importance qu'il y avait à continuer de collaborer afin d'apporter des solutions positives aux problèmes qui continuent à poser les pays en voie de développement. Par rapport à leur population, les pays de l'A.E.L.E. importent plus des pays en voie de développement qu'aucun autre ensemble commercial du monde, et six des pays de l'A.E.L.E. seront représentés au Conseil du commerce et du développement.

Les ministres ont examiné les perspectives actuelles du *Kennedy round*. Ils ont réaffirmé leur volonté d'atteindre une réduction tarifaire linéaire de 50 % avec un minimum d'exceptions justifiées par des raisons d'intérêt primordial. Toutefois, les ministres ont souligné l'importance qu'il y a de parvenir à une base acceptable de négocia-

tion pour les produits agricoles. Le *Kennedy round* fournit une occasion sans précédent d'ouvrir les marchés mondiaux au bénéfice des pays en voie de développement aussi bien que des pays industrialisés, et de réduire les barrières entre les deux groupements commerciaux de l'Europe.

La prochaine réunion des deux Conseils à l'échelon ministériel se tiendra les 19 et 20 novembre 1964 à Genève.

**53. Déclaration
du porte-parole du gouvernement
sur la politique étrangère et européenne
de la République fédérale à Bonn**

10 juillet 1964

(Extrait)

...Le gouvernement fédéral continuera dans la voie suivie jusqu'à présent dans les domaines des politiques européenne et de l'Alliance, ainsi que son étroite coopération avec la France.

Le gouvernement fédéral n'a pas à choisir entre les États-Unis et la France puisque le premier postulat de sa politique étrangère, la réunification, l'interdit. Il travaillera à un fonctionnement actif du Traité franco-allemand, base de l'union politique des Six...

54. Composition du nouveau gouvernement luxembourgeois

15 juillet 1964

MM. Pierre Werner	Président du gouvernement, Ministre des affaires étrangères, du trésor et de la justice
Henry Cravatte	Vice-président du gouvernement, Ministre de l'intérieur
Pierre Grégoire	Éducation nationale, fonction publique, beaux-arts et cultes
Marcel Fischbach	Armée et classes moyennes, Suppléant permanent du ministre des affaires étrangères
Émile Colling	Agriculture, famille et assistance sociale
J. P. Buchler	Secrétaire d'État à l'agriculture
Antoine Wehenkel	Budget, affaires économiques et énergie
Albert Bousser	Transports et travaux publics
Nicolas Biever	Travail, sécurité sociale et santé publique
Raymond Vouel	Secrétaire d'État à la santé publique

**55. Communiqué issued after the meeting
of the EAEC Council of Ministers,
Brussels**

22nd July 1964

The Council discussed the following questions :

(i) cover the Community's nuclear third-party liability in respect of the Karlsruhe establishment ;

(ii) the Commission's proposals for modifying the Community's second research and training pro-

gramme in the light of the exchange of views which took place during the meeting held on 25th June 1964.

The Council continued the examination of the Commission's proposals for modifying the second programme in the light of the exchange of views which took place during the meeting held on 25th June 1964, and having regard to the supplementary proposals on this matter forwarded by the Commission to the Council on 28th May last.

At the end of its discussions, the Council decided to continue the examination of this problem at its next meeting to be held on Tuesday, 6th October next.

56. New Italian Government

23rd July 1964

MM. Aldo Moro	Prime Minister	Ministers without Portfolio
Pietro Nenni	Deputy Prime Minister	
Giuseppe Saragat	Foreign Affairs	
Giulio Andreotti	Defence	
Paolo Emilio Taviani	Interior	
Oronzo Reale	Justice	
Giovanni Pieraccini	Budget	
Roberto Tremelloni	Finance	
Emilio Colombo	Treasury	
Bernardo Mattarella	Foreign Trade	
Luigi Gui	Education	
Giacomo Mancini	Public Works	
Mario Ferrari Aggradi	Agriculture and Forestry	
Angelo Raffaele Jervolino	Transport and Civil Aviation	
Carlo Russo	Post and Telecommunications	
Giuseppe Medici	Industry and Commerce	
Umberto Delle Fave	Labour and Social Security	
Giovanni Spagnoli	Merchant Marine	
Giorgio Bo	State Investments	
Luigi Mariotti	Health	
Achille Corona	Tourism and Sport	
Giulio Pastore	Southern Italy Development Fund	
Attilio Piccioni	Special Political Affairs	
Giovanni Battista Scaglia	Parliamentary Affairs	
Luigi Preti	Administrative Reform	
Carlo Arnaudi	Scientific Research	

**55. Communiqué publié à l'issue
de la réunion du Conseil des Ministres
de la C.E.E.A. à Bruxelles**

22 juillet 1964

Le Conseil a traité des questions suivantes :

- (i) Couverture de la responsabilité civile nucléaire de la Communauté pour l'établissement de Carlsruhe ;
- (ii) Examen des propositions de la Commission concernant l'aménagement du deuxième pro-

gramme à la lumière de l'échange de vues intervenu lors de la session du 25 juin 1964.

Le Conseil a poursuivi l'examen des propositions de la Commission concernant l'aménagement du deuxième programme à la lumière de l'échange de vues intervenu lors de la session du 25 juin 1964 et compte tenu des propositions complémentaires transmises sur de point au Conseil par la Commission le 28 mai dernier.

A l'issue de ses délibérations, le Conseil a décidé de poursuivre l'examen de ce problème lors de sa prochaine session fixée au mardi 6 octobre prochain.

*** 56. Composition du nouveau gouvernement italien**

23 juillet 1964

MM. Aldo Moro	Président du Conseil
Pietro Nenni	Vice-président du Conseil
Giuseppe Saragat	Affaires étrangères
Giulio Andreotti	Défense
Paolo Emilio Taviani	Intérieur
Oronzo Reale	Justice
Giovanni Pieraccini	Budget
Roberto Tremelloni	Finances
Emilio Colombo	Trésor
Bernardo Mattarella	Commerce extérieur
Luigi Gui	Instruction publique
Giacomo Mancini	Travaux publics
Mario Ferrari Aggradi	Agriculture et forêts
Angelo Raffaele Jervolino	Transports et aviation civile
Carlo Russo	P.T.T.
Giuseppe Medici	Industrie et commerce
Umberto Delle Fave	Travail et prévoyance sociale
Giovanni Spagnoli	Marine marchande
Giorgio Bo	Participation d'État
Luigi Mariotti	Santé publique
Achille Corona	Tourisme et sports
Giulio Pastore	Caisse du Midi
Attilio Piccioni	Affaires politiques particulières
Giovanni Battista Scaglia	Rapports avec le parlement
Luigi Preti	Réforme administrative
Carlo Arnaudi	Recherche scientifique
	{ Ministres sans portefeuille

**57. Press conference
by President de Gaulle, Paris**

23rd July 1964

(Extracts)

Question : Mr. President, what meaning do you attach to the pursuit of the political unification of Europe after your recent talks with Chancellor Erhard in Bonn ?

Question : Mr. President, what results has the French-German Treaty produced in political, economic and military matters ? Do you deem these results satisfactory, disappointing or simply insufficient ?

Answer : In discussing Europe and in trying to distinguish what it should be, it is always necessary to ascertain what the world is. At the end of the last world war, the distribution of forces in the world was as simple, as brutal as possible. It appeared suddenly at Yalta. Only America and Russia had remained powers and all the more considerable powers in that all the rest found themselves dislocated, the vanquished engulfed in their unconditional defeat and the European victors destroyed to their foundations.

For the countries of the free world, threatened by the Soviets' ambition, American leadership could then seem inevitable. The new world was, of all of them, the great victor of the war. Under the command of the United States, owner of atomic bombs — the Atlantic Alliance ensured their security. Thanks to the Marshall Plan their economies were being revived. Wherever the colonial powers were effecting, under more or less violent conditions, the transfer of their sovereignty to self-governing régimes, there pressure was felt, openly or not, from Washington. At the same time, America was seen to assume the conduct of political and strategic affairs in all the regions where the free world found itself in contact with the direct or indirect action of the Soviets. It did this either unilaterally or through the channels of regional international bodies which in practice were at its disposal : in Europe, NATO ; in Western Asia, CENTO ; in South-East Asia, SEATO ; in America, the OAS ; or, thanks to its supremacy in the North Pacific, or, finally, through military or diplomatic intervention, in Korea, in the Congo, or during the Suez crisis through the offices of the United

Nations Organisation which it dominated by its preponderance.

It is clear that things have changed. The western States of our old continent have rebuilt their economies. They are rebuilding their military forces. One of them — France — is becoming a nuclear power. Above all they have become aware of their natural ties. In short, Western Europe appears likely to constitute a major entity full of merit and resources, capable of living its own life, indeed, not in opposition to the new world, but right alongside it.

On the other hand, the monolithic nature of the totalitarian world is in the process of dislocation. China, separated from Moscow, enters on the world scene by its mass, its needs and its resources, avid for progress and consideration. The Soviet Empire, the last and the largest colonial power of this time, is seeing first the Chinese contest the domination it exercises over vast regions of Asia and second is seeing the European satellites which it had subjugated by force moving further and further away. At the same time the Communist régime, despite the enormous effort it has been making in Russia for half a century and despite the results it has achieved in certain massive undertakings, is meeting with failure with respect to the standard of living, the satisfaction and the dignity of men in comparison with the system applied in Western Europe which combines *dirigisme* with freedom. Lastly, great aspirations and great difficulties are deeply agitating the developing countries.

The result of all these new factors, complicated, and interrelated, is that the division of the world into two camps led by Washington and Moscow respectively corresponds less and less to the real situation. With respect to the gradually splitting totalitarian world or the problems posed by China, the conduct to be adopted toward many countries of Asia, Africa and Latin America, or the remodelling of the United Nations Organisation that necessarily ensues, or the adjustment of world exchanges of all kinds, etc., it appears that Europe, provided that it wishes it, is henceforth called upon to play a rôle which is its own. Undoubtedly it should maintain an alliance with America, in which, in the North Atlantic, both are interested so long as the Soviet threat remains. But the reasons which, for Europe, made this

**57. Conférence de presse
du Président de Gaulle à Paris**

23 juillet 1964

(Extraits)

Question : M. le Président, quel sens donnez-vous à la poursuite de l'unification politique de l'Europe après vos récents entretiens avec le Chancelier Erhard à Bonn ?

Question : M. le Président, quels résultats a donnés le traité franco-allemand en matière politique, économique, militaire ? Jugez-vous ces résultats satisfaisants, décevants ou simplement insuffisants ?

Réponse : Quand on traite de l'Europe et quand on cherche à discerner ce qu'elle doit être, il faut toujours se représenter ce qu'est le monde. A la fin de la dernière guerre mondiale, la répartition des forces sur la terre apparaissait comme aussi simple et aussi brutale que possible. On le vit, soudain, à Yalta. Seules l'Amérique et la Russie étaient restées des puissances et d'autant plus considérables que tout le reste se trouvait disloqué : les vaincus abîmés dans leur défaite sans condition ; les vainqueurs européens profondément démolis.

Pour les pays du monde libre, que menaçait l'ambition des Soviets, la direction américaine pouvait, alors, sembler inévitable. Le nouveau monde était, entre tous, le grand vainqueur de la guerre. Sous le commandement des États-Unis, détenteurs de bombes atomiques, l'Alliance atlantique assurait leur sécurité. Grâce au plan Marshall renaisait leur économie. Partout où les puissances coloniales opéraient, dans des conditions plus ou moins violentes, le transfert de leur souveraineté à des régimes autochtones, agissait, ouvertement ou non, la pression de Washington. En même temps, on voyait l'Amérique prendre à son compte la conduite politique et stratégique des affaires dans toutes les régions où le monde libre se trouvait en contact avec l'action directe ou indirecte des Soviets. Elle le faisait, soit unilatéralement, soit à travers des organismes internationaux locaux dont, en pratique, elle disposait : en Europe l'O.T.A.N., en Asie occidentale le C.E.N.T.O., en Asie du sud-est l'O.T.A.S.E., en Amérique l'O.E.A. ; soit grâce à sa suprématie dans le Pacifique nord ; soit enfin par des interventions militaires ou diplomatiques effectuées en

Corée, ou au Congo, ou lors de l'affaire de Suez, par le truchement de l'O.N.U., que dominait sa prépondérance.

Il est clair que les choses ont changé. Les États occidentaux de notre ancien continent ont refait leur économie. Ils rétablissent leurs forces militaires. L'un d'eux, la France, accède à la puissance nucléaire. Surtout, ils ont pris conscience de leurs liens naturels. Bref, l'Europe de l'Ouest apparaît comme susceptible de constituer une entité capitale, pleine de valeurs et de moyens, capable de vivre sa vie, non point certes en opposition avec le nouveau monde, mais bien à côté de lui.

D'autre part, le monolithisme du monde totalitaire est en train de se disloquer. La Chine, séparée de Moscou, entre sur la scène du monde, colossale par sa masse, ses besoins et ses ressources, avide de progrès et de considération. L'empire des Soviets, la dernière et la plus grande puissance coloniale de ce temps, voit contester, d'abord par les Chinois, la domination qu'il exerce sur d'immenses contrées de l'Asie et s'écarte peu à peu les satellites européens qu'il s'était, par la force, octroyés. En même temps, le régime communiste, en dépit de l'énorme effort qu'il mène en Russie depuis un demi-siècle et des résultats qu'il atteint dans certaines entreprises massives, aboutit à un échec quant au niveau de vie, à la satisfaction et à la dignité des hommes par rapport au système appliqué en Europe de l'Ouest, lequel combine le dirigisme avec la liberté. Enfin, de grandes aspirations et de grandes difficultés remuent profondément les États du tiers monde.

De toutes ces données nouvelles, enchevêtrées et compliquées, il résulte que la répartition de l'univers entre deux camps, respectivement menés par Washington et par Moscou, répond de moins en moins à la situation réelle. Vis-à-vis du monde totalitaire progressivement lézardé, ou des problèmes que pose la Chine, ou de la conduite à tenir à l'égard de maints pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, ou de la refonte de l'Organisation des Nations Unies telle qu'elle s'impose en conséquence, ou de l'aménagement mondial des échanges de toute nature, etc., il apparaît que l'Europe, à condition qu'elle le veuille, est désormais appelée à jouer un rôle qui soit le sien. Sans doute convient-il qu'elle maintienne avec l'Amérique une alliance à laquelle, dans l'Atlantique nord, l'une et l'autre sont intéressées tant que durera la menace soviétique. Mais les raisons qui, pour l'Europe, faisaient de

alliance a form of subordination are fading away day by day. Europe must assume its share of the responsibilities. Everything indicates, moreover, that this event would be in accordance with the interest of the United States, whatever may be its merit, its power and its good intentions, for the multiplicity and complexity of the tasks henceforth go beyond, and perhaps dangerously, its means and its capacity. That is why the United States declares that it wishes to see the old continent unite and organise itself while many among the Gallic, Germanic and Latin peoples cry out "Let us build Europe!".

But which Europe? That is the question. Indeed, the established conveniences, the accepted renunciations, the deep-rooted reservations do not fade away easily. According to we French, it is a question of Europe's being made in order for it to be European. A European Europe means that it exists by itself for itself, in other words in the midst of the world it has its own policy. But that is precisely what is rejected consciously or unconsciously by some who claim, however, to want it to be established. In reality, the fact that Europe, not having a policy, would be subject to the policy that came to it from the other side of the Atlantic appears to them, even today, normal and satisfactory. We have seen many people, quite often, what is more worthy and sincere, advocate for Europe not an independent policy, which in reality they do not visualise, but an organisation unsuited to have one, linked in this field as in that of defence and of the economy, an Atlantic system, in other words, American, and consequently subordinate to what the United States calls its leadership. This organisation, entitled federal, would have had as its bases : on the one hand, a council of experts withdrawn from the affiliation to the States, and which would have been dubbed "executive", and on the other hand a parliament without national qualifications and which would have been called "legislative". Doubtless each of these two elements would have supplied that for which it would have been fitted, that is to say, studies for the council and debates for the parliament. But, without a doubt, neither of the two would have made what indeed no-one wanted them to make, that is a policy, for if the policy must take the debates and studies into account, it is another thing entirely than studies and debates.

A policy is an action, that is to say a body of decisions taken, of things done, of risks assumed, all this with the support of a people. The

governments of nations alone can be capable of and responsible for making policy. It is of course not forbidden to imagine that a day will come when all the peoples of our continent will become one and that then there could be a government of Europe, but it would be ridiculous to act as if that day had come.

That is why France—refusing to let Europe get bogged down, becoming bogged down herself in a guileful undertaking that would have stripped States, misled peoples and prevented the independence of our continent — took the initiative of proposing to her five partners of the Rome Treaty a beginning for the organisation of their co-operation. Thus, we would begin to live in common, pending the time when habit and evolution would gradually draw the ties closer together. We know that the German Government adhered in principle to this project. We know that a meeting of the six States in Paris, then another one in Bonn, seemed at first on the road to success, but that Rome refused to call the decisive meeting, its objections, joined with those of The Hague and Brussels, being powerful enough to halt everything. Finally, we know that the opponents invoked two arguments, moreover contradictory. The first argument : the French plan, which maintains the sovereignty of the States, does not conform to our conception of a Europe having as its executive a commission of experts, and as its legislative a parliament cut off from national realities. The second argument : although Britain does not agree to lose its sovereignty, we will not enter into any European political organisation to which it would not belong.

The French plan for European organisation not being adopted by Italy and by the Benelux countries ; moreover, integration not being able to lead to anything other than an American protectorate ; finally, Great Britain having shown throughout the interminable Brussels negotiations that it was not in a position to accept the common economic rules and, by the Nassau agreement, that its defence force, particularly in the nuclear domain, would not be European for lack of being autonomous in relation to the United States — it seemed to the Government of the Federal Republic of Germany and to the Government of the French Republic that their bilateral co-operation could have some value. It was then that, on the proposal of the German Government, the Franco-German Treaty of 22nd January 1963 was concluded, which I had the honour of signing right here with Chancellor Adenauer.

l'alliance une subordination s'effacent jour après jour. L'Europe doit prendre sa part de responsabilités. Tout indique, d'ailleurs, que cet avènement serait conforme à l'intérêt des États-Unis, quelles que puissent être leur valeur, leur puissance et leurs bonnes intentions. Car la multiplicité et la complexité des tâches dépassent dorénavant, et peut-être dangereusement, leurs moyens et leur capacité. C'est pourquoi eux-mêmes déclarent qu'ils souhaitent voir l'ancien continent s'unir et s'organiser, tandis que, parmi les Gaulois, les Germains et les Latins, beaucoup s'écrient : « Faisons l'Europe ! »

Mais quelle Europe ? C'est là le débat. En effet, les commodités établies, les renoncements consentis, les arrière-pensées tenaces ne s'effacent pas aisément. Suivant nous, Français, il s'agit que l'Europe se fasse pour être européenne. Une Europe européenne signifie qu'elle existe par elle-même et pour elle-même, autrement dit qu'au milieu du monde elle ait sa propre politique. Or, justement, c'est cela que rejettent, consciemment ou inconsciemment, certains qui prétendent cependant vouloir qu'elle se réalise. Au fond, le fait que l'Europe, n'ayant pas de politique, resterait soumise à celle qui lui viendrait de l'autre bord de l'Atlantique leur paraît, aujourd'hui encore, normal et satisfaisant. On a donc vu nombre d'esprits, souvent d'ailleurs valables et sincères, préconiser pour l'Europe non point une politique indépendante, qu'en vérité ils n'imaginent pas, mais une organisation inapte à en avoir une, rattachée dans ce domaine, comme dans celui de la défense et celui de l'économie, à un système atlantique, c'est-à-dire américain, et subordonnée, par conséquent, à ce que les États-Unis appellent leur *leadership*. Cette organisation, qualifiée de fédérale, aurait eu comme fondements, d'une part, un aréopage de compétences soustraites à l'appartenance des États et qu'on eût baptisé « exécutif » ; d'autre part, un parlement sans qualifications nationales et qu'on eût dit « législatif ». Sans doute chacun de ces deux éléments aurait-il fourni ce à quoi il eût été approprié, savoir : des études pour l'aréopage et des débats pour le parlement. Mais, à coup sûr, aucun des deux n'aurait fait ce qu'en somme on ne voulait pas qu'il fasse, c'est-à-dire une politique. Car, si la politique doit évidemment tenir compte des débats et des études, elle est tout autre chose que des études et des débats.

La politique est une action, c'est-à-dire un ensemble de décisions que l'on prend, de choses que l'on fait, de risques que l'on assume, le tout

avec l'appui d'un peuple. Seuls peuvent en être capables et responsables les gouvernements des nations. Il n'est certes pas interdit d'imaginer qu'un jour tous les peuples de notre continent n'en feront qu'un et qu'alors il pourrait y avoir un gouvernement de l'Europe, mais il serait dérisoire de faire comme si ce jour était venu.

C'est pourquoi la France, se refusant à laisser l'Europe s'enliser et à s'enliser elle-même dans une artificieuse entreprise qui eût débouillé les États, égaré les peuples et empêché l'indépendance de notre continent, prit l'initiative de proposer à ses cinq partenaires du Traité de Rome un début d'organisation de leur coopération. Ainsi commencerait-on à vivre en commun, en attendant qu'à partir de là, l'habitude et l'évolution resserrent peu à peu les liens. On sait que le gouvernement allemand donna son adhésion de principe à ce projet. On sait qu'une réunion des six États à Paris, puis une autre à Bonn parurent d'abord en voie d'aboutir, mais que Rome se refusa à convoquer l'entretien décisif, ses objections, jointes à celles de La Haye et de Bruxelles, étant assez fortes pour tout arrêter. On sait enfin que les opposants invoquaient deux arguments, au demeurant contradictoires. Premier argument : le plan français, qui maintient la souveraineté des États, ne répond pas à notre conception d'une Europe ayant pour exécutif une commission d'experts et pour législatif un parlement coupé des réalités nationales. Deuxième argument : bien que l'Angleterre n'accepte pas de perdre sa souveraineté, nous n'entrerons dans aucune organisation politique européenne dont elle ne ferait pas partie.

Le plan français d'organisation européenne n'étant pas adopté par l'Italie et par le Benelux ; d'autre part, l'intégration ne pouvant pas aboutir à autre chose qu'au protectorat américain ; enfin, la Grande-Bretagne ayant montré, au cours des interminables négociations de Bruxelles, qu'elle n'était pas en mesure d'accepter les règles économiques communes et, par l'accord de Nassau, que sa force de défense, notamment en matière nucléaire, ne serait pas européenne faute d'être autonome par rapport aux États-Unis, il apparut au gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et au gouvernement de la République Française que leur coopération bilatérale pourrait avoir quelque valeur. C'est alors que, sur la proposition du gouvernement allemand, fut conclu le traité du 22 janvier 1963 que j'eus l'honneur de signer, ici même, avec le Chancelier Adenauer.

However, it must be noted that, if the Franco-German Treaty made possible limited results in some areas, also if it led the two governments and their services to establish contacts which, for our part, and altogether, we judge can be useful and which are, in any case, very pleasant, up to now a common line of conduct has not emerged. Assuredly there is not, and there could not be, any opposition, strictly speaking, between Bonn and Paris. But whether it is a matter of the effective solidarity of France and Germany concerning their defence, or even of the stand to take and the action to pursue toward the East, above all the Moscow satellites, or correlatively of the question of boundaries and nationalities in Central and Eastern Europe, or of the recognition of China and of the diplomatic and economic mission which can be opened to Europe in relation to that great people, or of peace in Asia and particularly Indochina and Indonesia, or of the aid to give to the developing countries in Africa, Asia and Latin America, or of the organisation of the agricultural common market and consequently the future of the Community of the Six — one could not say that Germany and France have yet agreed to make together a policy and one could not dispute that this results from the fact that Bonn has not believed, up to now, that this policy should be European and independent. If this state of affairs were to last, there would be the risk, in the long run, of doubts among the French people, of misgivings among the German people, and among their four partners of the Rome Treaty, an increased tendency to leave things as they are, while waiting, perhaps, to be split up.

But, throughout the world, the force of things is doing its work. In wanting and in proposing the organisation of a Europe having its own policy, France is sure of serving the balance, the peace and the progress of the world. Moreover, she is now strong enough and sure enough of herself to be able to be patient, except for major external changes which would jeopardise everything and therefore lead her to change her direction. Besides, at the last meeting just held between the governments in Bonn and Paris, Chancellor Erhard gave an indication of a forthcoming German initiative. In waiting for the sky to clear, France is pursuing, by her own means, that which a European and independent

policy can and should be. It is a fact that people everywhere are pleased with it and that for herself it is not an unsatisfactory situation.

Question : Can you tell us, General, the present state of French policy in atomic matters, given the present circumstances, and particularly the project for a multilateral nuclear force which does not seem to be making visible progress ?

Answer : Nineteen years ago, suddenly, an atomic bomb caused 100,000 deaths in Hiroshima. Then, in Nagasaki, another caused as many. Suddenly Japan — a great people, courageous in the highest sense of the word, still possessing powerful military means, whose territorial nature and national character lent themselves perfectly well to the defensive to the bitter end — was seen to capitulate unconditionally, to the extent of allowing itself to be entirely occupied, governed, even transformed by its enemy.

Thus there opened in the history of our world an entirely new phase regarding the security of peoples, consequently regarding their policy and their respective relations. To possess the atomic weapon is, for a country, to be in a position to reduce relentlessly a nation which does not possess it. But it is also to deter any nation which possesses it from carrying out atomic aggression against it. For that would be tantamount to inflicting death only to receive it immediately.

Since America and Russia are both equipped with such an atomic arsenal, there exists between them a kind of automatic deterrent balance. But this balance really covers only them and not the other countries of the world, even when they are linked to one or the other of the two colossal powers. For the cause and the integrity of each of the others might not seem to their great ally to be worth the trouble of being crushed itself in crushing its rival. And, nevertheless, those threatened by the ambition of one of the two giants are led to accommodate themselves, in relation to the other, with strategic and therefore political dependence in which they think they see the only chance for their security. Certain were able to believe that the prospect of conflict was so terrible that the United States and Russia would in concert renounce that sort of arsenal. The fruitless and interminable Geneva conference arose from this illusion. But in the present state of the world, the hypothesis is unbelievable. The fact that America and Soviet Russia possess

Cependant, il faut bien constater que, si le traité franco-allemand a permis dans quelques domaines des résultats de détail, s'il a amené les deux gouvernements et leurs administrations à pratiquer des contacts que, de notre côté, et à tout prendre, nous jugeons qu'ils peuvent être utiles et sont, en tout cas, fort agréables, il n'en est pas sorti, jusqu'à présent, une ligne de conduite commune. Assurément, il n'y a pas et il ne peut y avoir d'opposition proprement dite entre Bonn et Paris. Mais, qu'il s'agisse de la solidarité effective de la France et de l'Allemagne quant à leur défense ; ou bien de l'organisation nouvelle à donner à l'Alliance atlantique ; ou bien de l'attitude à prendre et de l'action à exercer vis-à-vis de l'Est, avant tout des satellites de Moscou ; ou bien, corrélativement, de la question des frontières et des nationalités en Europe centrale et orientale ; ou bien de la reconnaissance de la Chine et de l'œuvre diplomatique et économique qui peut s'offrir à l'Europe par rapport à ce grand peuple ; ou bien de la paix en Asie et, notamment, en Indochine et en Indonésie ; ou bien de l'aide à apporter aux pays en voie de développement, en Afrique, en Asie, en Amérique latine ; ou bien de la mise sur pied du Marché commun agricole et par conséquent de l'avenir de la Communauté des Six, on ne saurait dire que l'Allemagne et la France se soient encore accordées pour faire ensemble une politique, et on ne saurait contester que cela tient au fait que Bonn n'a pas cru, jusqu'à présent, que cette politique devrait être européenne et indépendante. Si cet état de choses devait durer, il risquerait à la longue d'en résulter, dans le peuple français du doute, dans le peuple allemand de l'inquiétude, et chez leurs quatre partenaires du Traité de Rome une propension renforcée à en rester là où l'on en est, en attendant, peut-être, qu'on se disperse.

Mais, à travers le monde, la force des choses fait son œuvre. En voulant et en proposant l'organisation d'une Europe ayant sa propre politique, la France est certaine de servir l'équilibre, la paix et le progrès de l'univers. Au surplus, elle est maintenant assez solide et sûre d'elle-même pour pouvoir être patiente, sauf grands changements extérieurs qui remettraient tout en cause et pourraient l'amener, de ce fait, à modifier son orientation. D'ailleurs, lors de la réunion qui vient d'avoir lieu entre les gouvernements de Bonn et de Paris, M. le Chancelier Erhard a laissé prévoir une prochaine initiative allemande. En attendant que le ciel se découvre, la France poursuit par ses propres moyens ce que peut et

doit être une politique européenne et indépendante. Le fait est que, partout, les peuples s'en félicitent et qu'elle-même ne s'en trouve pas mal.

Question : Pourriez-vous nous indiquer, mon Général, l'état présent de la politique française en matière atomique, vu les circonstances actuelles, et notamment le projet de force nucléaire multilatérale qui ne semble pas faire de visibles progrès ?

Réponse : Il y a dix-neuf ans, soudain, une bombe atomique fit 100.000 morts à Hiroshima. Ensuite, à Nagasaki, une autre en fit autant. Du coup, on vit le Japon, grand peuple, courageux par excellence, disposant encore de puissants moyens militaires, dont la nature du territoire et le caractère national se prêtaient parfaitement bien à la défensive à outrance, capituler sans conditions, au point de se laisser entièrement occuper, gouverner, transformer même, par son ennemi.

Ainsi, s'est ouverte dans l'histoire de notre univers une phase complètement nouvelle quant à la sécurité des peuples, par suite, quant à leur politique et quant à leurs rapports respectifs. Détenir l'arme atomique, c'est, pour un pays, être à même de réduire sans rémission une nation qui ne la détient pas. Mais c'est aussi dissuader toute nation qui la détient de procéder contre lui à une agression atomique. Car celle-ci consiste à lancer la mort pour la recevoir aussitôt.

Comme l'Amérique et la Russie se sont dotées toutes les deux d'un tel armement, il existe entre elles une sorte d'équilibre automatique de dissuasion. Mais cet équilibre ne couvre réellement qu'elles-mêmes, et non les autres pays du monde, lors même qu'ils se trouvent liés à l'une ou à l'autre des deux colossales puissances. Car la cause et l'intégrité de chacun d'eux peuvent, éventuellement, ne pas sembler à leur grande alliée valoir la peine de se faire écraser en écrasant sa rivale. Et, pourtant, ceux qui sont menacés par l'ambition de l'un des deux géants sont amenés à s'accommoder, par rapport à l'autre, d'une dépendance stratégique et, de ce fait, politique, où ils croient voir la seule chance de leur sécurité. Certains ont pu imaginer que la perspective d'un conflit atomique serait à ce point redoutable que les États-Unis et la Russie renonceraient de concert à cette espèce d'armements. La vaine et interminable conférence de Genève procédait de cette illusion. Mais, dans l'état présent du monde, l'hypothèse est invraisemblable. Le fait,

their nuclear arsenal provides them with such security and moreover gives them, inside their respective camps, such a reason for exercising hegemony that they will not get rid of theirs, no more than any other State in their place would get rid of its arsenal, whatever its ideology, its nature and its propaganda. The result is that the countries which do not have an atomic arsenal believe that they have to accept a strategic and consequently a political dependency in relation to that one of the two giants which is not threatening them.

In these conditions France, while deplored the fact that the two giants in question do not disarm — except, of course, in the form of a momentary agreement which aimed only at a certain slowing down in the rate of production, but which continues to allow them to maintain and increase their gigantic power of destruction — France, I say, as soon as she was able to be herself, judged it necessary to begin the desired effort in order to become an atomic power in her turn. In this respect, it is true, she is suffering from the consequences of a long delay caused first by the war under the occupation, then by the reconstruction of everything that was demolished on her soil, and lastly by the procrastinations for her political, economic and financial recovery. Also, in comparison with the United States and Russia, which have widely put to use in their time the assistance of European scientists and technicians, and with Great Britain, which profited from the American experience, France disposes of only French capacities. Lastly, it is clear that the total of our scientific, technical and industrial means is far from reaching that of the two giants. However, we are on the road and we are advancing according to our plan. At the same time the vast research, invention and production activity that atomic development itself involves introduces a most effective stimulus into our scientific, technical and economic life. And here, at this very moment, we are reaching results. Our first atomic air unit becomes operational this year. In 1966 we will have enough Mirage IVs and refuelling planes to be able to carry at one time, over a distance of thousands of miles, bombs with a total power exceeding that of 150 Hiroshima bombs. Furthermore, we are working on moving on from series A fission bombs to series H fusion bombs, the latter launched from either atomic submarines, surface vessels or land. This very day the Premier is on his way to inspect the distant and isolated sites where, under the best testing and

security conditions, the necessary tests will take place in due time. We are in a position to think that six years from now our deterrent means will reach a total instantaneous power of 2,000 Hiroshima bombs. This is what certain, obviously unthinking, opponents call France's "little bomb". The field of deterrence is thus henceforth open to us. For to attack France would be equivalent, for whomever it might be, to undergoing frightful destruction itself. Doubtless the megatons that we could launch would not equal in number those that Americans and Russians are able to unleash. But, once reaching a certain nuclear capability, and with regard to one's own direct defence, the proportion of respective means has no absolute value. Indeed, since a man and a people can die only once, the deterrent exists provided that one has the means to wound the possible aggressor mortally, that one is very determined to do it and that the aggressor is convinced of it. That is why France's modern arsenal not only constitutes for her the incomparable guarantee of her security, but also introduces into a dangerous world a new and powerful element of wisdom and circumspection.

However, our advent to the rank of an atomic power is not failing to arouse diverse opposition here. To condemn this new force, the classic marriage of eternal demagogery and eternal routine is taking place : a marriage which once caused the failure of our Army's transformation in the face of Bismarck's ambitions and which was thus greatly responsible for our defeat in 1870 ; a marriage which, before 1914, deprived us of heavy artillery, for the lack of which, during the world war, our human losses far exceeded those of the enemy until we were finally able, after three years of exhausting combat, to equip ourselves with the necessary cannon ; a marriage which, on the eve of World War II, led the public powers and military command to refuse to build the mechanised armoured force, while Germany gave itself Panzer divisions, the effects of which are known ; a marriage which today loudly stigmatises the so-called excessive cost of atomic weapons, while not only does this cost not annually exceed one hundredth of our national income, or one quarter of our military expenditures, or half what the State pays to its pensioners and retired people,

pour l'Amérique et pour la Russie soviétique, de posséder leur armement nucléaire leur procure une telle sécurité, et d'autre part, leur donne à l'intérieur de leurs camps respectifs une telle raison d'exercer l'hégémonie qu'elles ne s'en déferont pas, pas plus qu'à leur place aucun État ne s'en déferait, quelles que soient son idéologie, sa nature et sa propagande. Il en résulte que les pays qui n'ont pas d'armement atomique croient devoir accepter une dépendance stratégique et, par conséquent, politique, par rapport à celui des deux géants qui ne les menace pas.

Dans ces conditions, la France, tout en déplorant que les deux géants en question ne désarment pas, sauf bien entendu sous la forme d'un accord momentané qui ne visait qu'un certain ralentissement du rythme de leur fabrication mais qui continue à leur permettre de garder et d'accroître leur gigantesque puissance de destruction, la France, dis-je, dès qu'elle a pu être elle-même, a jugé nécessaire d'entamer l'effort voulu pour devenir, à son tour, une puissance atomique. A cet égard, elle subit, il est vrai, les conséquences du long retard que lui ont valu d'abord la guerre sous l'occupation, puis la reconstruction de tout ce qui était démolé sur son sol, enfin les atermoiements de son redressement politique, économique et financier. Encore, par comparaison avec les États-Unis et la Russie soviétique qui ont largement utilisé en leurs temps le concours de savants et de techniciens européens, et avec la Grande-Bretagne qui a profité des expériences américaines, la France ne dispose que de capacités françaises. Enfin, il est clair que le total de nos moyens scientifiques, techniques et industriels est loin d'atteindre celui des deux géants. Cependant, nous avons pris la route. Nous avançons suivant notre plan. En même temps, la vaste activité de recherches, d'inventions, de réalisations qu'entraîne par lui-même le développement atomique introduit dans notre vie scientifique, technique et économique un ferment des plus efficaces. Et, voici qu'en ce moment même, nous accédons aux résultats. Notre première unité aérienne atomique devient opérationnelle cette année. En 1966, nous aurons assez de Mirage IV et d'avions ravitailleurs pour pouvoir porter, d'un seul coup, à plusieurs milliers de kilomètres, des projectiles dont la puissance totale dépassera celle de 150 bombes Hiroshima. D'autre part, nous sommes à l'œuvre pour passer de la série A des projectiles à fission à la série H des projectiles à fusion, ceux-ci lancés soit à partir de sous-marins atomiques, soit à partir de navires de surface, soit à partir du sol. Aujourd'hui

même, le Premier ministre va aller inspecter les sites lointains et isolés où, dans les meilleures conditions d'exécution et de sécurité, auront lieu, au moment voulu, les expériences nécessaires. Nous sommes en mesure de penser que, d'ici six ans, nos moyens de dissuasion atteindront une puissance totale instantanée de plus de deux mille bombes Hiroshima. C'est ce que certains opposants, évidemment irréfléchis, nomment « la bombette de la France ». La carrière de la dissuasion nous est donc désormais ouverte. Car le fait d'attaquer la France équivaudrait, pour qui que ce soit, à subir lui-même des destructions épouvantables. Sans doute les mégatonnes que nous pourrions lancer n'égaleraient pas en nombre celles qu'Américains et Russes sont en mesure de déchaîner. Mais, à partir d'une certaine capacité nucléaire et pour ce qui concerne la défense directe de chacun, la proportion des moyens respectifs n'a plus de valeur absolue. En effet, puisqu'un homme et un pays ne peuvent mourir qu'une fois, la dissuasion existe dès lors qu'on a de quoi blesser à mort son éventuel agresseur, qu'on y est très résolu et que lui-même en est bien convaincu. C'est par là que l'armement moderne de la France non seulement constitue pour elle la garantie incomparable de sa sécurité, mais encore introduit dans un monde dangereux un élément nouveau et puissant de sagesse et de circonspection.

Cependant, notre avènement au rang de puissance atomique ne manque pas de susciter chez nous diverses oppositions. Pour réprouver notre force nouvelle se produit la classique alliance de l'éternelle démagogie et de l'éternelle routine, alliance qui fit jadis échouer la transformation de notre armée face aux ambitions de Bismarck et fut ainsi pour beaucoup dans notre défaite de 1870 ; alliance qui, avant 1914, nous priva d'artillerie lourde, faute de laquelle, au cours de la Grande Guerre, nos pertes humaines dépassèrent de loin celles de l'ennemi, jusqu'à ce qu'enfin nous ayons pu, après trois années de combats épuisants, nous doter des canons nécessaires ; alliance qui, à la veille de la deuxième guerre mondiale, amena les pouvoirs publics et le commandement militaire à refuser la formation de la force mécanique cuirassée, tandis que l'Allemagne se donnait les Panzerdivisions, dont on sait quels furent les effets ; alliance qui, aujourd'hui, stigmatise à grands cris le prix, soi-disant démesuré, des armements atomiques, alors que ce prix ne dépasse pas annuellement la centième partie de notre revenu national, ni le quart de nos dépenses militaires, ni la moitié de ce que

or the total of the social benefits paid to farmers, but permits us to reduce by half our army personnel and the length of military service. However, this time the opposition does not come only from an over-simple refusal of reform, it is in reality inspired by adherents to two political prejudices, doubtless opposed, but both aimed at France's effacement under the hegemony of one or another foreign State. There are those, on the one hand, who would like to establish a totalitarian dictatorship in our country and who therefore desire to see us deprived of the means with which to defend ourselves against the East. There are, on the other hand, the partisans of the American protectorate who are alarmed at the prospect of a France mistress of herself with regard to her allies. But I believe, less than ever, that these objections, coming from two very different horizons, but both originating with the intention that our country be subordinated, are persuading the French nation. We will thus continue our atomic effort over the short, medium and long term, convinced to be thereby helping the nation's scientific, technical and industrial development, to be reviving the body and soul of our army as modern times command, and to be giving France the means for her security and her independence, consequently those for her action on behalf of equilibrium and peace in the world.

58. German, Dutch and Italian declarations on the statements by the President of the French Republic at his press conference on 23rd July, Bonn, The Hague, Rome

25th July 1964

(*Extracts*)

1. Mr. von Hase, Secretary of State for Information and spokesman of the Federal Government

In his press conference, President de Gaulle explained very clearly his views on world and European problems and gave his opinion on the evolution of the Franco-German Treaty.

The Federal Government also deplores that co-operation between the Federal Republic and the French Republic, as provided for in the Franco-German Treaty, has not yet resulted

in agreement between the two governments on important questions. German policy depends neither on the United States of America nor on France. A common policy on the part of the two governments cannot imply an acceptance of all the views of the partner. For this reason, for instance, on the German side, it was made quite clear before signing the Treaty that Germany wished to take part in the planned NATO nuclear fleet. France, who has no intention of taking such action, has stated on several occasions her understanding of the German position.

The Federal Government is more interested in the results already obtained through co-operation between Germany and France in the framework of the Treaty. It now remains for both sides to devote effort to continuous political work and put to full use the possibilities provided by the Treaty for achieving the overall goals defined by the Bundestag in the preamble it added to the Treaty as follows :

- the preservation and consolidation of the unity of the free nations and in particular of a close partnership between Europe and the United States of America ;
- the realisation of the right of self-determination for the German people and the restoration of German unity ;
- collective defence within the framework of the North Atlantic Alliance and the integration of the armed forces of the States bound together in that Alliance ;
- the unification of Europe by following the course adopted by the establishment of the European Communities with the inclusion of Great Britain and other States wishing to accede.

.....

Germany will continue to apply the Treaty in this spirit. It will do everything in its power to make the Treaty what it should be : the means of strengthening the cohesion of the world through Franco-German friendship.

2. The spokesman of the Dutch Ministry for Foreign Affairs

The press conference by the President of the French Republic demonstrated clearly once again that the aim of French policy, with particular

nous payons aux pensionnés et retraités de l'État, ni le montant des prestations sociales versées aux exploitants agricoles, mais nous permet de diminuer de moitié les effectifs de notre armée et la durée du service militaire. Pourtant, cette fois, l'opposition ne vient pas seulement d'un refus simpliste de réforme. Elle est, en effet, inspirée par les tenants de deux partis pris politiques, opposés sans doute, mais tendant tous les deux à l'effacement de la France sous l'hégémonie de tel ou tel État étranger. Ce sont, d'une part, ceux qui voudraient établir chez nous la servitude totalitaire et qui souhaitent, par conséquent, nous voir privés des moyens de nous défendre face à l'Est. Ce sont, d'autre part, les partisans du protectorat américain qu'alarme la perspective d'une France maîtresse d'elle-même vis-à-vis de ses alliés. Mais je crois moins que jamais que ces objections, venues de deux horizons très différents, mais qui, les unes et les autres, procèdent de l'intention que notre pays soit subordonné, persuadent la nation française. Nous continuerons donc notre effort atomique, à court, à moyen et à long terme, convaincus d'aider ainsi au développement scientifique, technique et industriel de la nation, de renouveler l'âme et le corps de notre armée comme le commande l'époque moderne, de donner à la France les moyens de sa sécurité et de son indépendance, par là même ceux de son action au profit de l'équilibre et de la paix du monde.

58. Prises de position allemande, néerlandaise et italienne à la suite des déclarations du Président de la République Française au cours de sa conférence de presse du 23 juillet, à Bonn, La Haye et Rome

25 juillet 1964

(Extraits)

1. M. von Hase, Secrétaire d'Etat à l'information, porte-parole du gouvernement fédéral

Lors de sa conférence de presse, le Président de Gaulle, avec une grande franchise, a exposé ses vues sur les problèmes mondiaux et européens et exprimé son avis sur l'évolution du traité franco-allemand.

Le gouvernement fédéral déplore, lui aussi, que la coopération entre la République fédérale et la République Française, comme elle est prévue par le traité franco-allemand, n'ait pas encore

abouti à un accord des points de vue des deux gouvernements sur des questions importantes. La politique allemande ne dépend ni des États-Unis d'Amérique, ni de la France. Une politique commune des deux gouvernements ne peut signifier l'acceptation de toutes les vues du partenaire. C'est ainsi que, par exemple, il avait été clairement exprimé du côté allemand, avant la signature du traité, que l'Allemagne voulait participer à la flotte nucléaire projetée par l'O.T.A.N. La France qui, elle, n'a pas l'intention d'agir ainsi, a de son côté, déclaré à plusieurs reprises qu'elle comprenait l'attitude allemande.

Le gouvernement fédéral apprécie davantage les résultats que la coopération entre l'Allemagne et la France a déjà obtenus dans le cadre du traité. Il faut maintenant s'attacher de part et d'autre à un travail politique constant et entreprendre tous les efforts afin d'utiliser les possibilités offertes par le traité pour la réalisation des grands objectifs que le Bundestag a définis dans le préambule (ajouté par lui au traité) et qui sont :

- le maintien et la consolidation du rassemblement des peuples libres, notamment par une étroite association entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique ;
- l'application au peuple allemand du droit à l'autodétermination et le rétablissement de l'unité allemande ;
- la défense commune dans le cadre de l'Alliance atlantique et l'intégration des forces des États réunis au sein de cette alliance ;
- l'unification de l'Europe en suivant le chemin amorcé par la création des Communautés européennes et avec l'incorporation de la Grande-Bretagne comme celle des autres Etats disposés à adhérer.

.....

Du côté allemand, on continuera à utiliser le traité dans cet esprit. L'Allemagne fera tout ce qui est en son pouvoir pour faire de lui ce qu'il doit être : un moyen de renforcer la cohésion du monde libre grâce à l'amitié franco-allemande.

2. Le porte-parole du gouvernement néerlandais

La conférence de presse du Président de la République Française a montré clairement, une fois de plus, que l'objectif de la politique française,

regard to European and Atlantic co-operation, differs in its principles from the concepts of the Netherlands and of the European Communities.

.....

With regard to political co-operation in Europe, it can be seen that the statements given at the press conference confirm that the French Government assumes that the political organisation of the Six should aim at implementing a common policy in conformity with the policy of France. The Netherlands Government remains fundamentally opposed to this concept of European unity.

.....

The Netherlands Government is convinced that acceptance of the French concept would lead to a division of Europe and of the Atlantic world.

3. Unofficial communiqué issued by the Italian Ministry for Foreign Affairs

The foreign policy of Italy is based on loyalty towards the Atlantic Alliance and on European solidarity which will continue to be sought through coherent action for the creation of an effective democratic unity of the old continent. In respect of General de Gaulle's affirmation that consideration of the French proposal for European co-operation was prevented because Rome refused to convene the final meeting, political circles in Rome refer to the Italian statement of 17th May 1963 when a similar affirmation was made in the Bundestag by the former Federal Chancellor, Mr. Adenauer. In actual fact, Ministry circles wish to stress that at that time the views of the governments concerned were in agreement, pending further clarification of their respective positions which were still quite different. It is quite certain that if such clarification could be obtained through concerted action by all the governments concerned, Italy would be prepared to make a contribution to resuming the progress which was interrupted.

59. *Communiqué issued after the meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels*

30th July 1964

The conference of representatives of the member States made the following appointments :

Mr. Robert Margulies (Germain FDP Member of Parliament) appointed member of the Euratom Commission to replace Mr. Krekeler, resigned, for the remaining term of office until 9th January 1966 ;

Mr. G. Colonna di Paliano to replace Mr. Caron as member of the EEC Commission ;

Mr. Levi Sandri appointed Vice-President of the EEC Commission in place of Mr. Caron.

In the Court of Justice, the term of office of Judges Donner (Netherlands), Lecourt (France) and Strauss were renewed. Mr. Rossi (Italy), having reached retirement age, will be replaced by Mr. Riccardo Monaco, now Secretary-General of the Diplomatic Legal Department of the Italian Ministry for Foreign Affairs. The new mandates are valid till 6th October 1970.

The Council appointed Mr. Ameye member of the Economic and Social Committee and Mr. van Houtte, Clerk of the Court of Justice, was appointed Special Counsellor of the EEC and Euratom Commissions for European schools.

At the meeting of the Councils of the Communities, the Ministers reached agreement in principle on the number of members of the future single executive.

The EEC Council discussed the question of relations between the Community and Austria. It instructed the Committee of Permanent Representatives, with the assistance of representatives of the Commission, to draw up draft directives which would enable the negotiations to be opened.

The present position of the Community was discussed on the basis of a report from the EEC Commission. In this respect the position in Italy was examined in detail on the basis of a report by Mr. Colombo.

spécialement pour ce qui concerne la coopération européenne et atlantique, diffère en son principe des conceptions des Pays-Bas et des Communautés européennes.

Pour ce qui concerne la coopération politique en Europe, on peut constater que l'exposé donné lors de la conférence de presse constitue confirmation du fait que le gouvernement français procède de l'opinion que l'organisation politique des Six doit conduire à mettre en œuvre une politique commune conforme à la politique de la France. Le gouvernement néerlandais ne peut que persister à s'opposer fondamentalement à cette conception de l'unité européenne.

Le gouvernement néerlandais est convaincu que l'acceptation de la conception française conduirait à une division de l'Europe et du monde atlantique.

3. Communiqué officieux diffusé par le ministère italien des affaires étrangères

La politique étrangère de l'Italie est fondée sur la loyauté envers l'Alliance atlantique et sur la solidarité européenne, qui continuera à être recherchée au moyen d'une action cohérente tendant à la création d'une unité démocratique effective du vieux continent. A propos de l'affirmation du Général de Gaulle, selon qui l'examen du projet français pour la coopération européenne se serait arrêté parce que Rome aurait refusé de convoquer la réunion décisive, les milieux politiques romains se réfèrent à ce qui fut précisé du côté italien le 17 mai 1963, à l'occasion d'une affirmation analogue faite au Bundestag par l'ancien Chancelier fédéral Adenauer. En réalité, souligne-t-on dans les cercles de la *Farnesina*, il y eut à ce moment-là une concordance de vues des gouvernements, dans l'attente d'un éclaircissement des positions respectives encore très divergentes. Il ne fait pas de doute que si un éclaircissement de ce genre pouvait se produire, grâce à un effort concerté de tous les gouvernements intéressés, du côté italien on serait prêt à contribuer activement à une reprise du chemin interrompu.

59. Communiqué publié à l'issue de la réunion des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. à Bruxelles

30 juillet 1964

La conférence des représentants des États membres a procédé aux nominations suivantes :

M. Robert Margulies (député F.D.P. allemand) est nommé membre de la Commission d'Euratom en remplacement de M. Krekeler, démissionnaire, pour la période du mandat restant à courir, jusqu'au 9 janvier 1966 ;

M. G. Colonna di Paliano remplace M. Caron comme membre de la Commission de la C.E.E. ;

M. Levi Sandri est nommé vice-président de la Commission de la C.E.E. à la place de M. Caron.

A la Cour de Justice, les mandats des juges Donner (Pays-Bas), Lecourt (France) et Strauss sont renouvelés. M. Rossi (Italie), atteint par la limite d'âge, sera remplacé par M. Riccardo Monaco, actuellement Secrétaire général du contentieux diplomatique du ministère italien des affaires étrangères. Les nouveaux mandats sont valables jusqu'au 6 octobre 1970.

Le Conseil nomme M. Ameye membre du Comité Économique et Social et M. van Houtte, Greffier de la Cour de Justice, est nommé Conseiller spécial des Commissions de la C.E.E. et d'Euratom pour les écoles européennes.

Les ministres réunis en conseils des communautés ont réalisé un accord de principe sur le nombre des membres du futur exécutif unique.

Le Conseil de la C.E.E. a abordé la question des relations entre la Communauté et l'Autriche. Il a chargé le Comité des représentants permanents de préparer, avec le concours du représentant de la commission, un projet de directive permettant l'ouverture des négociations.

La situation conjoncturelle de la Communauté a été discutée sur la base d'un rapport de la Commission de la C.E.E. Dans ce cadre, la situation conjoncturelle de l'Italie a été l'objet d'un examen approfondi sur la base d'un rapport de M. Colombo.

The problems of the Kennedy negotiations were tackled on the basis of a Commission report. The Council discussed trade relations with third countries in general, and particularly with Japan and the countries of the East.

The Council adopted the regulations relating to dairy products. It decided to transmit various proposals for regulations in the agricultural field to the European Parliament for an opinion.

**60. Ministerial Statement
of the Group of Ten**

10th August 1964

(Extracts)

1. The Ministers and Governors of the ten countries participating in the General Arrangements to Borrow have, over the past year, examined, with a long-range perspective, the wider implications of the obligations which they have accepted for helping to assure the stability and adequacy of the international payments system. They have reviewed the functioning of the international monetary system and its probable future needs for liquidity. The necessary studies were entrusted to a Group of Deputies, to be carried out in co-operation with the International Monetary Fund and with the participation of representatives of the staffs of the International Monetary Fund, the Organisation for Economic Co-operation and Development, and the Bank for International Settlements, as well as of an observer of the Swiss National Bank. The conclusions and decisions of the Ministers and Governors were greatly assisted by these studies...

2. In reviewing the functioning of the international monetary system, the Ministers and Governors reaffirmed their conviction that a structure based, as the present is, on fixed exchange rates and the established price of gold, has proved its value as a foundation on which to build for the future. They further agreed that increasingly close co-operation among monetary authorities was an essential element supporting the system. As concerns liquidity, the Minister and Governors are agreed that, for the international monetary system as a whole, supplies of gold and reserve currencies are fully adequate for the present and are likely to be for the immediate future. These reserves are supplemented by a broad range of

credit facilities. The continuing growth of world trade and payments is likely to entail a need for larger international liquidity. This need may be met by an expansion of credit facilities and, in the longer run, may possibly call for some new form of reserve asset.

3. The smooth functioning of the international monetary system depends on the avoidance of major and persistent international imbalances and on the effective use of appropriate policies by national governments to correct them when they occur. The Ministers and Governors have therefore decided to initiate a thorough study of the measures and instruments best suited for achieving this purpose compatibly with the pursuit of essential internal objectives. In view of the experience it has already acquired in this field, Working Party 3 of the OECD is being invited to take charge of this study.

4. A significant development in the evolution and strengthening of the system has been the emergence of a wide range of bilateral and multi-lateral credit facilities, notably to cope with speculative movements and sudden pressures. There has at the same time been increasing recognition of the fact that the way in which balance of payments deficits and surpluses are financed has implications for countries other than those directly concerned. The Ministers and Governors have consequently agreed on the usefulness of participating, through the international institutions which are already concerned with these problems, in a "multilateral surveillance" of the ways and means of financing balance of payments disequilibria. To this end, they have approved arrangements which will give the monetary authorities of countries participating in them a more comprehensive and up-to-date view of major trends and will afford them a better basis for strengthening their policy of co-operation in the international monetary sphere. This should help them to avoid excesses or shortages in the means of financing surpluses or deficits in the balance of payments, as well as to discuss measures appropriate for each country in accordance with the general economic outlook. The Ministers and Governors of the Group will meet from time to time to survey current developments in this field.

Les problèmes des négociations Kennedy ont été abordés sur la base d'un rapport de la Commission. Le Conseil a abordé, d'une manière générale, les relations commerciales avec les pays tiers, notamment le Japon et les pays de l'Est.

Le Conseil a adopté l'ensemble des règlements d'application en matière de produits laitiers. Il a décidé de transmettre pour avis, au Parlement européen, différentes propositions de règlement relevant du domaine agricole.

60. Déclaration ministérielle du Groupe des Dix

10 août 1964

(Extraits)

1. Les ministres et gouverneurs des dix pays participant aux Accords généraux d'emprunt ont, au cours de l'année qui vient de s'écouler, examiné, dans une perspective à long terme, l'étendue et la portée des obligations qu'ils ont acceptées en vue de contribuer à assurer un système international des paiements stable et satisfaisant. Ils ont passé en revue le fonctionnement du système monétaire international et ses besoins probables de liquidités pour l'avenir. Un groupe de suppléants a été désigné pour entreprendre les études nécessaires, en coopération avec le Fonds Monétaire International et avec la participation de représentants des services du Fonds Monétaire International, de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques et de la Banque des Règlements Internationaux, ainsi que d'un observateur de la Banque nationale suisse. Ces études... ont grandement facilité les conclusions et les décisions des ministres et des gouverneurs.

2. En passant en revue le fonctionnement du système monétaire international, les ministres et gouverneurs ont réaffirmé leur conviction qu'une structure basée, comme l'est la structure actuelle, sur des taux de change fixes et sur un prix stable de l'or, a prouvé sa valeur en tant que fondation sur laquelle construire l'avenir. Ils sont également convenus qu'une coopération de plus en plus étroite entre les autorités monétaires était un facteur essentiel de solidité du système. En ce qui concerne les liquidités, les ministres et gouverneurs se sont accordés à reconnaître que, pour le système monétaire international considéré dans son ensemble, les disponibilités en or et en monnaies de réserve sont pleinement suffisantes pour le moment et le resteront vraisemblablement dans

l'avenir immédiat. A ces réserves s'ajoute une gamme étendue de facilités de crédit. La poursuite de la croissance du commerce et des paiements mondiaux entraînera vraisemblablement un besoin accru de liquidité internationale. Ce besoin pourra être couvert par une expansion des facilités de crédit et, à plus long terme, pourra éventuellement rendre nécessaire une nouvelle forme d'instrument de réserve.

3. Le fonctionnement harmonieux du système monétaire international suppose que ne se produisent pas de déséquilibres internationaux importants et durables et que, s'il vient à s'en produire, les gouvernements nationaux recourent de façon effective aux politiques appropriées. C'est pourquoi les ministres et gouverneurs ont décidé de faire procéder à une étude approfondie des mesures et des instruments les plus aptes à la réalisation de ce but d'une façon compatible avec la poursuite des objectifs internes essentiels. Compte tenu de l'expérience qu'il a déjà acquise dans ce domaine, le groupe de travail n° 3 de l'O.C.D.E. a été invité à se charger de cette étude.

4. Un développement significatif dans l'évolution et le renforcement du système a été l'apparition d'une gamme étendue de facilités de crédit bilatérales et multilatérales, pour faire face notamment aux mouvements spéculatifs et aux tensions soudaines. Dans le même temps, il est apparu de plus en plus clairement que la manière dont sont financés les déficits et les excédents de balance de paiements a des conséquences pour les pays autres que ceux directement concernés. En conséquence, les ministres et gouverneurs sont convenus de la nécessité de participer, dans le cadre des organisations internationales qui s'intéressent déjà à ces problèmes, à une « surveillance multilatérale » des voies et moyens utilisés pour le financement des déséquilibres de balance des paiements. A cette fin, ils ont approuvé des arrangements qui donneront aux autorités monétaires des pays participants une vision plus complète et plus à jour des principales tendances et leur fournira une meilleure base pour le renforcement de leur politique de coopération dans le domaine monétaire international. Ceci devrait les aider à éviter l'excès ou l'insuffisance des moyens de financement des excédents ou des déficits de balance des paiements, aussi bien qu'à discuter des mesures appropriées à la situation de chaque pays en fonction de la situation économique générale. Les ministres et gouverneurs du Groupe se réuniront périodiquement pour faire le point en ce domaine.

5. Looking further into the future, since there is a possibility that the supply of gold and foreign exchange reserves may prove to be inadequate for the overall reserve needs of the world economy, the Ministers and Governors, without prejudging any aspect of this question, have approved the arrangements made by their Deputies for a study group to examine various proposals regarding the creation of reserve assets either through the IMF or otherwise.

6. Finally, the Ministers and Governors have exchanged views on the adequacy of international credit arrangements. The International Monetary Fund, with large resources of credit and a code of obligations, occupies a central position. In order to further the Fund's capabilities and while recognising that the responsibility for decisions concerning the provision of additional resources rests with the competent authorities of the IMF itself, the Ministers and Governors, for their part, are agreed that they will, in the forthcoming quinquennial review of Fund quotas during 1965, support a moderate general increase in member quotas. At the same time, they will support relative adjustments of those individual quotas which are clearly out of line. In addition, the Deputies are instructed to study the questions related to the renewal of the General Arrangements to Borrow and to make recommendations to the Ministers and Governors before September 1965.

7. The Ministers and Governors believe that the review of the international monetary system conducted during the past year has helped to clarify the fundamental considerations which underlie the various national points of view and has brought a fuller recognition of common interests. They believe that the spirit and practice of co-operation that have now been achieved warrant confidence that fully adequate, but not excessive, resources will be made available to meet the liquidity requirements of the world as a whole. This readiness of their countries to work together in meeting unexpected developments or longer range requirements will strengthen the capacity of the international monetary system to support and sustain the objectives of growth, employment and price stability that are shared among all people.

**61. General Resolutions adopted at
the Tenth Annual Assembly
of the Atlantic Treaty Association,
Ottawa**

18th September 1964

(Extract)

.....

4. The Atlantic Treaty Association reaffirms its support for the ideals and purposes of the North Atlantic Treaty which has proved and continues to be essential to the protection of freedom in the world, and for closer co-operation within the Atlantic Alliance. It notes that no satisfactory political solutions have yet been found for the control of nuclear strategy, striking the right and realistic balance between national diversities and Atlantic unity and a new understanding of sovereignty. These must be tasks for the near future.

5. The ATA expresses the hope that the present efforts by some members of NATO to organise a multilateral force in spite of technical difficulties, will not militate against but will rather encourage, the emergence of a western European political community, including Britain, within the framework of the Alliance, as a first step towards the creation of a wider political community of the western world.

6. The ATA believes that the basic duties and interest of the Atlantic nations require the development of a common or harmonised policy, and co-ordinated action, on matters of common concern.

7. The tasks ahead include fulfilling those feasible lines of policy which are succeeding in joint enterprises; the further integration of nuclear and conventional strategic resources; a greater measure of co-operation in monetary affairs; a common approach to the problems of the developing countries, the support of peace-keeping operations under the auspices of the United Nations; and the expansion of international trade.

8. All practicable means of further developing an Atlantic Community adequately organised to

5. Se préoccupant de l'avenir plus éloigné et de l'éventualité où les disponibilités en or et en monnaies de réserve se montreraient insuffisantes au regard des besoins globaux de l'économie mondiale, les ministres et gouverneurs, sans préjuger aucun aspect de cette question, ont approuvé les dispositions prises par leurs suppléants pour la constitution d'un groupe d'études chargé d'examiner les diverses propositions concernant la création d'instruments de réserve par l'intermédiaire du F.M.I. ou autrement.

6. Finalement, les ministres et gouverneurs ont échangé leurs vues en ce qui concerne les arrangements internationaux de crédit. Le Fonds Monétaire International occupe, avec ses moyens étendus de crédit et son code d'obligations, une position centrale. Afin d'élargir les possibilités du Fonds, et tout en reconnaissant que la responsabilité des décisions relatives à l'appel de ressources additionnelles dépend des autorités compétentes du F.M.I. lui-même, les ministres et gouverneurs, pour leur part, sont convenus d'accorder leur appui, à l'occasion de la prochaine révision quinquennale des quotes-parts en 1965, à une augmentation générale modérée des quotes-parts des États membres. Dans le même temps, ils se prononceront en faveur de l'ajustement relatif de celles des quotes-parts individuelles qui sont manifestement mal adaptées. En outre, les suppléants ont reçu instruction d'étudier les questions relatives au renouvellement des Accords généraux d'emprunt et de faire à ce sujet des recommandations aux ministres et gouverneurs avant septembre 1965.

7. Les ministres et gouverneurs estiment que l'analyse du système monétaire international conduite au cours de l'année qui vient de s'écouler a contribué à clarifier les considérations fondamentales sur lesquelles reposent les différents points de vue nationaux. Ils estiment que la pratique et l'esprit de coopération qu'ils ont maintenant atteints permettent d'escrimer avec confiance que des ressources pleinement suffisantes, sans être excessives, seront réunies pour faire face aux besoins de liquidités de l'ensemble du monde. La disposition montrée par leurs pays à travailler en commun pour répondre aux développements imprévus ou aux besoins à long terme renforcera la capacité du système monétaire international à promouvoir et à maintenir les objectifs de croissance, de plein emploi et de stabilité des prix qui sont communs à tous les peuples.

61. *Résolutions générales adoptées par l'Association du Traité de l'Atlantique à Ottawa*

18 septembre 1964

(Extraits)

.....

4. L'Association du Traité de l'Atlantique réaffirme son adhésion aux idéaux et aux buts poursuivis par le Traité de l'Atlantique Nord qui a prouvé être et demeure essentiel pour la protection de la liberté dans le monde, ainsi qu'à une coopération plus étroite à l'intérieur de l'Alliance. Elle remarque cependant qu'aucune solution politique satisfaisante n'a encore été trouvée pour le contrôle de la stratégie nucléaire, établissant un équilibre juste et réaliste entre les diversités nationales et l'unité atlantique et une conception nouvelle de la souveraineté. Ce doivent être les tâches du proche avenir.

5. L'A.T.A. exprime le souhait que les efforts faits par quelques membres de l'Alliance pour organiser une force multilatérale en dépit des difficultés techniques, n'agiront pas contre, mais encourageront plutôt l'apparition d'une communauté politique européenne occidentale, comprenant la Grande-Bretagne, dans le cadre de l'Alliance, comme un premier pas vers la création d'une communauté politique plus large du monde occidental.

6. L'A.T.A. croit que les obligations fondamentales et les intérêts des nations atlantiques exigent le développement d'une politique commune ou harmonieuse, une action coordonnée sur les matières qui les concernent en commun.

7. Les tâches ainsi définies comprennent certaines lignes politiques dont la réalisation peut être entreprise en commun : l'intégration ultérieure des ressources nucléaires et conventionnelles en matière de stratégie, une coopération plus étroite dans les affaires monétaires, une étude en commun des problèmes concernant les pays en voie de développement, le soutien des opérations de sauvegarde de la paix sous les auspices des Nations Unies et l'expansion du commerce international.

8. Tous les moyens pratiques à employer pour construire ultérieurement une communauté atlant-

meet the political, military and economic challenges of this era should, therefore, be explored. This should include the improvement of NATO, the OECD and the Atlantic Institute, and the evolution of the NATO Parliamentarians' Conference into an Atlantic Assembly.

9. The ATA supports in particular paragraph 4 of the NATO Ministers' communiqué from The Hague of 14th May 1964, which reads as follows :

"In particular, no solution has yet been found for the problems of Germany and Berlin. The Council reaffirmed that a just and peaceful solution to the problem of Germany can be reached only on the basis of the right of self-determination, and agreed that every suitable opportunity should be taken to bring nearer to realisation the wish of the German people for reunification in freedom, and thereby ensure an enduring peace in Central Europe. This problem will continue to be examined. The Council also reaffirmed that the Government of the Federal Republic of Germany is the only German government freely and legitimately constituted and therefore entitled to speak for Germany as the representative of the German people in international affairs. With regard to Berlin, the Alliance stands by the terms of its declaration of 16th December 1958."

10. In view of the fact that the period following the first 20 years mentioned in Article 13 of the North Atlantic Treaty will start as from April 1969, *it is recommended that :*

- (a) national associations begin studying now the possible improvements to be made in the North Atlantic Treaty and its organisation ;
- (b) a review of these problems be inserted in the agenda for the 1965 ATA Annual Assembly ;
- (c) this matter be subjected to thorough examination in the next meeting of the ATA Council ;
- (d) the organisations who are members of the ATA acquaint the Secretary-General at the next Assembly of the currents of

authoritative opinion in their respective countries with definite proposals for the future.

11. The Assembly calls attention to the progress made during the past year in the further development of methods and material for education in international relations in schools of the Atlantic Community. In particular the setting up of the Centre for Information in London and the start in the publication of "The World and the School" represents an important new and valuable initiative. The ATA recognises the opportunity now offered in each of our countries to further stimulate understanding of the principles of the Atlantic Community.

12. The Assembly recommends that National Associations make a special effort to interest the public, and more particularly the trades unions in the defence problems of the Atlantic Community. It should be emphasised that the rate of economic expansion in the West and the increase in the standard of living is proof of the greater efficiency of the countries of the Alliance as compared with those countries which rely on a collective system.

13. The Assembly recommends that the national associations welcome among their members (if necessary by passing a definite rule) nationals of other member countries of the Alliance who may be living in their country for a prolonged period.

**62. Speech from the Throne
by Queen Juliana,
The Hague**

16th September 1964

(Extract)

... The Government will continue its efforts to complete and extend the Common Market and consolidate the structure of the European Community. For this purpose, the powers of the European Parliament must be increased. In spite of differences between the member countries, a common or co-ordinated policy is emerging. With regard to the common trade policy, the

tique organisée de façon à réaliser les buts politiques, militaires et économiques de cette époque devraient être recherchés en conséquence. Ceci comprendrait l'amélioration de l'O.T.A.N., de l'O.C.D.E. et de l'Institut atlantique, ainsi que l'évolution de la Conférence de Parlementaires de l'O.T.A.N. dans une assemblée atlantique.

9. L'A.T.A. adhère au paragraphe 4 du communiqué des ministres de l'O.T.A.N. à La Haye, du 14 mai 1964, ainsi rédigé :

« En particulier, aucune solution n'a encore été trouvée aux problèmes de l'Allemagne et de Berlin. Le Conseil a réaffirmé sa conviction qu'une solution juste et pacifique du problème de l'Allemagne ne pourra être élaborée que sur la base du droit à l'autodétermination. Il a estimé qu'il faut profiter de toute occasion qui permette de tenir compte du désir du peuple allemand de voir s'effectuer sa réunification dans la liberté assurant ainsi une paix durable en Europe centrale. Cette question continuera à être examinée. Le Conseil a également réaffirmé que le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne est le seul gouvernement librement et légitimement constitué en Allemagne et, de ce fait, habilité à parler au nom de l'Allemagne et à représenter le peuple allemand dans les affaires internationales. En ce qui concerne Berlin, l'Alliance s'en tient aux termes de sa déclaration du 16 décembre 1958. »

10. L'A.T.A., considérant que la période après les premiers vingt ans mentionnés dans l'article 13 du Traité de l'Atlantique Nord commencera en avril 1969 :

- (a) Recommande aux associations nationales d'étudier dès maintenant les améliorations à apporter au Traité et à l'Organisation de l'Atlantique Nord ;
- (b) Décide d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée annuelle de l'A.T.A. en 1965 l'examen de ce problème ;
- (c) Demande de préparer avec le plus grand sérieux l'examen de cette question dans les prochaines réunions du Conseil de l'A.T.A. ;
- (d) Insiste auprès des organisations membres de l'A.T.A. pour qu'elles fassent connaître au Secrétaire général, à leur prochaine

assemblée, leurs idées sur ce point, les opinions des milieux et personnalités politiques de leur pays, leurs propositions pour l'avenir.

11. L'Assemblée attire l'attention sur les progrès accomplis dans le courant de l'année en ce qui concerne le développement des méthodes et des moyens en vue de l'éducation, dans le cadre des relations internationales, des écoles de la Communauté atlantique. La création d'un Centre d'information à Londres et le lancement de la publication «Le monde et l'école» représentent notamment une nouvelle, importante et très utile initiative. L'A.T.A. se rend compte des facilités offertes aujourd'hui à tous les pays d'élargir et de stimuler la compréhension des principes de la Communauté atlantique.

12. L'Assemblée recommande aux associations nationales d'intensifier leurs efforts auprès du grand public, et en particulier auprès des syndicats, dans le but de les intéresser aux problèmes de défense de la Communauté atlantique. Il faudra mettre l'accent sur le fait que le volume de l'expansion économique et l'augmentation du standard de vie dans l'Ouest, comparés à ceux des pays avec un système collectif, sont la preuve manifeste de la plus grande efficacité des pays de l'Alliance.

13. L'Assemblée recommande aux diverses associations nationales d'accueillir comme membres, dans leur propre sein (et si c'est nécessaire au moyen de dispositions bien définies) des citoyens d'une autre nation appartenant à l'Alliance et faisant dans la contrée intéressée un séjour d'une certaine durée.

62. Discours du trône de la Reine Juliana à La Haye

16 septembre 1964

(Extrait)

...Le gouvernement poursuivra ses efforts pourachever et élargir le Marché commun et consolider la structure de la Communauté européenne. Il est nécessaire, pour cela, d'étendre les pouvoirs du Parlement européen. Malgré les divergences entre les pays membres, une politique coordonnée ou commune est en cours de développement. Sur le plan de la politique commerciale commune, le gouvernement préconisera une plus

Government will advocate greater freedom for international trade and will work for the adoption of a positive approach by the European Community in the Kennedy round...

**63. Results of the general elections
in Denmark**

22nd September 1964

	<i>Seats</i>	<i>Votes</i>
Social Democrats	76 (no change)	1,103,216
Radicals	10 (— 1)	139,731
Conservatives	36 (+ 4)	527,921
Agrarian Liberals	38 (no change)	546,940
Independents	5 (— 1)	65,659
German minority	0 (— 1)	9,265
Faroe Islands	2 (no change)	
Greenland	2 (no change)	

**64. Statement by Mr. Théo Lefèvre
to the European Study Centre,
Brussels**

25th September 1964

(Extracts)

...If a true European Community is to be built, said Mr. Lefèvre, it will not be enough to add a political authority to the existing bodies ; the European Parliament will have to be given full parliamentary powers which means, *inter alia*, that it should be elected by direct suffrage...

The three wise men should be appointed after consultations between the Six so as to avoid "Gaullist extremists" being chosen. A system of rotation over three years should be worked out so that the six nationalities are each represented in turn. Their rôle would be to establish the principles of European integration and to show the world that the Six are not always divided... The United States should welcome this initiative as an attempt to move out of the rut in which both Europe and the Atlantic Alliance are at the moment. This step does not imply that Europe has gone over to Gaullism and the three wise men will be faithful to NATO...

**65. Conservative, Liberal and Labour
Party programmes for the general elections
on 15th October**

27th September 1964

(Extracts)

Conservative Party

We remain convinced that the political and economic problems of the West can best be solved by an Atlantic partnership between America and a united Europe. Only in this way can Europe develop the wealth and power, and play the part in aiding others, to which her resources and history point the way.

Entry into the European Economic Community is not open to us in existing circumstances, and no question of fresh negotiations can arise at present. We shall work with our EFTA partners, through the Council of Europe, and through Western European Union, for the closest possible relations with the Six consistent with our Commonwealth ties...

Liberal Party

Britain is part of Europe and could have played a prominent part in the United Europe movement. Instead the Labour and Conservative Parties dragged their feet. Today Britain is paying the price for these hesitations. Exports to the Common Market are faltering ; the West as a whole suffers from growing political division.

In the course of the next Parliament, the chance to join a European political and economic Community may come again. This opportunity must not be thrown away. A strong force of liberal MPs could decide this historic question.

Labour Party

How little they were able to transfer their faith and enthusiasm from the old Empire to the new Commonwealth was shown when Harold Macmillan and Alec Douglas-Home both declared there was no future for Britain outside the Com-

grande libération des échanges internationaux et tendra à ce que la Communauté européenne adopte une attitude positive dans le *Kennedy round...*

63. Résultats des élections danoises

22 septembre 1964

	<i>Sièges</i>	<i>Voix</i>
Sociaux-démocrates	76 (—)	1.103.216
Radicaux	10 (— 1)	139.731
Conservateurs	36 (+ 4)	527.921
Libéraux agrariens	38 (—)	546.940
Indépendants	5 (— 1)	65.659
Minorité allemande	0 (— 1)	9.265
Iles Féroé	2 (—)	
Groenland	2 (—)	

64. Déclaration de M. Théo Lefèvre devant le Centre d'études européennes à Bruxelles

25 septembre 1964

(Extraits)

...Pour construire une véritable communauté européenne, il ne suffira pas de coiffer les organes existants d'une autorité politique ; il faudra doter le Parlement européen d'attributions parlementaires à part entière, notamment en le faisant élire par la voie directe...

Les trois sages devraient être désignés à l'issue de consultations entre les Six, de manière à éviter que le choix se porte sur des gaullistes extrémistes. Une rotation de trois ans serait établie afin que les six nationalités soient tour à tour représentées. Leur rôle serait d'établir les principes de l'intégration européenne et de montrer au monde que les Six ne sont pas toujours divisés... Les États-Unis devraient accueillir cette initiative comme une tentative de sortir de l'ornière dans laquelle est engagée non seulement l'Europe, mais aussi l'Alliance atlantique. Cette initiative ne signifie pas que l'Europe est acquise au gaullisme et les trois sages seront fidèles à l'O.T.A.N...

65. Manifestes des partis conservateur, libéral et travailliste en vue des élections générales du 15 octobre

27 septembre 1964

(Extraits)

Parti conservateur

Nous demeurons convaincus qu'un *partnership* atlantique entre les États-Unis et une Europe unie constitue la meilleure solution des problèmes politiques et économiques de l'Occident. C'est la seule manière dont l'Europe peut développer la prospérité, la puissance et le rôle d'entraide auxquels la destinent ses ressources et son histoire...

Nous ne pouvons entrer dans la Communauté Économique Européenne dans la conjoncture actuelle et il ne peut être question, pour le moment, d'entamer de nouvelles négociations. Nous œuvrerons de concert avec nos partenaires de l'A.E.L.E., dans le cadre du Conseil de l'Europe et de l'Union de l'Europe Occidentale, en vue d'établir, avec les Six, les liens les plus étroits qui soient compatibles avec les rapports que nous entretenons avec le Commonwealth.

Parti libéral

La Grande-Bretagne fait partie de l'Europe et aurait pu jouer un rôle de premier plan dans le mouvement d'unification européenne. Au lieu de cela, les partis conservateur et travailliste se sont montrés hésitants et la Grande-Bretagne paie aujourd'hui le prix de ces hésitations. Les exportations vers le Marché commun accusent un fléchissement ; l'Occident dans son ensemble souffre d'une division politique croissante.

Il se peut que, pendant la nouvelle législature, l'occasion se présente encore pour la Grande-Bretagne d'adhérer à une communauté européenne politique et économique. Il convient de ne pas laisser passer cette chance. Un groupe important de parlementaires libéraux pourrait trancher cette question historique.

Parti travailliste

L'impossibilité dans laquelle se sont trouvés les conservateurs de mettre au service du nouveau Commonwealth la foi et l'enthousiasme qu'ils professuaient pour l'ancien empire est devenue manifeste lorsque Harold Macmillan et Alec

mon Market and expressed themselves ready to accept terms of entry to the Common Market that would have excluded our Commonwealth partners, broken our special trade links with them, and forced us to treat them as third-class nations.

Though we shall seek to achieve closer links with our European neighbours, the Labour Party is convinced that the first responsibility of a British Government is still to the Commonwealth.

**66. Statement by President Johnson
during the visit of Mr. Manlio Brosio
to Washington**
30th September 1964

(Extracts)

.....
But the real task of defending liberty and freedom is never done. The security of our alliance is only assured so long as we remain determined and strong and insist on protecting our people and their values.

I would have you know again that America's commitment to this alliance is real, firm, and substantial. It was not given lightly...

Allied defence is indivisible. American security depends on the security of the alliance as a whole, and the alliance in turn depends upon the strategic strength of the United States. We believe that all of our adversaries understand this, and we hope so do the free peoples of the Alliance.

.....
**67. Statement by Mr. Luns,
Minister for Foreign Affairs of the
Netherlands, at the conclusion of his visit
to the Federal Republic of Germany, Bonn**

2nd October 1964

(Extracts)

Britain a prior condition

The presence of Britain in conversations on the European political union is not a *sine*

qua non for starting these conversations. (But the Minister had begun by saying that the presence of the United Kingdom in a united Europe was essential.)

Supranationalism, a prior condition

We have never raised objections to regular consultations between the Ministers of the six countries. These meetings were pursued until April 1962. It is by no fault of the Netherlands that they came to an end. It is not impossible that a very loose form of political co-operation will be established between the six countries, but it must be democratic and not hamper the work of the existing European Communities. Further, the Netherlands could never agree to the introduction of the right to veto the accession of other members. (Mr. Luns recalled that the Treaty of Rome literally instituted an "open" European Community.)

Conversations or bilateral agreements

We are not against them. If France was in the position the United Kingdom is in today, we would ask for its accession to the Common Market just as warmly, and we would be the first to plead its cause. You see how pro-French I am.

The Atlantic policy of France

When an attempt is made to form a political community, it is not essential to adopt all the ideas of one's partners, for that would make the plan stillborn. All in all, French policy causes us more difficulties than the prior condition of British participation. And I am not the only one to hold this opinion.

German plans for the revival of Europe

The starting point is that a supranational Europe is no more possible at the present juncture than a Europe of the nations. Discussions can therefore be held to try and find a compromise between these two poles. These ideas are widespread in Germany. We consider these discussions and the ones held here to be very useful.

German plans and the Fouchet plan

I rather feel that the German ideas are nearer to supranationalism than French concepts, but I say that with some caution.

Douglas-Home ont affirmé qu'il n'y avait pas d'avenir pour la Grande-Bretagne en dehors du Marché commun et qu'ils se sont déclarés disposés à accepter, pour entrer dans la Communauté, des conditions qui auraient exclu nos partenaires du Commonwealth, brisé les liens commerciaux particuliers que nous entretenons avec eux, et nous auraient obligés à les traiter comme des nations de troisième catégorie.

Certes, nous nous efforcerons de nouer des liens plus étroits avec nos voisins européens mais le parti travailliste est convaincu que le Commonwealth demeure la première responsabilité de tout gouvernement britannique.

**66. Déclaration du Président Johnson
à l'occasion de la visite
de M. Manlio Brosio à Washington**

30 septembre 1964

(Extraits)

.....

Mais la véritable tâche de défendre la liberté n'est jamais terminée. La sécurité de notre alliance n'est assurée que dans la mesure où nous demeurons décidés et forts, décidés à protéger nos peuples et nos valeurs.

Je veux que vous sachiez encore une fois que l'Amérique a pris un engagement réel, ferme et substantiel envers cette alliance. Cet engagement n'a pas été donné à la légère...

La défense alliée est indivisible. La sécurité de l'Amérique dépend de la sécurité de l'Alliance dans son ensemble, et l'Alliance dépend à son tour de la puissance stratégique des États-Unis. Nous pensons que tous nos adversaires le comprennent et nous espérons que tous les peuples libres de l'Alliance le comprennent aussi.

.....

**67. Déclaration de M. Luns,
Ministre des affaires étrangères
des Pays-Bas, à l'issue de sa visite
en République Fédérale d'Allemagne,
à Bonn**

2 octobre 1964

(Extraits)

Sur le préalable anglais

La présence de l'Angleterre dans les conversations sur l'union politique européenne n'est pas

une condition *sine qua non* pour l'ouverture de ces conversations. (Mais le ministre avait dit, pour commencer, que la présence de la Grande-Bretagne dans une Europe unifiée était indispensable.)

Sur le préalable de la supranationalité

Nous n'avons jamais fait d'objections à des consultations périodiques entre les ministres des six pays. Ces rencontres se sont poursuivies jusqu'en avril 1962. Si elles n'ont pas continué, ce n'est pas la faute des Pays-Bas. Il n'est pas impossible qu'on en vienne à une coopération politique très lâche entre les six pays, mais elle doit être démocratique et ne pas gêner le travail des communautés européennes existantes. De plus, les Pays-Bas ne sauraient accepter qu'un droit de veto soit institué contre l'entrée d'autres membres. (M. Luns a rappelé que le Traité de Rome instituait en toutes lettres une Communauté européenne « ouverte ».)

Sur des conversations ou des accords bilatéraux

Nous ne sommes pas contre. Si la France était dans la situation où se trouve aujourd'hui la Grande-Bretagne, nous demanderions son entrée dans le Marché commun avec la même chaleur, et elle n'aurait pas de meilleur avocat que nous. Vous voyez combien je suis pro-français.

Sur la politique atlantique de la France

Quand on s'efforce de faire une communauté politique, on n'est pas obligé d'adopter toutes les idées des partenaires, sinon le projet serait mort-né. Au fond, la politique française nous cause plus de difficultés que le préalable anglais. Je ne suis pas tout à fait seul de cette opinion.

Sur les plans allemands de relance européenne

On part de l'idée qu'une Europe supranationale n'est pas possible dans l'état actuel des choses, et qu'une Europe des patries ne l'est pas davantage. On peut discuter alors pour essayer de trouver un compromis entre ces deux pôles. Ce sont les idées répandues en Allemagne. Nous estimons les discussions à l'exemple de celles que nous avons eues ici très utiles.

Sur les plans allemands et le plan Fouchet

J'ai tendance à croire que les idées allemandes se rapprochent davantage de la supranationalité que des conceptions françaises, mais je dis cela avec une certaine prudence.

**68. Communication from the EEC
Commission to the EEC Council and
governments, Brussels**

2nd October 1964

Introduction

1. Thanks to the European policy which the six member States of our Community have resolutely pursued, and also the efforts of the European institutions, the Communities today are regarded throughout the world as highly successful, and they have won for themselves a place at the centre of the efforts leading towards the political union of Europe. We must not lose sight of the fact, however, that as yet they represent only a partial realisation of what is commonly referred to today as the "political union" of Europe, and during the present year there has been a vigorous revival of the wish to achieve fresh progress in this direction. At the same time, nevertheless, it is clear that generally speaking the "economic" Communities — which can be regarded as a pooling of economic and social policies which, apart from these Communities, would still fall within the province of the member States — already represent a start towards realisation, and not only a preparation for "political union". There can be no disputing the fact that the way towards European federation lies through the existing Communities. Firstly, a failure in the Communities would mean that our generation would not see the implementation of a political community; secondly, as long as the Communities survive and remain a life-blood, there is a real chance that a full-scale federation will come about.

When it comes to choosing the path to be followed, hedged about as it is with impatience and uncertainty, we must at all times bear in mind the thought of the internal, indissoluble unity of the European creation — which is the task facing our age. The Commission, while not wanting to dramatise the malaise which can take hold of our hearts, nevertheless takes it seriously, and even sees in it a stimulus towards fresh progress in European construction. The policy of European unification has overcome sterner obstacles than the uncertainty which we are experiencing at the moment. Each time, thanks to new and decisive initiatives, it has more than outweighed them.

2. "Political union" in fact contains two elements: first, the extension of the process of European unification beyond the mere pooling of economic and social policies, and secondly the improvement of the European institutional structure.

The first element embraces the pooling of defence policy, foreign policy (apart from the part already covered by pooled economic policy within the European Economic Community), and cultural policy. The Community institutions have no formal responsibility in this field which enables them to express themselves directly; however, through the internal unity of European policy, it is in their best interests that new measures should not bring with them any loss of balance or continuity in the European edifice, and what is more they have a responsibility in the matter. Any action undertaken should constitute forward progress, not a step backwards. The Commission has not, therefore, remained silent; it has stated that it is vital that extension should come about quickly, and that what has already been achieved in Europe (the institutional forms and structures of the Communities) should be preserved, and that lessons should be drawn from experience. The Commission considers, on the basis of this experience, that further constructions, if they are to have any chance of success whatever, must include a true representation of the Community interest, which will also be an independent representation — whether these are the existing Community institutions or fresh institutions, leaving over to subsequent developments the task of merging these with the institutions which are already in existence.

The European Communities are, however, directly concerned with the second element in "political union", namely the improvement of the institutional structure.

In the first place, it is a question of the fusion of the executives of the Communities and the fusion of the Communities themselves. The Commission has given its full backing to these projects; some of its suggestions, in particular the idea that the fusion of the Communities needs to be guided by the knowledge that the single executive will itself have been able to glean from the application of the three treaties, are at the moment being put into effect.

The next task is to effect a better division of powers between the various institutions of the

**68. Communication
de la Commission de la C.E.E.
au Conseil et aux gouvernements
de la C.E.E.
à Bruxelles**
2 octobre 1964

Introduction

1. Grâce à la politique européenne délibérément menée par les six États membres de notre communauté, grâce aussi au travail des institutions européennes, les Communautés se présentent aujourd’hui comme une réussite dont le rayonnement est mondial et sont devenues le centre des efforts qui conduisent vers l’unité politique de l’Europe. Certes, il faut rester conscient qu’elles ne représentent encore qu’une réalisation partielle de ce qu’on appelle communément aujourd’hui « union politique » de l’Europe, et le désir de voir s’accomplir de nouveaux progrès dans ce sens s’est fortement ranimé au cours de cette année. Mais cette observation ne peut empêcher de constater aussi d’une manière générale que les Communautés « économiques » — considérées comme une mise en commun des politiques économiques et sociales qui, sans ces communautés, resteraient du ressort du pouvoir politique des États membres — constituent déjà un début de réalisation, et pas seulement une préparation de l’« union politique » ; elles sont déjà une « union politique en matière économique et sociale ». Nul ne peut mettre en doute le fait que le chemin vers la fédération européenne passe par les Communautés existantes. D’une part, un échec des Communautés signifierait pour notre génération qu’elle ne verrait pas de communauté politique accomplie ; d’autre part, tant que vivront les Communautés et qu’elles conserveront leur dynamisme, il restera une chance réelle que se fasse une véritable fédération.

Pour déterminer la ligne à suivre au milieu des impatiences et des incertitudes qui se manifestent, il faut toujours garder présente à l’esprit cette donnée de fait de l’unité interne indissoluble de la création européenne, création qui est la tâche de notre époque. La Commission, loin de vouloir dramatiser le malaise qui peut s’emparer des esprits, le prend néanmoins au sérieux ; elle y voit même un stimulant en faveur de nouveaux progrès dans la construction européenne. La politique d’unification européenne a surmonté des revers plus marqués que les inquiétudes que nous connaissons à l’heure actuelle. Grâce à des initiatives nouvelles et décisives, elle a fait chaque fois plus que compenser ces revers.

2. L’« union politique » recouvre en fait deux éléments : d’une part, étendre le processus d’unification européenne au-delà de la mise en commun des politiques économiques et sociales et, d’autre part, améliorer la structure institutionnelle européenne.

Le premier élément est la mise en commun de la politique de défense, de la politique étrangère (hormis la part qui en est déjà couverte par la politique économique mise en commun dans la Communauté Économique Européenne) et de la politique culturelle. Les institutions des Communautés n’ont à cet égard aucune compétence formelle leur permettant de se faire entendre directement ; pourtant, du fait de l’unité interne de la politique européenne, elles ont un intérêt bien fondé à ce que les nouvelles mesures n’entraînent ni déséquilibre ni rupture dans l’édifice européen et elles ont aussi une responsabilité à cet égard. Les actions entreprises doivent constituer des progrès et non des reculs. Aussi, la Commission n’est-elle pas restée muette ; elle a affirmé l’exigence que cet élargissement s’opère rapidement ; que, de plus, l’acquis européen (formes institutionnelles et structures des Communautés) reste intact et qu’il soit tenu compte de l’expérience. Sur la base de cette expérience, la Commission estime que, pour avoir une quelconque chance de succès, de nouvelles constructions doivent comporter une véritable représentation de l’intérêt communautaire, une représentation indépendante, qu’il s’agisse des institutions communautaires existantes ou de nouvelles institutions, en laissant aux développements ultérieurs le soin de les fusionner avec celles qui existent déjà.

Par contre, le deuxième élément de l’« union politique », à savoir l’amélioration de la structure institutionnelle, concerne directement les Communautés européennes.

Il s’agit, d’abord, de la fusion des exécutifs des Communautés et de la fusion de ces communautés mêmes. La Commission a soutenu de toutes ses forces la réalisation de ces projets ; une partie de ses suggestions est en voie de se réaliser, en particulier l’idée que la fusion des Communautés doit être guidée par les enseignements que l’exécutif unique aura lui-même pu tirer de l’application des trois traités.

Il s’agit ensuite de mieux répartir les pouvoirs entre les différentes institutions de la Commu-

Community. The overriding problem here is that of strengthening the rôle of the European Parliament. As regards the foundation for its representative nature, it is laid down in the Treaty of Rome that the Parliament shall frame "proposals for elections by direct universal suffrage in accordance with a uniform procedure in all member States" (Article 138). A proposal of this kind was put before the Council some years ago, but no decision has been taken. The Parliament has on a number of occasions discussed, at length, the strengthening of its powers. There are proposals and plans aplenty, regarding the Parliament's participation in legislative procedure and above all the Community's budgetary procedure (in this connection, the ways in which the fusion of the executives is to be accomplished supply additional subjects for argument). It is laid down in the treaty that the European Parliament should participate, in an advisory capacity, in the legislative and budgetary power of the Community which is exercised by the Council, and should have control over the Community executive, which retains legislative initiative (confirmed by the right to oblige the executive to resign) and that the various members of the Council should be controlled by the parliaments of the member States. One of the main factors responsible for the efforts of the European Parliament is the conviction that this division of democratic responsibility laid down in the treaty is all the more unsatisfactory because the activity of the Community is making ever greater inroads into legislative matters, hitherto the preserve of national instances, and also because the extent of the budgetary resources available to the Community is increasing, particularly as a result of the creation of European funds. The Commission has taken an active part in the discussion of all these matters ; it has taken all steps open to it, under the terms of the treaty, which will help bring about an improvement, and has supported the initiatives of the Parliament in this field. Its attitude in the future will be just as determined.

It must be expected, therefore, that many warranted preoccupations will be encountered. The considerable number of European problems facing us, and the widespread feeling of impatience, account for the undeniable concern which characterises European policy, but also betray the depth of European feeling for the European cause. There is no cause for pessimism. So far, in fact, throughout the short space of time that the policy of European unification has been

applied, the problems encountered have served as a trigger for determination and creative imagination.

3. The Commission has accordingly supported to the best of its ability all initiatives which are warranted, in the progress towards "political union". It has done this by exercising its influence in the Community institutions as well as by an effort to inform public opinion. It saw in an undertaking of this kind the natural extension of courses of action pursued within the treaty. While acting energetically, it has at the same time stressed the folly of laying down in advance certain necessities for all fresh progress in economic integration. Any manoeuvre of this kind which smacks of a "prerequisite" is to be deplored. Disregarding the legal argument that the Treaty of Rome provides, through its restrictive nature, the terms for its implementation (none of which has a "prerequisite" flavour of this kind), it must be stated that this manoeuvre is dangerous, as it would have a negative and delaying effect on the development of the Communities, which is an immediate necessity. All too easily, therefore, does it become a useful pretext for putting off the decisions which have to be taken.

Arresting the movement towards realisation of the economic Community does not merely mean consigning it to failure — since the Community cannot survive unless as a life force — but at the same time abandoning all chance of reaching "political union". Needless to say, it will not be reached automatically, but progress in economic integration promotes and hastens a natural movement towards full political union, and supplies ever more potent reasons for achieving it.

4. This is why, in the present situation — despite the fact that the most important thing is to avoid any diminution of horizons and not to lose sight of the more distant aim — the prime task of the European Economic Community is to retain its life-force. It must provide an example of determination, cool-headedness and common sense, which will inspire and strengthen those who falter.

The Commission is therefore proposing a series of steps which it considers ripe for a decision, and which would demonstrate the Community's drive. It is true that our working methods consist of a steady and continuing effort, but this

nauté. Ici, le problème primordial est celui du renforcement du rôle du Parlement européen. En ce qui concerne le fondement de son caractère représentatif, il est prévu dans le Traité de Rome que le Parlement élaborera des « projets en vue de permettre l'élection au suffrage universel direct selon une procédure uniforme dans tous les États membres » (article 138). Le Conseil a été saisi d'un tel projet depuis des années sans qu'une décision ait été prise. Le Parlement a également discuté en détail à plusieurs reprises du renforcement de ses pouvoirs. Propositions et projets existent ; ils concernent la participation du Parlement à la procédure législative et surtout à la procédure budgétaire de la Communauté (à cet égard, les modalités de la fusion des exécutifs fournissent des arguments supplémentaires). Un motif déterminant de ces efforts du Parlement est la conviction que la répartition de la responsabilité démocratique prévue dans le traité — participation à titre consultatif du Parlement européen au pouvoir législatif et budgétaire de la Communauté exercé par le Conseil, contrôle de l'exécutif de la Communauté, à qui appartient l'initiative législative, par le Parlement européen (sanctionné par le droit de contraindre l'exécutif à démissionner), contrôle des divers membres du Conseil par les parlements des États membres — donne d'autant moins satisfaction que l'activité de la Communauté pénètre plus avant dans la substance des matières législatives jusqu'ici nationales, et que s'accroît, en particulier par suite de la création de fonds européens, l'importance des ressources budgétaires dont dispose la Communauté. La Commission a participé activement à la discussion de toutes ces questions ; elle a arrêté, pour autant que cela lui était possible dans le cadre du traité, toutes mesures conduisant à une amélioration et elle a soutenu les initiatives du Parlement en ce domaine. Elle montrera une attitude aussi résolue encore à l'avenir.

Ainsi, nombre de préoccupations légitimes attendent d'être rencontrées. La grande quantité des problèmes européens à l'ordre du jour et le sentiment général d'impatience expliquent l'inquiétude indéniable qui marque la politique européenne, mais traduisent aussi la profondeur des sentiments des Européens pour la chose européenne. Il n'y a aucune raison de se montrer pessimiste. Jusqu'à présent, en effet, durant la courte période pendant laquelle la politique d'uni-

fication européenne a été appliquée, ce sont précisément les difficultés qui ont servi de tremplin à la volonté et à l'imagination créatrice.

3. La Commission a donc appuyé de son mieux toutes les initiatives justifiées pour progresser vers l'« union politique ». Elle l'a fait en usant de son influence au sein des institutions de la Communauté ainsi que par un effort d'information de l'opinion. Elle voyait dans une telle entreprise le prolongement naturel des actions poursuivies dans le cadre du traité. Tout en agissant avec énergie, elle n'en a pas moins souligné avec insistance l'absence de logique qu'il y aurait à ériger en préalable certaines exigences pour toute nouvelle progression dans l'intégration économique. Toute tactique semblable de « préalable » est mauvaise. Si l'on fait abstraction de l'argument juridique selon lequel le Traité de Rome prévoit d'une façon limitative les conditions de sa mise en œuvre, et nulle d'entre elles n'a un tel caractère de préalable, il faut affirmer que cette tactique est dangereuse parce qu'elle aurait un effet négatif et retardateur sur le développement des Communautés, qui représente une nécessité immédiate. Aussi ne devient-elle que trop aisément un prétexte commode pour retarder les décisions nécessaires.

Arrêter le mouvement vers l'achèvement de la Communauté économique ne signifie pas seulement vouer celle-ci à l'échec — car la Communauté ne peut exister que dynamique — cela signifie en même temps rejeter toute chance d'aboutir à l'« union politique ». Assurément cet aboutissement n'a rien d'automatique. Mais les progrès de l'intégration économique provoquent et accélèrent un mouvement naturel vers l'union politique complète et fournissent des raisons toujours plus convaincantes de la réaliser.

4. C'est pourquoi, dans la situation présente — bien qu'il importe par-dessus tout d'éviter le rétrécissement des horizons et de ne pas perdre de vue l'objectif ultérieur — la première tâche de la Communauté Économique Européenne est bien de préserver son dynamisme. Elle doit donner un exemple de ténacité, de sang-froid et de bon sens qui puisse apporter fermeté et confiance à ceux qui doutent.

Aussi la Commission propose-t-elle une série de mesures, qui lui paraissent mûres pour être décidées et qui démontreraient l'élan de la Communauté. Certes, nos méthodes de travail consistent en un effort régulier et continu, mais elles

does not mean that on occasion we cannot concentrate our efforts. The time seems to have come for this, today, to the Commission. While, however, it puts forward a body of important proposals, it does not mean to lay down any link or relationship between the various elements, making them interdependent; on the contrary — it considers that each of its proposals needs to be looked at separately, and examined on its own merits.

5. This initiative on the part of the Commission even less implies, needless to say, that the proposals set out here should have any priority over other proposals already made by the Commission which have not yet been followed up. This applies particularly to the Commission request about the determination of a common cereal price. The Commission recalls, and emphasises, this request. Subsequent developments in agricultural policy are seriously compromised by the lack of a decision on the part of the Council on this matter, and this means grave consequences in the development of the integration process and the definition of the Community's external relations: this lack of a decision keeps up political and economic differences within the Community. It means that a disequilibrium between the industrial and the agricultural spheres continues, as regards the isolation of the national economies of the member States. It constitutes an obstacle to the normal conduct of the current GATT negotiations, which are of such importance for trade and the general organisation of the Atlantic world.

As a result, the Commission is submitting the following proposals to the Council and to the governments of the member States.

I. Customs union

(a) Internal duties

6. Under the terms of the Treaty, customs duties between the member States are to be reduced by 30% during the first four years of the transition period, and by a further 30% during the second stage, to be abolished in full finally, before 1970. It has become clear, however, following the first reduction, that this time-table provided for too long periods, and that customs disarmament should be speeded up, in the interests of the economic development of the Community, the growing interpenetration of markets, and the astonishingly rapid adaptation of the

economy to the market. For this reason the governments of the member countries, prompted by the Commission, have twice speeded up the rate of customs disarmament, by decisions on 12th May 1960 and 15th May 1962, so that the reductions have reached the rate of 60%, with effect from 1st July 1963, i.e. after five and a half years instead of eight years.

This development has helped commercial trade between the member States to rise by 132% between 1958 and 1963, exports having increased by 195% in the case of Italy, 172% in the case of France, 127% in the case of the German Federal Republic, 114% in the case of Belgium and Luxembourg, and 98% in the case of the Netherlands.

According to the treaty, fresh reductions, each of 10%, should come into force for 1st January 1965 and 1st January 1966. At the beginning of the third stage, therefore, there would still be a 20% basic duty outstanding. Under the terms of the treaty, it is the Council which lays down the time-table for reductions still to be effected, through directives as proposed by the Commission.

7. It is reasonable to wonder whether it is not appropriate to decide to maintain, until total abolition of internal duties, the accelerated rate of customs disarmament so far applied.

In its October 1962 action programme (paragraph 8) the Commission had already envisaged the total elimination of customs duties at 1st January 1967.

The Commission takes the view that the above considerations indicate that this decision should be taken forthwith.

8. The treaty sets out customs union as a foundation for the Community, and considers that this gives the driving force which is necessary for the development of the economic union which it also foresees. It was quite deliberately, therefore, that the treaty made customs union one of its weapons for European union, and so far experience has shown that this concept was correct. The more customs duties disappear between the member countries, the greater the incentive to unify economic and social policy, and thereby to promote European unification in general. The speedy realisation of the customs

n'excluent pas qu'à l'occasion on puisse grouper les initiatives. Le moment en paraît venu aujourd'hui à la Commission. Si toutefois elle présente un ensemble de suggestions d'importance, elle n'entend établir aucun lien, aucun rapport de dépendance entre ces divers éléments ; elle estime au contraire que chacune de ses suggestions devra être examinée séparément et pour sa valeur propre.

5. Cette initiative de la Commission signifie bien entendu encore moins que les propositions faites ici doivent avoir une priorité sur d'autres propositions que la Commission a déjà faites et auxquelles aucune suite n'a été donnée. Ceci vaut notamment pour la demande de la Commission relative à la fixation d'un prix commun des céréales. La Commission rappelle cette demande avec insistance. L'absence d'une décision du Conseil en la matière compromet gravement les développements ultérieurs de la politique agricole commune, avec les conséquences sérieuses que cela implique pour les progrès du processus d'intégration et la définition des relations extérieures de la Communauté : cette absence de décision entretient des divergences politiques et économiques à l'intérieur de la Communauté. Elle laisse subsister un déséquilibre entre le domaine industriel et le domaine agricole, au sujet de l'élimination de l'isolement des économies nationales des États membres. Elle constitue un obstacle à la poursuite normale des négociations du G.A.T.T. en cours, qui sont si importantes pour les échanges et l'organisation générale du monde atlantique.

En conséquence, la Commission soumet les propositions ci-après au Conseil et aux gouvernements des États membres.

I. Union douanière

(a) Droits intérieurs

6. Aux termes du traité, les droits de douane entre les États membres doivent être réduits de 30 % au cours des quatre premières années de la période de transition, à nouveau de 30 % au cours de la deuxième étape pour être enfin éliminés complètement avant 1970. Il est toutefois apparu, dès le premier abaissement, que ce calendrier prévoyait des délais trop longs et que le développement économique de la Communauté, l'interpénétration croissante des marchés et l'adaptation étonnamment rapide de l'économie au marché élargi n'autorisaient pas seulement, mais

exigeaient même une accélération du désarmement douanier. Aussi les gouvernements des pays membres ont-ils, à l'initiative de la Commission, accéléré par deux fois, par décisions du 12 mai 1960 et du 15 mai 1962, le rythme du désarmement douanier, si bien que les réductions ont atteint le taux de 60 % dès le 1^{er} juillet 1963, c'est-à-dire après cinq ans et demi au lieu de huit ans.

Cette évolution a contribué à faire progresser de 132 % entre 1958 et 1963 les échanges commerciaux entre les pays membres, l'accroissement des exportations atteignant 195 % pour l'Italie, 172 % pour la France, 127 % pour la République fédérale, 114 % pour la Belgique et le Luxembourg et 98 % pour les Pays-Bas.

D'après le traité, de nouvelles réductions de 10 % chacune doivent être opérées pour le 1^{er} janvier 1965 et le 1^{er} janvier 1966. Ainsi, au début de la troisième étape, il resterait encore un reliquat de 20 % du droit de base. Aux termes du traité, c'est le Conseil qui fixe par des directives, sur proposition de la Commission, le calendrier des réductions restant à réaliser.

7. Il y a lieu de se demander s'il n'est pas indiqué de décider de maintenir jusqu'à l'élimination totale des droits intérieurs le rythme accéléré de désarmement douanier adopté jusqu'ici.

La Commission avait déjà envisagé dans son Programme d'action d'octobre 1962 (paragraphe 8) l'élimination complète des droits de douane au 1^{er} janvier 1967.

La Commission estime que les considérations ci-après conseillent de prendre cette décision maintenant.

8. Le traité prévoit, comme base de la Communauté, une union douanière et considère que celle-ci donne l'impulsion nécessaire au développement de l'union économique qu'il prévoit également. C'est donc intentionnellement que le traité a fait de l'union douanière l'un des instruments de l'union européenne et, jusqu'ici, l'expérience a confirmé cette conception. Plus les droits de douane disparaissent entre les pays membres, plus grande est l'incitation à unifier la politique économique et sociale et par là même à favoriser l'unification européenne en général. Le parachèvement rapide de l'union douanière apparaît donc comme un

union therefore appears a sure and effective means of imparting fresh impulse to European integration.

9. During the last few years, the European economy has had to put up with uncertainty about the customs charges to be taken into consideration in the arrangements it was making. The time has now come to end this uncertainty, and to lay down fixed time-limits. The interests of the European economy would be fully answered by a decision to complete customs union at the beginning of the third stage of the transition period.

What is more, the completion of customs union for the beginning of 1967 would make it possible to follow this up with reductions in intra-Community duties, which are in any case inevitable, and reductions in the external tariff resulting from the GATT negotiations. There would thus be scope for spreading such reductions out, which would make it easier for the economy to absorb the customs reductions to be provided for in full.

10. The Commission has proposed laying down that the common cereal price shall come into force on 1st July 1966, so that intra-Community levies for cereals will disappear, and the Common Market shall be established for a vital series of farm products. Since cereal price alignment is to be achieved at one and the same time, as the Council has decided in the meantime, and this measure needs to be implemented shortly, as the Commission has pointed out repeatedly, it is advisable to introduce also at more or less the same time the Common Market for the industrial sector. Free goods movement between member States can operate as from 1967. For a considerable proportion of farm produce, this will be made possible by the introduction (which cannot be delayed any more at all events) of the common cereals price, while in the industrial sector it will be made possible by the elimination of the remaining intra-Community duties. These two operations, which can be decided on and carried out independently of each other, converge as a result on the same objective, which is to promote the speedy achievement of economic union, after the beginning of the third stage of the transition period, thanks to the realisation of free goods trade between member States.

11. The Commission is not unaware that the Community is going through a difficult cyclical

stage at the moment. While there can be no doubt that strengthened competition inside the Community will promote, speaking from an overall point of view, economic development in stability, it must be recognised at the same time that certain sections of industry in the Community will find it harder to absorb an appreciable reduction in customs duties for the beginning of 1965. The Commission therefore considers it desirable to bear this situation in mind when determining the ways in which fresh tariff disarmament is to be effected.

The elimination of internal protection for farm produce should from now on be aligned also with the rhythm proposed by the Commission for industrial goods. Farm products, however, have not so far been subjected (or at least only partially so) to the accelerations hitherto decided on. It is for this reason that the Commission is proposing a final date for the establishment of the free movement of these products slightly further ahead, i.e. 1st January 1968.

(b) Common customs tariff

12. The approximation of duties applied by the member States to third countries is now two-thirds achieved. A third approximation is still to be carried out, which will establish full customs union.

The first approximation towards the common customs tariff was effected, as regards industrial products, on 1st January 1961, and the second on 1st July 1963. If this rate is to be retained, so as to avoid slowing down the pace so far achieved, the third and final approximation should take place at the beginning of 1966.

This date is vital too, if traffic distortions between the member countries are to be avoided. The two approximations so far carried out have at times kept up appreciable differences in the external protection of the member countries, but the intra-Community duties which still exist have prevented these differences from bringing with them traffic distortions. The third and final approximation towards the common customs tariff, after which member countries' external protection will be completely uniform, must therefore be effected before intra-Community duties are abolished in full.

13. The third and final approximation towards the common customs tariff would provide not

moyen sûr et efficace pour imprimer de nouvelles impulsions à l'intégration européenne.

9. Au cours des dernières années, l'économie européenne a dû s'accommoder d'une incertitude quant aux charges douanières à prendre en considération dans les dispositions qu'elle prenait. Le moment est venu de mettre fin à cette incertitude et d'arrêter des échéances fixes. Une décision d'achever l'union douanière dans les débuts de la troisième étape de la période de transition répondrait en tous points à cet intérêt de l'économie européenne.

En outre, l'achèvement de l'union douanière pour le début de 1967 permettrait de faire se succéder les réductions des droits intracommunautaires, qui sont de toute manière inévitables, et les réductions du tarif extérieur résultant des négociations du G.A.T.T. Il y aurait ainsi une possibilité d'étalement qui mettrait l'économie mieux à même d'absorber les réductions tarifaires à prévoir au total.

10. La Commission a proposé de fixer au 1^{er} juillet 1966 l'entrée en vigueur du prix commun des céréales, pour que les prélèvements intracommunautaires pour les céréales disparaissent et que le marché commun soit établi pour une série de produits agricoles importants. Puisque, comme le Conseil l'a d'ailleurs décidé entre-temps, l'alignement des prix des céréales doit être réalisé en une fois et que cette mesure doit, comme la Commission l'a exposé à plusieurs reprises, être appliquée bientôt, il est judicieux d'instaurer aussi à peu près à la même époque le marché commun pour le secteur industriel. La libre circulation des marchandises entre les États membres peut fonctionner à partir de 1967. Pour une fraction importante des produits agricoles, c'est l'institution — qui de toute manière ne saurait être retardée davantage — du prix commun des céréales qui le permettra, alors que dans le secteur industriel ce sera l'élimination des droits intracommunautaires restants. Ces deux opérations, qui peuvent être décidées et réalisées indépendamment l'une de l'autre, convergent par conséquent vers le même objectif, qui est de favoriser, après le début de la troisième étape de la période de transition, grâce à la réalisation de la liberté des échanges de marchandises entre les États membres, le rapide achèvement de l'union économique.

11. La Commission n'ignore pas que la Communauté traverse actuellement une phase conjonc-

turelle difficile. S'il ne peut faire de doute qu'un renforcement de la concurrence à l'intérieur de la Communauté favorisera, globalement parlant, le développement économique dans la stabilité, il faut toutefois reconnaître qu'un abaissement substantiel des droits de douane pour le début de 1965 sera absorbé plus difficilement par certaines branches d'industrie dans les États membres. Aussi la Commission estime-t-elle souhaitable de tenir compte de cette situation dans la fixation des modalités du nouveau désarmement tarifaire.

L'élimination de la protection intérieure pour les produits agricoles devrait dorénavant s'aligner sur le rythme proposé par la Commission pour les produits industriels. Or les produits agricoles n'ont pas été ou n'ont que partiellement été assujettis aux accélérations décidées jusqu'ici. C'est pourquoi la Commission propose une date terminale pour l'établissement de la liberté de circulation de ces produits un peu plus éloignée, c'est-à-dire le 1^{er} janvier 1968.

(b) *Tarif douanier commun*

12. Le rapprochement des droits appliqués par les États membres à l'égard des pays tiers est maintenant réalisé aux deux tiers. Il reste à effectuer un troisième rapprochement, qui mettra complètement en place le tarif douanier commun.

Le premier rapprochement vers le tarif douanier commun a été opéré en ce qui concerne les produits industriels le 1^{er} janvier 1961, le deuxième le 1^{er} juillet 1963. Si ce rythme doit être maintenu, pour éviter de ralentir la cadence suivie jusqu'ici, le troisième et dernier rapprochement devrait intervenir au début de l'année 1966.

Cette date est nécessaire aussi pour prévenir les détournements de trafic entre les pays membres. Les deux rapprochements opérés jusqu'ici ont parfois maintenu de notables différences dans la protection extérieure des pays membres, mais des droits intracommunautaires subsistant encore ont empêché que ces différences entraînent des détournements de trafic. Le troisième et dernier rapprochement vers le tarif douanier commun, après lequel la protection extérieure des pays membres sera complètement uniforme, doit donc être opéré avant que les droits intracommunautaires soient complètement supprimés.

13. Le troisième et dernier rapprochement vers le tarif douanier commun donnerait non seulement

only the European economy, but also our third country partners, complete certainty about the form in which European customs union will be presented to them. In particular, this would be a considerable advantage for the Kennedy round. After a decision of this kind, it would be possible to determine for our GATT partners a given date, starting from which they would be able to enjoy the customs duties reductions agreed on in the negotiations, instead of having to witness only a fraction of these reductions being implemented at the start. It was clear in the Dillon negotiations that this represented a considerable obstacle to the discussions. The achievement of customs union would thus profit not only the Community's internal development, but also its external relations, and it would help the liberal policy which the Kennedy round is aiming at.

(c) Proposals

14. (a) On 1st January 1965, the member States will reduce by a further 15% the total customs levying, in keeping with Article 14, paragraph 4 of the Treaty; on this date customs duties will be reduced for each item, by at least 10% in terms of the basic duty. The reduction can be confined to 5% in the case of Community products in connection with which there has been a request for recourse to a safeguard clause, before 1st October 1964.

(b) The member States will on 1st January 1966 again make a 15% reduction in the total customs levy; on this occasion, customs duties will be reduced a further 10% at least in respect of each item, compared with the basic duty.

(c) Before the member States bring their amended tariffs into force, they and the Commission will devote an item by item consideration to each problem arising out of the application of the above measures for certain sectors.

(d) At 1st January 1967, remaining customs duties will be abolished.

(e) At 1st January 1966, the third and final approximation to the common customs tariff will take place.

(f) In respect of items listed under Annex II

of the treaty, customs duties will be abolished more rapidly, including those in force for products coming under a common market organisation, and also the "fixed components" laid down in the regulations based on Article 43 will be abolished at a faster rate. Customs duties and "fixed components" will be reduced to 0 as from 1st January 1968.

At this date, the common customs tariff and the "fixed component" laid down by the regulations for the final phase will also be applied.

II. Establishment of community customs legislation for trade with third countries

15. In essence, a customs union is made up of two elements: a tariff, and common rules about how this tariff is to be applied.

If the customs union is to be established and is to be operated properly, it is imperative that a Community customs legislation should be finalised in the coming years, so that the Community has at its command the customs weapons it needs for the correct application of the common customs tariff, and for carrying out the commercial policy towards third countries.

The Commission laid before the Council, in a communication dated 31st July 1963, an action programme regarding customs legislation. The first two sections of this programme are directed towards all customs problems which arise and will arise out of EEC trade relations with third countries and associated countries, particularly origin and value in customs, finishing trade, temporary admission, bonding, transit, etc. The Commission is asking the member States as a matter of urgency that their appropriate departments should co-operate in the work of bringing customs legislations more into line, so that solutions can be introduced, in the case of the most important problems listed, when tariff union is achieved.

16. As soon as possible, the Commission will present arrangements (without prejudicing any other initiatives it considers appropriate) for the

à l'économie européenne, mais aussi à nos partenaires des pays tiers, toute certitude quant à la forme sous laquelle se présentera à eux l'union douanière européenne. En particulier, ce serait là un grand avantage pour les négociations Kennedy. Après une telle décision, il serait possible de fixer à nos partenaires du G.A.T.T. une date déterminée à compter de laquelle ils pourraient bénéficier des réductions de droits de douane convenues au cours des négociations, au lieu de ne voir tout d'abord entrer en vigueur que des fractions de ces réductions. Il est déjà apparu, lors des négociations Dillon, que cela entravait considérablement les pourparlers. Le parachèvement de l'union douanière profiterait donc non seulement au développement interne de la Communauté, mais aussi à ses relations extérieures, et favoriserait la politique libérale que visent les négociations Kennedy.

(c) *Propositions*

14. (a) Au 1^{er} janvier 1965, les États membres réduiront à nouveau de 15 % la perception douanière totale conformément à l'article 14, paragraphe 4 du traité ; à cette date les droits de douane seront réduits pour chaque produit d'au moins 10 % par rapport au droit de base. Pour les produits de la Communauté qui ont fait l'objet, avant le 1^{er} octobre 1964, d'une demande de recours à une clause de sauvegarde, la réduction peut être limitée à 5 %.

(b) Au 1^{er} janvier 1966, les États membres réduiront à nouveau de 15 % la perception douanière totale ; à cette occasion, les droits de douane seront encore réduits, pour chaque produit, d'au moins 10 % par rapport au droit de base.

(c) Avant que les États membres mettent en vigueur leurs tarifs adaptés, il sera procédé entre eux et la Commission à un examen cas par cas des problèmes que soulèverait pour certains secteurs l'application des mesures mentionnées ci-dessus.

(d) Au 1^{er} janvier 1967, les droits de douane qui subsisteront seront supprimés.

(e) Au 1^{er} janvier 1966, le troisième et dernier rapprochement vers le tarif douanier commun aura lieu.

(f) En ce qui concerne les produits figurant

à l'annexe II du traité, il sera procédé à une abolition accélérée des droits de douane, y compris ceux en vigueur pour les produits sous organisation commune du marché, ainsi qu'à une abolition accélérée des « éléments fixes » prévus dans les règlements pris sur la base de l'article 43. Les droits de douane et les « éléments fixes » seront réduits à zéro à partir du 1^{er} janvier 1968.

A cette date, le tarif douanier commun ainsi que l'« élément fixe » prévu par les règlements pour la phase finale seront également appliqués.

**II. *Établissement
d'une législation douanière communautaire
en ce qui concerne le commerce avec les pays tiers***

15. Une union douanière est essentiellement composée de deux éléments : un tarif et des règles communes d'application de ce tarif.

L'établissement et le bon fonctionnement de l'union douanière exigent qu'une législation douanière communautaire soit mise au point dans les années à venir, de sorte que la Communauté dispose des instruments douaniers indispensables à l'application correcte du tarif douanier commun et à la réalisation de la politique commerciale envers les pays tiers.

Dans une communication au Conseil en date du 31 juillet 1963, la Commission a développé un programme d'action en matière de législation douanière. Ce programme, dans ses deux premières parties, vise l'ensemble des problèmes douaniers que posent et poseront les relations commerciales de la C.E.E. avec les pays tiers et les pays associés, notamment l'origine et la valeur en douane, le trafic de perfectionnement, l'admission temporaire, l'entrepot, le transit, etc... La Commission demande de façon pressante aux États membres la collaboration de leurs services compétents aux travaux de rapprochement des législations douanières afin que pour les plus importants des problèmes énumérés, des solutions puissent être mises en œuvre au moment de l'achèvement de l'union tarifaire.

16. La Commission présentera aussitôt que possible, sans préjudice de toutes autres initiatives qu'elle estimera appropriées, des dispositions

definition of the origin of goods, the application of anti-dumping and countervailing duties, principles regarding the definition of value in customs, the framing of joint provisions regarding the finishing trade, unification of national arrangements regarding economic franchises, customs warehouses and free ports, drawing up a procedure for the management of Community tariff quotas, framing common rules for the uniform application of the common customs tariff.

- to do away with fiscal controls, once excise duties and indirect fiscality have been approximated ;
- to do away with the system of compulsory licences and obstacles which are of a purely administrative nature, arising out of the fact that goods imports and exports are effected according to procedures which are different for each member State ; these procedures give rise to formalities and checks which cause an impediment to intra-Community trade.

III. Abolition of frontier controls regarding trade between member countries

17. The aim of the Community is to achieve a common market which has characteristics that are similar to those of an internal market, in which goods can move freely. This aim cannot be achieved merely through the abolition of customs duties and quotas. On the contrary — it is clear, at the present stage of customs union realisation, that there are still a large number of further measures which hinder goods trade. As long ago as 1962, when it presented its action programme in October, the Commission was maintaining that the Community needed to direct its attention from now onwards to the other indirect obstacles in the way of free goods movement, which become more noticeable and more substantial as fresh progress is made in the abolition of customs duties and quotas as such.

If internal frontier controls are to be abolished, it is vital :

- to do away with obstacles arising from the disparity of different national measures applied to imported goods, mainly through customs, although of a non-customs nature (measures concerning public order, health protection, technical arrangements, laws regarding health protection (plants), laws on health supervision, statistics, etc.) ;
- to abolish recourse to Article 115 (due to differences in commercial policy), which presupposes the introduction of a common commercial policy ;

All these disparities and arrangements lead to the same result : hindering goods trade within the Community. They show themselves most clearly in the controls to which goods are still today subjected at frontier crossings.

The Commission considers that these controls not only hinder the formation of a true Common Market, but that they are liable to conceal from the citizens of Europe the political significance of the work undertaken by the six member countries. As long as travellers have to submit to customs control at frontier crossing points between the member States, and as long as lines of lorries have to wait for clearance at customs, the citizens of the Community will continue to think that nothing vital has been changed.

Without waiting for solutions which will enable all these obstacles to be cleared away, to be brought into effect, the Commission will suggest, after joint study with the national customs administrations, any measure which is capable of facilitating to the greatest possible extent the freeing of frontiers, in the field of national customs procedures.

18. The Commission :

(a) Suggests that the Council should adopt a resolution for the abolition, by 1st January 1970 at the latest, of frontier controls on goods trade between the member States ;

(b) will reduce as far as possible, and as fast as possible (as called upon by the treaty, Article 10), formalities affecting trade, by introducing the

visant la définition de l'origine des marchandises, l'application de droits anti-dumping et compensateurs, les principes concernant la définition de la valeur en douane, l'élaboration de dispositions communes en matière de trafic de perfectionnement, unification des dispositions nationales relatives aux franchises à caractère économique, aux entrepôts douaniers et aux ports francs, l'élaboration d'une procédure de gestion des contingents tarifaires communautaires, l'élaboration de règles communes pour l'application uniforme du tarif douanier commun.

III. Abolition des contrôles à la frontière en ce qui concerne le commerce entre les pays membres

17. La Communauté a pour but de réaliser un marché commun présentant des caractéristiques analogues à celles d'un marché intérieur, où les marchandises puissent circuler librement. Cet objectif ne peut être atteint par la seule abolition des droits de douane et des contingents. Au contraire, il apparaît très clairement, dès la phase actuelle de réalisation de l'union douanière, qu'il existe encore un grand nombre d'autres mesures entravant les échanges de marchandises. Déjà, dans son programme d'action d'octobre 1963, la Commission soutenait que la Communauté devait porter dorénavant son attention sur les autres obstacles indirects à la libre circulation des marchandises, qui deviennent d'autant plus apparents et importants que de nouveaux progrès sont faits dans la suppression des droits de douane et des contingents proprement dits.

Pour aboutir à la suppression des contrôles aux frontières intérieures, il est indispensable notamment :

- de supprimer les obstacles qui résultent de la disparité des diverses mesures nationales appliquées à l'importation des marchandises, généralement par la douane, bien que d'un caractère non douanier (mesures relatives à l'ordre public, à la protection de la santé, prescriptions techniques, lois sur la protection phytosanitaire, lois sur le contrôle sanitaire, relevés statistiques, etc...) ;
- de supprimer le recours à l'article 115 (dû aux divergences de politique commerciale), ce qui suppose la mise en œuvre d'une politique commerciale commune ;

- d'éliminer les contrôles fiscaux après harmonisation des droits d'accise et de la fiscalité indirecte ;
- d'éliminer le système des licences obligatoires ainsi que les entraves de nature purement administrative qui résultent du fait que l'importation et l'exportation des marchandises s'opèrent selon des procédures propres à chaque État membre ; ces procédures sont génératrices de formalités et de contrôles qui se superposent et occasionnent une gêne aux échanges intra communautaires.

Toutes ces disparités et toutes ces mesures aboutissent au même effet : entraver les échanges de marchandises à l'intérieur de la Communauté. Elles s'expriment le plus ostensiblement dans les contrôles auxquels les marchandises sont aujourd'hui encore soumises lors du passage des frontières.

La Commission estime que ces contrôles empêchent non seulement la formation d'un véritable marché commun, mais qu'ils sont aussi de nature à voiler, aux yeux des citoyens de l'Europe, la signification politique de l'œuvre entreprise par les six États membres. Aussi longtemps qu'aux points de franchissement des frontières entre les États membres, les voyageurs devront se soumettre à un contrôle douanier et que des files de camions attendront pour les opérations de dédouanement, les citoyens de la Communauté garderont l'impression que rien de décisif ne s'est modifié.

Sans attendre la mise en œuvre des solutions qui permettront la suppression simultanée de tous les obstacles indiqués, la Commission proposera, après étude avec les administrations douanières nationales, toute mesure susceptible de faciliter au maximum, dans le domaine des procédures douanières nationales, le franchissement de frontières.

18. La Commission :

- (a) propose au Conseil d'adopter une résolution visant à supprimer, au plus tard le 1^{er} janvier 1970, les contrôles à la frontière sur les échanges de marchandises entre les États membres ;
- (b) allégera au maximum, le plus vite possible, comme l'y invite l'article 10 du traité, les formalités imposées au commerce, en apportant, dans

greatest number of simplifications to the system established six years ago in the field of intra-Community goods trade ;

(c) will submit to the Council, in the shortest possible time, a fresh series of measures which will have to be taken if the aim set out in (a) above is to be achieved ;

(d) asks the Council to enact, before the realisation of the tariff union, those commercial policy measures which make it possible to abandon the Article 115 procedure ;

(e) recalls the directive which it submitted to the Council about the harmonisation of turnover taxes, and stresses the importance of its adoption.

IV. Monetary policy

19. In its October 1962 action programme, the Commission reported as follows :

Paragraph 128. "Economic union in fact implies, at least after the end of the transition period, fixed exchange rates for all the member States' currencies, subject to variations within very strict limits. Any substantial modification would cause upheavals in trade between countries no longer protected by customs barriers, which would have dire effects, and, because of the Community intervention price guaranteed for cereals and other farm produce of a basic kind, would cause such abrupt changes in farm produce prices and thus in farmers' incomes, that the Common Market itself would perhaps be endangered.

The fixed nature of exchange rates is the very definition of monetary union, because, if it is solidly guaranteed by institutions and appropriate practices, it becomes immaterial to a citizen of any of the Community member States in which Community currency his assets are held. Admittedly, the gradual unification of long-term cyclical and economic policies will go a long way towards creating this kind of position, but without specific action in the monetary field, it would not be enough."

Paragraph 136. "An intergovernmental agreement should forthwith lay down the extent of the

obligations which each country would be prepared to accept, as regards mutual assistance, by way of applying the provisions of the Treaty, although this previous agreement would in no way prejudice the questions as to whether the country concerned would fulfil the conditions necessary before aid could be granted. It would be known in advance, however, in the case of an affirmative decision on this latter point, what maximum credit the other member States would have agreed to allocate : these credits should represent a certain proportion of the gold and currency reserves held by each central bank in the Community, so as to take account of possible changes in the situation of each member country as regards international liquidity."

Paragraph 138. "The creation of monetary union might become the goal of the third stage of the Common Market. The Finance or Economic Affairs Ministers of the Community, meeting in Council, would decide on the terms to be enacted at the appropriate time, the total volume of national budgets and of the Community budget, and also the general conditions for financing these budgets. The Council of Issuing Banks' Governors would become the central organ of a banking system of a federal type."

20. The Council considers that these targets have become still more pressing, and that they must be looked at in the light of experience and present scope. The degree of trade interpenetration achieved in the meantime by the member States means that it is all the more vital that progress should be made in the field of monetary policy.

The Community is not only aiming at the straightforward expansion of trade between the member States, but is set on the fusion of the six markets into a single internal market, and the achievement of economic union. It seems essential that monetary policy, at the level of the Six, should be adapted to the same degree already realised in other spheres.

21. The Commission will submit to the Council in as short a time as possible suggestions with a view to the gradual realisation of monetary union. The EEC Monetary Committee and the Committee of Governors of the Central Banks will be consulted about these suggestions in advance.

toute la mesure du possible, des simplifications au régime institué il y a six ans dans le domaine des échanges de marchandises intra communautaires ;

(c) proposera au Conseil, dans les meilleurs délais, une nouvelle série de mesures dont la réalisation est nécessaire pour atteindre l'objectif visé au paragraphe (a) ;

(d) demande au Conseil d'arrêter, avant l'achèvement de l'union tarifaire, les mesures de politique commerciale permettant de renoncer à la procédure de l'article 115 ;

(e) rappelle la directive qu'elle a soumise au Conseil concernant l'harmonisation des taxes sur le chiffre d'affaires, et insiste sur l'importance de son adoption.

IV. Politique monétaire

19. Dans son programme d'action d'octobre 1962, la Commission a exposé ce qui suit :

Paragraphe 128. « L'union économique implique, en effet, au moins après la fin de la période de transition, des taux de change fixes pour les monnaies des États membres, sous réserve de variations dans des limites très étroites. Toute modification importante provoquerait dans les échanges entre des pays que ne protégera plus aucune barrière douanière des bouleversements si profonds et entraînerait, en raison du prix d'intervention communautaire garanti pour les céréales et pour d'autres produits agricoles de base, des changements si soudains dans les prix des produits agricoles et par conséquent dans les revenus des agriculteurs que le Marché commun lui-même pourrait être mis en cause.

Cette fixité des taux de change est la définition même de l'union monétaire car, si elle est solidement garantie par des institutions et des pratiques appropriées, il devient alors indifférent à un citoyen de l'un quelconque des pays membres de la Communauté de détenir ses avoirs en l'une quelconque des monnaies de la Communauté. Certes, l'unification progressive des politiques conjoncturelles et des politiques économiques à long terme contribuera grandement à créer un tel état de choses, mais elle serait insuffisante, s'il ne venait s'y ajouter une action spécifique dans le domaine monétaire. »

Paragraphe 136. « Un accord intergouvernemental devrait prévoir, dès maintenant, l'étendue

des obligations que chaque pays serait prêt à accepter en matière de concours mutuel, en application des dispositions du traité, sans que cet accord préalable préjuge en rien la question de savoir si le pays membre en difficulté remplirait les conditions nécessaires à l'octroi d'une aide. Mais on connaîtrait par avance, en cas de décision affirmative sur ce dernier point, les crédits maximaux que les autres pays membres se seraient engagés à ouvrir : ces crédits devraient représenter une certaine proportion des réserves d'or et de devises détenues par chaque banque centrale de la Communauté, pour tenir compte des changements qui pourraient intervenir dans la situation de chaque pays membre en matière de liquidité internationale. »

Paragraphe 138. « La création de l'union monétaire pourrait devenir l'objectif de la troisième étape du Marché commun. Les ministres des finances ou des affaires économiques de la Communauté, réunis en Conseil, décideraient des conditions qui devront être arrêtées en temps opportun, volume global des budgets nationaux et du budget communautaire, ainsi que des conditions générales de financement de ces budgets. Le Conseil des gouverneurs des instituts d'émission deviendrait l'organe central d'un système bancaire de type fédéral. »

20. La Commission estime que ces objectifs ont encore gagné en actualité et qu'il faut les examiner à la lumière de l'expérience et des possibilités actuelles. L'interpénétration commerciale réalisée entre-temps entre les États membres rend toujours plus urgents des progrès dans le domaine de la politique monétaire.

La Communauté ne vise pas seulement à obtenir une simple expansion du commerce entre les États membres, mais implique la fusion des six marchés en un marché intérieur unique et la réalisation d'une union économique. Une adaptation de la politique monétaire à six au degré d'intégration déjà atteint dans d'autres domaines apparaît indispensable.

21. La Commission présentera au Conseil dans les meilleurs délais des propositions en vue de la réalisation progressive de l'union monétaire. Le Comité monétaire de la C.E.E. et le Comité des gouverneurs des banques centrales des États membres seront consultés au préalable sur ces propositions.

V. Social policy

22. Adjustments and adaptations within the Community economic area will be made easier if the rate of acceleration in customs dismantlement is kept up, by throwing more emphasis on the direct nature of the confrontation of the member States' economies. This is to suggest that a social section is needed to make the Commission proposal complete. For this reason the Commission is mainly emphasising two courses of action in the social field.

The first concerns the reform of the Social Fund. As it indicated in the action programme (paragraph 77), the Commission has come to believe, on the basis of the experience of the first few years, in the "necessity of giving the Fund not only the rôle of an organ for compensating expenditure borne by the various member States for occupational re-training, and also in the scope for starting up initiatives and experiments in this field, in the various countries, which will enable it to achieve its objects in full."

The Commission stresses the importance it attaches to a revision of this kind, which, as the European Parliament and the Economic and Social Committee have emphasised, will provide the Community with a useful and flexible weapon that will help to overcome problems in the sphere of occupational training — problems which assume increasingly alarming proportions as economic union is being achieved. The Commission's proposals for the revision of regulation No. 9 will be submitted to the Council before the end of the year.

The second course of action is more general. The Commission would like to call the attention of the member States to the need to intensify the close co-operation called for by Article 118 with a view to more extensive harmonisation of progress in living and working conditions. The overall balance desired by the treaty makes it vital, in fact, that appreciable progress should be achieved in this field, on the basis of the working programmes that have been submitted by the Commission to the six governments. Harmonisation of this kind would, moreover, do much to facilitate the actual realisation of economic union, since the disparity in national systems gives rise either to discrepancies which alter the conditions of competition or to trade barriers.

**69. Communiqué issued
after the official visit by Mr. Luns,
Minister for Foreign Affairs
of the Netherlands,
to Luxembourg**

5th October 1964

(Extract)

...The two governments are firmly convinced of the need to maintain closer solidarity between the Benelux countries within the European institutions. They agreed to make better use of existing machinery for consultations so as to improve co-operation and obtain greater co-ordination of the action of the three governments in the field of foreign policy and in economic and international relations...

**70. Press Conference by Chancellor Erhard,
Berlin**

7th October 1964

(Extracts)

The revival of Europe

For some time, we have been in consultation with the French Government on this matter. We have intentionally avoided being too specific when expressing German ideas on European political union in order to facilitate the achievement of positive results without being held up by differences of opinion. The ups and downs of Fouchet plan No. 1 and then No. 2 have brought out the difficulties. We must find a way of enabling our partners to take part in a new plan. I believe a positive solution is possible, but it will be far from perfect and half-way between those who want to go back to nationalism and those who would like more supranationalism... There are the ideas of the Monnet Committee; there is the Resolution of the Assembly of Western European Union; there are the suggestions by Mr. Spaak. We too have our ideas. All that must be discussed with the other governments. I must say that the Dutch have adopted the most extreme position. But they have agreed to the need to find a joint basis for discussion. I am striking now while the iron is hot, although it has cooled down since the Spring of 1961...

V. Politique sociale

22. Le maintien du rythme d'accélération du désarmement douanier, en accentuant le caractère direct de la confrontation des économies des États membres conduira davantage à des ajustements et à des adaptations au sein de l'espace économique communautaire. Il est dès lors indiqué qu'un volet social complète cette proposition de la Commission. C'est pourquoi la Commission met principalement l'accent sur deux actions dans le domaine social.

La première action concerne la réforme du Fonds social. Comme elle l'a indiqué dans le programme d'action (paragraphe 77), la Commission a conclu de l'expérience des premières années à la « nécessité d'attribuer au Fonds non seulement le rôle d'un organisme de compensation des dépenses supportées par les divers États membres pour la rééducation professionnelle mais encore à la possibilité de susciter dans ce domaine des initiatives et des expériences dans les divers pays, qui lui permettront d'atteindre intégralement ses objectifs ».

La Commission souligne l'importance qu'elle attache à une telle révision qui, comme l'ont souhaité le Parlement européen et le Comité économique et social, dotera la Communauté d'un instrument souple qui contribuera à résoudre les problèmes dans le domaine de la formation professionnelle, problèmes qui se posent d'une façon toujours plus aiguë au fur et à mesure de la réalisation de l'union économique. Les propositions de la Commission tendant à la révision du règlement n° 9 seront soumises au Conseil avant la fin de l'année.

La deuxième action est de caractère plus général. La Commission voudrait appeler l'attention des États membres sur la nécessité d'intensifier la collaboration étroite prévue par l'article 118 en vue de favoriser l'harmonisation dans le progrès des conditions de vie et de travail. L'équilibre général voulu par le traité rend indispensable, en effet, qu'un progrès sensible soit réalisé dans ce domaine, sur la base des programmes de travail qui ont été présentés par la Commission aux six gouvernements. Une telle harmonisation contribuerait d'ailleurs à faciliter la réalisation même de l'union économique dans la mesure où la différence des régimes nationaux crée, soit des disparités qui altèrent les conditions de concurrence, soit des obstacles aux échanges.

**69. Communiqué publié à Luxembourg,
à l'issue de la visite officielle de M. Luns,
Ministre des affaires étrangères
des Pays-Bas,
au Luxembourg**

5 octobre 1964

(Extrait)

...Les deux gouvernements sont profondément convaincus de la nécessité de maintenir au sein des institutions européennes une solidarité plus étroite entre les pays de Benelux. Ils ont décidé de faire le meilleur usage du mécanisme de consultations existant afin d'intensifier une coopération visant à une action mieux coordonnée des trois gouvernements dans le domaine de la politique étrangère et des relations économiques et internationales...

**70. Conférence de presse
du Chancelier Erhard à Berlin**

7 octobre 1964

(Extraits)

La relance européenne

Nous sommes depuis un certain temps en consultation à ce sujet avec le gouvernement français. Nous avons intentionnellement laissé aux idées allemandes sur l'union politique européenne un contour encore imprécis, car il faut arriver à un résultat positif et non s'enliser dans les divergences d'opinion. Les avatars du plan Fouchet n° 1, puis n° 2, ont montré les difficultés. Nous devons trouver le chemin qui permette à nos partenaires de participer à un nouveau projet. Je crois une solution positive possible, à vrai dire loin de tout perfectionnisme et à mi-chemin entre ceux qui veulent revenir au nationalisme et ceux qui voudraient davantage de supranationalité... Il y a les idées du Comité Monnet ; il y a la résolution de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale ; il y a les suggestions de M. Spaak. Nous avons aussi nos idées. Nous devons discuter de tout cela avec les autres gouvernements. En ce qui concerne les Hollandais, je dois dire qu'ils ont adopté la position la plus extrême, à l'une des ailes. Mais ils ont reconnu la nécessité de trouver un terrain commun de discussion. J'ai saisi ce fer chaud, alors que depuis le printemps 1961 il s'était refroidi... Il faut épuiser les possi-

Political will is required and we must make the most of the possibilities of the Rome Treaty.

Our ideas have not yet been shaped in institutional form, but they indicate the direction which is rather towards a supranational Europe. A Secretariat, or a Committee or whatever you would like to call it, will have to work out a more distinct outline from the fairly loose co-operation between different Heads of Government and Ministers.

As for Britain, I am one of the first to regret that arrangements cannot be made for its accession. But I visited that country and I realised that before the coming elections neither of the two Parties wished to commit itself on Europe. I think the situation will change. Meanwhile, we wish to start on a six-power basis, but leaving the door open for Britain. The Dutch agree with this procedure.

Franco-German relations

It is impossible and misplaced to label Germans as Gaullists and anti-Gaullists. It is not valid, for after all we have to defend German interests... I have hope for a Franco-American reconciliation. I told the Head of the French State that in the long run it will not be possible to avoid a meeting between him and the President of the United States. If they meet after the elections in America, the subjects for discussion will be NATO and joint strategy. If a new basis for co-operation is found, the application of the Franco-German Treaty will be far easier. I also told the President of the United States that NATO could not be left high and dry for long with the present feeling of uneasiness. Consequently, we do not dread a Franco-American

reconciliation, but hope for it. This would make European co-operation easier at every level.

The multilateral force

So far the German and American Governments believe an agreement should be signed this year, not because we are thinking of a bilateral treaty but because a start must be made. We hope a large number of countries will take part in the MLF. As to whether or not there is a chance of starting with just two, I cannot say yes, but nor can I say no.

71. Statement on the political union of Europe by Mr. Habib-Deloncle, French Secretary of State for Foreign Affairs, Compiègne

8th October 1964

(Extract)

...Although there are still a few differences of views, they do not concern the principle of building Europe but some of the methods. It must be admitted that discussions have sometimes gone ahead of achievements, but a certain development we are following closely seems to be running more smoothly and there is room for hope that a political union will emerge which will allow frank co-operation between the States of the Community. There will be a political union of Europe if that is the wish of the Europeans, but this wish will still have to be expressed in deeds...

72. Results of the general elections in the United Kingdom

15th October 1964

	Seats			Votes cast			
	1964	1959	1955	1964	%	1959	%
Labour	317	258	277	12,205,576	44.1	12,216,166	43.8
Conservative	304	365	347	12,002,407	43.4	13,750,965	49.4
Liberal	9	6	6	3,093,316	11.2	1,640,761	5.9

bilités du Traité de Rome et il faut une volonté politique.

Nos idées ne se sont pas encore traduites en termes institutionnels mais elles montrent la direction, qui est plutôt celle d'une Europe supranationale. Un secrétariat ou un comité, comme on voudra l'appeler, aura pour devoir de tirer de la collaboration assez lâche des différents chefs de gouvernement et ministres un squelette plus ferme.

Quant à la Grande-Bretagne, je suis de ceux qui ont le plus regretté que son adhésion ne puisse se réaliser. Mais j'ai visité ce pays et j'ai constaté qu'avant les élections prochaines aucun des deux partis ne tenait à s'engager sur l'Europe. Je crois que cela se modifiera. En attendant, nous voulons commencer à six. Mais nous voulons laisser la porte ouverte à la Grande-Bretagne. Les Hollandais se sont proclamés d'accord avec ce procédé.

Les relations franco-allemandes

Il est impossible et indigne de classer les Allemands en gaullistes et antigaullistes. Cela n'est pas valable, car, en dépit de tout, nous avons à défendre les intérêts allemands... J'espère en la réconciliation franco-américaine. J'ai dit au chef de l'État français qu'il ne sera pas possible, à la longue, d'éviter une rencontre entre lui et le Président des États-Unis. S'ils se voient après les élections américaines, les sujets de discussion seront l'O.T.A.N., la stratégie commune. Si on trouve une base nouvelle de collaboration, alors la mise en pratique du traité franco-allemand en sera rendue infiniment plus facile. J'ai dit aussi au Président des États-Unis qu'on ne pouvait laisser l'O.T.A.N. se dessécher à la longue dans le malaise actuel. Donc la réconciliation franco-américaine n'est pas un cauchemar pour nous mais

une espérance. La collaboration européenne en serait facilitée aussi à tous les niveaux.

La force multilatérale

Jusqu'ici, les gouvernements allemand et américain sont d'avis de signer un accord dès cette année, non parce que nous envisageons un traité bilatéral, mais parce qu'il faut bien commencer. Nous espérons qu'un grand nombre de pays participeront à la M.L.F. Sur la question de savoir si nous commencerions éventuellement à deux, je ne peux répondre par oui, mais en aucune façon non plus par non.

71. Déclaration de M. Habib-Deloncle, Secrétaire d'État français aux affaires étrangères, sur l'union politique et l'Europe à Compiègne

8 octobre 1964

(Extrait)

...S'il y a encore quelques divergences de vues, elles ne portent pas sur le principe de la construction européenne, mais sur certaines de ses modalités. Il faut reconnaître que les discussions ont eu parfois tendance à prendre le pas sur les réalisations, mais une certaine évolution que nous suivons avec attention paraît aller dans le sens d'une appréciation plus sereine des choses, et autorise un relatif espoir en la naissance d'une union politique qui assure une coopération confiante entre les États de la Communauté. L'union politique de l'Europe se fera si telle est la volonté des Européens, mais encore faut-il que cette volonté s'affirme par des actes...

72. Résultats des élections générales britanniques

15 octobre 1964

	Sièges			Nombre de voix			
	1964	1959	1955	1964	%	1959	%
Travaillistes	317	258	277	12.205.576	44,1	12.216.166	43,8
Conservateurs	304	365	347	12.002.407	43,4	13.750.965	49,4
Libéraux.....	9	6	6	3.093.316	11,2	1.640.761	5,9

The Cabinet was constituted as follows :

Mr. Harold Wilson	Prime Minister and First Lord of the Treasury
Mr. George Brown	First Secretary of State and Minister for Economic Affairs
Mr. Patrick Gordon Walker	Secretary of State for Foreign Affairs
Mr. Herbert Bowden	Lord President of the Council
Lord Gardiner	Lord Chancellor
Mr. James Callaghan	Chancellor of the Exchequer
Mr. Denis Healey	Secretary of State for Defence
Sir Frank Soskice	Secretary of State for the Home Department
Mr. A. G. Bottomley	Secretary of State for Commonwealth Relations
Mr. Anthony Greenwood	Secretary of State for the Colonies
Mr. William Ross	Secretary of State for Scotland
Mr. Michael Stewart	Secretary of State for Education and Science
Mr. James Griffiths	Secretary of State for Wales
The Earl of Longford	Lord Privy Seal
Mr. Douglas Jay	President of the Board of Trade
Mr. Douglas Houghton	Chancellor of the Duchy of Lancaster
Mr. Frederick Peart	Minister of Agriculture, Fisheries and Food
Mr. Richard Crossman	Minister of Housing and Local Government
Mr. Ray Gunter	Minister of Labour
Mr. Frederick Lee	Minister of Power
Mr. Thomas Fraser	Minister of Transport
Mr. Frank Cousins	Minister of Technology
Mrs. Barbara Castle	Minister of Overseas Development

**73. Communiqué issued
after the discussions between
Mr. Luns and Mr. Saragat, Rome**

19th October 1964

(Extract)

...The problem of European unification is of vital importance for the future of the Continent and an essential condition for the realisation of a partnership with the United States.

From both the Netherlands and the Italian side, the wish was expressed that the United Kingdom would participate in the process of European unification...

**74. Communiqué issued
after the discussions between
Mr. Messmer and Mr. von Hassel,
Paris**

21st October 1964

(Extract)

...The two Ministers expressed satisfaction at the launching of series production of the Transall aircraft jointly designed and developed over the last years by the two countries.

They confirmed the basis of future agreements in the field of electronics, ships information

Le Cabinet a été ainsi constitué :

MM. Harold Wilson	Premier ministre et Lord du Trésor
George Brown	Vice-Premier ministre et Ministre des affaires économiques
Patrick Gordon Walker	Ministre des affaires étrangères
Herbert Bowden	Lord Président du Conseil
Lord Gardiner	Lord Chancelier
MM. James Callaghan	Chancelier de l'Échiquier
Denis Healey	Ministre de la défense
Sir Frank Soskice	Ministre de l'intérieur
MM. A. G. Bottomley	Ministre des relations avec le Commonwealth
Anthony Greenwood	Ministre des colonies
William Ross	Ministre des affaires écossaises
Michael Stewart	Ministre de l'éducation et de la science
James Griffiths	Secrétaire d'État aux affaires galloises
Lord Longford	Lord du Sceau privé
MM. Douglas Jay	Président du Board of Trade
Douglas Houghton	Chancelier du Duché de Lancastre
Frederick Peart	Ministre de l'agriculture
Richard Crossman	Ministre du logement et des affaires municipales
Ray Gunter	Ministre du travail
Frederick Lee	Ministre de l'énergie
Thomas Fraser	Ministre des transports
Frank Cousins	Ministre de la technologie
Mme Barbara Castle	Ministre du développement d'outre-mer

**73. Communiqué publié
à l'issue des entretiens
entre M. Luns et M. Saragat à Rome**

19 octobre 1964

(Extrait)

...Le problème de l'unification européenne revêt une importance vitale pour l'avenir du continent et constitue une condition essentielle pour la réalisation d'un *partnership* avec les États-Unis.

Tant du côté néerlandais que du côté italien, on a exprimé le vœu que la Grande-Bretagne participe au processus d'unification européenne...

**74. Communiqué publié
à l'issue des entretiens
entre M. Messmer et M. von Hassel
à Paris**

21 octobre 1964

(Extrait)

...Les deux ministres ont exprimé leur satisfaction à propos du lancement en production de série de l'avion Transall étudié et développé en commun, au cours des années passées, par les deux pays.

Ils ont confirmé les bases d'accords prochains dans le domaine de l'électronique, de

processing systems and research. They signed an agreement on the joint design and development of a low altitude surface-to-air weapons system. This system is intended for small units. It is a simple design, simple to maintain and employ and cheap.

The system is being designed by the French Nord-Aviation and German Bolkow companies under the auspices of the French and German authorities. It will embody certain principles used in the design of Milan and Hot anti-tank missiles which are already covered by Franco-German co-operation.

Co-operation will also extend to the level of sub-contractors. Radar for example will be jointly designed by the French CSF and German Siemens companies.

On the subject of research the two Ministers stressed their desire to see their discussions bear fruit in the form of positive co-operation at the design stage.

The two Ministers lastly discussed certain matters relating to the application of the forward defence strategy.

.....

**75. Statement on agricultural problems
by Mr. Peyrefitte,
French Minister of Information,
Paris**

21st October 1964

Without prejudice to the outcome of conversations, General de Gaulle, Mr. Pompidou and the Government have once again stressed that France will cease to participate in the European Economic Community if the common agricultural market is not organised as it had been agreed that it should be organised.

The resolution adopted by the Council of Ministers was quite categorical so that the common agricultural market would become the criterion of any European construction and indeed a precondition of such construction. It is the categorical reassertion of an attitude which has

always been that of France but the firmness of which was doubted by some of our partners.

There is no possibility of useful negotiations with the United States while the European Economic Community, including agriculture, is not completely organised. These two problems are considered essential and France will hold out.

**76. First Press Conference
by Mr. Gordon Walker,
United Kingdom Minister
for Foreign Affairs,
London**

22nd October 1964

(Extracts)

Question : Sir, you made little reference to Europe in your survey... You will probably be asked about it at the meeting of WEU. Could you give us some indication of what your answer to the Foreign Ministers of WEU will be. Presumably you will be asked when you are in Bonn.

Answer : Yes, I do hope to get there. The dates are, I think, still being argued about a bit. Well, first of all I think that any repetition or renewal of the kind of negotiations we had at Brussels, the long arduous difficult negotiations, really is not a possibility, if only because we cannot conceivably risk a second failure and if one started off with all that there might be a second failure, and this really would I think be catastrophic. I do want close, and closer relations between this country and Europe. I use the word "Europe" advisedly because Europe is bigger than the Common Market and we will not forget, this Government, that not only EFTA is in Europe but the Eastern European nations, Rumania and the others, are also a part of Europe and we must not ever lose sight of the objective of creating the real Europe. EFTA I am extremely keen on developing, building up. I think it is a very important body. Our relations with the Common Market as such were as I said. We cannot think of starting Brussels-type negotiations therefore. I do want closer relations with the Common Market, therefore one has to approach it really from the other end, by trying to develop, in every way we can, closer relations with them. There are various ways,

l'équipement des navires en système de traitement de l'information et de la recherche. Ils ont signé un accord pour l'étude et la mise au point en commun d'un système d'armes sol-air à basse altitude. Ce dernier système est destiné à l'équipement des petites unités. Il est caractérisé par la simplicité de conception, d'entretien et d'utilisation, ainsi que par un coût limité.

Le système étudié par la société française Nord-Aviation et la société allemande Bolkow, sous l'égide des services officiels français et allemands, utilisera certains principes employés dans l'étude des missiles antichars Milan et Hot, qui font déjà l'objet d'une coopération franco-allemande.

La coopération s'étendra également à l'échelon des sous-traitants. Ainsi le radar sera étudié en commun par la compagnie française C.S.F. et par la compagnie allemande Siemens.

A propos de la recherche, les deux ministres ont souligné leur désir de faire débuter les échanges de vues et une coopération positive dès le stade des études.

Les deux ministres se sont enfin entretenus de certaines modalités d'application relatives à la stratégie de l'avant.

.....

**75. Déclaration de M. Peyrefitte,
Ministre français de l'information,
sur les problèmes agricoles
à Paris**

21 octobre 1964

Sans préjuger de la suite des conversations, le Général de Gaulle, M. Pompidou et le gouvernement ont, une fois de plus, souligné que la France cesserait de participer à la Communauté Économique Européenne si le Marché commun agricole ne s'organisait pas comme il avait été convenu qu'il s'organiserait.

La résolution prise par le Conseil des Ministres a été exprimée de la façon la plus catégorique afin de faire du Marché commun agricole la pierre de touche de toute construction européenne et la condition même de cette construction. Il s'agit de la réaffirmation catégorique d'une attitude qui

a toujours été celle de la France, mais dont certains de nos partenaires doutaient de la fermeté.

Il n'y a pas de possibilité de négocier utilement avec les États-Unis tant que la Communauté Économique Européenne, agriculture comprise, n'est pas organisée complètement. Ces deux problèmes sont considérés comme essentiels, et la France tiendra bon.

**76. Première conférence de presse
de M. Gordon Walker, Ministre
britannique des affaires étrangères,
à Londres**

22 octobre 1964

(*Extraits*)

Question : M. le Ministre, vous avez peu parlé de l'Europe dans votre tour d'horizon... Il est probable que l'on vous posera des questions à ce sujet lors de la réunion de l'U.E.O. Pourriez-vous nous donner quelque idée du contenu de votre réponse aux ministres des affaires étrangères de l'U.E.O.? Il est probable que la question vous sera posée lorsque vous serez à Bonn.

Réponse : Oui, j'espère y aller. Les dates de la réunion ne sont pas encore, il me semble, définitivement fixées. Eh bien, je crois, tout d'abord, qu'il n'est pas possible de recommencer ou de reprendre le genre de négociations qui se sont déroulées à Bruxelles, ces négociations longues et difficiles, ne serait-ce que parce que nous ne pouvons pas courir le risque d'un deuxième échec, ce qui serait, à mon avis, véritablement catastrophique. Je tiens à ce que des relations étroites, des relations plus étroites s'établissent entre notre pays et l'Europe. C'est à dessein que j'utilise le mot « Europe », car l'Europe est plus vaste que le Marché commun et le gouvernement n'oubliera pas que non seulement l'A.E.L.E. fait partie de l'Europe, mais que les pays de l'Europe orientale, la Roumanie et les autres, en font également partie ; de plus, il ne faut pas perdre de vue l'objectif de la création de la véritable Europe. Pour ce qui est de l'A.E.L.E., je tiens au plus haut point à la développer, à la renforcer, car j'estime que c'est un organisme très important. Nos relations avec le Marché commun en tant que tel correspondent à ce que je viens de dire. C'est pourquoi nous ne pouvons songer à entamer de nouvelles négociations du type de celles de Bruxelles. Je tiens à établir

there is talk about them with the Common Market, and of course bilateral relations with the nations that make up the Common Market. And I hope that we will get a closer and closer association by this means. I cannot see further than that now. One will, of course, have to look at things as they go along.

Question : At the WEU meeting, one of the questions you will be asked, we are led to believe, will be whether Britain would like to participate in the talks on the European political union. Do you and the new Government wish to participate in talks on the European political union ?

Answer : I should have said of course that I do regard—I do not want to close any doors—I regard participation in the WEU and similar bodies as very important. I should have said that in the first answer. Of course we want to be in on any talks there may be for closer political union — Common Market. I do not want to get myself into the position that any failures there can be attributed to us, that we exercise any kind of veto, but I do very much want to be in on any such talks and I am making it clear to the governments concerned.

.....

Question : Could I return to the political union talks for a moment. Will you actually go so far as to ask the other nations concerned to include Britain in these talks?

Answer : Well, I think I cannot really add to what I have said. I will not act in such a way that we could be in the position of imposing a veto and be blamed, but I do very much want to get in on the talks and I will make this clear to the governments.

Question : Are you prepared to endorse the commitments which the previous government has already

made about the objectives of political union in Europe?

Answer : I do not quite know what that means — the *objectives* of the union?

Question : The statements made by Mr. Heath about what the British Government was prepared to do in the form of political union, endorsing in fact our participation in some form of political union.

Answer : Yes, I think broadly speaking I take that view—yes. I want to put it in a way that I do not want to look as if I am exercising a veto and be to blame if anything goes wrong there, but just as much as Mr. Heath I want to be in on the talks.

.....

Question : In our talks on political union... mean that the WEU will be involved in the talks as well?

Answer : I hope so. I would very much like to think so, but of course we are only one member of WEU and can only talk about things that other people are prepared to talk about. I think this is one of the tests I may say of the sincerity of the people in Europe who say they want us to be in on political union...

.....

Question : You do not think that the ideas of the present political union among the Six and ourselves would be a natural obstacle?

Answer : I do not think so. There is nothing very clear yet on proposals about political union. Groups of countries are making different proposals in Europe and some of them we have not seen of course, like the German proposal. We know about Mr. Spaak's proposal. No, I do not think so, in fact I am sure not. We could not be and I do not think they want us to be a party to this. It is in nobody's interest to prevent the new Europe arising which really is in every Western European's interest.

des relations plus étroites avec le Marché commun ; c'est pourquoi il convient d'aborder le problème par l'autre côté en essayant de resserrer par tous les moyens possibles les liens avec les pays de la Communauté. Il existe diverses procédures, qui sont l'objet de conversations avec le Marché commun, et nous entretenons bien entendu des rapports bilatéraux avec les pays qui le composent. Et j'espère que, par ce biais, nous parviendrons à une association de plus en plus étroite. Je ne peux voir plus loin pour l'instant. Il conviendra, évidemment, d'envisager les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présenteront.

Question : Lors de la réunion de l'U.E.O., l'une des questions qui vous seront posées, nous sommes amenés à le croire, sera de savoir si la Grande-Bretagne veut participer aux pourparlers sur l'union politique européenne. Souhaitez-vous, ainsi que le nouveau gouvernement, participer aux conversations sur l'union politique européenne ?

Réponse : J'aurais dû dire, bien entendu, que je considère — je tiens à ne fermer aucune porte — notre participation à l'U.E.O. et à d'autres organes semblables comme très importante. J'aurais dû le dire dans ma première réponse. Il va de soi que nous voulons prendre part à toutes les conversations qui se dérouleront en vue de resserrer l'union politique — le Marché commun. Je ne tiens pas à me placer dans une position telle que l'on puisse nous imputer les échecs éventuels ou prétendre que nous exerçons une espèce de veto, mais je tiens absolument à participer à toutes les conversations de ce genre et je le fais savoir nettement aux gouvernements intéressés.

.....

Question : Permettez-moi de revenir un instant sur la question des conversations sur l'union politique.irez-vous vraiment jusqu'à demander aux autres nations intéressées d'inclure la Grande-Bretagne dans ces conversations ?

Réponse : Il m'est impossible d'ajouter quoi que ce soit à ce que j'ai dit. Je n'agirai certainement pas de manière que nous soyons à même d'imposer un veto et d'en être blâmés, mais je tiens beaucoup à prendre part aux conversations et je le ferai nettement savoir aux gouvernements.

Question : Etes-vous prêt à endosser les engagements auxquels le précédent gouvernement a

souscrit en ce qui concerne les objectifs de l'union politique en Europe ?

Réponse : Je ne vois pas très bien ce que vous entendez par les *objectifs* de l'union ?

Question : Les déclarations de M. Heath concernant les initiatives que le gouvernement britannique était prêt à prendre en matière d'union politique, approuvant en fait notre participation à l'union politique sous une forme ou sous une autre.

Réponse : Oui, je crois, *grossso modo*, que je fais partie de cette opinion. Je tiens à la présenter de manière à ne pas paraître exercer un veto et à ne pas être blâmé si les choses tournent mal, mais, tout autant que M. Heath, je tiens à participer aux conversations.

.....

Question : Dans nos conversations sur l'union politique... signifie-t-il que l'U.E.O. sera également impliquée dans les conversations ?

Réponse : Je l'espère. J'aimerais beaucoup le croire, mais, bien entendu, nous ne sommes que l'un des États membres de l'U.E.O. et nous ne pouvons parler que sur des sujets que les autres sont disposés à aborder. Je pense que c'est là l'un des tests, si je puis dire, de la sincérité de ceux qui, en Europe, affirment vouloir que nous participions à l'union politique...

.....

Question : Vous ne pensez pas que les idées concernant l'union politique actuelle entre les Six et nous-mêmes constituerait un obstacle naturel ?

Réponse : Je ne le pense pas. Il n'y a encore rien de très net en ce qui concerne les propositions sur l'union politique. Des groupes de pays présentent actuellement diverses propositions en Europe et nous n'avons, bien entendu, pas eu connaissance de certaines d'entre elles, par exemple, de la proposition allemande. Nous sommes au courant de la proposition de M. Spaak. Non, je ne le pense pas, en fait, j'en suis certain. Nous ne pourrions pas nous y associer et je ne crois pas qu'ils tiennent à ce que nous nous y associions. Personne n'a intérêt à empêcher la constitution de la nouvelle Europe qui correspond véritablement à l'intérêt de tous les Européens de l'Ouest.

**77. Statement on agricultural policy
and European revival
by Mr. P.-H. Spaak,
Belgian Minister for Foreign Affairs,
Luxembourg**

23rd October 1964

(Extracts)

...The fundamental position of the French Government is sound — there can be no European industrial community if there is a halt in the progress of the agricultural community...

The time is now ripe for a European revival. Let us avoid preconditions and subsidiary polemics and come down to earth. After the travels of Ministers of the Six in various countries of the Community we must clarify attitudes and put down formal proposals on paper. Of course, it is for the German Government to draft a text which would take account of all the suggestions made, whether it be an improved Fouchet plan — the only one acceptable to everyone at the present time...

It is only when the text is drafted that we will be able to judge the British reactions. In every way let us continue our efforts with Britain if it wishes, without it if it does not...

**78. Statement to "Le Monde"
by Mr. P.-P. Schweitzer,
Director-General of the IMF**

24th October 1964

Question : The General Assembly of the IMF meeting in Tokyo adopted a resolution which will allow the 102 members of the Fund to raise by 25% the total of quotas next year. This rise may appear small compared with the requirements of new liquidities which may arise during the coming year. Do you think, Sir, that the IMF is on balance strengthened after the Tokyo meeting?

Answer : We can reasonably suppose that when quotas are increased the Fund will play a still greater part in helping countries to overcome their balance-of-payments difficulties. Of course, no change is planned in the policy of the Fund

concerning conditions in which countries can make drawings. But I can point out that on the one hand drawings can be bigger and on the other that recently the Fund has shown that by making more flexible, when required, the normal conditions on which it intervenes, it was capable of taking account of particular problems which face countries in the process of development.

The Fund, moreover, does not intend to content itself with the studies which have been carried out on an increase of quotas. It continues to concern itself with other projects which relate for example to the increase of reserves and the increase of the supply of what is called incidental liquidities (those which may be available to a State almost automatically).

No general agreement has yet been possible on the need to take measures in this field. The Fund in any case could, if the need were recognised :

1. receive deposits and make short-term investments on the financial markets ;
2. grant member States the benefit of virtually automatic drawing rights beyond their first slice.

Question : The French experts have suggested the creation by the Group of Ten of a new international reserve unit known as the CRU (Composite Reserve Unit). Do you think this proposal should be adopted?

Answer : You will excuse the Director-General of the IMF if he thinks that if it is desirable one day, to increase again the mass of international liquidities, it would be better to do this within the framework of the Fund which has all the advantages of an established multilateral institution rather than within a limited group of countries and for the exclusive benefit of this particular group.

Question : Are you not afraid that the Group of Ten will appear to be a "rich man's club" and that the countries in process of development might take offence at this Group trying to play a driving rôle in the international monetary system?

**77. Déclaration de M. P.-H. Spaak,
Ministre des affaires étrangères de Belgique,
sur la politique agricole
et la relance européenne
à Luxembourg**

23 octobre 1964

(Extraits)

...La position fondamentale du gouvernement français est bonne : il ne peut y avoir de communauté européenne industrielle s'il y a un arrêt dans la progression de la communauté agricole...

Le moment favorable à une relance européenne est venu. Évitons les préalables et les polémiques accessoires, mettons de l'eau dans notre vin. Après les déplacements des ministres des Six dans de nombreux pays de la Communauté, il est nécessaire de clarifier les positions, de mettre sur le papier des propositions formelles. C'est bien sûr au gouvernement allemand qu'il revient de rédiger un texte qui tienne compte de toutes les suggestions émises, qui soit un plan Fouchet amélioré, le seul acceptable par tous actuellement...

C'est seulement après la rédaction d'un texte que nous pourrons juger des réactions britanniques. De toutes les façons, poursuivons nos efforts avec la Grande-Bretagne, si elle le veut, sans elle si elle ne le veut pas...

**78. Déclaration faite au journal « Le Monde »
par M. P.-P. Schweitzer,
Président du F.M.I.**

24 octobre 1964

Question : L'Assemblée générale du F.M.I., réunie à Tokyo, a adopté une résolution qui permettra l'année prochaine de relever de 25 % le total des quotas des cent deux membres du Fonds. Ce relèvement peut paraître modeste eu égard aux besoins de nouvelles liquidités qui pourront apparaître au cours de l'année à venir. Pensez-vous, M. le Président-Directeur général, que le F.M.I. se trouve finalement renforcé après la réunion de Tokyo ?

Réponse : On peut raisonnablement supposer que, lorsque les quotas seront majorés, le Fonds jouera un rôle encore plus important pour aider les pays à surmonter leurs difficultés de balance des paiements. Certes, il n'est pas prévu de

changement dans la politique du Fonds en ce qui concerne les conditions dans lesquelles les pays peuvent procéder à des tirages. Mais on peut faire remarquer que, d'une part, les tirages pourront être plus importants et, d'autre part, que dans un passé récent le Fonds a montré qu'il était capable de tenir compte, en assouplissant au besoin les conditions habituelles de son intervention, des problèmes particuliers qui se posent aux pays en voie de développement.

Le Fonds n'entend pas, au reste, s'en tenir aux études qui ont conduit à une majoration des quotas. Il continue à s'intéresser à d'autres projets qui ont trait, par exemple, à l'augmentation des réserves et à l'accroissement de l'offre de ce qu'on appelle les liquidités inconditionnelles (celles dont un Etat peut disposer d'une façon quasi automatique).

Aucun accord général n'a pu encore se faire sur la nécessité de prendre des mesures dans ce domaine. Le Fonds en tout cas pourrait, si le besoin en était reconnu :

1. recevoir des dépôts et faire des placements à court terme sur les marchés financiers ;
2. permettre aux Etats membres de bénéficier d'un droit de tirage quasi automatique au-delà de leur tranche-or.

Question : Les experts français préconisent la création par le Groupe des Dix d'une nouvelle unité de réserve internationale, appelée C.R.U., selon ses initiales en anglais (*Composite Reserve Unit*). Estimez-vous que cette proposition doive être retenue ?

Réponse : On excusera le directeur général du F.M.I. de penser que, s'il convient un jour d'augmenter à nouveau la masse des liquidités internationales, il vaut mieux le faire dans le cadre du Fonds, qui comporte tous les avantages d'une institution multilatérale établie, plutôt qu'à l'intérieur d'un groupe limité de pays et pour le bénéfice exclusif direct de ce groupe.

Question : Ne craignez-vous pas que le Groupe des Dix n'apparaisse comme un « club des riches » et que les pays en voie de développement ne prennent ombrage du fait que ce groupe veuille jouer en tant que tel un rôle « moteur » dans le système monétaire international ?

Answer : In the monetary field there is no clash of interests between on the one hand the industrialised countries and on the other the countries in the process of development. The two groups of countries both have an interest in stability. The countries in the process of development could not therefore take offence at the industrialised countries discussing among themselves problems which are their own concern. However, the countries in the process of development hold a large part of their reserves in dollars, in sterling or in French francs. It is therefore natural that they should give their opinion on the results of the work of the Ten. The IMF provides precisely this suitable multilateral framework for such exchanges of opinion.

Question : The United States at present hold 26.4% of the IMF capital (and 22.8% of its voting rights). The total of the quotas of the six countries of the Common Market represents only 18.17% of this capital (and 16.45% of the voting rights). Would it have been possible when the decision was taken to increase quotas to provide for a participation by the EEC countries equal to that of the United States?

Answer : Certainly. Such a proposal if it had been made by the six countries concerned would in the present circumstances have been received favourably. Several countries—Germany, Sweden, Japan, Mexico, etc. — have already let it be known that they were ready to increase their quotas by more than the average¹. Nothing prevents two other countries taking the same decision.

**79. Measures to be taken
by the new British Government
to improve the balance of payments,
London**

26th October 1964

1. Temporary surcharge (15%) on all imports except foodstuffs, raw tobacco and essential raw materials.
2. Aid to exporters (partial exemption from indirect taxes, improvement of credit facilities, etc.).

1. At present, France and Germany have the same quota.

3. Consultations with both sides of industry on measures to be taken to increase productivity and to link wages to rises in productivity.

4. Measures to increase and facilitate the mobility of labour and to speed up the development of underdeveloped regions.

5. Strict examination of government expenditure (re-examination of the Franco-British project for supersonic aircraft Concord).

**80. Statement by the High Authority
of the ECSC on the measures taken
by the British Government,
Luxembourg**

27th October 1964

The High Authority has stressed that the temporary levy on imports of 15% introduced by the United Kingdom Government is a serious obstacle to trade; it intends to examine the conformity of this measure with existing international agreements on the occasion of the above-mentioned consultations which it has requested should take place without delay.

While fully appreciating the necessity for the United Kingdom to improve its balance of payments and to adopt a policy which contributes effectively to this, the High Authority strongly hopes that it will be possible to avoid any hindrance to trade between the United Kingdom and the Community caused by unilateral charges which, if they were to last, could only harm its even development.

**81. Proposals regarding European policy
transmitted by the Government of the
Federal Republic of Germany to its partners
in the EEC**

4th November 1964

Introduction

This paper is concerned with the furtherance of European unification in the fields of foreign, defence and cultural policy (section I),

Réponse : Dans le domaine monétaire, il n'y a pas d'opposition d'intérêts entre, d'une part, les nations industrialisées et, de l'autre, les nations en voie de développement. Les deux groupes de nations ont l'un et l'autre intérêt à la stabilité. Les pays en voie de développement ne sauraient donc prendre ombrage du fait que des pays industrialisés discutent entre eux de problèmes qui leur sont propres. Cependant, les pays en voie de développement détiennent une grande partie de leurs réserves en dollars, en sterling ou en francs français. Il est, par conséquent, naturel qu'ils puissent donner leur avis sur les résultats des travaux des Dix. Le F.M.I. offre justement le cadre multilatéral approprié à de telles confrontations.

Question : Les États-Unis détiennent actuellement 26,4 % du capital du F.M.I. (et 22,8 % des droits de vote). Le total des quotes-parts des six pays du Marché commun ne représente que 18,17 % de ce capital (et 16,45 % des droits de vote). Aurait-il été possible, à l'occasion de la décision de relever les quotas, de prévoir une participation des pays de la C.E.E., égale à celle des États-Unis ?

Réponse : Certainement. Une telle proposition, si elle avait été formulée par les six pays intéressés, aurait, dans les circonstances actuelles, reçu un accueil favorable. Plusieurs pays — l'Allemagne, la Suède, le Japon, le Mexique, etc... — ont déjà fait savoir qu'ils étaient prêts à augmenter leur quota de plus de la moyenne¹. Rien n'empêche encore d'autres pays de prendre la même décision.

**79. Mesures envisagées
par le nouveau gouvernement britannique
en vue d'améliorer
la balance des paiements,
à Londres**

26 octobre 1964

1. Taxes provisoires (15 %) sur toutes les importations, à l'exclusion des produits alimentaires, du tabac brut et des matières premières essentielles.

2. Aide aux exportateurs (dégrèvement partiel en ce qui concerne les impôts indirects, augmentation des facilités de crédit, etc.).

1. Actuellement, France et Allemagne ont le même quota.

3. Consultations avec les deux secteurs de l'industrie sur les mesures à prendre pour accroître la productivité et régulariser les revenus en fonction de l'évolution de la productivité.

4. Mesures destinées à augmenter et faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et à accélérer le développement des régions sous-développées.

5. Examen rigoureux des dépenses gouvernementales (dans ce cadre, une nouvelle étude du projet d'avion supersonique franco-britannique Concorde est prévue).

**80. Déclaration
de la Haute Autorité de la C.E.C.A.
sur les mesures prises
par le gouvernement britannique,
à Luxembourg**

27 octobre 1964

La Haute Autorité a souligné que le prélèvement temporaire de 15 % à l'importation introduit par le gouvernement britannique constitue une barrière grave aux échanges ; elle entend examiner la conformité de cette mesure avec les accords internationaux à l'occasion des susdites consultations dont elle a demandé qu'elles aient lieu incessamment.

Tout en ayant de la compréhension pour la nécessité d'améliorer la balance des paiements du Royaume-Uni et d'adopter une politique qui y contribue efficacement, elle espère vivement qu'il pourra être évité de grever les relations commerciales entre le Royaume-Uni et la Communauté de charges unilatérales qui, si elles devaient durer, ne pourraient qu'entraver leur développement harmonieux.

81. Propositions relatives à la politique européenne transmises par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne à ses partenaires de la C.E.E.

4 novembre 1964

Remarque préliminaire

Le gouvernement allemand présente ici quelques suggestions relatives à la poursuite de l'unification européenne en matière de politique

and of economic and social policy (section II). It is based on three guiding principles :

(i) The Federal German Government considers the growing unification of Europe to be a major requirement of our time ; it believes that this concept will win the day. The unification movement which began some twelve years ago has met with many set-backs ; but the European idea has always been strong enough to overcome them and to achieve fresh success.

(ii) The need for a European policy has always been accepted. The belief that its desire to see this policy pursued systematically, instead of being allowed to stagnate, is shared by its partners is the basis of the German Government's attitude.

(iii) The German Government has always considered European unification to be a whole. An uneven development, such as is to be found in the individual sectors of this whole, may be temporarily acceptable ; but European unification will only attain its goal when equivalent success has been achieved in all the main areas.

Political co-operation in Europe

The Federal German Government gives priority to its proposals for European co-operation on foreign, defence and cultural policy (section I). The development here must be gradual if we wish to avoid a repetition of old difficulties and the appearance of new ones ; the aim should be to work out solutions which show a steadily increasing measure of effectiveness. Major efforts should be preceded by a preparatory phase, during which, drawing on experience, new solutions will be sought without undue haste ; the lessons learned during this phase should be assessed before embarking on such major efforts.

The initiative taken to intensify political co-operation in Europe must be multilateral ; it is primarily the responsibility of the six member States. It will only succeed if it utilises the special relations between France and Germany set up by their treaty of 22nd January 1963. It must

not disregard the hopes pinned on a comprehensive unification of Europe within the six member States and the other States of Europe. The solidarity of North America with the free countries of Europe which are drawing together must lead to a strengthening of the Atlantic Alliance.

European Communities

The European Communities, particularly the EEC, are the most obvious successes achieved hitherto by the European unification policy ; they represent one of the decisive advances made by post-war politics in the free world. It is not just that the aims of the Treaties of Rome have been achieved to date ; more has been achieved than was expected when the Community treaties were signed. The European Communities should accordingly remain the vehicles of unification in the economic and social policy fields. Perhaps they cannot automatically achieve the full unification of Europe ; but they have a considerable impact on the other fields. All who support the unification of Europe continue to pin great hope on them.

Accordingly, it would be a major mistake, from the viewpoint of Europe and the West in general, to weaken the Communities. The European heritage must be preserved ; every chance to strengthen and develop the Communities must be seized. And there are still major possibilities for doing this.

Section II of this paper therefore represents a necessary appendage to section I. It would be a mistake to consider the function of the European Communities as purely technical, and distinct from the "political tasks". The common economic policy, the formulation of which is the responsibility of the European Communities, is part of the overall policy. Technical problems and issues of economic and general policy are bound up very closely with the treatment of economic and social policy questions by the institutions of the Communities. The European Communities are already carrying out "policy unification" in an important area of European overall policy.

étrangère, de défense et de politique culturelle (première partie), ainsi qu'en matière de politique économique et sociale (deuxième partie). A ce sujet, il s'inspire des considérations suivantes :

(i) Il est convaincu de la nécessité de progresser dans la voie de l'unification européenne, l'une des grandes tâches de notre époque, et croit au succès de cette entreprise. Le processus d'unification commencé il y a une douzaine d'années a connu plus d'un revers, mais l'idéal européen s'est révélé chaque fois assez puissant pour surmonter les échecs et les faire suivre de nouveaux succès.

(ii) Le gouvernement fédéral part du principe que ses partenaires veulent comme lui ne pas laisser stagner une politique dont la nécessité a toujours été unanimement reconnue, mais entendent au contraire la poursuivre systématiquement.

(iii) Le gouvernement allemand a toujours envisagé le processus d'unification européenne comme un tout. Les évolutions inégales qui se manifestent dans les différents secteurs de ce processus sont acceptables pendant un certain temps. Mais l'objectif de l'unification européenne ne sera atteint que lorsque des résultats équivalents seront réalisés dans tous les domaines essentiels.

La coopération politique européenne

Le gouvernement allemand considère comme prioritaires ses propositions pour une coopération politique européenne en matière de politique étrangère, de défense et de politique culturelle (première partie). En vue d'éviter les difficultés qui ont survécu dans le passé et d'empêcher que d'autres ne se manifestent à l'avenir, il va falloir progresser graduellement ; on devrait chercher progressivement des solutions de plus en plus efficaces. Les efforts d'une plus grande portée devraient être précédés d'une phase de préparation, qui permette, sur la base des expériences réalisées jusqu'ici, de chercher sans hâte de nouvelles solutions et de mettre à profit les enseignements recueillis dans la phase préparatoire.

L'initiative prise en vue de renforcer la coopération politique en Europe doit être un effort multilatéral, qui incombe en premier lieu aux Six. Elle ne sera couronnée de succès que si l'on met à profit les relations spéciales que le traité franco-allemand du 22 janvier 1963 a

établies entre ces deux pays. Elle ne doit pas méconnaître les espoirs nourris dans les six pays et dans d'autres États européens d'une vaste unification européenne. La solidarité entre l'Europe libre en voie d'unification et l'Amérique du Nord doit se traduire par un renforcement de l'Alliance atlantique.

Communautés européennes

Les Communautés européennes, et notamment la Communauté Économique-Européenne, ont été jusqu'ici le succès le plus évident de la politique d'unification européenne et doivent être rangées parmi les progrès décisifs de la politique d'après-guerre du monde libre. Non seulement les objectifs des Traité de Rome ont été atteints jusqu'ici, mais les résultats obtenus à ce jour dépassent aussi les espoirs placés dans la conclusion des traités instituant les Communautés. Par conséquent, les Communautés européennes devraient rester les supports du processus d'unification dans les secteurs économique et social. Même si elles ne peuvent conduire automatiquement à une parfaite unification de l'Europe, elles n'en exercent pas moins une forte impulsion sur les autres secteurs. Tous ceux qui désirent l'unification de l'Europe continuent de placer en elles de grands espoirs.

Du point de vue européen, comme d'ailleurs du point de vue du monde occidental tout entier, ce serait une grande erreur que d'affaiblir les Communautés. Il faut préserver le patrimoine européen et ne laisser passer aucune occasion de renforcer les Communautés et de les développer encore davantage. A cet égard, il y a encore de grandes possibilités.

Les propositions du gouvernement allemand relatives à la première partie reçoivent ainsi un complément nécessaire dans la seconde partie. Il serait erroné de considérer l'activité des Communautés européennes comme une fonction purement technique en face des « tâches politiques ». La politique économique commune, dont l'élaboration incombe aux Communautés européennes, représente une fraction de la politique globale. L'étude des questions économiques et sociales dans les institutions des Communautés soulève des problèmes d'ordre technique, économique et général, qui sont étroitement liés. Les Communautés européennes réalisent déjà un peu « d'unification politique » dans l'un des principaux domaines partiels de la politique européenne globale.

It is clear, however, that the discussions in Brussels have overconcentrated on the technical aspects, and are liable to get lost in the sands of technocracy. The Ministerial Councils of the Communities should redouble their efforts to give priority to the political and basic economic aspects over the technical. A sure way of doing this would be to reform the working methods of the Councils by cutting down the number taking part in the meetings.

The instrument for economic and social policy has been created by the treaties, and has proved its worth. Accordingly, it would be advisable to handle the future common tasks of economic and social policy under the rules of the treaty, the value of which are already known. This holds for both the tasks laid upon the Communities by the treaties, and the more wide-ranging aims, e.g. the framing of a common monetary policy, which represent the logical continuation and capping stone of the integration process. Without disregarding the interdependence of the individual spheres and the corollary that it is impossible to set up watertight compartments, an attempt should be made to preclude overlapping, and to chart as clearly as possible the frontier between the areas for which the treaty institutions are responsible and the areas which lie within the purview of the organs to be set up in the future.

Conclusion

The development of integration in foreign, defence and cultural policy on the one hand, and economic and social policy on the other, is not only uneven; it will have to follow discrepant directions to begin with. Both the pace and working methods of integration will have to be unified at a later stage. The ultimate aim of the Federal German Government is still a democratic Europe which is federal, and politically and economically united.

Sections I and II of this Memorandum detail the proposals of the Federal German Government. We suggest that the proposals of section I should be discussed in a governmental conference of the six States, while section II should be dealt with in the appropriate organs of the European

Communities. The German Government would welcome proposals from the other governments for achieving the common aim.

SECTION I

European political co-operation on foreign affairs, defence and culture

1. The basis

The Federal German Government has based its points on the proposals and drafts produced during the negotiations in the Study Committee of the six EEC States ("Fouchet Committee") during 1961 and 1962. The Federal German Government considers that a new agreement should be based on the preparatory work done at the time.

Due account has been taken of recent proposals for setting up European co-operation, including the suggestions made by Mr. Spaak, Belgian Foreign Minister, to the General Affairs Committee of the WEU Assembly on 9th September 1964, the European Parliament resolution of 21st December 1961 and Recommendation 104 of the WEU Assembly.

2. Type of agreement

The Federal German Government proposes a governmental convention (hereafter termed "the convention") between the Six. This would diverge from previous proposals on one point: a State treaty on the establishment of a European political union should only be concluded and laid before the national parliaments for ratification at a later date—the convention should be preliminary.

3. Aims

The convention should:

- (a) require the governments to frame a treaty on European political union and

Il faut dire cependant que, dans les discussions de Bruxelles, l'aspect technique a pris parfois une prépondérance déplacée et risque de les fourvoyer dans un fourré technocratique. Les Conseils de ministres des Communautés devraient donc veiller encore davantage que par le passé à ce que les aspects politiques et les aspects économiques fondamentaux conservent pour eux la priorité sur les aspects techniques. Cette tâche serait facilitée par une réforme du mode de travail des Conseils de ministres, à savoir une réduction du nombre des participants aux réunions de ces conseils.

L'appareil administratif pour la politique économique et sociale avait déjà été prévu par les traités et a fait ses preuves. Il serait donc souhaitable que toutes les tâches communes qui se poseront désormais dans le domaine de la politique économique et sociale soient traitées selon les règles prévues par les traités et qui ont fait leurs preuves. C'est le cas des tâches incombant aux Communautés en vertu même des traités, ainsi que des tâches qui, comme par exemple une politique monétaire commune, débordent ce cadre en tant que prolongement logique et couronnement du processus d'intégration. Sans méconnaître l'interdépendance des divers secteurs particuliers et partant l'impossibilité d'une distinction absolue, il faut veiller à éviter le double emploi et séparer aussi clairement que possible les compétences des institutions créées par les traités communautaires d'une part, et, d'autre part, des nouveaux organes à créer.

Conclusions

Le processus d'unification en matière de politique étrangère, militaire et culturelle, d'une part, et de politique économique et sociale, d'autre part, varie non seulement quant au chemin parcouru jusqu'ici, mais aussi quant aux options qu'il faudra prendre tout d'abord. Il incombera à une étape ultérieure de la politique européenne d'unifier aussi bien le rythme des travaux que les méthodes de travail du processus d'intégration. Le but final continue d'être pour le gouvernement allemand une Europe fédérative et démocratique, unie sur le plan politique et économique.

Les parties I et II du présent mémorandum contiennent un exposé détaillé des propositions du gouvernement allemand. Le gouvernement allemand propose de discuter les propositions contenues dans la première partie à l'échelon gouvernemental dans une conférence des six

pays. Les propositions de la deuxième partie devraient être traitées par les institutions compétentes des Communautés européennes. Le gouvernement allemand serait heureux si les autres gouvernements présentaient de leur côté des propositions qui permettraient de se rapprocher de l'objectif commun.

PREMIÈRE PARTIE

La coopération politique européenne dans le domaine de la politique étrangère, militaire et culturelle

1. Point de départ

Le gouvernement allemand s'inspire des propositions et des projets qui furent faits au cours des années 1961-1962 dans le cadre des négociations au sein de la commission d'études des six pays de la C.E.E. (Commission Fouchet). De l'avis du gouvernement allemand, il faudrait qu'un nouvel accord vienne couronner les travaux préliminaires effectués à l'époque.

En outre, le gouvernement allemand a inclus dans ses considérations les suggestions faites par M. Spaak, Ministre belge des affaires étrangères, le 9 septembre 1964 devant la Commission des Affaires Générales de l'Assemblée de l'U.E.O., la Recommandation n° 104 de l'Assemblée de l'U.E.O., la résolution du Parlement européen du 21 décembre 1961, ainsi que d'autres propositions qui ont été faites ces derniers temps au sujet d'une relance de la coopération politique européenne.

2. Forme de la convention

Le gouvernement allemand propose de conclure un accord entre les six pays sous forme d'une convention gouvernementale (dénommée ci-après « la Convention »). A la différence des propositions faites à l'époque, la conclusion d'un traité d'État sur la création d'une union politique européenne — traité à soumettre aux parlements nationaux et à ratifier — n'interviendrait qu'à une date ultérieure. La Convention devrait avoir un caractère préliminaire.

3. Objectifs

La Convention devrait

- (a) engager les gouvernements à élaborer dans un délai déterminé un traité sur

to lay down the conditions to be fulfilled by other States who wish to join;

- (b) set up consultation between the governments on foreign, defence and cultural policy, as a preliminary to developing the co-operation which is the aim of the European political union.

Consultations between the governments (Heads of State and Government, Foreign and Defence Ministers, Ministers responsible for international cultural relations) should begin as soon as possible. This consultation, which was proposed by the Study Commission of the Six, would be continued for a certain period if the treaty on European political union is not concluded on schedule. This would prevent a sudden paralysis of European political co-operation from reappearing.

4. Organisation of the consultations

In view of the fact that the convention would be preliminary in character, its aims should largely be achieved by intergovernmental co-operation. The co-operation of *Heads of State and Government, Foreign and Defence Ministers and the Ministers responsible for international cultural relations* should initially take the form of *regular meetings*, and not be conducted in special bodies. The preparatory work would be done by working parties, made up from civil servants belonging to the appropriate ministries.

To help them in their work, the Heads of State and Government and the Ministers should have at their disposal a consultative committee, the members of which would be appointed by the governments by *mutual agreement*. They would be guided solely by the common interests of the States belonging to the convention. The consultative committee would make proposals for the treaty setting up a European political union, and be represented in the ministerial consultations. The consultative committee would represent an element of the convention which embodies the common interest even in the preliminary period, and provides a basis for setting up Community

organs under the treaty on European political union.

The *European Parliament* should participate in the political co-operation from the start. The participation of the European Parliament was laid down in the 18th July 1961 decision of the Heads of EEC States and Governments, and in the proposals subsequently drawn up by the Study Commission.

The Federal German Government will put forward a proposal for the way in which the secretarial work of the meetings of the Heads of State and Government, the Ministers, the working parties and the consultative committee should be carried out. It would like to see the most simple and practical arrangement utilised.

5. Scope of the consultations

In order to follow similar policies wherever this is possible, the governments would undertake, in preparation for setting up the co-operation which is the aim in the treaty on European political union, to consult beforehand on all major questions of foreign, defence and cultural policy, particularly those of mutual interest.

6. Bearing of political co-operation on the Atlantic Alliance

The convention should state that European co-operation is to strengthen the Atlantic Alliance.

7. Bearing of political co-operation on the European Communities

The European Communities should be strengthened and further developed. The convention should state that there is to be no amendment or impairment of the provisions set out by the ECSC, EEC and Euratom Treaties,—particularly those on the rights and duties of the member States, the powers of the organs and the functioning of the Communities.

l'union politique européenne et à fixer en même temps les conditions d'adhésion d'autres pays européens ;

- (b) en prévision de la coopération visée au sein de l'Union politique européenne, prévoir des consultations entre les gouvernements en matière de politiques étrangère, militaire et culturelle.

Les consultations entre les gouvernements (chefs d'État, chefs de gouvernement, ministres des affaires étrangères et de la défense, ainsi que ministres compétents pour les relations culturelles internationales) devraient être amorcées dans les meilleurs délais. Ces consultations, qui étaient déjà prévues dans les propositions de la commission d'études des Six, seraient poursuivies pendant un certain temps même si le traité instituant l'Union politique européenne ne devait pas être conclu dans les délais prévus. Cela permettrait d'éviter que la coopération politique européenne ne revienne subitement à un point mort.

4. Structures

Conformément au caractère préliminaire de la convention, ses objectifs devraient être réalisés dans une large mesure par les méthodes de la collaboration intergouvernementale. La coopération *des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres des affaires étrangères et de la défense ainsi que des ministres responsables des relations culturelles internationales*, s'effectuerait non pas dans le cadre d'institutions spéciales, mais tout d'abord sous la forme de réunions périodiques. Leur préparation serait confiée à des groupes de travail composés de fonctionnaires des départements intéressés.

En vue d'aider les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les ministres à remplir leurs fonctions, il conviendrait de disposer d'une commission consultative dont les membres seraient nommés par les gouvernements en *accord mutuel*. Dans l'exercice de leur activité ils seraient uniquement au service commun des États parties à la Convention. La commission consultative devrait faire des propositions relatives au traité instituant une union politique européenne. Elle devrait être représentée aux consultations des ministres. La création d'une commission consultative introduirait dans la Convention un élément qui incarnerait, dès la phase préliminaire, l'intérêt collectif et servirait d'amorce à la création d'une institution

commune par le traité relatif à l'union politique européenne.

Le *Parlement européen* devrait, dès le départ, être associé à la coopération politique. Sa participation était prévue aussi bien par la décision des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la C.E.E. en date du 18 juillet 1961 que dans les propositions élaborées ensuite par la commission d'études.

Le gouvernement allemand formulera une proposition relative aux travaux de secrétariat pour les réunions des chefs d'État et de gouvernement, des ministres, des groupes de travail et de la commission consultative. Il recherche une solution aussi simple et pratique que possible.

5. Ampleur des consultations

En vue de se préparer à la coopération en matière de politiques étrangère, militaire et culturelle envisagée par le traité instituant l'Union politique européenne, les gouvernements devraient s'engager à se consulter avant toute décision sur toutes les questions importantes et, en premier lieu, sur les questions d'intérêt commun, en vue de parvenir, autant que possible, à une position analogue.

6. La coopération politique dans le cadre de la Convention vis-à-vis de l'Alliance atlantique

La Convention devrait prévoir que la coopération européenne renforce l'Alliance atlantique.

7. La coopération politique dans le cadre de la Convention vis-à-vis des Communautés européennes

Les Communautés européennes doivent être renforcées et se développer encore davantage. La Convention devrait prévoir que les dispositions des traités instituant la C.E.C.A., la C.E.E. et l'Euratom, notamment en ce qui concerne les droits et devoirs des États membres, les compétences des institutions et les prescriptions sur le fonctionnement des Communautés, ne seront ni modifiées ni infirmées.

**8. Accession of other European States
to the subsequent treaty on European political union**

The governments should state their acceptance, in principle, of accession by other European States to the European political union in the convention ; they should also declare their willingness to lay down the relevant terms and conditions in the draft of the treaty, when this is drawn up.

SECTION II

Economic integration

There are three main aims in *economic integration* :

- A. to increase the pace at which the Common Market is built up ;
- B. to improve the Community treaties ;
- C. to develop external relations.

A. Increasing the pace at which the Common Market is built up

1. The *establishment of the customs union ahead of schedule* can be counted on to further the build-up of the Common Market. The automatic development of a customs union is assigned the rôle of a power-house for the erection of the Common Market by the Treaty of Rome. This expectation has been borne out to date, and remains valid. The introduction of the customs union ahead of schedule is bound to affect the future common trade policy. The dismantlement of customs frontiers within the Community will lead to the increasing abolition of tax frontiers. The clearing away of customs duties on industrial goods and the formulation of the common farm policy are closely interrelated ; transport and energy policy will be continuously affected by the customs union. The customs union will therefore make for the completion of the economic union.

The outside world was more convinced of the strength and vitality of the European Communities by the first acceleration in the dismantlement of customs barriers than by anything else ; and the early completion of the customs union would again provide the most striking proof of

this. The early appearance of the customs union must therefore be the starting point for any programme of action to set up the complete Common Market promptly. At the moment, customs duties on industrial products within the Community stand at 40% of their original level. They should be cut to 20% on 1st January 1965, and completely abolished on 1st January 1967, the date when the dismantlement of customs barriers within EFTA is to be completed. Exceptions should not be ruled out, if they are essential.

Present customs duties on farm produce stand at 60% or 55% of their initial figure. Those on goods which are covered by a market organisation should be cut by 20% on 1st January 1965, to 40% or 35%. The remaining duties should be completely abolished, where possible, at the same time as the duties on industrial goods and at any rate by 1st January 1970. An accelerated dismantlement of customs barriers within the Community should be coupled with an introduction of the common customs tariff ahead of schedule, to avoid changes in the trade pattern.

2. *The progressive harmonisation of taxation*, directed to the complete abolition of tax frontiers which is required by a Common Market where similar market conditions obtain throughout, should be carried out in the following manner :

- Turnover and consumer taxes and monopolies should be harmonised, to the extent necessary for the abolition of tax frontiers, if possible by the time when the Communities are amalgamated, but at any rate by 1st January 1970.
- It will also be necessary to make a substantial advance towards the harmonisation of taxes on the movement of people and goods, and direct taxes ; this is particularly true of amortisation terms and conditions.

3. The agricultural market organisations adopted to date represent a major step towards a *common farm policy*. The need now is to develop, on constructive lines, the present assets, which go beyond the realisation of most other elements

8. Adhésion d'autres États européens au traité ultérieur instituant l'Union politique européenne

Dans cette convention, les gouvernements devraient donner leur assentiment de principe à la participation d'autres États européens à l'Union politique européenne et s'engager en même temps à en fixer les conditions dans le projet de traité.

DEUXIÈME PARTIE

L'intégration économique

Dans le domaine de l'intégration économique, il s'agit principalement :

- A. d'accélérer la mise en place du Marché commun ;
- B. de perfectionner les traités communautaires ;
- C. de développer les relations extérieures.

A. Accélérer la mise en place du Marché commun

1. La création accélérée d'une union douanière promet de faire progresser sensiblement le Marché commun. Le Traité de Rome prévoyait une union douanière qui, avec son automatisme, devrait servir de moteur en vue de la réalisation du Marché commun. Cette attente s'est vérifiée jusqu'ici et elle demeure justifiée. La mise en place anticipée de l'union douanière devra influer sur la politique commerciale commune à créer. L'abolition des barrières douanières intérieures entraînera de plus en plus la suppression des frontières fiscales. Le désarmement douanier dans le secteur industriel et l'élaboration de la politique agricole commune sont en étroite interdépendance ; la politique des transports et la politique énergétique seront influencées de manière durable par l'union douanière. Celle-ci contribuera donc à parachever l'union économique.

Rien tant que les premières accélérations de l'abaissement douanier n'a convaincu le reste du monde de la force et de la vitalité des Communautés européennes. Le parachevement prochain de l'union douanière en fournirait à nouveau une preuve éclatante. Par conséquent, tout pro-

gramme d'action visant à parachever rapidement le Marché commun doit commencer par la réalisation prochaine d'une union douanière. Le niveau des tarifs douaniers intérieurs dans le secteur industriel qui représente actuellement 40 % des tarifs de départ devrait être abaissé de 20 % le 1^{er} janvier 1965. Les 20 % restants devraient être supprimés d'un seul coup, le 1^{er} janvier 1967 par exemple, date à laquelle sera probablement achevé le désarmement douanier intérieur de l'A.E.L.E. A cet égard, les exceptions indispensables ne devraient cependant pas être exclues.

Le niveau des tarifs douaniers intérieurs dans le secteur agricole, qui oscille actuellement entre 60 % et 55 % des droits de base, devrait être abaissé le 1^{er} janvier 1965 de 20 % pour atteindre respectivement 40 % et 35 %, pour autant qu'il ne s'agit pas de droits de douane frappant des marchandises affectées par les règlements de marché. Le reste devrait être aboli complètement autant que possible en même temps que les droits du secteur industriel, mais en tout cas au plus tard le 1^{er} janvier 1970. En vue d'éviter des détournements de trafic, l'abolition accélérée des droits de douane intérieurs devrait être accompagnée de l'application anticipée du tarif douanier commun.

2. *L'harmonisation progressive des charges fiscales* en vue de la suppression définitive des frontières fiscales, exigée par un Marché commun dont les conditions soient semblables à celles d'un marché intérieur, devrait être réalisée de la manière suivante :

- Autant que possible d'ici la fusion des Communautés, mais au plus tard le 1^{er} janvier 1970, il faudrait par conséquent harmoniser les impôts sur le chiffre d'affaires et les droits d'accise, ainsi que les monopoles dans la mesure requise pour la suppression des frontières fiscales.
- De plus, il faudra réaliser des progrès sensibles dans l'harmonisation des impôts perçus sur le transport des voyageurs et des marchandises et, enfin, des impôts directs, notamment en ce qui concerne les modalités d'amortissement.

3. L'adoption des règlements de marché agricole effectués jusqu'à ce jour constitue un pas important dans la voie d'une *politique agricole commune* et il s'agit maintenant de développer dans un esprit constructif ce qui a été atteint

of the economic union. The future shape of the European market organisations, particularly price alignment, will have to be on these lines. A Common Market is inconceivable without a common agricultural market, and a common agricultural market is inconceivable without a common price. The political and economic difficulties which will have to be overcome when common prices are worked out became apparent during the attempts to establish a common cereal price. In so far as they are political, they must be taken into account by the member States; so far as they are economic, appropriate provisions will have to be made by the Community. As far as the economic side is concerned, it has emerged that, in addition to the problems to be found in the agricultural sphere itself, there are factors external to farm policy which have a considerable bearing. The joint efforts of the member governments should therefore be directed to overcoming these difficulties early enough not to jeopardise the Kennedy round or the smoothly-dovetailing advance of integration. The Federal German Government will meet its obligations under the Treaty of Rome in this respect; it will work actively for the achievement of the difficult tasks in front of the Community.

However, the common farm policy involves more than the establishment of market organisations and the alignment of prices. Its more basic aim is a genuine common agricultural market. This can only be set up if the discrepant agricultural market arrangements of the member States are co-ordinated. A comparison of the market structure arrangements, with a view to co-ordination, is therefore a basic need.

4. The continuing welding together of the six economies requires major advances towards *the establishment* of the methods and measures of *economic policy*, in order to achieve a general policy which is initially converging and subsequently more and more co-ordinated. This work has a special bearing on further integration in the Common Market and therefore on the political strengthening of the Community.

The first step, as far as *short-term economic policy* is concerned, was made by the Council decision of 15th April 1964. However, co-operation will have to be stepped up in order to cope at any time with dangers arising within the Community or coming in from the outside. This is why the Council should discuss the business conditions at regular intervals, perhaps twice a year, and issue decisions and directives, as well as recommendations, about the requisite action.

The governments should undertake to provide information about the implementation of such decisions, and to justify before the Council any steps which deviate from the recommendations. The start already made to a monetary and financial policy of co-operation should be further developed, bearing in mind the proposals under paragraphs 6 and 7.

The Council decision on medium-term economic policy provides a substantial basis for the co-ordination within the Community of economic and finance policy projects covering a period of several years. Apart from the co-ordination of general economic policy plans, work should centre on the State activity which has a decisive influence on the economic growth and pattern.

5. The single European Community resulting from the amalgamation of the three Communities must have *independent financial resources* if it is to have the political weight needed for European integration. Regulation No. 25 and the principles of a future market organisation for oil and fats represent a start towards this in specific areas. The build-up of the customs union must be coupled with the introduction of Community revenue, drawn more particularly from the yield on the common customs duties, and with parliamentary responsibility for income and expenditure. The development of Community sources of revenue must be accompanied by the introduction of a smoothly-dovetailing financial system which takes due account of member State and Community interests.

B. Improvement of the Community treaties

Economic integration is a continuing process, requiring not only the accomplishment of the

jusqu'ici, qui déborde la réalisation de la plupart des autres éléments de l'union économique. C'est dans cette voie que devra se faire l'aménagement futur des règlements européens des marchés, notamment l'harmonisation des prix. Un marché commun est inconcevable en l'absence d'un marché agricole commun, de même qu'un marché agricole commun ne saurait se passer de prix communs. Les tentatives en vue de fixer un prix commun des céréales ont fait apparaître les difficultés politiques et économiques qu'il s'agit de surmonter lorsqu'on cherche à élaborer des prix communs. Dans la mesure où elles sont d'ordre politique, elles requièrent des égards mutuels de la part des partenaires de la Communauté et, dans la mesure où elles sont d'ordre économique, elles nécessitent des dispositions convenables de la part de la Communauté. En ce qui concerne ce dernier point, il est apparu que parallèlement aux problèmes d'ordre proprement agricole, il y a des éléments d'importance considérable en marge de la politique agraire. Les efforts conjoints des gouvernements partenaires devraient tendre à surmonter ces difficultés suffisamment tôt pour ne compromettre ni les négociations Kennedy, ni les progrès harmonieux du processus d'intégration. Le gouvernement allemand est prêt à assumer à cet égard ses obligations résultant du Traité de Rome et prendra une part active dans l'accomplissement des tâches difficiles qui s'offrent à la Communauté.

Mais la politique agricole commune ne s'arrête pas à la création de règlements de marché et à l'harmonisation des prix. Elle exige bien plutôt la réalisation d'un véritable marché commun agricole. Or, celui-ci n'est réalisable que si l'on harmonise également les divers systèmes de marché agricole dans les différents États membres. Ce qui compte donc c'est de comparer les règlements de structure des marchés agricoles dans le but de parvenir à une coordination des systèmes de marché divergents.

4. La fusion de plus en plus poussée des six économies nationales des États membres impose des progrès substantiels dans la définition concrète de la politique économique sur le double plan des méthodes et des mesures de manière à parvenir également d'une façon générale à une attitude d'abord convergente, puis de plus en plus coordonnée. Ces travaux revêtent une importance particulière pour la construction du Marché commun et donc pour la consolidation politique de la Communauté.

En ce qui concerne la *politique conjonctuelle*, la décision prise le 15 avril 1964 par le Conseil constitue un premier pas dans cette voie. Il convient cependant d'intensifier la coopération afin de conjurer à tout moment les dangers qui pourraient menacer la Communauté dedans ou du dehors. C'est pourquoi le Conseil devrait délibérer sur la conjoncture à intervalles réguliers, par exemple deux fois par an, et ne pas se borner à faire des recommandations, mais prendre également des décisions et formuler des directives sur les mesures qui s'imposent.

Les gouvernements devraient s'engager à rendre compte de l'application de ces décisions et à justifier devant le Conseil un comportement différent des recommandations données. A cet égard, il faudrait poursuivre la coopération amorcée sur le plan monétaire et financier en tenant compte des propositions faites aux paragraphes 6 et 7.

La décision du Conseil relative à la politique économique à moyen terme constitue une base essentielle pour l'harmonisation au sein de la Communauté des projets économiques et financiers portant sur plusieurs années. Par-delà la coordination des intentions générales de politique économique, ces travaux devraient se concentrer sur les activités publiques qui ont une influence déterminante sur l'expansion et la structure de l'économie.

5. La Communauté européenne unique, issue de la fusion des trois Communautés, ne disposera du poids politique nécessaire pour l'intégration européenne que si elle est dotée d'une *souveraineté financière propre* pour l'accomplissement de ses tâches. Des premiers pas ont été faits dans cette voie, dans des secteurs particuliers, par le règlement n° 25 et les principes fixés pour le futur règlement du marché des huiles et matières grasses. La mise en place de l'union douanière devrait être l'occasion de remplacer les contributions matriculaires par des fonds communautaires, notamment par des recettes prélevées sur le tarif douanier commun, et d'instituer une responsabilité parlementaire pour les recettes et les dépenses. A ce propos, il faudra veiller à la création d'un système financier bien équilibré qui tienne compte des intérêts de chaque État membre et de ceux de la Communauté tout entière.

B. Perfectionnement des traités communautaires

L'intégration économique est un processus de développement permanent. Celui-ci requiert

tasks laid down in the treaty and in particular the formulation of common policies, but also the expansion of the Communities into areas for which the treaty does not provide a guide, but which are involved in the general aims of the Community. Some points of the treaty will have to be revised in the light of recent experience.

6. Increasing co-operation in *monetary policies* must be part of the growth of the Common Market if the internal and external stability of the Community is to be safeguarded. This is the only way to prevent inflationary or deflationary trends in specific member States from creating disturbances on the Common Market.

This is why the liaison between issue banks must be stepped up ; mere comparison and consultation in co-ordination committees is no longer enough. Even if it might be premature to set up a federal issuing bank system for the Common Market, the national issue banks should pursue a monetary policy which precludes internal and external economic imbalance.

The Federal German Government therefore suggests the following advance towards a monetary union :

— Formulation of impartial rules calculated to obviate monetary imbalances in the Community. The monetary policy of the issue banks would treat these rules as guiding principles.

7. The continuing welding together of the national economies into a common market organised on the lines of a single domestic market requires increased co-ordination of member State budget policies to eliminate the differences in structure and concepts which are liable to upset the economic balance or to distort competition. The first move should be to achieve agreement, which is as wide-ranging as possible, between the member States on the goals and scale of public investment and on the budget principles of special relevance to the Common Market.

8. The *amalgamation of the treaties* will considerably increase the political weight of the resultant single Community which will have the whole economy within its purview. The fact that economic integration is taking place in three Communities can only be explained on historical grounds. Integration has now reached a stage where an amalgamation of *the treaties* is necessary ; the coexistence of Communities covering parts of the economy and organised on different lines is distorting the development of the economy as a whole. The fusion of the Community organs will satisfy the administrative requirements of amalgamation of the Communities which is planned for 1967. The future single Commission will have the task of following a policy on the implementation of the three treaties which is directed towards their amalgamation, and of helping the governments to set up the single Community.

There should be two guiding principles for the amalgamation of the treaties :

- (a) the EEC Treaty should be taken as the broad basis ;
- (b) the Community content of the Treaties of Rome should not be reduced.

9. To date, the *European Parliament* has been a consultative body without true parliamentary powers ; this position should be gradually changed. As part of the process of increasing the powers of the European Parliament, this body should be gradually provided with competences similar to those of a national parliament in the areas from which the latter have been ousted by the Community :

- (a) the European Parliament should play an increased part in Community law-making ;
- (b) genuine budget power is a necessary corollary to the introduction of specifically Community sources of revenue ;
- (c) the European Parliament should have the right to approve or reject any agreements concluded with third countries by the Community.

C. *The development of relations with the non-Community world*

The member States have different economic and political pasts, and their interests are not

non seulement la réalisation des objectifs fixés dans les traités, notamment l'élaboration de politiques communes, mais aussi le perfectionnement des communautés dans les secteurs qui ne sont pas concrétisés dans les traités, tout en étant inclus dans l'objectif général de la Communauté. En quelques points, il va falloir adapter les traités en tenant compte des enseignements que l'on aura pu recueillir dans l'intervalle.

6. Le développement du Marché commun exige une coopération de plus en plus étroite *dans le domaine de la politique monétaire* afin d'assurer la stabilité extérieure et intérieure de la Communauté. C'est ainsi seulement que pourront être évitées les perturbations du Marché commun par des mouvements inflationnistes ou déflationnistes dans les divers États membres.

Il faudra donc assurer une liaison plus étroite entre les banques d'émission. Les simples confrontations et consultations au sein des comités de coordination ne suffisent plus. Même si la création d'un système fédératif de banques d'émission pour le Marché commun s'avère encore prématurée, il apparaît nécessaire que les banques d'émission nationales adoptent un comportement monétaire qui évite les déséquilibres sur le double plan économique intérieur et extérieur.

Le gouvernement allemand propose par conséquent la mesure suivante dans le sens d'une union monétaire :

— Élaboration de règles objectives pour éviter le déséquilibre monétaire dans la Communauté. Ces règles devraient être respectées par les banques d'émission comme directives générales de la politique monétaire.

7. La fusion progressive des économies nationales en vue de la constitution d'un marché commun dans des conditions analogues à celles d'un marché intérieur requiert une plus grande *adaptation mutuelle des politiques budgétaires nationales* pour autant que les divergences aux points de vue structures et conceptions sont susceptibles de provoquer des perturbations de l'équilibre économique ou des distorsions du jeu de la concurrence. Tout d'abord, les États membres devraient arriver à s'entendre mutuellement, autant que possible, sur l'objectif, ainsi que sur l'ampleur de la politique d'investissements publics et sur les principes budgétaires qui peuvent être d'une importance particulière pour le Marché commun.

8. *La fusion des traités* aboutira à un renforcement considérable du poids politique de la Communauté unique future englobant l'ensemble du secteur économique. Le morcellement de l'intégration économique en trois communautés ne s'explique de toute façon que du point de vue historique. Par ailleurs, le degré d'intégration atteint jusqu'ici exige désormais une fusion des traités, étant donné que la juxtaposition des Communautés de différentes structures pour des secteurs partiels de l'économie a pour effet de perturber le développement global de l'économie. La fusion des institutions des communautés créera d'ores et déjà les conditions administratives pour la fusion des Communautés prévue pour 1967. Il incombera à la future Commission unique d'appliquer les trois traités dans la perspective de la fusion et d'aider les gouvernements à mettre sur pied la Communauté unique.

La fusion des traités devrait s'inspirer des principes suivants :

- (a) la fusion devrait s'accomplir sur la base générale du traité instituant la C.E.E. ;
- (b) la teneur communautaire des Traité de Rome ne doit pas être diminuée.

9. En ce qui concerne le *Parlement européen*, il convient de le sortir graduellement de son rôle d'organe consultatif sans véritable compétence parlementaire. L'élargissement de ses compétences devrait conférer progressivement au parlement des attributions analogues à celles des parlements nationaux dans les secteurs que la Communauté a soustraits aux parlements nationaux :

- (a) le Parlement européen devrait participer davantage aux actes législatifs de la Communauté ;
- (b) l'exploitation des ressources propres de la Communauté exige de véritables compétences budgétaires du Parlement européen ;
- (c) le Parlement devrait avoir le droit d'approuver ou de rejeter les accords conclus par la Communauté avec des États tiers.

C. *Le développement des relations extérieures*

Par suite des divergences du passé politique et économique, les intérêts des États membres

always the same. Some member States hope to gain from the common farm policy, others from the common trade policy ; and both these interests are recognised in the EEC Treaty. Even the last eighteen months have shown that the development of the Community is only firmly-rooted if due account is taken of both interests. And this will continue to be true.

But there is an even more important point ; it is in the interest of the Community itself as well as of the member States to create a solid and broad basis for relations with the outside world. The Community has very considerable surpluses of many goods and services, and these must be exported to prevent an intolerable strain being put on the domestic market ; but high imports are the corollary of high exports. Moreover, the European Economic Community—which will be the world's number one trading partner once the Common Market is fully in place—has a political obligation to the areas of the world which rely on world trade, i.e. to its allies of the free world and to the emergent countries. A special responsibility is laid upon it by European solidarity.

10. The open character of the Community should therefore be confirmed again. Even while integration is being effected, the door must be open to any European State which is willing and able to accept the political content of the Community and the treaty obligations.

But association, the looser type of link with the Community, must also remain possible for European States. Association is of particular relevance for :

- (a) States which do not have the economic capacity to meet all the requirements of the Community treaty ; such States build up their economy during the association period until it can compete with the member States, and is thus strong enough for them to become members ;
- (b) States which are unable to satisfy all the political requirements of membership.

The ultimate aim of the European Community must be a Europe of free and equal members.

In connection with its concept of the Community as the nucleus of such a Europe, the Federal German Government attaches particular importance to *close links between the EEC and EFTA*. This is why the Community should seek to improve contacts and mutual co-ordination between the two groups. First moves in this direction might be :

- (a) co-ordination of the time-table for the dismantlement of customs barriers within the EEC and EFTA ;
- (b) negotiations in the framework of the Kennedy round for the practically unlimited application of the dismantlement of customs barriers of 50% between European States ;
- (c) negotiations, after the Kennedy round has ended, on additional cuts in customs duties on goods which play a significant part in trade within Europe ;
- (d) contacts with EFTA on matters of short-term economic and monetary policy, with a view to a stable and even development of economic policy throughout Europe ;
- (e) appointment of a Community ambassador to EFTA in Geneva, who would represent the interests of the three Communities to the EFTA governments and secretariat.

11. An advance towards the introduction of a common trade policy is of particular importance. The Community will gain still more importance in the eyes of the outside world if it presents a common front. Common decisions on trade policy matters will bring the patterns of the six economies increasingly into line.

The Federal German Government suggests seven steps to increase the *integration of general trade policy* :

- (a) material decisions by the Council, during the transition period ;

de la Communauté ne sont pas toujours identiques. C'est ainsi que certains pays escomptent des avantages de la politique agricole commune, tandis que d'autres en attendent de la politique commerciale commune : ces intérêts sont reconcus par le traité instituant la C.E.E. Il est apparu déjà au cours des dix-huit mois écoulés que le progrès de la Communauté n'est assuré que si ces deux catégories d'intérêts sont dûment prises en considération. Il en sera de même par la suite.

Ce qui est plus important c'est que non seulement les pays membres, mais la Communauté tout entière a intérêt à donner une base solide et large à ses relations extérieures. Dans nombre de secteurs la production de la Communauté excède largement sa propre consommation ; par conséquent, il faut qu'elle trouve sa place dans les exportations, sous peine de soumettre le marché intérieur à des charges insupportables. Mais des exportations élevées exigent des importations correspondantes. Sans compter que la Communauté Économique Européenne qui, après l'achèvement du Marché commun, sera le premier partenaire commercial du monde, aura une responsabilité politique universelle vis-à-vis du reste du monde, qui a besoin du commerce mondial, notamment à l'égard du monde libre allié et à l'égard des pays en voie de développement. Une responsabilité particulière lui incombe au titre de la solidarité européenne.

10. Par conséquent, il importe de confirmer à nouveau le *caractère ouvert de la Communauté*. Même en cas d'intégration accélérée, l'adhésion doit être possible pour tout Etat européen qui est disposé et en mesure de respecter le contenu politique de la Communauté et les engagements découlant des traités.

Mais la forme plus souple de l'union à la Communauté par l'association devrait continuer à être offerte aux Etats européens. L'association entre en ligne de compte surtout :

- (a) pour les pays qui, sur le plan économique, ne sont pas encore en mesure d'assumer toutes les obligations découlant du traité et qui utilisent le stade de l'association pour rendre leurs économies concurrentielles par rapport à celles des Etats membres, de manière qu'au terme du processus ils soient en mesure d'adhérer à la Communauté ;
- (b) pour les pays qui ne sont pas en mesure d'assumer toutes les obligations politiques découlant de l'adhésion.

L'objectif final de la Communauté européenne doit être une Europe de la liberté et de l'égalité.

Le gouvernement allemand, qui voit dans la Communauté la cellule de cette Europe, accorde une importance toute particulière au *resserrement des liens entre la C.E.E. et l'A.E.L.E.* La Communauté devrait donc travailler à l'amélioration des contacts et à une coordination mutuelle. Les premiers pas dans ce sens pourraient être :

- (a) la coordination des échéances de l'abaissement douanier à l'intérieur de la C.E.E. et à l'intérieur de l'A.E.L.E. ;
- (b) des négociations dans le cadre du *Kennedy round* visant à permettre l'application quasi illimitée de l'abaissement douanier de 50 % dans les rapports des Etats européens entre eux ;
- (c) des négociations à la fin du *Kennedy round* sur un abaissement douanier supplémentaire pour les marchandises qui sont importantes pour le commerce intereuropéen ;
- (d) des contacts avec l'A.E.L.E. en matière de politique conjoncturelle et monétaire en vue du développement stable et régulier de la politique économique dans l'Europe tout entière ;
- (e) la nomination d'un ambassadeur des Communautés auprès de l'A.E.L.E. à Genève, qui serait chargé de représenter les intérêts des trois Communautés auprès des gouvernements des Etats de l'A.E.L.E. et auprès du secrétariat de cette organisation.

11. Il importe tout particulièrement de progresser dans la réalisation d'une *politique commerciale commune*. Une attitude uniforme à l'extérieur conférera à la Communauté un poids spécifique plus grand vis-à-vis du monde extérieur. Les décisions communes en matière de politique commerciale auront pour effet d'harmoniser de plus en plus les structures économiques des Six.

En vue d'intensifier l'intégration dans le domaine de la politique commerciale commune, il est proposé ce qui suit :

- (a) pendant la période de transition, le Conseil devrait prendre des décisions d'ordre matériel ;

- (b) the liberalisation lists of all the EEC States should be unified, consistently, very quickly and without attention to individual interests, at as high a level as possible ; at the same time, the industrial and economic policies of the member States should be co-ordinated ;
- (c) concepts regarding trade practices which are inconsistent with the market should be co-ordinated forthwith ; the establishment of a Community anti-dumping procedure should be the first step ;
- (d) steady conversion of the bilateral trade agreements to which member States belong into Community agreements ;
- (e) participation by EEC Commission representatives in negotiations over trade agreements between member States and third countries ;
- (f) gradual change over to Community quotas, and preparation of common arrangements for their management. Tariff quotas would be included in this ;
- (g) practical arrangements, consistent with the 23rd December 1963 Council decision, which facilitate trade in farm produce with third countries by appropriate adjustments to the market systems without jeopardising the preference enjoyed by the domestic markets.
12. The Kennedy round is a test for the co-operation of the Community with its Atlantic partners and the emergent countries. This is why the Community itself, and the member States, should do their utmost to set up within the framework of a partnership the prerequisites for successful co-operation. This requires :
- (a) acceptance by the Community of a 50% across-the-board cut in tariffs as the goal of the negotiations, as soon as the issue of exceptions from this cut and negotiation methods for the farm section has been satisfactorily settled ;
- (b) strict limitation of exceptions to the across-the-board cut in the industrial section, where the other partners (particularly the United Kingdom and the United States) take a similar line ;
- (c) the Community should do all in its power to achieve agreement with the other parties to the Kennedy round on the methods of negotiation for the farm sector.
13. Apart from the general arrangements proposed for trade treaties, the main requirement for *trade policy on State-trading countries* is greater co-ordination of member State import policies. The same is true of export policies, and of credit terms in particular. A genuine improvement of the procedure for consultations between the two countries is essential in both cases.
14. Community relations with the *emergent countries* will grow in importance as integration is intensified. The Community intends, as of now, to associate with other African States if these are willing. The negotiations and conversations which have begun with a number of African States should be concluded without delay. Co-operation with Africa should cover as large an area as possible. The Community cannot, in the long run, confine its interests to the emergent countries with which it is associated. This means that the development policy of the member States must be increasingly co-ordinated, and that they must work together more closely on specific development schemes.
- Improved co-ordination should lead to the Six presenting a common front at the United Nations Trade Conference. The Six should take the initiative more often in the United Nations Conference ; they should work out a clear-cut policy concept which makes due allowance for the interests of the emergent countries, is acceptable to the Community, and in no way entails abandonment of free world trade and a liberal system.

- (b) les listes de libéralisation de tous les pays de la C.E.E. devraient être harmonisées systématiquement et en sacrifiant les intérêts particuliers ; cette harmonisation devrait se faire très rapidement et à un niveau aussi élevé que possible, et être accompagnée par une coordination de la politique industrielle et économique dans les pays membres ;
- (c) les conceptions relatives au comportement non conforme au marché dans les échanges commerciaux devraient être coordonnées immédiatement, et tout d'abord il faudrait élaborer une procédure anti-dumping communautaire ;
- (d) la reconversion progressive des accords commerciaux bilatéraux des États membres en accords communautaires ;
- (e) la participation de représentants de la Commission de la C.E.E. aux négociations des États membres sur des accords commerciaux avec des pays tiers ;
- (f) le passage progressif à des contingents communautaires en connexion avec la mise au point d'un système d'administration commune de ces contingents. Cela vaut aussi pour les contingents tarifaires ;
- (g) des solutions pratiques qui, dans le sens de la décision du Conseil du 23 décembre 1963, permettraient, sans compromettre la préférence du marché intérieur, de développer le commerce agricole avec les pays tiers grâce à un aménagement approprié des règlements de marché en vigueur.
12. Le *Kennedy round* est une pierre de touche pour la coopération de la Communauté avec ses partenaires atlantiques et les pays en voie de développement. C'est pourquoi la Communauté elle-même et les États membres ne devraient ménager aucun effort pour assurer son succès dans le cadre d'une association de partenaires. A cet effet, les efforts suivants sont nécessaires :
- (a) la Communauté devrait donner son accord à une baisse linéaire de 50 % comme base de négociation, dès qu'un règlement satisfaisant aura été trouvé pour les exceptions à l'abaissement linéaire et les méthodes de négociation dans le domaine agricole ;
- (b) les exceptions à l'abaissement linéaire dans le secteur industriel devraient être strictement limitées en cas de comportement correspondant des autres partenaires (notamment des États-Unis et de la Grande-Bretagne) ;
- (c) la Communauté devrait s'employer par tous les moyens à parvenir, avec les autres partenaires du *Kennedy round*, à un accord sur les méthodes de négociation dans le domaine agricole.
13. La *politique commerciale à l'égard des pays à commerce étatisé* requiert, par-delà les mesures générales proposées pour les accords commerciaux, une coordination plus étroite des politiques d'importation des États membres. Il en est de même de la politique d'exportation et notamment pour les conditions de crédit. Dans les deux cas, une amélioration effective de la procédure de consultations entre les États membres est indispensable.
14. Au fur et à mesure que progresse l'intégration, les rapports de la Communauté avec les *pays en voie de développement* deviennent de plus en plus importants. La Communauté entend s'associer dès maintenant à d'autres États africains, pour autant que ceux-ci y soient disposés. Les négociations et pourparlers amorcés avec quelques États africains doivent être menés à terme dès que possible. La coopération avec l'Afrique devrait être établie sur une base géographique aussi large que possible. A la longue, l'intérêt de la Communauté ne peut se limiter aux pays en voie de développement associés. C'est pourquoi il convient de coordonner de plus en plus la politique de développement pratiquée par les États membres et de renforcer leur coopération dans les projets concrets de développement.
- Une meilleure coordination devrait permettre d'harmoniser l'attitude des Six aux travaux de la Conférence mondiale pour le commerce. Les Six devraient y déployer plus d'initiative et mettre au point une conception claire, qui, tenant compte des intérêts des pays en voie de développement et acceptable pour la Communauté, n'entraîne pas l'abandon d'un commerce mondial libre et, d'une façon générale, la renonciation à un régime libéral.

82. Communiqué issued after the meeting of the Consultative Committee of EFTA, Geneva

9th November 1964

The eighth meeting of the EFTA Consultative Committee took place in Geneva on 9th November 1964. Mr. Douglas Jay, MP, President of the Board of Trade (United Kingdom) was in the chair.

The main item of business considered by the Consultative Committee was the action taken by the British Government on 26th October 1964 in order to rectify the balance of payments of the United Kingdom.

The Chairman opened the discussion of this item by explaining the situation which confronted the new British Government when they took office on 16th October 1964. He went on to explain the reasons why his Government had selected the particular measures they had brought into action. He emphasised that they were intended to be temporary, and that they would be relaxed and removed at the earliest possible moment.

In the general discussion which followed, representatives of both sides of industry from the other EFTA countries expressed their regret both at the manner in which the import surcharge had been imposed and at the effects the surcharge would have on the industrial exports of Britain's EFTA partners.

There was a general desire to avoid the recurrence of such a crisis situation in an EFTA country. In this connection there was general agreement on the desirability of bringing into effect the procedures laid down in Article 30 of the Stockholm Convention. This article provides for periodic exchanges of view on economic and financial policies of each EFTA country which would affect the economies of other member States. It was noted that the EFTA working party which is to meet in Geneva on 12th-13th November to examine the British situation and its effects on the other EFTA countries was an example of Article 30 in action.

The Consultative Committee was unanimous in asking for the earliest possible relaxation and removal of the British import surcharge.

The Consultative Committee then went on to consider various other aspects of current EFTA activities, arising from reports circulated in advance by the Secretary-General.

83. Communiqué issued after the meeting of the EEC and EAEC Councils of Ministers, Brussels

12th November 1964

The Councils dealt with the following questions :

1. Appointments to the Economic and Social Committee ;
2. Adoption of an order on the free offer of services ;
3. Relations between the Community and Austria ;
4. Exchange of views on the economic situation within the Community ;
5. Proposals by the German Federal Government and the Commission's "Initiative 1964".

The Council heard a statement by Mr. Schroeder on that part of the German Federal Government's proposals on European policy which relates to economic and social policy.

After an initial exchange of views, the Council agreed to instruct the Permanent Representatives to study these proposals concurrently with those put forward in February 1964 by Mr. Saragat, Italian Minister for Foreign Affairs, concerning a certain number of subjects mentioned in the Federal Government's proposals, and to report back in due course.

The Council will also resume its examination of the Commission's proposal "Initiative 1964" which was also the subject of an exchange of views during the present meeting and which the Permanent Representatives have been instructed to study, bearing in mind the Council's work on the abovementioned proposals.

**82. Communiqué publié
à l'issue de la réunion
du Comité consultatif de l'A.E.L.E.
à Genève**

9 novembre 1964

La huitième réunion du Comité consultatif de l'A.E.L.E. s'est tenue à Genève, le 9 novembre, sous la présidence de M. Douglas Jay, Président du *Board of Trade* (Royaume-Uni).

L'objet principal des discussions du Comité consultatif fut l'action engagée par le gouvernement britannique pour redresser la balance des paiements du Royaume-Uni.

Le Président ouvrit la discussion en expliquant la situation devant laquelle se trouva le nouveau gouvernement britannique lorsqu'il entra en fonction le 16 octobre 1964. Il montra les raisons qui poussèrent son gouvernement à choisir les mesures particulières qu'il prit en définitive et insista sur le fait qu'elles sont temporaires et qu'elles seront adoucies et rapportées le plus tôt possible.

Lors de la discussion générale qui suivit, les représentants — tant des employeurs que des employés — de l'industrie des autres pays de l'A.E.L.E. exprimèrent leurs regrets, d'une part quant à la manière dont la surtaxe aux importations fut imposée, d'autre part quant aux effets que cette surtaxe pourrait avoir sur les exportations industrielles des partenaires de la Grande-Bretagne au sein de l'A.E.L.E.

Un souhait général s'est manifesté : éviter à l'avenir qu'une telle situation de crise puisse se reproduire dans un pays de l'A.E.L.E. Aussi tout le monde se trouva d'accord sur l'intérêt qu'il y aurait à mettre en pratique les procédures contenues dans l'article 30 de la Convention de Stockholm. Cet article prévoit un échange de vues périodique sur les politiques économiques et financières des pays de l'A.E.L.E. susceptibles d'affecter les économies des autres États membres. Le Comité prit note que la réunion à Genève, les 12 et 13 novembre, d'un groupe de travail de l'A.E.L.E. chargé d'examiner la situation britannique et ses effets sur le commerce des autres pays de l'A.E.L.E. est un exemple de la mise en œuvre de l'article 30.

Le Comité consultatif fut unanime à demander que l'adoucissement et la suppression de la surtaxe britannique aux importations intervien- nent le plus tôt possible.

Le Comité consultatif passa ensuite en revue divers aspects des activités courantes de l'A.E.L.E. relevées dans le rapport du Secrétaire général qui avait été remis à l'avance aux délégués.

**83. Communication faite à l'issue
de la réunion des Conseils des Ministres
de la C.E.E. et de la C.E.E.A.
à Bruxelles**

12 novembre 1964

Les Conseils ont traité les questions suivantes :

1. Nominations au Comité économique et social ;
2. Adoption d'une directive sur la libre presta-
tion de services ;
3. Relations de la Communauté avec l'Autriche ;
4. Échange de vues sur la situation conjoncturelle dans la Communauté ;
5. Propositions du gouvernement fédéral d'Alle-
magne et « Initiative 1964 » de la Commission.

Le Conseil a entendu un exposé de M. Schroe-
der sur la partie relative à la politique économique et sociale des propositions du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne en matière de politique européenne.

Après avoir procédé à un premier échange de vues, le Conseil est convenu de charger les Représentants permanents d'étudier ces proposi-
tions simultanément avec celles présentées en février 1964 par M. Saragat, Ministre des affaires étrangères d'Italie, et concernant un certain nombre de domaines mentionnés dans les propo-
sitions du gouvernement fédéral, et de lui faire rapport à ce sujet en temps utile.

Le Conseil reprendra également l'examen de la proposition de la Commission dite « Initiative 1964 » qui a fait elle aussi l'objet d'un échange de vues au cours de la présente session et que les Représentants permanents ont été chargés d'étudier, notamment dans la perspective des travaux du Conseil concernant les propositions mentionnées ci-dessus.

**84. Communiqué issued after the meeting
of the EEC Council of Ministers,
Brussels**

15th November 1964

(Extracts)

...On the basis of the Commission's proposal, the Council drew up the list of products for which it will claim an exception to the linear cut envisaged under the multilateral trade negotiations. This list, which relates only to the manufactured products sector, must be presented to GATT on 16th November 1964.

...The list which has been drawn up includes a limited number of total exceptions, i.e. products in respect of which no cut will be made. It includes a slightly larger number of partial exceptions, i.e. products in respect of which the Community will make cuts smaller than the linear cut.

As a whole it can be said that this list of total and partial exceptions covers about 10% of the total volume of the Community's imports.

**85. "Official" warning regarding the MLF
issued by Tass Agency, Moscow**

15th November 1964

(Extracts)

...If the force were set up it would hinder international agreement on the non-proliferation of nuclear weapons and encourage the arms race.

...It was no secret that the attitude of most governments involved in the project was one of open disapproval and alarm. Even within the North Atlantic block the supporters of the project were clearly in a minority. The United States and the German Federal Republic are in fact the only two countries pushing hard for this project; trying in the meantime to pass off their plans as belonging to all NATO countries.

...The establishment of a NATO multilateral nuclear fleet would not change the existing balance of power in the world, but international tension and the possibilities of provocation on the part of West German military elements would increase. This is the crux of the matter...

**86. Communiqué
issued after the meeting of
the EFTA Council of Ministers,
Geneva**

20th November 1964

1. Ministers considered the report of the working party which had been studying the recent British economic measures and their implications for EFTA.

2. The other Ministers pointed out to the British Ministers that the application of the 15% charge on imports into the United Kingdom was inconsistent with the United Kingdom's obligations under the Convention and the Association Agreement. It was generally urged on British Ministers that a firm date in a few months' time should be fixed for removing or reducing the charge. It was also urged that the charge should be reduced to 10% in a matter of weeks; that imports should be exempted from the charge in all cases where there was *bona fide* evidence that contracts were concluded before 27th October 1964 and that the charge should not be applied to goods subject to quantitative restrictions (import quotas or others) in the United Kingdom.

3. British Ministers, while not claiming that the charge came within the terms of the Convention and the Association Agreement, pointed out that Article 19 provided for the use of quantitative restrictions on imports to correct a serious balance-of-payments deficit. Although such measures would have brought the United Kingdom within the terms of the Stockholm Convention, they would, in the British view, have been more damaging to EFTA and to the development of EFTA trade in the United Kingdom market. British Ministers affirmed that the

**84. Communiqué publié
à l'issue de la réunion
du Conseil des Ministres de la C.E.E.
à Bruxelles**

15 novembre 1964

(Extraits)

...Le Conseil a mis au point, sur la base de la proposition de la Commission, la liste des produits pour lesquels elle invoquera une exception à la baisse linéaire prévue dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Cette liste, qui porte uniquement sur le secteur des produits industriels, doit être présentée au G.A.T.T. le 16 novembre 1964.

...La liste élaborée comprend un nombre limité d'exceptions totales, c'est-à-dire de produits pour lesquels aucune baisse ne sera effectuée. Elle comprend un nombre un peu plus étendu d'exceptions partielles, c'est-à-dire de produits pour lesquels la Communauté effectuera des baisses inférieures au niveau de la baisse linéaire.

Dans l'ensemble, il est possible de dire que cette liste d'exceptions, totales ou partielles, couvre environ 10 % du volume total des importations de la Communauté.

**85. Mise en garde « autorisée »
de l'agence Tass
au sujet de la M.L.F. à Moscou**

15 novembre 1964

(Extraits)

...La création de la M.L.F. serait un obstacle à une telle entente (de non-dissémination), car elle est incompatible avec une politique de non-dissémination.

...Ce n'est un secret pour personne que la majorité des gouvernements condamnent ouvertement, en exprimant leurs inquiétudes, les plans de création de la M.L.F. Même à l'intérieur du bloc de l'Atlantique Nord, les partisans de ces plans sont de toute évidence minoritaires. La réalisation de ces plans n'est exigée, en fait, que par les États-Unis et par l'Allemagne de l'Ouest qui tentent de faire prendre leurs intentions pour celles de toute l'O.T.A.N.

...Quant à la création d'une force interalliée de l'O.T.A.N., elle ne saurait changer d'un iota l'équilibre actuel des forces mondiales et si quelqu'un compte sur autre chose en Allemagne occidentale, ses calculs sont édifiés sur du sable... Ce qui augmenterait la tension internationale comme la possibilité de provocation de la part d'éléments militaristes et aventuristes...

**86. Communiqué
publié à l'issue de la réunion
du Conseil des Ministres de l'A.E.L.E.
à Genève**

20 novembre 1964

1. Les ministres ont examiné le rapport du groupe de travail qui avait été chargé d'étudier les récentes mesures économiques prises par la Grande-Bretagne et leurs conséquences pour l'A.E.L.E.

2. Les autres ministres ont attiré l'attention de leurs collègues britanniques sur le fait que l'application de la taxe de 15 % sur les importations dans le Royaume-Uni était incompatible avec les obligations de ce pays dans le cadre de la Convention de Stockholm et de l'accord d'association entre la Finlande et l'A.E.L.E. Les ministres britanniques ont été instamment priés de fixer une date ferme, d'ici à quelques mois, pour l'élimination ou la réduction de la taxe. Il leur a été également demandé avec insistance que la taxe soit ramenée à 10 % dans un délai de quelques semaines, que les importations soient exemptées de la taxe dans tous les cas où la preuve pourrait être faite que les contrats ont été conclus avant le 27 octobre 1964 et, finalement, que la taxe ne soit pas appliquée à des marchandises qui sont déjà soumises à des restrictions quantitatives (contingents ou autres) à leur importation dans le Royaume-Uni.

3. Tout en ne contestant pas que la taxe ne soit pas couverte par les dispositions de la convention et de l'accord d'association, les ministres britanniques ont relevé que l'article 19 de la convention permettait de recourir à des restrictions quantitatives aux importations pour remédier à un grave déficit de la balance des paiements. Bien que de telles mesures eussent mis le Royaume-Uni en règle avec les termes de la Convention de Stockholm, elles auraient eu — du point de vue britannique — des conséquences plus dommageables pour l'A.E.L.E. et pour

charge was a temporary measure and that the British Government was firmly resolved in the interests of the United Kingdom, as well as of their EFTA partners, to reduce it and to abolish it at the earliest possible moment.

4. They explained that it was not possible to fix precise dates for reducing and eliminating the charge but it was intended that this process would begin in a matter of months.

5. As regards contracts, British Ministers drew attention to the fact that in response to the representations made by a number of EFTA governments, provision had been included in the Finance Bill to relieve exporters who, under the terms of pre-existing contracts, would have to bear the charge.

6. Other Ministers requested the United Kingdom Government to undertake bilateral negotiations with EFTA countries about any losses forced upon individual firms which have concluded contracts relying on the EFTA Convention.

7. The Council of Ministers agreed to keep the situation under close and continuous review. They instructed the working party, which had examined the British economic situation, to reconvene in December with a view to preparing a new report on the recent developments and the steps planned by the British Government to restore the equilibrium of the balance of payments. It was understood that the legal rights of all parties to the Agreement remained unprejudiced. The Ministerial Council decided to review the situation at its next meeting in February 1965.

8. Furthermore, in order to provide better means for giving effect in future to the consultations provided for in Article 30 of the Convention, Ministers decided to set up an Economic Committee of senior officials from capitals to meet as frequently as necessary.

87. Speech by President de Gaulle, Strasbourg

22nd November 1964

(Extract)

... Yes. Our country desires the co-operation of the two great reconciled peoples for this reason : it is the only basis on which the union of Western Europe can be established. That is why France attributes capital importance to the forthcoming dates which will show whether or not it is possible for the signatory States of the Rome Treaty to create among themselves a real economic community by including agriculture in it, that is, by determining, on the same basis for all six, regulations and prices. That is also why we French consider it essential that the participants should as soon as possible achieve and put into practice among themselves in the political domain — which is first that of defence — an organisation, certainly allied to the new world, but which would be truly theirs, with its objectives, its resources and its obligations.

For one or another of them in fact to renounce this union, at the cost of playing an auxiliary rôle, to yield over its fate definitely to a power friendly indeed, but a power situated in a different world and whose destiny, by nature and by history, could not be identified with that of Europe — this would be to inflict a grievous wound upon a great hope. In fact, at a time of atomic threats and escalation, there is no other way to assure, if necessary, the initial safeguard of the old Continent and consequently to justify the Atlantic Alliance than the organisation of a Europe which would be itself, particularly for defence...

88. Communiqué issued after the discussions between Mr. Dean Rusk, Mr. McNamara and Mr. Schroeder, Washington

27th November 1964

The Secretary of State and the Foreign Minister agreed that the solidarity and strengthening of the North Atlantic Alliance continue to be necessary for the preservation of peace and the safeguarding of the security of the West.

l'expansion du commerce sur le marché britannique. Les ministres britanniques ont affirmé que la taxe était une mesure temporaire et que le gouvernement britannique était fermement décidé, dans l'intérêt du Royaume-Uni comme dans celui de ses partenaires de l'A.E.L.E., à réduire cette taxe, puis à l'abolir le plus tôt possible.

4. Les ministres britanniques ont expliqué qu'il n'était pas possible de fixer de dates précises pour la réduction et l'élimination de la taxe, mais que leur intention était d'entamer ce processus d'ici à quelques mois.

5. Pour ce qui est des contrats déjà signés, les ministres britanniques ont attiré l'attention sur le fait qu'en réponse aux demandes exprimées par plusieurs gouvernements de pays de l'A.E.L.E., des dispositions avaient été incluses dans le budget pour soulager les exportateurs qui, aux termes de contrats préexistants, auraient à supporter la taxe.

6. Les autres ministres ont demandé au gouvernement du Royaume-Uni d'entamer des négociations bilatérales avec les autres pays de l'A.E.L.E., quant aux pertes éprouvées par des entreprises individuelles qui ont conclu des contrats en se fondant sur la Convention de Stockholm.

7. Le Conseil des Ministres est tombé d'accord pour que la situation fasse l'objet d'examen permanents et approfondis. Les ministres ont chargé le groupe de travail qui avait examiné la situation économique britannique de se réunir de nouveau en décembre en vue de préparer un nouveau rapport sur l'évolution récente et sur les mesures envisagées par le gouvernement britannique pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements. Il a été entendu que les droits de toutes les parties à l'accord n'étaient pas mis en cause. Le Conseil des Ministres a décidé d'examiner la situation lors de sa prochaine réunion en février 1965.

8. En outre, de façon à fournir de meilleurs moyens pour donner effet à l'avenir aux consultations prévues par l'article 30 de la convention, les ministres ont décidé d'établir un comité économique composé de hauts fonctionnaires qui se réunira aussi souvent qu'il est nécessaire.

87. Discours du Président de Gaulle à Strasbourg

22 novembre 1964

(Extrait)

...Oui ! la coopération des deux grands peuples réconciliés, notre pays la désire parce que c'est la seule base sur laquelle puisse être établie l'unité de l'Europe occidentale. C'est pourquoi la France attache une importance capitale aux échéances imminentes qui vont montrer s'il est possible, ou non, aux États signataires du Traité de Rome, de créer entre eux, pour commencer, une réelle communauté économique en y faisant entrer l'agriculture, c'est-à-dire en fixant, au même titre pour tous les Six, les règlements et les prix. Et c'est aussi pourquoi nous, Français, tenons pour indispensable qu'au plus tôt les participants réalisent et pratiquent entre eux une organisation, alliée certes au nouveau monde, mais qui soit proprement la leur, avec ses objectifs, ses moyens et ses obligations.

Pour l'un ou pour l'autre, renoncer en fait à cette union et, moyennant un rôle d'auxiliaire, s'en remettre décidément de sa vie à une puissance, amicale assurément, mais située dans un monde différent et dont le destin, de par la nature et de par l'histoire, ne peut être identifié avec celui de l'Europe, ce serait blesser bien grièvement une grande espérance. Au demeurant, en ce temps de menaces et d'« escalades » atomiques, il n'y a pas, pour assurer éventuellement la sauvegarde initiale de l'ancien continent et, par conséquent, pour justifier l'Alliance atlantique, il n'y a pas d'autre voie que l'organisation d'une Europe qui soit elle-même, notamment pour se défendre...

88. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre M. Dean Rusk, M. McNamara et M. Schroeder à Washington

27 novembre 1964

Le Secrétaire d'État et le ministre allemand sont d'accord pour estimer que la solidarité et le renforcement de l'Alliance atlantique continuent à être nécessaires pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité de l'Occident.

They noted with satisfaction the progress achieved in the meetings in Paris of the eight-power working group for the preparation of an MLF charter. They expressed the hope that agreement on this would be reached soon and that as many member nations of the Alliance as possible would participate in the project.

Foreign Minister Schroeder informed the Secretary of State of the recent initiative of the German Government to advance the political unity of Europe and to strengthen the existing European Communities, which the Secretary of State noted with satisfaction.

The Secretary of State and the German Foreign Minister consider a successful continuation of these efforts and effective progress in the economic negotiations of GATT (Kennedy round) as an important contribution towards an Atlantic partnership.

The Ministers reaffirmed the desire of their governments to continue efforts to reduce tensions and to improve relations with the Soviet Union and the East European States.

The Secretary of State restated the determination of the United States to continue the policy regarding Germany and Berlin which it has consistently pursued. He agreed with the German Foreign Minister that every opportunity should be seized in discussions with the Government of the Soviet Union, in keeping with the joint responsibility of the four powers, to bring about Soviet co-operation in the task of restoring German unity.

The Secretary of State and the Foreign Minister stressed the importance of the three-power declaration of 26th June 1944 concerning Germany and Berlin. They agreed that stability in Europe and durable relaxation of tension require a just and peaceful solution of the German question, on the basis of the right of self-determination, and with due regard for the security interests of the powers concerned.

89. Italian Government plan for the revival of the political union of Europe, Rome

28th November 1964

The Italian Government considers it desirable, in the light of the final objective of a federated and democratic Europe, both politically and economically united, to call a new meeting of the Heads of State or of Government of the Six in the course of the next few months. The Bonn Declaration of 18th July 1961 laid down in fact that the different points of view would be confronted at regular intervals and that agreement would be sought on the political directives capable of stimulating European unity, thus strengthening the Atlantic Alliance.

This meeting, which might be held in Rome, should be preceded by several meetings between the Foreign Ministers, who would attempt to illuminate the possibilities of advancing, on a pragmatic and provisional basis for an experimental period of three years, the process of European political integration.

During these talks between Foreign Ministers agreement should be sought:

- (a) on the terms of a new "Declaration" to be made at the conclusion of the meeting of the Heads of State or of Government;
- (b) on the ways in which the experimental period would be organised.

Draft Declaration

1. During the firm and continuous march towards the final goal of political and economic union of a democratic Europe, the six governments consider that they must not confine themselves to the process of economic integration, already on the way to being achieved on the basis of the Rome and Paris Treaties. The time has come to begin a gradual process of political unification.

2. This process must involve the progressive strengthening of the détente in international relations, increased solidarity with the developing countries, and the consolidation of a close and

Ils ont pris note avec satisfaction des progrès accomplis au cours des entretiens à Paris du groupe de travail des huit nations en ce qui concerne la préparation d'une charte de la M.L.F. Ils ont exprimé l'espoir qu'un accord à ce sujet puisse intervenir prochainement et que le plus grand nombre possible de pays membres de l'Alliance accepteront de participer à ce projet.

M. Schroeder a tenu le Secrétaire d'État au courant de la récente initiative du gouvernement allemand en vue de faire progresser l'unité politique de l'Europe et de consolider les Communautés européennes existantes, initiative dont le Secrétaire d'État a pris note avec satisfaction.

Le Secrétaire d'État et le ministre allemand des affaires étrangères estiment qu'une poursuite satisfaisante de ces efforts, ainsi que des progrès efficaces dans le domaine des négociations économiques au sein du G.A.T.T. (*Kennedy round*) apportent une contribution importante à la coopération (*partnership*) atlantique.

Les ministres ont réaffirmé le désir de leurs gouvernements respectifs de poursuivre des efforts en vue de diminuer les tensions et d'améliorer les relations avec l'Union Soviétique ainsi qu'avec les pays de l'Europe orientale.

Le Secrétaire d'État a réaffirmé, en ce qui concerne l'Allemagne et Berlin, la détermination des États-Unis de continuer la politique qu'ils n'ont cessé de poursuivre. Il est tombé d'accord avec le ministre allemand pour affirmer la nécessité de saisir toutes les occasions possibles, au cours des discussions avec le gouvernement soviétique et conformément aux responsabilités conjointes assumées par les quatre puissances, de rechercher la coopération des Soviétiques en vue de réaliser la tâche qui consiste à rétablir l'unité allemande.

Le Secrétaire d'État et le ministre allemand ont mis l'accent sur l'importance de la déclaration tripartie du 26 juin 1964 concernant l'Allemagne et Berlin. Ils sont convenus du fait que la stabilité en Europe et un relâchement durable de la tension exigent une solution juste et pacifique du problème allemand sur la base du droit à l'autodétermination et compte tenu des intérêts des puissances en cause du point de vue de leur sécurité.

89. Projet italien de relance de l'union politique de l'Europe, Rome

28 novembre 1964

Le gouvernement italien, en vue de poursuivre l'objectif final d'une Europe fédérée et démocratique, unie en même temps politiquement et économiquement, considère souhaitable de convoquer, au cours des mois prochains, une nouvelle réunion des Chefs d'État ou de gouvernement des Six. La déclaration de Bonn du 18 juillet 1961 prévoyait, en effet, que l'on confronterait à des intervalles réguliers les divers points de vue et que l'on s'entendrait sur les directives politiques susceptibles de favoriser l'unité de l'Europe, en renforçant, de la sorte, l'Alliance atlantique.

Une telle réunion, qui pourrait se tenir à Rome, devrait être précédée d'une ou de plusieurs rencontres entre les ministres des affaires étrangères. Ceux-ci s'efforceront d'éclaircir la possibilité d'acheminer, à titre pragmatique et provisoire et pendant une période expérimentale de trois ans, le processus d'intégration politique de l'Europe.

Pendant ces entretiens entre ministres des affaires étrangères, on devrait, entre autres, se mettre d'accord sur :

- (a) les termes d'une nouvelle « déclaration » qui serait faite à l'issue de la réunion des chefs d'État ou de gouvernement ;
- (b) les modalités pour la réalisation de la période expérimentale.

Projet de déclaration

1. Pendant la marche, ferme et continue, vers l'objectif final de l'union politique et économique de l'Europe démocratique, les six gouvernements estiment que l'on ne doit pas se borner au processus d'intégration économique, déjà en pleine phase de réalisation dans le cadre des Traité de Paris et de Rome. L'heure est venue d'amorcer un processus graduel d'unification politique.

2. Celui-ci doit entraîner : l'approfondissement progressif de la détente dans les relations internationales ; une solidarité plus accentuée à l'égard des pays en voie de développement économique ;

equal relationship between Europe and the United States.

3. The unity of a democratic Europe can be gradually built up, under the pressure of popular consciousness and on the basis, not of this or that preconceived theory but of an experiment made in common with the harmonious participation of all interested States. Every one of them promises to work towards a deeper understanding of the others' points of view, with a view to reaching agreement on a comprehensive and well thought out vision of world problems.

The unity of Europe must be achieved in order to satisfy the political, economic and social demands and in order to give rein to the aspirations of all the peoples of Europe, while at the same time achieving a balance between the national interests of each adherent.

4. In order to make progress towards political union, we must put into practice common policies based on the non-autarchic and non-exclusive spirit of a Community whose vocation is to be outward-looking.

5. This process must continue without infringing on the full and independent application of the Treaties of Paris and of Rome, and while respecting the powers and attributions of the institutions of the European Communities.

6. While advancing towards political union, the effort to achieve the rationalisation of the institutional system of the European Communities and to carry out in full the provisions and guidelines contained in the Rome and Paris Treaties, must be continued.

7. In the short term, it will be necessary :

— to confirm the need for joint action to ensure a just balance between national interests and to facilitate a synthesis, through the workings of the appropriate organs of co-ordination and execution ;

— to reaffirm the open character of the European Community in order to stimulate and facilitate the accession of the United Kingdom and of other European States who

declare their readiness to accept the basic principles and the goals laid down by the Paris Treaties and who can fulfil the obligations ;

— to encourage, by bringing the Kennedy round to a successful conclusion, the expansion of world trade, the harmonious development of intra-European trade and the establishment of ever-closer and more equal economic relations between the Community and the United States of America ;

— to examine, according to the terms of Article 21 of the ECSC Treaty, Article 138 of the EEC Treaty and Article 108 of the Euratom Treaty, the measures necessary to bring about the election of members of the European Parliament by universal suffrage, taking into account the draft drawn up by the latter on 20th June 1960 as well as the proposals on this subject put forward by the Italian Government during the session of the EEC and Euratom Councils of Ministers on 24th-25th February 1964 ;

— to strengthen the powers of the European Parliament, as well as bringing about the merger of the three present Communities, by transferring to the Parliament the control over Community resources which has been withdrawn from the national parliaments, in order to contribute to the progressive democratisation of the Community institutions.

Outline of the ways in which the experimental period of political union might be organised

On the basis of these principles and in pursuit of the preceding objectives, the following decisions might be taken :

From (month of year) on, the Heads of State or of Government of the Six will meet in turn in each capital at least once a year or more frequently if developments require.

The Ministers for Foreign Affairs of the Six will meet every three months at , or else at the seat of the European Communities, if it is considered appropriate to study certain problems in the presence of the representatives of the Community institutions (the procedure adopted at Strasbourg as early as 23rd November 1959).

la consolidation de relations étroites et établies sur un pied d'égalité entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique.

3. L'unité de l'Europe démocratique pourra être graduellement édifiée, sous la poussée de la conscience populaire et sur la base, non pas de tel ou tel schéma préconçu, mais d'expériences menées en commun avec la participation harmonieuse de tous les États intéressés. Chacun d'entre eux s'engage à travailler pour comprendre et approfondir les points de vue d'autrui, afin de parvenir, d'un commun accord, à une vision synthétique et pondérée des problèmes mondiaux.

Il faut mettre en œuvre l'unité de l'Europe pour satisfaire les exigences, à la fois politiques, économiques et sociales, et pour répondre aux aspirations idéales de tous les peuples européens, tout en équilibrant les intérêts nationaux de chaque adhérent.

4. Pour aller de l'avant sur la voie de l'unification politique, on devra traduire en pratique des politiques communes qui s'encadrent dans l'esprit, non autarcique et non exclusif, d'une Communauté dont la vocation est de demeurer ouverte sur le monde extérieur.

5. Ce processus devra se poursuivre sans porter atteinte à la réalisation totale et autonome des Traité de Paris et de Rome, dans le respect des pouvoirs et des attributions propres aux institutions des Communautés européennes.

6. Tout en marchant vers l'unification politique, il faudra poursuivre l'objectif de rendre toujours plus rationnel et démocratique le système institutionnel des Communautés européennes et de réaliser pleinement les dispositions et les indications contenues dans les Traité de Rome et de Paris.

7. Dans l'immédiat, il est nécessaire :

- de confirmer la nécessité d'une action commune en mesure d'assurer, grâce aussi au fonctionnement des organes opportuns de coordination et d'exécution, un juste équilibre des intérêts nationaux et d'en favoriser une synthèse ;
- de réaffirmer le caractère ouvert de la Communauté européenne afin de stimuler et faciliter l'adhésion du Royaume-Uni ainsi que des autres États européens qui se déclarent

prêts à accepter les principes de base et les objectifs établis par les Traité de Paris et de Rome et se trouvent en mesure d'en remplir les obligations ;

- de favoriser, grâce à une issue positive du *Kennedy round*, l'expansion des échanges mondiaux, le développement harmonieux des échanges inter-européens et l'instauration de rapports économiques toujours plus étroits et équilibrés entre la Communauté et les États-Unis d'Amérique ;
- d'étudier, aux termes de l'article 21 du traité de la C.E.C.A., de l'article 138 du traité de la C.E.E. et de l'article 108 du traité de la C.E.E.A., les mesures nécessaires pour réaliser l'élection au suffrage universel des membres du Parlement européen, compte tenu du projet que ce dernier a dressé dès le 20 juin 1960 ainsi que des propositions avancées à ce sujet par le gouvernement italien pendant la session des Conseils des Ministres de la C.E.E. et de la C.E.E.A. du 24-25 février 1964 ;
- de renforcer les pouvoirs du Parlement européen, tout en réalisant la fusion des trois Communautés actuelles, par le transfert à ce dernier du contrôle graduellement soustrait aux parlements nationaux sur les ressources communautaires, afin de contribuer ainsi à démocratiser progressivement les institutions communautaires.

Schéma des modalités de réalisation de la période expérimentale de l'union politique

Sur la base de ces principes et dans la poursuite des objectifs qui précédent, on pourra décider ce qui suit :

A partir du mois de , les chefs d'État ou de gouvernement des Six se rencontreront, à tour de rôle, dans la capitale de chacun des six pays, au moins une fois par an, ou plus fréquemment si l'évolution des événements l'exige.

Les ministres des affaires étrangères des Six se réuniront tous les trois mois à , ou bien au siège des Communautés européennes, si l'on estime opportun d'examiner certains problèmes avec la participation des représentants des institutions communautaires (procédure d'ailleurs décidée à Strasbourg, dès le 23 novembre 1959).

The Ministers in charge of education, culture and scientific research will take part when appropriate in the meetings of the Ministers for Foreign Affairs.

At these meetings, not only will the respective points of view on the world situation be confronted, but an attempt will be made to elaborate "common policies" (established with the agreement of all and thereafter equally obligatory for all) bearing on this or that important problem of international policy, culture or research (for example, among the most urgent problems, one might cite : relations with the Communist countries, relations with Africa, relations with the Latin American countries, the European University, exchanges between universities and the granting of a "European character" to certain national universities or research institutes). Government defence policies might also be discussed, to the extent that this may appear appropriate, in view of their repercussions on foreign policy in general.

A "political committee" of representatives from each government will meet regularly in to prepare the ground for the aforementioned meetings and to help formulate "common policies".

The Secretariat of this "political committee" will also be sited in The organisation and tasks of the Secretariat might be worked out from the principles given in point 2 of the 21st December 1961 Resolution of the European Parliament.

The United Kingdom will be kept informed, from the outset, of the aforementioned discussions and any conclusions reached by the Six ; such information will be provided in the quarterly meetings of the Foreign Ministers in the WEU Council. This means that the British Government can have a say in the framing of "common policies", and where appropriate can accept and pursue them.

A session should be set aside, during the annual "conference" between the European Parliament and the executives of the three governments, to :

- consider the action steps taken by the governments to promote the political unity of Europe ;

— debate the major developments of the European political issues, in the light of a report drawn up by the governments.

Needless to say, the Assembly would still be entitled to debate political problems during its normal meetings.

This machinery should be utilised, by 1st January 1968 (i.e. after the foreseeable date for the amalgamation of the present three European Communities) to stipulate — drawing on the fund of experience obtained and in the light of the achievements — a treaty providing an institutional framework for the unification of Europe, even in the sphere of general policy.

90. Communiqué issued after the discussions between President Johnson and Mr. Wilson, Washington

9th December 1964

The President of the United States and the Prime Minister of the United Kingdom met in Washington 7th December to 9th December. They were assisted by Secretary of State Rusk, Secretary of Defence McNamara and Under-Secretary of State Ball and by the Foreign Secretary, Mr. Gordon Walker, and the Secretary of State for Defence, Mr. Healey.

In the course of a wide-ranging exchange of views, the President and the Prime Minister reviewed the current international situation in the light of the responsibilities which their countries carry for maintaining, together with their allies and friends, peace and stability throughout the world. They reaffirmed their determination to support the peace-keeping operations of the United Nations and to do all in their power to strengthen the systems of regional alliances in Europe, the Middle East and the Far East to which they both contribute.

They recognised the importance of strengthening the unity of the Atlantic Alliance in its strategic nuclear defence. They discussed existing proposals for this purpose and an outline of some new proposals presented by the British Government. They agreed that the objective in

Les ministres compétents pour l'enseignement, la culture et la recherche scientifique prendront part, le cas échéant, aux réunions des ministres des affaires étrangères.

Pendant ces réunions, non seulement on confrontera les points de vue respectifs sur la situation mondiale, mais on essayera aussi d'élaborer des « politiques communes » (établies avec l'accord de tous et ensuite également obligatoires pour tous) qui porteront sur tel problème important de la politique internationale, de la culture ou de la recherche (à titre d'exemple, on pourrait citer comme problèmes exigeant une priorité : rapports avec les pays communistes ; rapports avec les pays d'Afrique ; rapports avec les pays de l'Amérique latine ; problèmes du *partnership* avec les États-Unis d'Amérique ; université européenne, échanges universitaires et attribution du « caractère européen » à certaines universités ou instituts de recherche nationaux). Les orientations des gouvernements en matière de défense pourront aussi être traitées, dans la mesure où cela peut apparaître opportun, en raison de leur incidence sur la politique étrangère en général.

Une « commission politique », composée des représentants de chaque gouvernement, se réunira périodiquement à pour préparer les réunions ci-dessus et pour contribuer à l'élaboration des « politiques communes ».

Le secrétariat de cette « commission politique » siégera également à Pour établir l'organisation et les tâches du secrétariat, on pourra s'inspirer des principes contenus au point 2 de la résolution du Parlement européen du 21 décembre 1961.

Dans le cadre des réunions trimestrielles, à l'échelon des ministres des affaires étrangères du Conseil de l'U.E.O., le Royaume-Uni sera tenu constamment au courant, dès le début, des débats ci-dessus, ainsi que des conclusions éventuellement adoptées par les Six. Le gouvernement de Londres se trouvera ainsi en mesure de participer à l'élaboration des « politiques communes » et, le cas échéant, de les accepter et de s'y conformer.

Lors du « colloque » annuel entre le Parlement européen et les organes exécutifs des trois Communautés, il y aurait lieu de réservier une séance pour :

- examiner et discuter les initiatives concrètes que prendront les gouvernements afin de favoriser l'unité politique de l'Europe ;

— débattre les grandes lignes d'évolution des problèmes politiques de l'Europe, sur la base d'un rapport établi par les gouvernements.

Il va de soi que l'Assemblée demeure libre de discuter les problèmes politiques au cours de ses réunions normales.

Au plus tard le 1^{er} janvier 1968 (c'est-à-dire après la date prévisible de fusion des trois Communautés européennes qui existent actuellement), on devra utiliser le mécanisme ainsi mis en place pour conclure, compte tenu de l'expérience acquise et des résultats déjà obtenus, un traité donnant un cadre institutionnel au processus d'unification européenne, même sur le plan de la politique générale.

90. Communiqué publié à l'issue des entretiens entre le Président Johnson et M. Wilson à Washington

9 décembre 1964

Le Président des États-Unis et le Premier ministre du Royaume-Uni se sont rencontrés à Washington du 7 décembre au 9 décembre. Ils étaient assistés par le Secrétaire d'État, M. Dean Rusk, le Secrétaire à la défense, M. McNamara, et le Sous-secrétaire d'État, M. Ball, ainsi que par le Secrétaire au Foreign Office, M. Gordon Walker, et le Secrétaire d'État pour la défense, M. Healey.

Au cours d'un large échange de vues, le Président et le Premier ministre ont passé en revue la situation internationale actuelle, à la lumière des responsabilités que leurs pays assument pour le maintien, avec leurs alliés et amis, de la paix et de la stabilité dans le monde entier. Ils ont réaffirmé leur résolution d'appuyer les opérations des Nations Unies pour le maintien de la paix, et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour renforcer, en Europe, au Moyen-Orient et en Extrême-Orient, les systèmes et les alliances régionales auxquels participent les deux pays.

Ils ont reconnu l'importance du renforcement de l'unité de l'Alliance atlantique dans sa défense nucléaire stratégique. Ils ont examiné les propositions existantes dans ce but, ainsi que les grandes lignes de quelques nouvelles propositions présentées par le gouvernement britannique. Ils sont

this field is to co-operate in finding the arrangements which best meet the legitimate interests of all members of the Alliance, while maintaining existing safeguards on the use of nuclear weapons, and preventing their further proliferation. A number of elements of this problem were considered during this initial exchange of views as a preliminary to further discussions among interested members of the Alliance.

They also agreed on the urgency of a world-wide effort to promote the non-dissemination and non-acquisition of nuclear weapons, and of continuing western initiatives towards arms control and disarmament. They recognised the increasing need for initiatives of this kind in the light of the recent detonation of a Chinese nuclear device.

The President and the Prime Minister reaffirmed their determination to continue to contribute to the maintenance of peace and stability in the Middle East and the Far East. In this connection they recognised the particular importance of the military effort which both their countries are making in support of legitimate governments in South-East Asia, particularly in Malaysia and South Viet-nam, which seek to maintain their independence and to resist subversion.

They recognised also that a nation's defence policy must be based on a sound economy. The President and the Prime Minister, while determined that their countries should continue to play their full parts in the world-wide peace-keeping effort, affirmed their conviction that the burden of defence should be shared more equitably among the countries of the free world.

They agreed also on the need for improvement in the balance of payments and in the productivity and competitive position of both their economies in order to ensure the underlying economic strength which is essential for fulfilling their heavy international responsibilities. In this connection they arranged to explore in detail the possibilities of closer co-operation between their two countries in defence research and development and in weapons production.

The President and the Prime Minister reaffirmed their belief in the importance of close

allied co-operation in international affairs. They agreed that this meeting was only the first stage in their consultation in which the matters that they had discussed would need to be examined in greater detail. They looked forward, too, to continuing discussions at all levels both within the Alliance and in wider international negotiations in pursuit of nuclear and conventional disarmament and all measures to reduce world tension.

**91. Resolutions
adopted by the EEC Council of Ministers,
Brussels**

15th December 1964

Financing

The Council adopted the following Resolution:

The Council of the European Economic Community,

Having regard to the draft submitted by the Commission,

(a) Agrees that the financial responsibility of the Community, at present in force in respect of cereals, pigmeat, eggs, poultry, milk products, beef and veal and rice, and extended to fats and oils pursuant to the Council's Resolution of 21st October 1964 (64/595/CEE), shall in a spirit of solidarity among the member States, in particular be extended, without prejudice to Community rules to be determined in the future, to the fruit and vegetables sector as from 1st January 1966, to the producers of durum wheat as from 1st July 1967, and to the tobacco sector as soon as possible ;

(b) Agrees that Italy's financial contributions shall be limited, without prejudice to future circumstances, to

- a ceiling of 18% for the 1965-66 financial year,
- a ceiling of 22% for the 1966-67 financial year.

Belgium's financial contributions to the EAGGF for these two financial years shall be fixed in such a manner that they shall not be affected by the application of the ceilings indicated above in respect of Italy ;

convenus que l'objectif, dans ce domaine, est de coopérer pour trouver les arrangements qui répondent le mieux aux intérêts légitimes de tous les membres de l'Alliance, tout en maintenant les garanties existantes sur l'utilisation des armes nucléaires, et en empêchant leur prolifération. Un certain nombre d'éléments de ce problème ont été examinés au cours de ce premier échange de vues qui prépare de nouvelles discussions entre les membres intéressés de l'Alliance.

Ils se sont également mis d'accord sur la nécessité urgente d'un effort mondial en faveur de la non-dissémination et de la non-acquisition d'armes nucléaires et pour poursuivre les initiatives de l'Occident quant au contrôle des armements et au désarmement. Ils ont reconnu la nécessité croissante d'initiatives de ce genre à la lumière de la récente explosion d'une bombe nucléaire chinoise.

Le Président et le Premier ministre ont réaffirmé leur résolution de continuer à contribuer au maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient et en Extrême-Orient. A ce sujet, ils ont reconnu l'importance particulière des efforts militaires que consentent actuellement leurs deux pays pour appuyer dans le sud-est asiatique, et en particulier en Grande-Malaisie et au Sud-Vietnam, des gouvernements légitimes qui cherchent à maintenir leur indépendance et à résister à la subversion.

Ils reconnaissent également que la politique de défense d'un pays doit s'appuyer sur une économie saine. Le Président et le Premier ministre, tout en étant résolus à ce que leurs pays continuent de jouer entièrement leur rôle dans les opérations mondiales de maintien de la paix, ont affirmé leur conviction que le fardeau de la défense doit être partagé plus équitablement entre les pays du monde libre.

Ils se sont également trouvés d'accord sur la nécessité d'améliorer la balance des paiements ainsi que la productivité et la position concurrentielle de leurs économies afin d'assurer la puissance économique essentielle à l'accomplissement de leurs lourdes obligations internationales. Ils sont convenus à cet égard d'explorer dans le détail la possibilité de resserrer la coopération entre leurs deux pays dans le domaine de la recherche et de la mise au point en matière de défense ainsi que dans celui de la production d'armes.

Le Président et le Premier ministre ont réaffirmé leur conviction de l'importance d'une

coopération étroite dans les affaires internationales. Ils sont convenus que cette rencontre n'était que la première partie de leurs consultations, car les problèmes dont ils ont débattu nécessitent d'être examinés plus en détail. Ils pensent poursuivre ces discussions à tous les niveaux à la fois, au sein de l'Alliance et lors de négociations internationales plus larges, pour la recherche du désarmement nucléaire et classique et de toutes mesures susceptibles de réduire la tension dans le monde.

91. Résolutions adoptées par le Conseil des Ministres de la C.E.E. à Bruxelles

15 décembre 1964

Financement

Le Conseil a adopté la résolution suivante :

Le Conseil de la Communauté Économique Européenne,

Vu le projet présenté par la Commission,

(a) Convient que la responsabilité financière de la Communauté, actuellement en vigueur pour les secteurs des céréales, viande porcine, œufs, volailles, produits laitiers, viande bovine et riz, étendue au secteur des matières grasses selon la résolution du Conseil du 21 octobre 1964 (64/595/C.E.E.), sera élargie dans un esprit de solidarité entre les Etats membres et sans préjudice des règles communautaires à déterminer, notamment au secteur des fruits et légumes à compter du 1^{er} janvier 1966, aux producteurs de blé dur à compter du 1^{er} juillet 1967, et dès que possible au secteur du tabac ;

(b) Convient que les contributions financières de l'Italie sont limitées

- pour l'exercice 1965-66, à un plafond de 18 %,
- pour l'exercice 1966-67, à un plafond de 22 %,

sans préjudice de l'avenir.

Les contributions financières de la Belgique au F.E.O.G.A. pour ces deux exercices seront fixées de telle façon qu'elles ne seront pas affectées par l'application des plafonds indiqués ci-dessus pour l'Italie ;

(c) Agrees that, as regards the implementation of Article 3 (1), (a), (b) and (c) of Regulation No. 25 to the products referred to in Regulations Nos. 19 to 22, the total eligible expenditure shall be financed by the EAGGF as from 1st July 1967 ;

Invites the Commission to submit, within the framework of its proposals on Regulation No. 25, referred to in paragraph 5 of this Resolution, proposals on the conditions for implementing Article 2 of Regulation No. 25, as from the entry into force of common prices for the various agricultural products ;

(d) Invites the Commission, when taking decisions on aid to be granted under the guidance section of the EAGGF, pursuant to Article 21 of Regulation No. 17/64/CEE on the conditions for obtaining aid from the EAGGF, to ensure a well-balanced distribution of these operations among the member States and to ensure that careful consideration shall be given to the unfavourable structural situation of Italy ;

(e) Invites the Commission to take account, within the framework of the Community Programmes which it is to propose in implementation of Article 16 of Regulation No. 17/64/CEE, of the need to improve the agricultural structure of that country ;

(f) Invites the Commission to take account, within the framework of the "guidance" section of the EAGGF, of the need for the structural improvement of the agriculture of Luxembourg, a need on which the Protocol concerning the Grand Duchy of Luxembourg is based ;

(g) Invites the Commission to submit to it before 1st April 1965

- the report provided for in Article 4 of Regulation No. 25 relating to the financing of the common agricultural policy in so far as the necessary data are available,
- proposals relating to the financing of the common agricultural policy for the period 1965-70.

Transport costs

The Council adopted the following Resolution:

The Council of the European Economic Community,

Whereas, in connection with the harmonisation of agricultural prices, the transport costs of agricultural products are of particular importance as a factor affecting competition ;

Whereas, in connection with the establishment of a common price level for cereals, transport costs likewise constitute a factor in the calculation of the derived prices ;

Considers it to be necessary that the member States should make every endeavour to abolish artificial differentiations in the transport costs of agricultural products ;

Therefore invites the Commission, as regards both national transport and transport between member States, carried out by the various means of transport, to submit to it, before 1st July 1966, a report on :

- transport costs for each agricultural product and also the distribution among the various means of transport of the quantities transported ;
- differences in transport costs existing for each category of these products and the causes of such differences ;

Invites the Commission to submit to it, before 1st July 1966, appropriate proposals within the framework of the common transport policy ;

Invites the member States to make available to the Commission all necessary and useful information for the implementation of this Resolution.

Regionalisation of cereal prices

The Council adopted the following Resolution:

The Council of the European Economic Community,

Considering the Commission's proposal of 22nd November 1963 relating to measures to be taken with a view to establishing a common price level for cereals and considering its communication of 14th May 1964 relating to the same subject ;

AGREES to adopt the following principles for the regionalisation of cereal prices :

(c) Convient qu'en ce qui concerne l'application de l'article 3, paragraphe 1, alinéas (a), (b) et (c) du règlement n° 25, aux produits visés par les règlements n° 19 à 22, le total des dépenses éligibles est financé par le F.E.O.G.A. à compter du 1^{er} juillet 1967 ;

Invite la Commission à présenter, dans le cadre de ses propositions sur le règlement n° 25 visées au paragraphe 5 de la présente résolution, des propositions sur les conditions d'application de l'article 2 du règlement n° 25, à partir de l'entrée en vigueur de prix communs pour les différents produits agricoles ;

(d) Invite la Commission à veiller, lors des décisions qu'elle prendra au sujet du concours de la section orientation du F.E.O.G.A., conformément à l'article 21 du règlement n° 17/64/C.E.E. relatif aux conditions de concours du F.E.O.G.A., à une répartition bien pesée de ces opérations entre les États membres ainsi qu'à une prise en considération attentive de la situation défavorisée dans laquelle l'Italie se trouve au point de vue structurel ;

(e) Invite la Commission à tenir compte, dans le cadre des programmes communautaires qu'elle proposera en application de l'article 16 du règlement n° 17/64/C.E.E., de la nécessité d'améliorer les structures agricoles de ce pays ;

(f) Invite la Commission à tenir compte, dans le cadre de la section « orientation » du F.E.O.G.A., de la nécessité de l'amélioration structurelle de l'agriculture luxembourgeoise, nécessité sur laquelle se fonde le Protocole concernant le Grand-Duché de Luxembourg ;

(g) Invite la Commission à lui présenter, avant le 1^{er} avril 1965,

- le rapport prévu à l'article 4 du règlement n° 25 relatif au financement de la politique agricole commune dans la mesure où les données seront disponibles,
- des propositions relatives au financement de la politique agricole commune pour la période 1965-70.

Prix de transport

Le Conseil a adopté la résolution suivante :

Le Conseil de la Communauté Économique Européenne,

Considérant que, dans le cadre de l'harmonisation des prix agricoles, les prix de transport des produits agricoles revêtent une importance particulière en tant qu'élément de la concurrence ;

Considérant que, dans le cadre de l'établissement d'un niveau commun des prix des céréales, les prix des transports constituent également un élément de calcul des prix dérivés ;

Estime nécessaire que les États membres s'efforcent de supprimer les différenciations artificielles des prix des transports des produits agricoles ;

Invite donc la Commission, en ce qui concerne tant les transports nationaux que les transports entre les États membres, effectués au moyen des divers modes de transport, à lui soumettre avant le 1^{er} juillet 1966 un rapport concernant :

- les prix des transports pour chacun des produits agricoles ainsi que la répartition des quantités transportées entre les différents modes de transport ;
- les différences de prix de transport existant pour chaque catégorie de ces produits et les causes de ces différences ;

Invite la Commission à lui soumettre, avant le 1^{er} juillet 1966, dans le cadre de la politique commune des transports, des propositions appropriées ;

Invite les États membres à mettre à la disposition de la Commission les renseignements nécessaires et utiles pour l'exécution de la présente résolution.

Régionalisation des prix des céréales

Le Conseil a adopté la résolution suivante :

Le Conseil de la Communauté Économique Européenne,

Considérant la proposition de la Commission en date du 22 novembre 1963 relative à des mesures en vue de l'établissement d'un niveau commun des prix des céréales et sa communication du 14 mai 1964 relative au même objet ;

CONVIENIR d'arrêter les principes suivants pour la régionalisation des prix des céréales :

1. The basic target prices and the basic intervention prices to be fixed for soft wheat, durum wheat, rye, barley and maize, subject as regards maize to the provisions of paragraph 6, shall be valid for Duisburg, the most important marketing centre in the deficit zone of the North East of the Community. Derived intervention prices shall be fixed in the other marketing centres of the Community.

The basic target prices shall be valid, at the wholesale purchasing stage, goods delivered warehouse, not unloaded, in the marketing centre in question.

The intervention prices shall be valid, at the same stage and under the same conditions, at the place of intervention in the marketing centre in question.

2. The derived intervention prices must be fixed at a level which allows cereals to move freely within the Community, in accordance with market requirements.

3. The free movement of cereals will be possible when the derived intervention prices are fixed in such a way that the differences between them correspond to the price differences to be expected, in the event of a normal harvest, on the basis of the natural conditions of market price formation.

On the basis of natural conditions, market prices shall become established as follows :

- in deficit zones whose supplies depend to a certain extent on imports from third countries, in relation to the price at which the imported cereal is offered in such zones ;
- in production zones whose surpluses contribute to some extent towards supplying the abovementioned zones, in relation to the price defined above and to transport costs in these zones ;
- in exporting ports, in relation to the price in the most important production zone as regards exports, and to the cost of transport to the most important exporting port for this zone ;
- in the other production zones whose surpluses can, to a certain extent, be exported to third countries, in relation to the price applying in the exporting ports and to the cost of transport to these ports ;

— in deficit zones other than those referred to above, in relation to the prices in the surplus zone which is the best placed as regards freightage, and to the cost of transport to the deficit zone.

4. In all cases, the intervention prices must be fixed in such a way that there is no discrimination between producers within the Community and, in particular, in such a way that cereals coming from one region cannot be offered in another region below the intervention price applicable there.

5. For each cereal, the abovementioned criteria must be taken into account when the derived intervention prices are fixed. In no case may these prices be fixed at a level higher than the basic intervention price.

6. As regards maize, if the quantities marketed by producers should not, during a normal harvest, reach 45% of the internal consumption of the Community market, the Council would fix a single derived intervention price for the Community. It would be valid for all the marketing centres to be determined in future. This price would be fixed at the level of the lowest intervention price resulting from the application of the criteria referred to in the preceding paragraphs.

7. In cases where transport costs enter into the determination of the derived intervention prices, it is the most favourable means of transport or combination of means of transport, and the existing charges, which shall be taken into account.

In cases where freight charges for transport by inland waterway do not result from the application of a tariff, the figure to be taken shall be the lowest two-monthly average of such charges applying in the twelve months preceding that of the decision fixing the prices.

8. (a) Acting on a proposal of the Commission, unanimously during the second stage and by qualified majority vote thereafter, the Council shall at one and the same time fix :

- the basic target prices and intervention prices ;
- a limited number of significant marketing centres ;

1. Les prix indicatifs de base et les prix d'intervention de base à fixer pour le blé tendre, le blé dur, le seigle, l'orge et le maïs, sous réserve pour le maïs des dispositions du paragraphe 6, sont valables pour Duisbourg, centre de commercialisation le plus important de la zone déficitaire du Nord-Ouest de la Communauté. Des prix d'intervention dérivés sont fixés dans les autres centres de commercialisation de la Communauté.

Les prix indicatifs de base sont valables au stade d'achat par le commerce de gros, marchandise rendue non déchargée magasin, au centre de commercialisation considéré.

Les prix d'intervention sont valables, au même stade et mêmes conditions au lieu d'intervention dans le centre de commercialisation considéré.

2. Les prix d'intervention dérivés doivent être fixés à un niveau permettant aux céréales de circuler librement au sein de la Communauté, conformément aux besoins du marché.

3. La libre circulation des céréales est possible lorsque les prix d'intervention dérivés sont fixés de telle façon que les différences entre eux correspondent aux écarts de prix à prévoir en cas de récolte normale sur la base des conditions naturelles de la formation des prix du marché.

Les prix du marché s'établissent comme suit sur la base des conditions naturelles :

- dans les zones déficitaires dont l'approvisionnement dépend dans une certaine mesure des importations en provenance des pays tiers, en fonction du prix auquel la céréale importée est offerte dans ces zones ;
- dans les zones de production dont les excédents contribuent dans une certaine mesure à l'approvisionnement des zones précitées, en fonction du prix défini ci-dessus et des frais de transport dans ces zones ;
- dans les ports d'exportation, en fonction du prix dans la zone de production la plus importante pour les exportations et des frais de transport jusqu'au port d'exportation le plus important pour cette zone ;
- dans les autres zones de production dont les excédents sont susceptibles d'être exportés, dans une certaine mesure, vers les pays tiers, en fonction du prix valable dans les ports d'exportation et des frais de transport jusqu'à ces ports ;

— dans les zones déficitaires autres que celles citées précédemment, en fonction des prix dans la zone excédentaire la mieux placée du point de vue du fret et en fonction des frais de transport vers la zone déficitaire.

4. Dans tous les cas, les prix d'intervention dérivés doivent être fixés de telle sorte qu'il n'existe aucune discrimination entre les producteurs de la Communauté et notamment de façon que les céréales en provenance d'une région ne puissent être offertes dans une autre région au-dessous du prix d'intervention qui y est applicable.

5. Les prix d'intervention dérivés doivent être fixés pour chacune des céréales, compte tenu des critères précités. Ils ne peuvent, en aucun cas, être fixés à un niveau supérieur à celui du prix d'intervention de base.

6. Pour le maïs, si les quantités commercialisées par les producteurs n'atteignaient pas, en récolte normale, 45 % de la consommation indigène du marché dans la Communauté, un seul prix d'intervention dérivé serait fixé par le Conseil pour la Communauté. Il serait valable pour tous les centres de commercialisation à déterminer. Ce prix serait fixé au niveau du prix d'intervention le plus bas qui résulterait de l'application des critères visés aux paragraphes précédents.

7. Dans les cas où les frais de transport interviennent pour la détermination des prix d'intervention dérivés, il est tenu compte du moyen de transport, ou d'un ensemble de moyens de transport, le plus favorable et des tarifs existants.

Dans les cas où, lors du transport par voie d'eau, les taux de fret ne résultent pas de l'application d'un tarif, il est tenu compte de la moyenne bimestrielle la plus basse de ces frets, valable dans les douze mois précédent celui de la décision fixant les prix.

8. (a) Le Conseil, statuant sur proposition de la Commission à l'unanimité au cours de la deuxième étape et à la majorité qualifiée par la suite, fixe en même temps :

- les prix indicatifs et d'intervention de base ;
- un nombre limité de centres de commercialisation significatifs ;

- the derived intervention prices valid for these centres.

On this occasion, and subject to paragraph 6, both the marketing centre to which the lowest derived intervention price applies and this latter price must in particular be determined for each member State.

(b) In accordance with the procedure laid down in paragraph (a) the Council shall, before 1st July 1965, adopt the criteria to be applied for determining the other marketing centres and the way in which the derived intervention prices are to be fixed for these centres.

These centres, as also the derived intervention prices applicable in them, shall be determined after consultation with the member States, in accordance with the procedure laid down in Article 26 of Council Regulation No. 19.

9. Acting unanimously during the second stage and by qualified majority vote thereafter, the Council shall, on a proposal of the Commission, adopt the general principles relating to intervention.

The implementing procedures shall be adopted in accordance with the procedure laid down in Article 26 of Council Regulation No. 19.

10. On a report by the Commission, the Council shall each year examine the results of the system in force and, on a proposal of the Commission, shall if necessary decide as to its revision.

**92. Final communiqué
issued after the Ministerial Meeting
of the North Atlantic Council,
Paris**

17th December 1964

1. The North Atlantic Council met in Ministerial Session in Paris on 15th, 16th and 17th December 1964.

2. Ministers surveyed the whole field of East-West relations. The basic causes of tension still persist, and will persist as long as it remains the aim of the Communist countries to extend their system to the whole world. Ministers noted that recent developments in China and the Soviet Union have increased the uncertainties with

which the world is faced. They reiterated their conviction that it remained essential for the Alliance to maintain and strengthen its unity.

3. Ministers also reviewed the situation in various areas in Asia, Africa and Latin America. They reaffirmed their interest in the stability of these areas and in the economic and social welfare of the peoples concerned.

4. In their discussions on the state and future progress of the Alliance, Ministers emphasised the importance of strengthening and deepening their political consultation. Recognising the challenges that may face the Organisation in the years ahead, they directed the Council in Permanent Session to study the state of the Alliance and the purposes and objectives commonly accepted by all members, and to keep Ministers informed.

5. Ministers reaffirmed their determination to continue their efforts to find a peaceful solution to the questions at issue between East and West. In particular, they continue to attach great importance to making progress towards meeting the legitimate aspirations of the German people to reunification on the basis of their right to self-determination. In regard to Berlin, Ministers confirmed the terms of their declaration of 16th December 1958.

6. Ministers expressed their conviction that the unity and military preparedness of the Alliance had safeguarded peace and preserved the freedom of the West in the past. So long as general and complete disarmament under effective international control has not been achieved, any weakening of the allied defensive posture would expose the Alliance to increased pressures. Ministers therefore stressed the importance of maintaining the cohesion of member States in the strategic as well as the political field. Only a military structure demonstrably capable of swift and vigorous reaction to any aggression can meet the threat. To maintain such a structure, involving as it does a continuous adaptation to changing requirements, necessitates a persistent effort to improve the readiness, state of training, and equipment of the forces of the Alliance. It further requires a sound economic basis for the

- les prix d'intervention dérivés valables pour ces centres.

A cette occasion et sous réserve du paragraphe 6, doivent être notamment déterminés pour chaque État membre, le centre de commercialisation auquel s'applique le prix d'intervention dérivé le plus bas et ce dernier prix.

(b) Le Conseil, selon la procédure prévue à l'alinéa (a), arrête avant le 1^{er} juillet 1965 les critères applicables pour la détermination des autres centres de commercialisation et la manière dont les prix d'intervention dérivés seront fixés pour ces centres.

Ces centres, ainsi que les prix d'intervention dérivés qui y sont applicables, sont déterminés après consultation des États membres, suivant la procédure prévue à l'article 26 du règlement n° 19 du Conseil.

9. Sur proposition de la Commission, le Conseil, statuant à l'unanimité au cours de la deuxième étape et à la majorité qualifiée par la suite, arrête les principes généraux relatifs à l'intervention.

Les modalités d'application sont arrêtées suivant la procédure prévue à l'article 26 du règlement n° 19 du Conseil.

10. Chaque année, le Conseil, sur un rapport de la Commission, examine les résultats du système en vigueur et sur proposition de la Commission se prononce éventuellement sur sa révision.

**92. Communiqué
publié à l'issue de la session ministérielle
de l'O.T.A.N. à Paris**

17 décembre 1964

1. Le Conseil de l'Atlantique Nord s'est réuni en session ministérielle à Paris les 15, 16 et 17 décembre 1964.

2. Les ministres ont examiné l'état des relations entre l'Est et l'Ouest. Les causes fondamentales de tension persistent. Il en sera ainsi tant que les pays communistes chercheront à étendre leur système au monde entier. Les ministres ont noté que les événements récents en Chine et en Union Soviétique avaient accru les incertitudes partout

dans le monde. Ils ont exprimé de nouveau la conviction qu'il demeure essentiel pour l'Alliance de maintenir et de renforcer son unité.

3. Les ministres ont également étudié les problèmes de diverses régions d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. Ils ont réaffirmé l'intérêt qu'ils portent à la stabilité de ces régions, ainsi qu'au bien-être économique et social des peuples qui les habitent.

4. Au cours de leurs débats relatifs à l'état actuel de l'Alliance et à son évolution future, les ministres sont convenus qu'il était important de développer et d'approfondir la consultation politique. Conscients des problèmes auxquels l'organisation pourra avoir à faire face dans les années à venir, ils ont chargé le Conseil permanent d'étudier l'état de l'Alliance, ainsi que les préoccupations et objectifs communs à tous les États membres, et de tenir les ministres au courant de leurs travaux.

5. Les ministres ont réaffirmé qu'ils étaient résolus à poursuivre leurs efforts pour trouver une solution pacifique aux questions qui séparent l'Est et l'Ouest. En particulier, ils continuent d'attacher une grande importance à ce que des progrès soient réalisés vers une réunification de l'Allemagne, sur la base de l'exercice par le peuple allemand de son droit à l'autodétermination, solution qui répond à ses légitimes aspirations. En ce qui concerne Berlin, les ministres ont confirmé les termes de leur déclaration du 16 décembre 1958.

6. Les ministres ont exprimé la conviction que la paix a été sauvegardée et la liberté de l'Ouest préservée grâce à l'unité de l'Alliance et à sa puissance militaire. Tant que l'on ne sera pas parvenu à un désarmement général et complet assorti d'un contrôle international efficace, tout affaiblissement des capacités défensives de l'Alliance exposerait celle-ci à des pressions accrues. Les ministres ont donc souligné l'importance du maintien de la cohésion des pays membres dans le domaine de la stratégie comme dans le domaine politique. Seul un dispositif militaire efficace, manifestement à même de réagir avec rapidité et vigueur à toute agression, est capable de faire face à la menace. Le maintien d'une telle structure, impliquant une adaptation constante à une situation mouvante, requiert des efforts soutenus pour améliorer l'état de préparation et d'entraînement ainsi que l'équipement des forces de l'Alliance. Il convient, en outre, que l'effort de

defence effort and the most rational use of available resources.

7. Ministers also confirmed their determination to continue their efforts to arrive at agreements in the field of disarmament. In this connection, they stressed the importance of avoiding the dissemination of nuclear weapons.

8. Ministers examined the problems confronting the Alliance in the field of conventional and nuclear weapons. A thorough exchange of views on these problems took place and will be continued.

9. Ministers took note of developments in the studies of the interrelated questions of strategy, force requirements and resources, initiated in pursuance of the decisions taken at their meeting in Ottawa in May 1963. They reaffirmed the significance they attached to these studies and instructed the Council in Permanent Session to continue them with the assistance of the NATO military authorities.

10. Ministers also considered the special military and economic problems of Greece and Turkey. They reaffirmed the need for accelerating the economic development of these two allied countries, and for an effort to strengthen the defence of the south-eastern region of NATO. They instructed the Council in Permanent Session to continue to examine these questions urgently.

11. In the spirit of previous resolutions on defence aid to Greece in 1963 and 1964, Ministers established a procedure aimed at contributing to the solution of the special defence problems of Greece and Turkey in 1965.

12. With regard to Greek-Turkish relations, Ministers heard a report by the Secretary-General on the "watching brief" conferred on his predecessor at The Hague in May 1964. In an effort to improve these relations and in the interests of the solidarity of the Alliance, they agreed that this "watching brief" should continue. They reaffirmed their determination to lose no opportunity of contributing to a reduction in tension and a peaceful, agreed and equitable solution of the problem of Cyprus, confirming also their support for the efforts of the United Nations and the Mediator.

13. Ministers considered a report on civil emergency planning. They reaffirmed the importance of such planning within the context of overall defence, noting the progress which had been achieved and the work which remained to be done.

14. The next meeting of the North Atlantic Council at ministerial level will be held on the invitation of the United Kingdom Government in London in May 1965.

**93. French proposal for a time-table for the negotiations of the EEC
Council of Ministers,
Brussels**

18th December 1964

The proposed time-table is as follows :

Before 15th February 1965, fix prices of dairy products and beef ;

Before 28th February, adapt the regulations for fruit and vegetables to the decisions reached on 15th December by the Council of Ministers of the Six at the request of Italy ;

Before 1st May 1965, adopt additional provisions giving details of the financial regulations for the common agricultural policy ;

Before 1st June 1965, draw up the regulations on sugar.

**94. Interview of Mr. Paul Martin,
Canadian Secretary of State for
External Affairs, for "Le Monde", Paris**

21st December 1964

(Extract)

.....

Question : Canada has made known its intention not to take part in the multilateral force. Would it be prepared to reconsider its position if other inter-allied arrangements were worked out in the nuclear field? If so, what would be the guidelines of such a revision?

défense s'appuie sur une base économique solide et que les ressources disponibles soient utilisées de la manière la plus rationnelle.

7. Les ministres ont également réaffirmé leur détermination de poursuivre leurs efforts en vue de la conclusion d'accords en matière de désarmement. A cet égard, ils ont souligné l'importance d'éviter la dissémination des armes nucléaires.

8. Les ministres ont examiné les problèmes qui se posent à l'Alliance dans le domaine des armes conventionnelles et nucléaires. Ces problèmes ont fait l'objet d'un échange de vues approfondi, qui sera poursuivi.

9. Les ministres ont pris note des progrès accomplis dans les études qui avaient été entreprises, à la suite des décisions adoptées à Ottawa en mai 1963, sur les problèmes interdépendants de la stratégie, des besoins en forces et des ressources disponibles. Réaffirmant l'intérêt qu'ils attachent à ces études, ils ont chargé le Conseil permanent de les poursuivre avec le concours des autorités militaires de l'O.T.A.N.

10. Les problèmes militaires et économiques spéciaux de la Grèce et de la Turquie ont également retenu l'attention des ministres. Ceux-ci ont de nouveau reconnu la nécessité d'accélérer le développement économique de ces deux pays alliés et de s'employer à renforcer la défense de la région sud-est de l'O.T.A.N. Ils ont chargé le Conseil permanent de poursuivre d'urgence l'examen de ces questions.

11. Dans l'esprit des résolutions antérieures sur l'aide de défense à la Grèce pour 1963 et 1964, les ministres ont établi une procédure visant à contribuer, en 1965, à la solution des problèmes de défense spéciaux qui se posent à la Grèce et à la Turquie.

12. En ce qui concerne les relations gréco-turques, les ministres ont entendu un rapport du Secrétaire général sur la « mission de surveillance » qui avait été confiée à son prédécesseur à La Haye, en mai 1964. Désireux d'améliorer ces relations et de renforcer la solidarité de l'Alliance, ils ont estimé que cette mission devait se poursuivre. Ils se sont de nouveau déclaré résolus à ne perdre aucune occasion de contribuer à une réduction de la tension et à une solution pacifique, concertée et équitable du problème de Chypre, réaffirmant également qu'ils apportaient leur appui aux efforts des Nations Unies et du médiateur.

13. Les ministres ont étudié un rapport concernant les plans civils d'urgence. Ils ont, une nouvelle fois, souligné l'importance de tels plans dans le contexte général de la défense, prenant note des progrès réalisés ainsi que du travail qui reste à accomplir.

14. Sur l'invitation du gouvernement du Royaume-Uni, le Conseil de l'Atlantique Nord tiendra sa prochaine session ministérielle à Londres, en mai 1965.

**93. Calendrier proposé par la France
pour les négociations
du Conseil des Ministres de la C.E.E.
à Bruxelles**

18 décembre 1964

Le calendrier proposé est le suivant :

Avant le 15 février 1965, fixation des prix des produits laitiers et de la viande bovine ;

Avant le 28 février, adaptation du règlement fruits et légumes aux décisions prises le 15 décembre par le Conseil des Ministres des Six à la demande de l'Italie ;

Avant le 1^{er} mai 1965, adoption des dispositions complémentaires et précisant le règlement financier de la politique agricole commune ;

Avant le 1^{er} juin 1965, établissement du règlement sur le sucre.

**94. Interview accordée par M. Paul Martin,
Secrétaire d'État
aux affaires extérieures du Canada,
au journal « Le Monde » à Paris**

21 décembre 1964

(Extrait)

.....

Question : Le Canada a fait connaître son intention de ne pas participer à la force multilatérale. Serait-il disposé à reconsidérer sa position au cas où d'autres arrangements interalliés pourraient être mis sur pied dans le domaine nucléaire ? Dans l'affirmative, quels devraient être les principes directeurs de cette révision ?

Answer : Canada is quite prepared to give careful consideration to any proposal for inter-allied nuclear co-operation which would improve co-ordination and co-operation between America and Europe and which would therefore increase the ability of the Alliance to play a more effective rôle. We have not taken part in the preliminary technical discussions on the MLF but we have no objection to other members of the Alliance discussing this matter among themselves. We consider, nevertheless, that the arrangements which might possibly be made should be discussed in due course in NATO and also that they should concord insofar as possible with the interests of all the members of the Alliance. We should be disturbed at any decision or agreement which might result in a division of the Alliance. It is evident that the chances of this will be lessened if all the members of the Alliance have an opportunity to state their views.

Obviously, account must be taken at all times of the repercussions decisions taken in this field inside or outside NATO might have in the world.

In addition, we have suggested that it would be preferable to study the possibility of a greater share in the military leadership of the Alliance by developing the procedures which already exist in the framework of NATO. We believe that on this basis an arrangement can be found which would allow a greater sharing of responsibilities in the nuclear field and which would maintain the solidarity of the Alliance.

Question : Do you agree with the French idea that the Alliance should be considered as having two pillars, one American and the other European ?

Answer : Historically, the tendency among continental powers has been to consider the sea as something that divides and among the maritime powers as a link. Canada is neither a continental power nor a maritime power, but we are linked by our Franco-British background and we attach considerable importance to our transatlantic relations. Otherwise, Canada would be no more than an appendix to the United States.

But independently of the Canadian view, I believe the idea of two pillars might set us off on the wrong track. It is quite possible that in

the field of economic policy, Europe and North America can, up to a certain point, negotiate tariff questions to their advantage as is the case in the Kennedy round. Conversely, I wonder how this idea of two pillars can be applied in the field of defence in the West or in Europe as part of the free world. Is this not rather theoretical, abstract? Can it really be said that it corresponds to military reality even from the European point of view?

In Canada we prefer to think of Europe and the Atlantic world as concentric wheels : we see a European circle in which co-operation is closer and where there can even be integration if you wish but we see no confrontation between Europe and North America as is implied by the idea of two pillars. Moreover, that is rather reminiscent of the wife of Lot.

.....

**95. Christmas Message
from His Holiness Pope Paul VI,
Rome**

22nd December 1964

(Extracts)

... Nationalism... divides peoples, putting them in opposition to one another... this enemy of human brotherhood is today gaining strength... we appeal to governments and peoples to be watchful and to moderate this facile instinct of prestige and rivalry. For it can once again prove fatal.

.....

We would like to see a generous-minded investigation of how — at least in part and by stages — military expenditure could be diverted to humanitarian ends ; and this, not only to the advantage of the particular countries concerned, but also of others in the course of development or in a state of need. Hunger and misery, sickness and ignorance still cry out for remedy. In this age of plenty and of brotherhood, we do

Réponse : Le Canada est prêt à examiner avec sympathie toute proposition de coopération nucléaire interalliée qui améliorerait la coordination et la coopération entre l'Amérique et l'Europe, et donc qui augmenterait la capacité de l'Alliance à jouer un rôle plus efficace. Nous n'avons pas participé aux discussions techniques et préliminaires sur la M.L.F., mais nous ne nous sommes pas opposés à ce que d'autres membres de l'Alliance en discutent entre eux. Nous estimons, néanmoins, que les arrangements auxquels on pourrait éventuellement aboutir devraient être discutés au moment opportun au sein de l'O.T.A.N. et aussi qu'ils devraient correspondre autant que possible aux intérêts de tous les membres de l'Alliance. Nous serions inquiets de toute décision ou accord qui pourrait avoir pour effet de diviser l'Alliance. Il est évident qu'une telle éventualité est moins probable si tous les membres de l'Alliance ont l'occasion de se prononcer.

Il va sans dire qu'il ne faut à aucun moment oublier de tenir compte des répercussions que les décisions prises dans ce domaine à l'intérieur ou à l'extérieur de l'O.T.A.N. risquent d'avoir dans le monde.

Nous avons suggéré, de plus, qu'il serait préférable d'étudier la possibilité d'une plus large participation à la direction militaire de l'Alliance en développant les procédures qui existent déjà dans le cadre de l'O.T.A.N. Nous croyons qu'il est possible d'en arriver, sur cette base, à des arrangements qui assureront un plus grand partage des responsabilités dans le domaine nucléaire, et qui maintiendront la solidarité au sein de l'Alliance.

Question : Acceptez-vous l'idée française que l'Alliance doit être considérée comme ayant deux piliers : l'un américain et l'autre européen ?

Réponse : Les puissances continentales ont eu tendance, dans l'histoire, à regarder la mer comme une chose qui divise, et les puissances maritimes comme un trait d'union. Le Canada n'est ni une puissance continentale, ni une puissance maritime, mais nous sommes liés par notre histoire franco-britannique qui nous fait attacher le plus grand prix à nos rapports transatlantiques. Autrement, le Canada ne serait qu'un appendice des États-Unis.

Mais, indépendamment du point de vue canadien, je crois que l'idée des deux piliers pourrait nous mettre sur une mauvaise piste.

Il est bien possible que, dans le domaine de la politique économique, l'Europe et l'Amérique du Nord puissent, jusqu'à un certain point, négocier avantageusement des questions de tarifs, comme c'est le cas dans le *Kennedy round*. En revanche, je me demande comment cette idée des deux piliers peut s'appliquer dans le domaine de la défense à l'Occident ou à l'Europe comme partie du monde libre. Est-ce que ce n'est pas plutôt théorique, plutôt abstrait ? Peut-on vraiment dire que cela correspond aux réalités militaires, même au point de vue de l'Europe ?

Nous préférons, au Canada, penser à l'Europe et au monde atlantique en termes de roues concentriques : nous voyons un cercle européen où la coopération est plus étroite et où l'on peut même voir l'intégration, si vous voulez, mais nous ne voyons pas de confrontation de l'Europe et de l'Amérique du Nord, comme l'idée des deux piliers pourrait le laisser entendre. D'ailleurs, est-ce que cela ne vous fait pas penser un peu à la femme de Loth ?

.....

**95. Message de Noël
de S.S. le Pape Paul VI,
Rome**

22 décembre 1964

(Extraits)

...Le nationalisme... divise les peuples et les oppose les uns aux autres... Cet ennemi de la fraternité humaine semble aujourd'hui reprendre force... Nous demandons instamment aux gouvernements et aux peuples d'être vigilants et de mettre un frein à cet instinct facile de prestige et d'émination : il pourrait être de nouveau funeste.

.....

Nous tenons à faire envisager généreusement pour l'avenir l'application, au moins partielle et graduelle, des budgets militaires à des fins humanitaires. Et cela, non pas seulement à l'avantage de leurs propres États, mais aussi au profit des pays en voie de développement qui sont dans le besoin. La faim, la misère, la maladie et l'ignorance appellent sans cesse au secours, et nous n'hésitons pas à faire notre, une fois de plus, en ce jour de bonté et de fraternité, la plainte des

not hesitate to make our own, once more, the pleas of the innumerable poor and suffering today, in need of genuine and substantial relief.

**96. Interview of Mr. Barzel,
Chairman of the CDU parliamentary group,
for the newspaper "Bonner Rundschau",
Bonn**

28th December 1964

(Extracts)

Franco-German relations

Let us look to the fore. We need this friendship (Franco-German). And the French need it. France and Germany are condemned to live together and also have a common and inseparable destiny. There can be no thought of progress in Europe or in the Atlantic Community without friendship between Germany and France. Without this friendship, in the long run Europe would give way to Communist pressure. But with this friendship free Europe will have an influence on the unfree part which will be beneficial to humanity. We shall continue this policy and it will not be ended because of present misunderstandings...

Anglo-German relations

The presence of the British Prime Minister in Bonn at the end of January should enable certain points to be clarified in the conversations. Before then, we should endeavour, with the five other member States of the European Economic Community, to proceed far enough for a conference on the continuation of European unification — if possible between the Heads of Government themselves — to be prepared and fixed already...

MLF

The original MLF project has slipped into the background somewhat. In the British proposals, there are a few points I do not like at all, but they still have to be discussed. We see no reason for hurrying decisions in this field however.

We also remember that the French President recently gave a speech in Strasbourg in which he alluded to a European defence policy. This

theme might perhaps be the subject of a wide exchange of ideas in Europe in the first months of the coming year.

In short, we are still interested in taking part in the conversations and also possibilities of solutions in the nuclear field. We do not want to have access to the nuclear trigger, we want no production of our own, but we want to take part in it. By what ways and means? That is something about which nothing definite can be said at the present time...

The nuclear belt plan

I can say unambiguously that it is not our policy to have a string of nuclear mines along the demarcation line. There is absolutely no question of this, for politically, psychologically and also I believe militarily, it would be wrong. We do not pursue this kind of idea...

Relations between the two parts of Germany

I believe the Communist position is hardening with regard to the German question. There are signs of this from both Moscow and Pankow. It is not at all our policy (to recognise the régime in the eastern zone) and while actively encouraging the solution of purely humanitarian questions or questions of communications, in this respect we shall continue to negotiate in such a way as to avoid any danger of bringing about contacts which would in any way signify recognition...

**97. Article published in the
"Politisch-Soziale Korrespondenz" by
Mr. Krone,
Minister of State and President of
the Federal Defence Council,
Bonn**

28th December 1964

(Extracts)

...This change in American strategic concepts is understandable from the American point of view but for us, inhabitants of Central Europe, it has serious implications.

foules, aujourd'hui encore innombrables, des pauvres, de ceux qui souffrent, qui attendent une aide empressée et substantielle.

**96. Interview accordée par M. Barzel,
Président du groupe parlementaire C.D.U.,
au journal « Bonner Rundschau »
à Bonn**

28 décembre 1964

(Extraits)

Relations franco-allemandes

Regardons en avant. Nous avons besoin de cette amitié (franco-allemande). Et les Français en ont besoin. L'Allemagne et la France ne sont pas seulement condamnées l'une et l'autre à vivre ensemble, mais notre destin est commun et inséparable. Sans l'amitié entre l'Allemagne et la France, aucun progrès n'est concevable, ni en Europe ni dans la Communauté atlantique. Sans cette amitié, l'Europe céderait à la longue à la pression des communistes. Avec cette amitié, au contraire, l'Europe libre aura une influence sur sa partie non libre dans un sens favorable à l'humanité. Cette politique, nous la continuerons, et il n'y sera pas non plus mis fin à cause des actuels malentendus...

Relations germano-anglaises

La présence (du Premier ministre britannique à Bonn à la fin de janvier) devra fournir aussi l'occasion de clarifier quelques points à l'aide de conversations. On devrait s'efforcer, d'ici ce moment-là, d'en arriver, avec les cinq autres États membres de la Communauté Economique Européenne, assez loin pour qu'une conférence sur la continuation de l'unification européenne — si possible entre les chefs de gouvernement eux-mêmes — soit déjà préparée et fixée...

M.L.F.

Le projet original de M.L.F. est un peu passé à l'arrière-plan. Dans les propositions anglaises, il y a bien quelques points qui ne me plaisent nullement. Mais on devra encore en parler. Seulement, nous ne voyons aucun motif en ce qui nous concerne de pousser l'allure dans ce domaine.

Nous nous souvenons aussi que le Président de la République Française a tenu récemment à Strasbourg un discours dans lequel il a fait quel-

ques allusions en faveur d'une politique de défense européenne. Peut-être ce thème pourrait-il être aussi l'objet d'un grand dialogue européen qui doit être ouvert dans les premiers mois de l'année prochaine.

Bref, nous restons intéressés à participer aux conversations et aussi aux possibilités de solutions dans le domaine atomique. Nous ne voulons pas avoir accès à la gâchette atomique, nous ne voulons aucune production qui nous soit propre, mais nous voulons y participer. Sous quelle forme et de quelle manière cela arrivera-t-il ? Voilà qui me paraît en cette heure sujet à caution...

Projet de cordon atomique

Je peux dire avec toute la clarté désirable qu'un barrage de mines atomiques le long de la ligne de démarcation n'est pas notre politique. Il n'en est absolument pas question, car ce serait politiquement faux, psychologiquement faux, et je crois que ce serait aussi militairement faux. Nous ne poursuivons pas ce genre de plan...

Relations entre les deux Allemagnes

Je crois qu'un raidissement de l'attitude communiste doit être constaté sur la question allemande. Il y a des signes qui vont dans ce sens tant en provenance de Moscou que de Pankow. Nous voulons obtenir le contraire (de la reconnaissance du régime de la zone orientale) et, tout en poussant activement à la solution des questions purement humanitaires ou de celles qui ont trait aux communications, nous continuerons sur ce point de négocier d'une façon qui nous préserve du danger d'aboutir, sous quelque forme que ce soit, à des contacts qui signifieraient un jour la reconnaissance...

**97. Article publié par M. Krone,
Ministre d'État et Président
du Conseil fédéral de la défense, dans
la « Politisch-Soziale Korrespondenz »
à Bonn**

28 décembre 1964

(Extraits)

...Cette modification des conceptions stratégiques américaines est compréhensible du point de vue américain, mais elle entraîne pour nous, habitants de l'Europe centrale, des conséquences qui pèsent lourd.

...The defence of our country should be planned so that there is no possibility of the enemy conquering large parts of the Federal Republic only to be thrown back later by a counter-attack. In this light, we have wishes and concerns to be laid before our American friends which naturally have considerable bearing on the strategy of the Alliance.

...Europe is only a fraction of the large continent, the main part of which is dominated by the Soviet Union.

...Germany is against all the ideas for disengagement such as those developed mainly by Polish and British politicians.

...In the long run, it is difficult for the German Government, which is not only responsible for the German population on this side of the zonal frontier but also for the Germans on the other side of the Iron Curtain, to support this situation.

The Federal Government therefore needs the guarantee that the whole of Germany is under the deterrent protection of nuclear weapons and that these weapons will be used in time for its defence. And if the Federal Republic asks to have a say in the use of atomic weapons, we must ask the same thing of France, particularly since the French nuclear strike force is acquiring the dimensions of real power.

In this respect, the Federal Government has questions to put in the coming conversations to her French friend and ally also...

**98. End-of-the-year message by
the President of the French Republic,
Paris**

31st December 1964

(Extract)

...Given the fact that it is our duty and, in time, our interest to contribute to the advan-

cement of the people still in want, that competition is opening on the duty-free market of the six European countries, that the pressure of American economic power manifests itself in France, it is evident that we must constantly produce more and better, that we must save and invest consistently and increasingly, that we must unremittingly further our scientific and technical research, for fear of being engulfed in painful mediocrity and of being colonised by foreign interests, inventions and capabilities. But there is nothing therein, quite the contrary, which could intimidate the new France where a young generation, which is fortunately numerous and ambitious, is growing up. In 1965, therefore, we will not lessen our effort which, at home, brings us progress and which, abroad, is the prerequisite for our independence.

I say our independence. This means that our country, which does not seek to dominate anyone, intends to be its own master. Now, the year which is coming to a close has shown, and that which is beginning will confirm, that, while we are affirming ourselves anew in the fields of politics, economics, currency and defence — in other words, rejecting all systems which, under the guise of "supranational", or of "integration", or else of "Atlanticism", systems which would actually maintain us under the hegemony of which you know — we are quite prepared for friendly co-operation with each one of our allies ; we are furthering the progress of the union of Western Europe ; we are remaining very active with regard to the aid which we are granting to the developing peoples ; we are making, with Latin America — a continent with a very vast future which is especially close to us in mind and in heart — increasingly closer contacts ; we are resuming relations with China ; and lastly, we are multiplying our relations with the Eastern European States as their internal development guides them toward peace. An obvious consequence of this recovery with respect to the world is that never have so many men on earth expected so much from us, or felt so much attraction to France...

...La défense de notre pays doit être planifiée de telle sorte que l'adversaire n'ait aucune possibilité de conquérir des parties considérables de la République fédérale, pour être rejeté seulement ensuite au cours d'une contre-maneuvre. Dans cette perspective, nous avons des souhaits et des préoccupations à présenter à nos amis américains qui, naturellement, définissent largement la stratégie de l'Alliance.

...L'Europe n'est qu'une fraction du grand continent dont la masse est dominée pour la plus grande partie par l'Union Soviétique.

...L'Allemagne est contre toutes les idées de dégagement du genre de celles que développent surtout des hommes politiques polonais et britanniques.

...Pour le gouvernement allemand qui n'est pas seulement responsable pour la population allemande de ce côté-ci de la frontière zonale, mais aussi pour les Allemands de l'autre côté du Rideau de fer, cette situation est, à la longue, difficilement supportable.

Le gouvernement fédéral a donc besoin de la garantie que l'Allemagne est tout entière sous la protection dissuasive des armes atomiques, et que ces armes seront engagées à temps pour sa défense. Et si la République fédérale demande à dire son mot dans l'engagement des armes atomiques, nous devons formuler le même souhait vis-à-vis de la France et cela d'autant plus que la force de combat atomique française acquiert le poids d'une puissance réelle.

A cet égard, le gouvernement fédéral a des questions à poser dans les conversations à venir à l'ami et allié français également...

**98. Message de fin d'année
du Président de la République Française,
Paris**

31 décembre 1964

(Extrait)

...Étant donné qu'il... est de notre devoir et, à terme, de notre intérêt de contribuer à

l'avance des peuples encore dépourvus, que la concurrence s'engage sur le marché sans douanes de six pays européens, que la pression de la puissance économique américaine s'exerce jusque chez nous, il est clair qu'il nous faut produire toujours plus et toujours mieux, épargner et investir constamment et davantage, pousser sans relâche nos recherches scientifiques et techniques, sous peine de nous enlisser dans une amère médiocrité et d'être colonisés par les participations, les inventions et les capacités étrangères. Mais il n'y a rien là — bien au contraire — qui puisse intimider la France nouvelle où pousse une jeunesse fort heureusement nombreuse et ambitieuse. En 1965, nous ne relâcherons donc pas notre effort qui, au dedans, nous vaut le progrès et qui, au dehors, est la condition de notre indépendance.

Je dis : notre indépendance. Cela signifie que notre pays qui ne cherche à dominer personne, entend être son propre maître. Or, l'année qui finit a montré, et celle qui s'ouvre confirmera, que, tout en redevenant nous-mêmes dans les domaines de la politique, de l'économie, de la monnaie, de la défense, autrement dit en rejetant tous systèmes qui, sous le couvert du « supranational » ou bien de l'« intégration », ou encore de l'« atlantisme », nous tiendraient en réalité sous l'hégémonie que l'on sait, nous sommes tout disposés à la coopération amicale avec chacun de nos alliés, nous faisons progresser l'union de l'Europe occidentale, nous demeurons très actifs quant à l'aide que nous apportons aux peuples en voie de développement, nous prenons avec l'Amérique latine, continent au très vaste avenir et particulièrement proche de nous par l'esprit et par le cœur, des contacts de plus en plus étroits, nous renouons avec la Chine, nous multiplions enfin nos rapports avec les États européens de l'Est à mesure que leur évolution interne les oriente vers la paix. Une conséquence évidente de ce redressement vis-à-vis du monde est que jamais tant d'hommes sur la terre n'ont tant attendu de nous ni éprouvé tant d'attrait pour la France...

Printed in France

Imprimerie Moderne de l'Est — 6, rue des Chalets — Besançon